73e SALON DE L'AUTO : économie et confort, les deux soucis des Français

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 12963 – 4,50 F | Fondateur : Hubert Beuve-Méry | Directeur : André Fontaine | JEUDI 2 OCTOBRE 1986

En se rencontrant à Reykjavik

MM. Reagan et Gorbatchev souhaitent accélérer la négociation sur les armements

L'annonce de la rencontre Reagan-Gorbatchev à Reykjavik, les 11 et 12 octobre prochains, a causé quelque surprise par sa soudaineté et le choix du lieu. Moscou et Washington n'en attendent pas la conclusion d'accords concrets, mais plutôt l'intensification des pourparlers sur les armements. Après quoi, seulement, aurait lieu le véritable sommet soviéto-américain aux Etats-Unis.



(Lire pages 2 et 3 les articles de BERNARD GUETTA et de DOMINIQUE DHOMBRES.)

L'ère des compromis

On savait que le dialogue Moscou-Washington était entré dans une phase active depuis quelques semaines et que l'affaire Daniloff, loin de le freiner, avait contribué en fin de compte à intensifier les discussions. Le résultat est tout de même surprenant.

Première surprise que ce sommet qui n'ose pas dire son nom. Tout récemment encore, la Maison Blanche affirmait qu'une telle rencontre ne devait pas se situer à une date trop rapprochée des élections américaines, et surtout qu'elle devait avoir lieu aux Etats-Unis.

Si M. Reagan s'est déjugé, c'est évidemment qu'il y trouve son profit en politique intérieure. Mais M. Gorbatchev en a fait autant : il annonçait qu'un sommet devrait se traduire par la signature d'accords sur quelques-uns des grands problèmes en discussion. Or, malgré des progrès considérables, aucun dossier n'est encore mûr pour un tel résultat.

La rencontre de Reykjavik s'annonce plutôt comme une répétition de celle de Vladivostok, en 1974, qui avait permis à Gerald Ford et à Brejnev de mettre au point des « directives » pour leurs négociateurs. Il est vrai que ces subtilités de protocole sont secondaires, l'essentiel étant que les deux Super-Grands y trouvent leur compte et soient bien décidés à activer leur dialogue.

La même observation peut être faite à propos du dénouement des affaires Daniloff et Zakharov. Chaque partie présente à sa façon ce qui reste bien un échange. Si les Soviétiques peuvent faire valoir que leur homme « pèse » plus lourd que les autres, c'est M. Reagan qui, pour cette même raison, encaisse le gain le plus élevé.

La vraie question est plutôt la légitimité d'un tel marchandage. Au départ, l'arrestation par le KGB d'un journaliste américain qui, n'étant manifestement pas un espion professionnel, était bien une prise d'otage et s'apparentait donc à ce « terrorisme d'Etat » dont bien des pays sont victimes et que Moscou dénonce à l'occasion. Mais, précisément pour cette raison, l'affaire ne pouvait être mise sur le même pied qu'une prise d'otage au Liban par exemple. Alors qu'aucune négociation n'est concevable avec des groupuscules irresponsables qui kidnappent n'importe qui entre deux attentats à la bombe, on avait affaire cette fois à une prise d'otage officiellement reconnue par un Etat. Une négociation était donc possible mais aussi inévitable.

Peut-on espérer que M. Gorbatchev et ses collègues de la direction soviétique interrompront là ce qui était déjà une dangereuse innovation (jamais aucun journaliste étranger en URSS n'avait été arrêté et inculpé officiellement d'espionnage) et pourrait devenir une détestable habitude ? A défaut, ce sont non seulement les sommets mais le dialogue tout court qui se trouveraient compromis.

Appel à la « vigilance » de la population

Le gouvernement craint d'autres attentats

Le gouvernement paraît craindre une nouvelle vague d'attentats. « Les menaces réitérées dont notre pays a fait l'objet ne sauraient être prises à la légère », a annoncé, le mardi 30 septembre, dans un communiqué, M. Robert Pandraud, appelant la population à la « vigilance » et les policiers à « intensifier encore leurs efforts de recherche du renseignement et de contrôle ».

Les pouvoirs publics disent ouvertement leur inquiétude. Après M. Pasqua, c'est au tour du ministre délégué chargé de la sécurité d'alerter la population. Pour la première fois depuis mai 1968, les policiers, toutes catégories confondues, sont consignés, leurs congés étant supprimés jusqu'au 15 octobre.

Cette inquiétude, fort éloignée des premières déclarations de la majorité sur le terrorisme assurant imprudemment qu'il serait rapidement « *terrorisé* », s'explique par le clignotement de plusieurs voyants rouges. Il y a d'abord l'échec de la « *mission de bons offices* » de Mgr Hilarion Capucci qui, venu à Paris à la *demande du premier ministre* et ayant rencontré avec l'autorisation des autorités françaises Georges Ibrahim Abdallah dans sa cellule, est reparti, mardi, fort dépité.

Les critiques suscitées, aussi bien à l'Elysée que dans la majorité, par cette visite n'améliorent pas les relations avec le pouvoir syrien – dont le prélat est proche, – d'autant plus que le rôle de Damas dans la récente vague terroriste continue de provoquer des interrogations. Les policiers craignent que d'autres réseaux terroristes ne prennent le relais des proches du clan Abdallah. Ils jugent sérieuses les menaces de l'ASALA arménienne.

E. P.

(Lire la suite page 12.)

M. Jaruzelski face à la réapparition au grand jour de Solidarité

Le nouveau pari de Lech Walesa

Moins de trois semaines après la libération des prisonniers politiques, M. Lech Walesa a annoncé, le mardi 30 septembre, la formation d'un *« conseil provisoire du syndicat Solidarité »*, agissant au grand jour pour le rétablissement des libertés syndicales, et constitué d'anciens membres de la commission provisoire clandestine du mouvement (TKK), dont la dissolution formelle est imminente. Deux de ses membres ont d'ailleurs réapparu mardi au grand jour.

Au retour d'un voyage « triomphal » à Pékin, où il a joué l'éclaireur de tout le camp socialiste, et après une escale à Moscou et une conversation « cordiale » avec M. Gorbatchev, le général Jaruzelski doit, bon gré mal gré, revenir sur terre, c'est-à-dire en Pologne. Et y retrouver un paysage familier, peuplé d'adversaires décidément coriaces. Etat de guerre, internements, emprisonnements et amnisties – usure des hommes et lassitude de l'opinion, – rien n'y a fait, ils sont toujours là, et profitent de chaque occasion pour redresser la tête.

L'occasion, c'était la libération, le 13 septembre dernier, des prisonniers politiques, accompagnée, de la part des autorités, de quelques déclarations ambiguës pouvant témoigner d'une certaine volonté d'ouverture. Après quinze jours de réflexion – et de discussions internes, – les dirigeants de Solidarité, ceux qui venaient tout juste de sortir de prison, et les autres ont opté pour une tactique simple, mais audacieuse : faire « comme si » les autorités avaient vraiment l'intention d'aller de l'avant, mettre les dirigeants du pays au défi de prouver qu'ils ont tiré les leçons du passé et savent désormais faire autre chose qu'enfermer et libérer périodiquement *leurs* opposants.

Les décisions et les textes rendus publics mardi 30 septembre, simultanément à Gdansk et à Varsovie *(voir encadré page 7)*, sont bien dans le style qui a presque toujours été celui de Solidarité. Une grande exigence sur le fond, mais aussi un certain souci de réalisme, et la volonté de *ménager une possibilité de compromis.*

L'exigence est toujours la même, comme l'a rappelé M. Walesa : *« Nous ne renoncerons pas aux idéaux de Solidarité, notre objectif reste le retour au pluralisme syndical. »* Mais cet objectif, Solidarité souhaite toujours y parvenir dans les règles, telles qu'elles sont fixées par la Constitution d'un pays qui vit sous un régime socialiste. *« Nous ne voulons pas conspirer »*, indique M. Walesa (sous-entendu : si on ne nous y contraint pas). *« Il faut mettre au point et convenir d'un nouveau modèle d'action légale et au grand jour. »* C'est là qu'apparaît la possibilité d'un compromis. Il n'est pas question d'un simple retour à la situation d'avant le 13 décembre 1981 – aux formes d'activité après tout reconnues par les accords de Gdansk, – mais bien d'un *« nouveau modèle »*.

La déclaration publiée par le nouveau *« conseil provisoire »*, dont M. Walesa a annoncé la création, va dans le même sens, puisque ses membres se disent prêts à *« contribuer à un travail qui porterait sur les étapes d'un retour au pluralisme »*. Formule souple, bien éloignée du tout ou rien, et qui témoigne d'une certaine modestie de la part de responsables démocratiquement élus *par des millions de membres d'un* syndicat alors légal, et qui sont aussi tous d'anciens prisonniers politiques et d'anciens « clandestins » : MM. Zbigniew Bujak (Varsovie), Bogdan Borusewicz et Bogdan Lis (Gdansk), Wladyslaw Frasyniuk et Josef Pinior (Wroclaw), Tadeusz Jedynak (Katowice) et Janusz Palubicki (Poznan).

JAN KRAUZE.

(Lire la suite page 7.)

La succession de Marcel Dassault

Le ministre, l'héritier et ses rivaux

A quinze jours de la retraite de leur président-directeur général, M. Benno-Claude Vallières, les seize mille employés de la société aéronautique Dassault-Breguet ne savent toujours pas de quoi leur avenir sera fait.

Certes, les relations se sont détendues entre l'un des fils, M. Serge Dassault, du constructeur décédé et le ministre de la défense, M. André Giraud, qui exerce en France la tutelle administrative de l'industrie aérospatiale. Certes, quelques convergences sont apparues durant les négociations qualifiées de *« normalement vives »* dans l'entourage de M. Giraud. Mais le personnel de l'entreprise ignore encore quelles structures nouvelles et quels responsables présideront aux destinées de Dassault-Breguet après le départ de M. Vallières, prévu, en principe, pour le 20 octobre prochain.

Cette situation crée, à l'intérieur *même de la société*, une atmosphère de concurrence effrénée entre les équipes de direction probables ou les prétendants à la succession, avec les jalousies qu'on peut deviner.

M. Giraud se défend de vouloir préparer un mauvais coup contre la société, en rappelant que le sort de Dassault-Breguet n'était pas celui d'une simple affaire de famille relevant du strict droit notarial après la disparition de son créateur.

M. Serge Dassault s'affirme, lui, comme l'héritier qui parle avec l'autorité que lui donne la naissance. *« Le but de mon père était de construire de nouveaux avions, de développer ses usines et de satisfaire ses ingénieurs et ses ouvriers »*, a-t-il dit récemment à M. Giraud. *« Ce but est maintenant le mien, et je suis sûr qu'avec l'aide de tous ceux qui ont travaillé avec lui, avec tant de compétence, de dévouement et d'efficacité, et avec votre aide aussi, monsieur le Ministre, je saurai maintenir au niveau le plus élevé la société Marcel Dassault-Breguet Aviation pour le plus grand bien de l'industrie aéronautique française et de notre défense. »*

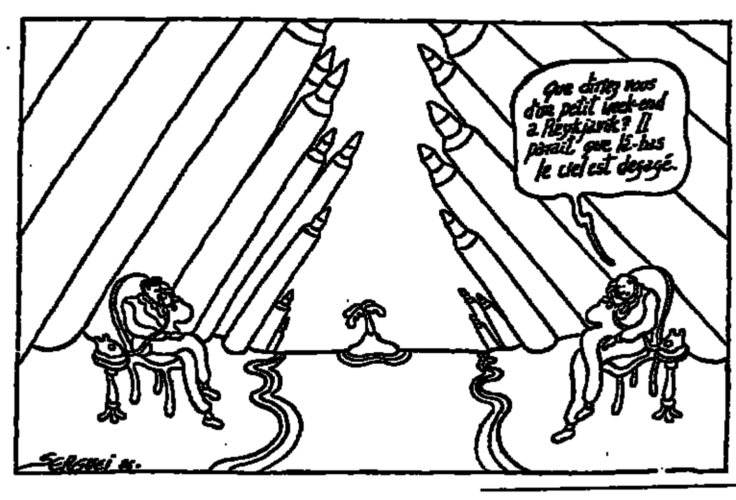
Personne ne s'est trompé sur le sens d'un tel message.

JACQUES ISNARD.

(Lire la suite page 12.)

Etranger

La préparation de la rencontre de M. Reagan



L'annonce de la prochaine rencontre, les 11 et 12 octobre, à Reykjavik, de MM. Reagan et Gorbatchev, a été accueillie avec surprise, mais favorablement dans l'ensemble, dans les capitales à travers le monde. La seule exception est celle de l'Albanie, dont le ministre des affaires étrangères, M. Malile, parlant à New-York devant l'Assemblée générale de l'ONU, a tourné en dérision *« la machine de propagande des deux superpuissances »* qui *« s'est encore mise en marche pour faire croire que les destinées du monde reposent entre leurs mains »*. Cette annonce a coïncidé avec le dénouement des affaires Daniloff et Zakharov, le journaliste américain et l'employé soviétique s'étant pratiquement croisés à l'aéroport Dulles de Washington mardi après-midi. La procédure qui a été observée par l'avocat de Guennadi Zakharov et qui a permis au tribunal de New-York de le libérer est celle de « non objection » *(no contest)* face aux charges de l'accusation : en droit américain, elle ne signifie pas que l'accusé plaide coupa-

Satisfaction... et improvisation dans la capitale islandaise

REYKJAVIK
de notre correspondant

La nouvelle annoncée à Reykjavik, mardi 30 septembre en début d'après-midi, a fait l'effet d'une éruption volcanique. Georges Pompidou et Richard Nixon s'y étaient rencontrés en 1972, MM. Reagan et Gorbatchev s'y retrouveront les 11 et 12 octobre 1986. Sur le rift nord-atlantique, là où la terre se fracture et s'écarte d'un centimètre par an, les Super-Grands tenteront de rapprocher leurs positions.

La capitale islandaise, mal préparée à la mise en scène qui accompagnera la rencontre, a une capacité hôtelière réduite. Des appels étaient lancés dès mardi à la radio pour demander aux particuliers d'héberger les journalistes. Américains et Soviétiques amèneront deux cents délégués chacun. Quant aux journalistes, ils seront près de deux mille.

Ni armée ni services secrets

Le pays n'a ni armée ni services secrets, et tous les policiers du pays réunis ne représentent que des effectifs maigrichons. Les scouts et la protection civile seront sans doute appelés à la rescousse. Les forces de l'ordre islandaises n'ont pas, au reste, l'expérience de la violence et du terrorisme. Que ferait-on si... ? *« Je suis sûr que personne ici ne leur veut du mal »*, a répondu placidement le premier ministre islandais, M. Steingrimur Hermansson.

Le gouvernement, pris de court, doit improviser. Le chef du gouvernement a déclaré que l'hôtel Saga conviendrait le mieux à la rencontre. Bâtiment moderne et sans âme, financé par les coopératives agricoles, il abrite le ministère de l'agriculture, et les paysans islandais y séjournent l'hiver à prix réduits. Il s'anime toutes les fins de semaine, le bal du samedi soir y est très couru et les Islandais vont volontiers s'y enivrer.

Contentieux avec les Super-Grands

Le week-end des 11 et 12 octobre abritera d'autres flonflons. Le choix de Reykjavik appartient à M. Gorbatchev, mais les Soviétiques, en dehors d'une ambassade pléthorique, n'ont pas d'intérêt en Islande. Les Américains y disposent d'une base de l'OTAN, à Keflavik, où M. Gorbatchev devra atterrir ; la base assure la surveillance radar des déplacements de sous-marins soviétiques.

Tout à la joie d'accueillir leurs hôtes, les Islandais en oublieraient leurs contentieux avec les deux Super-Grands. L'Islande achète à l'Union soviétique la totalité de son pétrole mais, les prix baissant, les Russes se font tirer l'oreille pour acheter, comme chaque année, la totalité du hareng islandais.

C'est encore une question de pêche qui a provoqué depuis l'été le plus grand refroidissement des relations que l'Islande et les Etats-Unis aient connu depuis quinze ans. L'Islande a capturé il y a trois jours sa dernière baleine de la saison. Le gouvernement des Etats-Unis, sur les pressions écologistes, a menacé d'interrompre ses importations de poisson islandais. Et les Japonais, qui absorbent la quasi-totalité de la viande de baleine islandaise, n'osent plus acheter de peur de représailles américaines. La droite islandaise, traditionnellement très atlantiste, se découvre, du coup, une sensibilité anti-américaine, tandis que la gauche, tout aussi traditionnellement anti-américaine, comprend le point de vue des Etats-Unis...

Les habitants de l'île, surpris, sont ravis de ne plus se sentir pour une fois au nord, mais entre l'Est et l'Ouest.

GÉRARD LEMARQUIS.

Le chef de la Maison Blanche espère tirer de nombreux bénéfices sur le plan intérieur

WASHINGTON
de notre correspondant

L'Amérique s'est surpassée, mardi 30 septembre, en réussissant un chef-d'œuvre d'humour sur le contrôle des armements.

On n'oubliera pas de sitôt l'armée de journalistes poursuivant tout le long de la route New-York-Washington un espion soviétique courant lui-même après un avion d'Aeroflot — la liberté — et distribuant dans un parfait anglais des interviews hurlées par la fenêtre de sa voiture. Ronald Reagan était également superbe dans son rôle de président des Etats-Unis annonçant, de la Maison Blanche, qu'il allait, les 11 et 12 octobre prochains, s'entretenir à Reykjavik avec le secrétaire général soviétique mais que, non, ce sommet *« n'était pas un sommet »*.

D'ailleurs, ajoutait-il bientôt, il n'y a pas non plus de lien entre le départ des Etats-Unis de M. Guennadi Zakharov (le fonctionnaire soviétique de l'ONU arrêté pour espionnage, le 23 août dernier, dans le métro new-yorkais) et l'arrivée, quelques instants plus tard, dans le même aéroport, de M. Nicholas Daniloff, le correspondant à Moscou d'*US News and World Report* qui avait été autorisé, la veille, à quitter l'Union soviétique après y avoir été retenu un mois comme monnaie d'échange.

Dans la matinée, les épisodes se télescopaient : conférence de presse, à New-York de M. Chevardnadze ; conférences de presse croisées, à Washington, de MM. Reagan et Shultz ; comparution de M. Zakharov devant un tribunal de Brooklyn qui l'a condamné, après qu'il eut accepté de ne pas contester les charges retenues contre lui, à cinq ans... de mise à l'épreuve et d'interdiction de séjour aux Etats-Unis. Suivait la course poursuite entre New-York et l'aéroport international de Washington-Dulles, où avait lieu, en milieu d'après-midi, le chassé-croisé entre l'*« espion »* et l'*« otage »*.

M. Reagan ? Radieux lorsqu'il est venu annoncer devant les caméras la rencontre de Reykjavik, il peut effectivement y trouver des avantages. A trois semaines des élections parlementaires du 4 novembre, ces deux journées de discussions avec le numéro un soviétique tiendront lieu de campagne en permettant au président américain de faire valoir que sa politique de *« paix par la force »* a bel et bien ouvert des perspectives d'accords avec l'URSS.

Alors que les démocrates ne sont qu'à quatre sièges de la majorité au Sénat et donc de l'entier contrôle du Congrès, cet aspect des choses est capital. Aussi bien, le soir n'était-il pas tombé que M. Reagan avait déjà utilisé à deux reprises l'argument Reykjavik sur le front intérieur. Ce n'est pas à la veille d'une telle rencontre, a-t-il dit et fait dire aux sénateurs, que le président peut être affaibli sur ses arrières. Il faut en conséquence que le Sénat, premièrement, ne suive pas la Chambre dans son rejet du veto présidentiel sur le projet de loi instituant des sanctions contre l'Afrique du Sud ; deuxièmement, retire du projet de loi de finances pour 1987 les dispositions interdisant pour un an les essais nucléaires.

Un second avantage

M. Reagan trouve un autre avantage à se rendre la semaine prochaine en Islande. Puisque *« tout ce sur quoi nous sommes tombés d'accord est que nous allons nous rencontrer »* et que l'objectif sera seulement de *« préparer le terrain pour un sommet productif, couvrant toutes les questions de notre ordre du jour* [réduction des armements, droits de l'homme, conflits régionaux et problèmes bilatéraux] », le président américain ne sera pas obligé de revenir d'Islande à Washington avec autre chose en poche que de souriantes photos et l'engagement commun d'accélérer les négociations en cours à Genève.

A l'inverse, s'il lui avait fallu arracher à M. Gorbatchev, avant les élections, la date du (faut-il dire *« véritable »* ?) « sommet » prévu depuis un an pour cette année aux Etats-Unis, il aurait sans doute dû donner à son interlocuteur des assurances sur le fond des dossiers et donc, à coup sûr, sacrifier de sa marge de manœuvre.

Toutes les raisons de sourire alors ? Pas vraiment, car, en premier lieu, M. Reagan a indiscutablement beaucoup cédé à M. Gorbatchev dans l'affaire Daniloff. Il est vrai que le journaliste est sorti d'URSS une journée avant que M. Zakharov ne sorte des Etats-Unis et que le premier n'a pas été jugé, alors que le second — si théoriquement que ce soit — l'a été.

En dehors de cela pourtant, il y a bien eu échange de l'« espion » contre l'« otage », et non pas libération du premier puis échange du second contre un dissident : les deux hommes se sont en fait croisés à l'aéroport de Washington, tandis que M. Orlov et sa femme ne seront autorisés à émigrer que la semaine prochaine.

Plus grave encore pour la Maison Blanche, elle a reculé sur l'ordre de départ donné pour ce mercredi à vingt-cinq des diplomates de la mission soviétique auprès de l'ONU. Certains d'entre eux au moins ont en effet obtenu un délai de grâce de quinze jours. M. Chevardnadze a très directement déclaré, mardi matin, que le contentieux n'était pas réglé aux yeux de son gouvernement, qui se tient toujours prêt à des mesures de représailles.

Autrement dit, on voit déjà un point au moins sur lequel M. Reagan, retour d'Islande, aura à choisir entre des concessions et le risque politique de paraître tourner le dos à une bonne volonté soviétique. Or cette alternative pourrait bien s'imposer maintenant à lui à chaque moment de la suite des pourparlers, puisqu'il *« sera obligé*, déclarait mardi au *Monde* un haut fonctionnaire du département d'Etat, *« d'être de plus en plus souple pour maintenir l'élan »*.

Ce fonctionnaire estimait néanmoins que Reykjavik *« valait le détour »* car une *« impulsion nouvelle pourrait y être donné aux négociations de Genève »* et que M. Reagan peut se permettre de *« petites concessions »*. N'ayant pas besoin, en effet, d'un succès de politique étrangère pour conforter sa position intérieure, il ne serait pas susceptible de s'en laisser imposer d'excessives.

M. Kissinger « mal à l'aise »

L'un des diplomates américains les plus expérimentés dans les questions Est-Ouest, M. Eagleburger, ancien sous-secrétaire d'Etat pour les affaires politiques, ne voyait, en revanche, mardi soir, pas d'autre bon côté à ce dénouement qu'un retour aux discussions sur les vrais dossiers. Une manière courtoise d'exprimer les virulentes critiques de M. Brzezinski, l'ancien conseiller de M. Carter, pour qui *« les Soviétiques ont eu ce qu'ils voulaient »*, et M. Reagan va aller à Reykjavik *« plutôt diminué, plutôt affaibli »*, avec une *« crédibilité atteinte »* maintenant qu'il a cédé à une prise d'otage après avoir déclaré qu'il n'y céderait pas.

Quant à M. Kissinger, il s'est dit *« surpris »* et *« mal à l'aise »* car il *« trouve très difficile à comprendre la mise au point d'un sommet, juste après l'affaire Daniloff (...) et dans un délai si bref »*.

Toutes les raisons donc de sourire pour M. Gorbatchev ? Vu de Washington en tout cas, il en a beaucoup, puisqu'il n'a rigoureusement rien à perdre là, et de bons espoirs au contraire de mettre ainsi M. Reagan sur le chemin d'une accélération des concessions ; puisque le président américain, enfin, a fait dire sur toutes les chaînes de télévision et dans tous les journaux qu'il allait à Reykjavik parce qu'il avait *« le sentiment que Gorbatchev veut vraiment un sommet »* et qu'on peut avoir de vraies discussions avec lui.

BERNARD GUETTA.

Les neuf américano-

La rencontre entre le président Reagan et M. Gorbatchev, Les 11 et 12 octobre à Reykjavik, pour préparer leur second sommet, fait suite à celui de Genève, les 19 et 20 novembre 1985.

En tout, neuf sommets américano-soviétiques ont déjà eu lieu, trois aux Etats-Unis, trois en URSS et trois en terrain neutre (à Vienne et à Genève).

SEPTEMBRE 1959. — Dwight Eisenhower et Nikita Khrouchtchev se rencontrent à Camp David, résidence de campagne des présidents américains.

JUIN 1961. — John Kennedy et Nikita Khrouchtchev discutent à Vienne sans parvenir à un accord, du contrôle des armements et de l'interdiction des essais nucléaires.

JUIN 1967. — Lyndon Johnson et Alexei Kossyguine discutent à Glassboro (New-Jersey) de la guerre du Vietnam, du conflit israélo-arabe et des armements nucléaires.

MAI 1972. — Richard Nixon et Leonid Brejnev concluent à Moscou les traités ABM sur la limitation des systèmes de missiles antibalistiques et SALT-1 sur la limitation de certaines armes offensives stratégiques.

JUIN 1973. — Leonid Brejnev et Richard Nixon signent à Washing-

M. Chevardnadze : assez de « dramatizatsia » !

NEW-YORK (Nations unies)
de notre correspondant

Les temps ont bien changé pour les diplomates soviétiques : leurs rapports avec la presse occidentale sont devenus presque normaux, obéissant aux rites des deux professions, au point de ne présenter que peu de différences, désormais, avec ce qui se pratique en Occident. Décontracté, enjoué, direct, le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, a obtenu un succès certain, mardi 30 septembre, lors d'une conférence de presse sur invitation à la mission de l'URSS auprès des Nations unies. N'allant pas encore jusqu'à appeler les journalistes par leur prénom, comme cela se pratique ici, il a tout de même répondu à toutes les attentes des ténors des *networks*, n'hésitant pas à plaisanter sur des sujets qui, il y a encore deux ans, n'auraient inspiré, en guise de commentaire, qu'une laborieuse citation de Lénine ou une fuite éperdue à travers les couloirs.

« Fatigués de la rhétorique, nous avons ouvert la voie au jaillissement d'une nouvelle énergie, et la « bourse » aux mesures pratiques est en hausse », a-t-il dit. *« Il nous faut désormais de très énergiques stimuli afin de nous engager sur la voie la plus directe et la plus courte vers des résultats. »* Après près de vingt-quatre heures de négociations (en une semaine) avec le secrétaire d'Etat George Shultz, le ministre soviétique pense que, désormais, des progrès sont possibles, notamment dans la limitation des missiles de moyenne portée : *« Grâce à l'approche réaliste des uns et des autres — il y a du bon dans ce que proposent les Américains, — je peux me dire optimiste aujourd'hui. L'essentiel, c'est l'entente entre nos deux pays sur des problèmes qui concernent l'humanité entière, et non pas des sujets secondaires qui compliquent l'atmosphère, déjà difficile, des négociations. »*

Une habileté orientale

« Sujets secondaires ? » Bien que l'on ne sache pas au juste combien d'heures les deux ministres les plus puissants de la planète ont consacrées à l'affaire, le cas Daniloff-Zakharov ne laisse pas d'étonner M. Chevardnadze. *« Les autorités compétentes des deux pays ont dit que les deux hommes étaient des espions. Soit... Mais pourquoi avoir voulu utiliser ce fait divers pour tenter de mettre l'autre à genoux ? Personne n'est à genoux. Nos relations ne sont pas un match de football. L'on nous a parlé de prestige : pour nous, le prestige, c'est d'abord la paix. »*

Rappelant sur un ton badin la libération presque simultanée des deux hommes, M. Chevarnadze a refusé de dire s'il s'agissait d'un échange : *« Appelez cela comme vous voudrez ! L'important, c'est que cet épisode pénible soit derrière nous. »* Iouri Orlov ? *« Je ne le connais pas, il paraît qu'il est célèbre ici... »* En revanche, pour Guennadi Zakharov, le ministre *« ne comprend pas les accusations : ce n'est pas un espion, c'est un homme gentil, sympathique et travailleur »*. Le rire de la salle finit par gagner le ministre et, après lui, plusieurs membres de la délégation soviétique...

En ce qui concerne les vingt-cinq diplomates de la mission de l'URSS expulsés la semaine dernière par les autorités américaines, M. Chevardnadze, avec une habileté que d'aucuns diront orientale, a brouillé les pistes : *« Personne ne sait au juste quel est leur nombre. Je pense que six ou sept des expulsés avaient quitté leur poste avant la décision américaine. Nous en reparlerons après le sommet intérimaire de Reykjavik, mais nous sommes d'accord pour ne pas en faire un cas de compétition politique. De grâce, plus de « dramatizatsia », de « spekoulatsia » : nous avons besoin de calme. »*

Ch. L.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 280 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

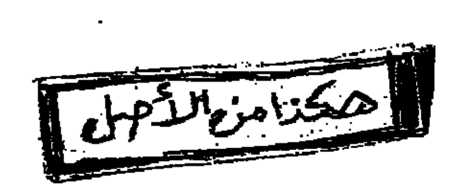
Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX[e]
OJD 1985

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.





Diplomatie

et de M. Gorbatchev les 11 et 12 octobre à Reykjavik

ble, mais son effet pratique est le même. M. Zakharov s'est borné à dire par la suite aux journalistes qu'« *Il n'avait pas compris* » cette procédure, aux termes de laquelle il a fait l'objet d'une interdiction de séjour de cinq ans aux Etats-Unis. Le problème des vingt-cinq diplomates soviétiques dont Washington a demandé l'expulsion n'est, de son côté, pas résolu mais reporté. M. Chevardnadze, ministre soviétique des affaires étrangères, a, pour sa part, quitté New-York le même jour pour Ottawa, où il a commencé une visite officielle.

L'annonce du sommet de Reykjavik a coïncidé également, mardi 30 septembre, avec un nouvel essai nucléaire américain, le dixième annoncé cette année par les Etats-Unis. D'autre part, le Pentagone a procédé le même jour à l'essai réussi d'un engin anti-satellite ASAT, le cinquième depuis le début de ce programme en janvier 1984. – (*AFP.*)

Les médias soviétiques soulignent le parallèle entre la « libération » de Zakharov et l'« expulsion » de Daniloff

MOSCOU
de notre correspondant

Le présentateur du journal télévisé a pris, mardi soir, son air de circonstance. « *Mikhaïl Gorbatchev, secrétaire général du PC soviétique, et Ronald Reagan, président des Etats-Unis d'Amérique, se rencontreront les 11 et 12 octobre à Reykjavik (Islande). La proposition de la rencontre a été faite par Mikhaïl Gorbatchev et acceptée par Ronald Reagan. La rencontre se situe dans le cadre des préparatifs de la visite de Mikhaïl Gorbatchev aux Etats-Unis, sur laquelle les deux parties se sont mises d'accord en novembre 1985 à Genève.* »

Tel est le texte qu'il a lu en début d'émission, sur le ton solennel qui est ordinairement réservé aux communiqués du bureau politique. Le tout a duré moins d'une minute. Le journal télévisé a aussitôt enchaîné sur un autre sujet en montrant des images de M. Gorbatchev accueillant au Kremlin le général Jaruzelski, qui faisait escale à Moscou en rentrant de Pékin.

Il a fallu attendre quasiment la fin des actualités pour que le présentateur lise les deux dépêches de Tass sur l'échange qui a débloqué la situation entre les deux superpuissances. « *La libération et le retour dans son pays de Guennadi Zakharov, fonctionnaire soviétique de l'ONU arrêté aux Etats-Unis* », ont été annoncé en premier. L'« *expulsion* » du journaliste américain Nicholas Daniloff, « *arrêté par les organes soviétiques compétents pour ses activités illégales* », n'est venue qu'ensuite.

Cet ordre est évidemment hiérarchique. La rencontre de Reykjavik, même si elle n'est qu'« *intermédiaire* » avant le véritable « *sommet* » aux Etats-Unis, n'est pas à mettre sur le même plan que des brouilles telles que les affaires Zakharov et Daniloff. Aucun lien n'est d'ailleurs établi ouvertement entre les trois événements. Pour plus de sûreté, le sommaire du journal télévisé, une nouveauté introduite seulement cet été, avait été supprimé sans explication mardi soir... La rencontre de Reykjavik est également annoncée, ce mercredi, en première page de la *Pravda*, alors que les courtes dépêches concernant Daniloff et Zakharov sont reléguées en pages intérieures.

Le téléspectateur inattentif aura de toute façon eu l'impression que les solutions apportées aux affaires Zakharov et Daniloff étaient simultanées. Il fallait avoir l'ouïe fine, mardi soir, pour entendre que l'« *expulsion* » du journaliste américain remontait à lundi, alors que la « *libération* » du fonctionnaire soviétique, relatée au présent, datait du jour même. La feuille de vigne des vingt-quatre heures d'intervalle à laquelle s'accrochaient tant les Américains a donc été escamotée pour le public soviétique. Ce dernier ignore d'ailleurs toujours que Zakharov avait été arrêté à New-York pour espionnage.

Prudences de langage

Les Soviétiques n'ont pas davantage été informés du départ prochain d'URSS de Iouri Orlov, cofondateur avec Andreï Sakharov du comité moscovite de surveillance des accords d'Helsinki, assigné à résidence en Sibérie après avoir purgé sept ans de camp. Ce sont les correspondants occidentaux qui ont averti mardi soir sa femme Irina, laquelle vit à Moscou et va pouvoir partir avec son mari.

Le comité lui-même n'existe plus, presque tous ses membres ayant pris le chemin de l'exil ou des camps. Il ne reste plus en liberté que le militant juif Vladimir Slepak, revenu à Moscou après cinq ans de relégation, l'avocate Sophia Kalistratova et le mathématicien Nahum Meiman, lequel se bat sans résultat depuis des années pour obtenir que sa femme Inna, atteinte d'un cancer du cou, puisse aller se faire soigner en Occident.

Le communiqué lu mardi soir à la télévision évite soigneusement le terme de « sommet » et affirme que la rencontre de Reykjavik ne se substitue pas à la visite prévue de M. Gorbatchev aux Etats-Unis. Ces prudences de langage sont destinées à calmer les susceptibilités américaines, et l'on peut faire confiance aux journalistes soviétiques pour qu'ils les respectent. Elles ne doivent cependant pas faire illusion. En quoi la rencontre de Reykjavik diffère-t-elle fondamentalement d'un sommet ?

M. Gorbatchev a marqué un point, et le communiqué le souligne en insistant sur le fait que l'initiative de la rencontre lui revient. Le numéro un soviétique a le sens et le goût des symboles. Il avait déjà proposé à M. Reagan un rendez-vous impromptu à Hiroshima pour parler de l'arrêt des essais nucléaires. Il s'est fixé cette fois sur une île située approximativement à mi-chemin des deux pays, et qui, bien que membre de l'OTAN, n'entretient pas d'armée.

Il faut noter une fois de plus le talent du numéro un soviétique pour les relations publiques. Alors que M. Reagan annonce lui-même à ses concitoyens sa rencontre avec M. Gorbatchev, organisée avec une hâte sans précédent, ce dernier se tient un peu en retrait. Il se place volontairement au-dessus de l'incroyable affaire Zakharov-Daniloff, qu'il a pourtant suivie de près et qui a fait perdre cinq semaines aux négociateurs des deux camps.

M. Gorbatchev ne veut pas donner l'impression d'être pressé par quoi que ce soit. La « restructuration » économique qu'il a entreprise implique cependant, de façon urgente, une pause dans la course aux armements. Tel est bien pour lui l'enjeu de Reykjavik.

DOMINIQUE DHOMBRES.

sommets soviétiques

ton des accords sur les principes de base de la négociation sur la limitation des armes stratégiques.

JUILLET 1974. – En pleine crise du Watergate, Richard Nixon et Leonid Brejnev, au cours de leur troisième sommet, concluent à Moscou un protocole au traité ABM (ramenant de deux à un le nombre de systèmes anti-balistiques autorisés), ainsi qu'un traité sur la limitation des essais souterrains d'armes nucléaires.

NOVEMBRE 1974. – Gerald Ford et Leonid Brejnev concluent à Vladivostok un accord sur la reprise des négociations SALT sur la limitation des armes stratégiques à Genève en janvier 1975.

JUIN 1979. – Jimmy Carter et Leonid Brejnev signent à Vienne le traité SALT-2 sur la limitation des armes stratégiques offensives.

NOVEMBRE 1985. – Après deux jours d'entretiens, les 19 et 20 novembre à Genève, Ronald Reagan et Mikhaïl Gorbatchev se séparent sur la promesse de se revoir à Washington avant la fin de l'année 1986.

Iouri Orlov, le fondateur du Comité pour la surveillance de l'application des accords d'Helsinki

Plusieurs dissidents soviétiques devraient bénéficier de « l'arrangement » intervenu entre l'URSS et les Etats-Unis. *Le plus connu d'entre eux est* Iouri Orlov, fondateur du comité pour la surveillance de l'application des accords d'Helsinki.



Avec sa tignasse rousse, ses faux airs ahuris, ses grosses lunettes d'écaille noire, il avait, voici presque dix ans, un côté Woody Allen. Mais un Woody Allen qui savait parfaitement ce qu'il voulait, déterminé à se battre, sachant très bien qu'on ne défie pas impunément le système soviétique.

C'est en mai 1976 que Iouri Orlov commence vraiment à être connu des correspondants occidentaux à Moscou. C'est alors, en effet, qu'il crée, avec une poignée de dissidents, le Comité *pour la surveillance de l'application* des accords d'Helsinki. L'initiative, qui ne lui sera jamais pardonnée par les autorités, n'a guère mieux réussi à ses compagnons en mésaventure. Ils ont nom, en effet, Elena Bonner (la femme de Sakharov), le fameux général Grigorenko, Alexandre Guinzbourg, finalement échangé pour une poignée d'espions soviétiques en 1979, Anatole Martchenko, toujours prisonnier, Mme Alexeieva, etc.

Pour le KGB, Iouri Orlov était, en 1976, une vieille connaissance. Dès 1956, au lendemain du vingtième congrès lors duquel Khrouchtchev dénonce les méfaits du Stalinisme, Orlov est *exclu de l'Institut de physique théorique et expérimentale* de Moscou : il a, en tant que membre du Parti communiste, préconisé une libéralisation du régime. Chassé du parti, il se retrouve affecté à un institut de physique *d'Arménie ; il va y rester* jusqu'en 1972 et sera même élu membre correspondant de l'Académie des sciences de cette République. Puis il effectue un retour sur Moscou, *via* l'Institut *de magnétisme terrestre, dont il est exclu en* 1973 pour avoir osé envoyer à Leonid Brejnev une lettre défendant Andreï Sakharov. Ce qui lui vaut aussitôt de se retrouver dans la même situation que Sakharov, c'est-à-dire sans travail...

A partir de ce moment-là, sa silhouette va devenir familière dans le petit monde de la dissidence moscovite. Très proche de Sakharov, dont il partage les passions scientifique et démocratique, ami de Chtcharanski, il est *interpellé une première fois en mai 1976, peu après la formation* du Comité de surveillance de l'application des accords d'Helsinki. Son initiative, lui explique le KGB, est « *une nouvelle provocation visant à compromettre le processus de la détente internationale* ». *La* mise en garde n'est *pas entendue et Orlov multiplie* la diffusion d'informations *sur* les violations des accords d'Helsinki, c'est-à-dire la répression politique. Jusqu'en février 1977, date à laquelle Orlov est arrêté. Son procès s'ouvrira à Moscou en mai 1978 et Iouri *Orlov sera finalement condamné à sept ans de* prison plus cinq ans d'assignation à résidence pour « *agitation et propagande antisoviétiques* ».

La condamnation d'Orlov, coupable seulement d'avoir diffusé des informations exactes, devait soulever une très forte émotion *dans les milieux scientifiques occidentaux.*

En février 1984, Orlov avait été libéré d'un camp à régime sévère, dans l'Oural, et envoyé en exil en Yakoutie, la région la plus froide de la Sibérie, où sa femme avait pu lui rendre visite. Agé aujourd'hui de soixante et un *ans, il est père de deux enfants.*

J. A.

L'Assemblée générale des Nations unies

Les Etats africains sont opposés à une réforme en profondeur de l'Organisation internationale

Que veulent les Africains à l'ONU ? La question est souvent posée sur les rives de l'East-River. Car la volonté de l'Afrique de défendre les principes fondateurs de l'Organisation commence à ressembler, aux yeux de certains, à un blocage conservateur. Alors que tous les continents sont d'accord pour considérer que seule une réforme profonde de l'Organisation évitera la disparition des acquis, l'Afrique se montre souvent rigide, attachée à des idées qu'elle est la seule à défendre.

NEW-YORK
de notre correspondant

Le chef de l'Etat congolais, M. Denis Sassou-Nguesso, est venu, le 30 septembre, en tant que président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), soutenir devant l'Assemblée générale un certain nombre d'idées qui risquent, non seulement de creuser le fossé qui se dessine entre l'Afrique et les autres, mais aussi d'exacerber les polémiques sur les problèmes financiers de l'Organisation et sur la répartition des pouvoirs : « *Tous les Etats devraient mettre à la disposition de l'Organisation davantage de moyens, afin qu'elle parvienne à s'acquitter pleinement des tâches définies par la charte* », a-t-il dit d'emblée, alors qu'une grande partie du débat général sera consacrée justement à la réduction des dépenses... Tout au plus, le président de l'OUA concède que « *des améliorations paraissent nécessaires et souhaitables* ».

Il en va de même pour le problème de la dette africaine. Malgré l'échec de la conférence sur l'avenir économique de l'Afrique, tenue à New-York en mai dernier, l'OUA continue de demander un traitement spécifique : « *Il apparaît clairement que la communauté internationale doit faire des efforts particuliers si elle veut mobiliser et mettre en œuvre le programme de redressement* », défini lors de cette conférence mais impossible à mettre en œuvre en raison de ses implications financières irréalisables. Alors que l'opposition quasi générale à une conférence sur la dette africaine est connue, le président Sassou-Nguesso a redit devant l'Assemblée que « *la situation économique et financière du continent mérite un traitement spécial* » et que la question d'une conférence internationale est « *particulièrement préoccupante* ». Pourtant, une demande similaire, formulée par les pays latino-américains, avait été rejetée, et il semble impossible qu'elle puisse être acceptée dans le cas de l'Afrique, dont la dette globale, pour autant qu'elle paraisse, n'est pas de nature à inquiéter les grandes banques privées américaines.

Après avoir réaffirmé l'exigence de la part de l'OUA de sanctions obligatoires à l'égard de l'Afrique du Sud, le président Sassou-Nguesso a abordé les relations entre l'Afrique et Israël. « *L'OUA avait décidé, en 1976, de rompre avec l'Etat hébreu par solidarité avec le peuple palestinien. Depuis cette date, la situation n'a pas varié* », a-t-il déclaré, ajoutant ensuite, lors d'une conférence de presse, que « *chaque Etat est libre de mener la politique de son choix* ».

La guerre du Golfe

Même si le Congo ne semble pas s'orienter vers une redéfinition de ses positions à l'égard d'Israël, plusieurs Etats africains l'ont déjà fait et d'autres s'apprêtent à le faire. Aussi, le vice-président et ministre des affaires étrangères d'Israël, M. Itzhak Shamir, qui s'exprimait le même jour, ne pouvait-il que se montrer discrètement satisfait. Rappelant les aspects positifs de la coopération qu'Israël offrait à l'Afrique jusqu'en 1976 et critiquant sévèrement l'apartheid en Afrique du Sud, M. Shamir s'est contenté de dire, sans triomphalisme, qu'Israël « *tend une main amicale à toutes les nations africaines* ». « *D'autres pays pourraient reprendre leurs relations diplomatiques avec Israël dans un proche avenir* », a-t-il conclu.

Les problèmes du Proche-Orient ont également été abordés par M. Shamir : « *Les racines de la tragédie libanaise reposent dans l'absence chronique d'un gouvernement capable de contrôler les factions en guerre et de mettre un terme au règne du fusil, de la roquette et de la bombe* », a-t-il déclaré. « *Ceux qui croyaient que la* pax syriana *allait pacifier le pays ont été désespérément déçus. Israël n'a qu'un seul objectif : défendre sa frontière, nous continuerons à le faire.* »

Au sujet d'un possible règlement global au Proche-Orient, M. Shamir a répété que l'exemple des accords de Camp David et des bonnes relations que l'Egypte entretient désormais avec Israël sont la preuve que seules des négociations directes peuvent mener à la paix. « *Tous ceux qui tentent de promouvoir une voie alternative ou une conférence internationale ont peur de la paix* », a-t-il dit. Ce serait particulièrement vrai de la Jordanie, qui « *devrait comprendre où se situe son intérêt : dans la paix avec l'ancien adversaire et non pas avec un ensemble international* ».

Les problèmes arabes et la guerre irako-iranienne pourraient se trouver au centre des préoccupations pour quelques jours, grâce à une session du Conseil de sécurité que les Etats arabes souhaitent y consacrer à la fin de la semaine. La présidence du conseil revient, à partir du 1er octobre, aux Emirats arabes unis, et plusieurs délégations souhaiteraient profiter de ce fait, comme de la présence de nombreux ministres à New-York, pour provoquer un débat « *large et spectaculaire* ». S'agit-il de prévenir le déclenchement d'une nouvelle offensive iranienne dans le sud de l'Irak ? La question se pose étant donnée l'extrême inquiétude manifestée par les délégations arabes devant l'interminable guerre du Golfe.

CHARLES LESCAUT.

Les relations entre la France et l'Iran

« Le soutien politique et militaire de Paris à l'Irak reste une entrave à la normalisation »

affirme Radio-Téhéran

Les négociations entamées par le gouvernement dès mars dernier afin de « *normaliser* » les relations franco-iraniennes – et faciliter la libération des otages français détenus au Liban – paraissent traverser une phase particulièrement difficile. Alors qu'un accord partiel sur le règlement du contentieux financier entre les deux pays vient d'être repoussé par Téhéran, la radio iranienne a diffusé, mardi 30 septembre, un commentaire qui ne prête guère à l'optimisme : « *Le soutien politique et militaire accordé par la France à l'Irak reste une entrave au processus de normalisation des relations* », estime Radio-Téhéran, tout en ajoutant que ce processus « *a traversé récemment des phases positives* ». Autrement dit, pour l'éditorialiste de la radio officielle de la République islamique, il n'y aura pas de normalisation tant que la France n'aura pas modifié ses relations avec l'Irak. Or la position française, plusieurs fois exprimée par M. Chirac, est qu'il ne saurait y avoir d'évolution des relations franco-iraniennes aux dépens de celles que Paris entretient avec Bagdad. En fait, ce que Téhéran attend de la négociation en cours, c'est bel et bien un arrêt des ventes d'armes françaises à Bagdad : « *Les responsables iraniens*, indique clairement Radio-Téhéran, *attendent des pays tiers, faute d'une condamnation de l'agresseur, qu'ils observent au moins une neutralité totale limitant le renforcement du potentiel militaire de ce dernier.* »

Ce rappel de l'objectif prioritaire de la diplomatie iranienne intervient alors qu'un accord partiel sur le règlement du contentieux financier entre les deux pays, paraphé en juillet dernier, vient d'être repoussé par Téhéran. Il s'agissait du remboursement par la France d'une partie du prêt de 1 milliard de dollars consenti par l'Iran au Commissariat à l'énergie atomique en 1974 ; Paris entend que la négociation prenne en compte les dommages *subis* par les entreprises françaises dont les activités en Iran ont été interrompues après la révolution islamique. Apparemment, il faut donc revoir l'ensemble du dossier, et le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, et son homologue iranien, M. Ali Akbar Velayati, sont convenus, lors de leurs entretiens pendant le week-end à New-York, que les pourparlers *reprendront* au niveau des experts d'ici à quelques semaines.

Radio-Téhéran se félicite de ces huit heures de conversation entre les deux ministres à New-York, en marge de l'Assemblée de l'ONU, qui « *témoignent une nouvelle fois de la volonté des deux parties de normaliser leurs relations* ». Elle mentionne aussi comme « *élément positif* » le fait que M. Chirac, contrairement à d'autres responsables occidentaux, « *a refusé de prendre à son compte la thèse américaine accusant l'Iran, la Syrie et la Libye d'être les soutiens du terrorisme* ».

Asie

PHILIPPINES : les aléas de la négociation avec les insurgés

Manille annonce l'inculpation du dirigeant communiste arrêté

L'arrestation de M. Salas, l'un des chefs de l'insurrection communiste (*le Monde* du 1er octobre), va peser de tout son poids sur la négociation d'une trêve entre Manille et les représentants des insurgés. Le gouvernement philippin a fait savoir, mercredi 1er octobre, que M. Salas serait inculpé. Les deux négociateurs du gouvernement ont déclaré que cette arrestation était une opération de routine et que la présidente, Mme Corazon Aquino, en avait félicité les auteurs.

D'autre part, le chef de l'Etat philippin a « regretté », mardi, le rejet par le Sénat américain d'un projet d'aide supplémentaire de 200 millions de dollars à Manille, projet qui avait été approuvé le 18 septembre par la Chambre des représentants de Washington. Mais M. Shultz aurait fait savoir aux autorités philippines qu'il *« ferait tout* [son] *possible »* pour obtenir le rétablissement, au moins partiel, de ce supplément d'aide.

Un « très gros poisson »

MANILLE
de notre correspondant

Dirigeant quasi légendaire du Parti communiste philippin (PCP) clandestin et, selon les militaires, commandant en chef de la Nouvelle Armée du peuple (NAP), M. Rodolfo Canda Salas, âgé de trente-neuf ans et ancien ingénieur de travaux publics, sortait à la nuit tombée d'un hôpital – où il se serait fait soigner pour une grave sinusite et un goître naissant – au centre de Manille en compagnie de son épouse et d'au moins un garde du corps. Selon des témoins, M. Salas et ses compagnons ont été entourés par des soldats et emmenés sur les chapeaux de roue vers une destination secrète où ils sont actuellement interrogés par les services de renseignement des forces armées.

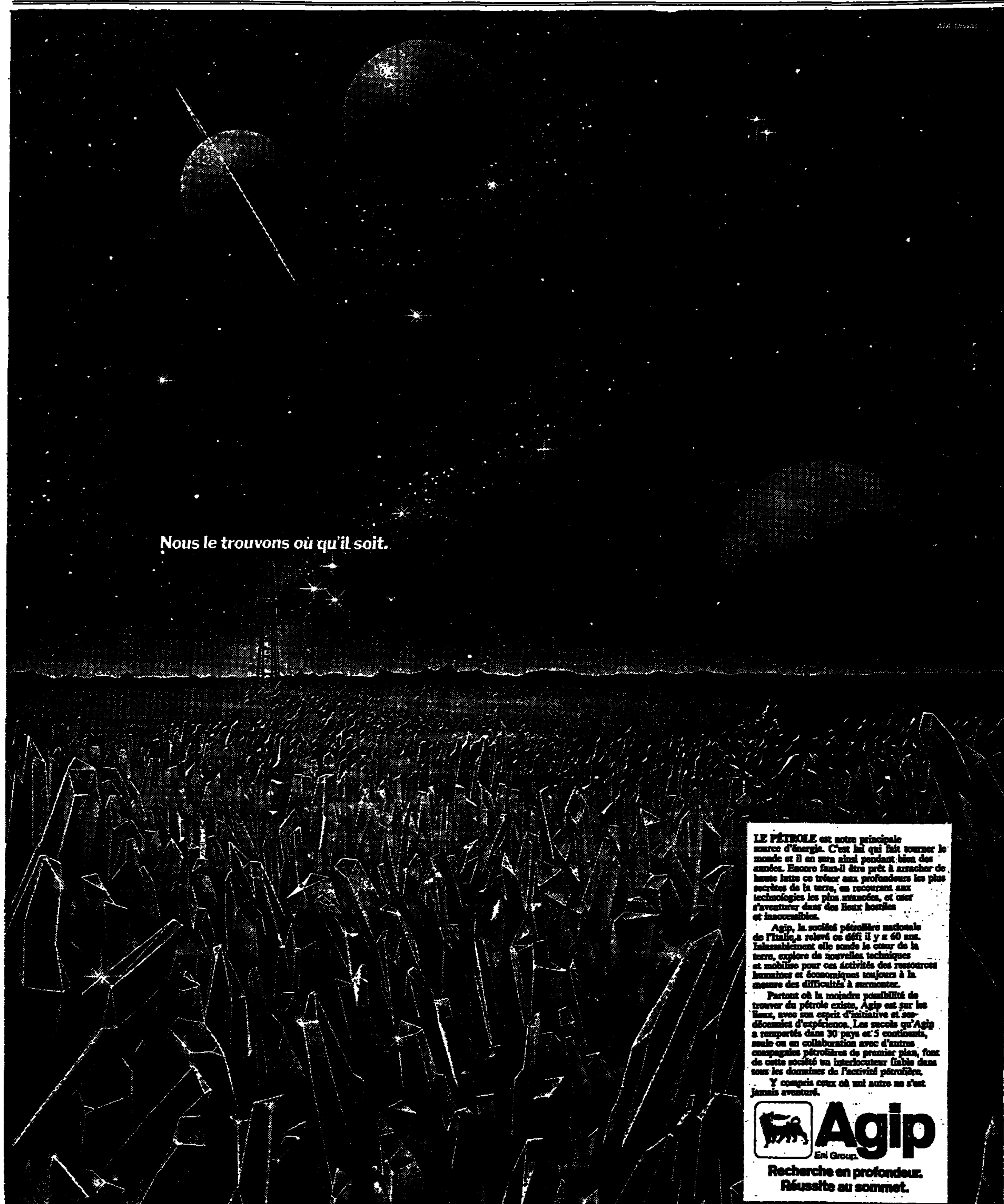
Dans la même foulée, les services secrets responsables de l'opération ont été chaudement félicités par le chef de l'état-major, le général Fidel Ramos. L'armée venait de prendre dans ses filets un *« très gros poisson »*. Depuis cinq ans, la tête de M. Rodolfo Salas, alias « commandant Bilog-Henry », était mise à prix. Une récompense d'un quart de million de pesos (près de 100 000 F) était prévue pour l'arrestation de cet homme qui, outre son rôle prépondérant dans la direction de l'insurrection, était recherché pour avoir participé à plusieurs embuscades meurtrières, dont celle qui provoqua la mort de cinq membres de la marine américaine en avril 1974.

Considéré comme le chef de file de la faction dure du PC, M. Salas avait été choisi pour reprendre la présidence du parti après l'arrestation de son fondateur, M. Jose Maria Sison, il y a neuf ans. Mais, depuis la « révolution de février » et l'avènement de Mme Aquino, le « faucon » Salas, qui avait été le protagoniste – selon les services de renseignements militaires – du boycottage de l'élection du 7 février, avait été « renversé » par une direction plus conciliante, animée par M. Benito Tiamson.

Si sa capture représente un succès indéniable pour les militaires, elle a précipité une sérieuse crise politique du côté du palais présidentiel, où, pourtant, pour l'instant, on se limite à des déclarations de principe.

Ainsi, le secrétaire exécutif de la présidente a déclaré que M. Salas n'avait pas de sauf-conduit et que son arrestation *« était une simple affaire légale »*. Ce à quoi les avocats de l'intéressé ont rétorqué que, si M. Salas ne possédait effectivement pas de sauf-conduit, sa présence en tant que « consultant » était néanmoins capitale pour la poursuite des négociations. Dans les milieux proches de l'insurrection, on estime que, si la « lettre » de l'arrangement préalable entre gouvernement philippin et négociateurs communistes n'a pas été violée, l'« esprit » de la politique de réconciliation a été gravement remis en cause. Quoi qu'il en soit, la présidente, Mme Corazon Aquino, se trouve aujourd'hui face à un problème délicat. En refusant de relâcher M. Salas et ses compagnons, elle risque de réduire à néant les progrès obtenus avec tant de peine ces dernières semaines. D'un autre côté, la décision de remettre en liberté cette proie tant convoitée serait très mal accueillie par les militaires. Le ministre de la défense, M. Ponce Enrile, a « candidement » fait savoir qu'il s'opposerait vivement à la libération de M. Salas.

KIM GORDON-BATES.



Proche-Orient

LIBAN

La guerre routinière

Le conseil épiscopal et de l'ordre supérieur des moines maronites, qui jouit d'une haute autorité en pays chrétien, a violemment condamné mardi 30 septembre les agressions contre les officiers et nettement pris position pour l'armée. Dans un communiqué, il met en garde contre *« les dissensions qui se font jour dans la société chrétienne »*, notamment au sein des Forces libanaises, et estime que *« les missions de sécurité doivent être assumées par l'armée libanaise »*.

BEYROUTH
de notre correspondant

La guerre du Liban a retrouvé son rythme de croisière... Les bombardements des deux secteurs de Beyrouth, par-dessus la ligne de démarcation verrouillée par l'armée, ont repris à l'occasion de la bataille du 27 septembre dans le camp chrétien et sont redevenus quotidiens.

La « pacification » de Beyrouth-Ouest ne sera bientôt plus q'un souvenir, et les rapts d'Occidentaux comme de chrétiens libanais y sont de nouveau fréquents, même si l'on parle le moins possible des otages libanais. Leurs parents ont, en effet, constaté que plus on faisait de bruit autour d'eux, et moins il y avait de chances – si faibles soient-elles – de les retrouver un jour.

Le dialogue national de l'Hippodrome, théoriquement toujours en cours, résistera-t-il aux effets de l'« inflation » ? Si une nouvelle séance se tient, rétablira-t-elle les ponts ou consommera-t-elle la rupture ? Avant même que la *« trêve militaire »* qu'il avait décrétée ne vole en éclats, il ne subsistait pas grand-chose de la *« trêve des médias »*, souhaitée par un gouvernement élevé à la dignité de *« comité de dialogue »*. La milice chiite Amal et les Palestiniens ont repris à Tyr (un mort, six blessés) leurs combats, eux aussi familiers.

S'y ajoute, désormais, le harcèlement de la FINUL. Au vu des moyens mis en œuvre, il apparaît que les commanditaires de l'opération sont déterminés à aller jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'au départ de la force de l'ONU.

Des remous agitent encore le camp chrétien après les combats du 27 septembre. Les Forces libanaises de M. Geagea s'en sont pris avec virulence au patriarche et aux évêques maronites coupables d'avoir pris position en faveur de la légalité, c'est-à-dire de l'armée. Mais déjà des médiateurs s'activent, notamment les chefs du Parti phalangiste et du Parti national libéral, et, l'armée libanaise ayant l'habitude de la retenue, le conflit ne devrait pas s'envenimer, en dépit de l'assassinat du général Khalil Kanaan (*le Monde* du 1er octobre).

LUCIEN GEORGE.

● **L'OLP et les nouveaux maires en Cisjordanie.** – Abou Jihad, commandant en chef-adjoint des forces palestiniennes, a dénoncé mardi 30 septembre à Bagdad, au nom de l'OLP, la nomination par Israël de trois maires palestiniens en Cisjordanie.

« Ces nominations servent la stratégie israélienne tendant à instaurer le projet d'auto-gouvernement auquel appelle le premier ministre israélien Shimon Pérès », a-t-il dit. *« Elles sont une manœuvre destinée à éviter l'organisation d'élections permettant aux populations de Cisjordanie de choisir librement les membres des conseils municipaux de leurs villes. »* – *(AFP.)*

● **Un « casque bleu » français blessé.** – Un officier français de la FINUL a été blessé dimanche après-midi 28 septembre par une balle perdue près du quartier général de la Force intérimaire des Nations unies au Liban, lors d'une rixe entre deux Libanais. Une voiture conduite par un Libanais est passée à plusieurs reprises à vive allure devant des boutiques qui font face au quartier général de la FINUL ; exaspéré, le propriétaire de l'une d'elles a tiré sur la voiture et l'officier français qui passait par là a été blessé à l'estomac par une balle. – *(AFP)*.



Afrique

TOGO : les suites du raid

Les rumeurs de Lomé

La situation au Togo a fait l'objet, mardi 30 septembre, d'un entretien téléphonique entre le colonel Kadhafi et le capitaine Sankara, chef de l'Etat burkinabé, dont le pays a été mis en cause par les autorités togolaises dans le raid de la semaine dernière sur Lomé. De son côté, le Ghana, qui nie toute participation dans cette affaire, accuse le Togo de s'être lancé dans une campagne de mensonges et d'insultes à son égard. Le ministère ghanéen de l'intérieur a accusé, mardi, le Togo de faire état de témoignages *« fantaisistes et contradictoires »* de prisonniers. Accusant Lomé d'avoir fréquemment recours à la torture, il a ajouté qu'il n'est pas surprenant que, *« après avoir travaillé sur les détenus pendant une semaine, ces mensonges soient brandis au nom de la vérité »*.

LOMÉ
de notre envoyé spécial

Comme on pouvait s'y attendre, une semaine après la tentative de déstabilisation du régime, la capitale togolaise vit à l'heure des rumeurs. Bien que les autorités aient la situation parfaitement en main, une partie de la population craint toujours un retour de flamme. Il a suffi qu'un coup de feu parte par inadvertance d'un poste de contrôle en direction du Bénin pour qu'on raconte dans certains quartiers qu'une fusillade venait d'éclater. Les nombreuses perquisitions opérées ces derniers jours alimentent évidemment des suppositions sur les arrestations parmi la population civile, malgré le démenti officiel.

Surtout, les chiffres les plus divers sont avancés au sujet des victimes des tirs fous de jeudi 25 septembre. Averties de ce qui se préparait depuis le 22 septembre, les autorités avaient pris des dispositions qui leur ont permis de neutraliser les membres du commando qui attaqua la capitale dans la nuit du 23 au 24 septembre. Les forces de l'ordre se sont bien battues, en faisant preuve de discipline. En revanche, le surlendemain, soldats et policiers, très fatigués par un état d'alerte prolongé, ont été totalement pris au dépourvu par l'apparition des voitures banalisées des agresseurs. Les tirs ont surpris une population qui reprenait ses activités normales ce jeudi-là.

Tout le monde était à son travail, par exemple, à la mission de coopération française, sur les murs de laquelle il y a des impacts de balles. Combien la fusillade fit-elle de victimes ? En l'absence de bilan officiel crédible, les évaluations vont bon train. La morgue, qui compte soixante-dix places, est pleine, dit la rumeur. Cela, constate un expert, n'a pas nécessairement une signification, car elle est souvent encombrée de corps *« en réserve »* pour les leçons d'anatomie.

Des questions en série

Il est plus intéressant de savoir qu'un chirurgien français a travaillé sans désemparer pendant cinq jours. Mais il ne faut pas compter sur les médecins militaires français employés au titre de la coopération pour trahir le secret. Il est vraisemblable que les morts se comptent par dizaines. Le fait qu'un Allemand et qu'un Français aient été tués, dans une ville où le pourcentage d'étrangers est faible, paraît révélateur en soi.

La rumeur a trait aussi à la nature des preuves contre le Ghana et le Burkina. Le président Eyadema a produit, mardi, à l'un de ses hôtes des ordres de mission de l'armée ghanéenne saisis sur le commando. A qui ne comprend pas pourquoi les assaillants portaient sur eux des documents compromettants, on répond : *« Ils étaient assurés de réussir, ils en avaient négligé de prendre des précautions élémentaires. »* Des écoutes auraient révélé que les mouvements de troupes au Ghana et au Burkina n'étaient pas de simples manœuvres. Quoi qu'il en soit, il paraît établi que des Ghanéens occupent des fonctions importantes ont trempé dans le complot, peut-être à l'insu du président Rawlings.

Bien des éléments de cet imbroglio sont encore matière à questions. Par exemple, on ne comprend pas pourquoi le commando a attaqué la caserne de Tokoin. Les autorités qualifient d'*« arsenal »* le matériel pris aux assaillants. Cependant, ces quelques lance-roquettes, fusils et grenades étaient insuffisants face à cinq cents hommes bien armés. Sans doute y a-t-il eu au départ une erreur d'appréciation sur la fidélité de l'armée au général Eyadema. La passion vengeresse a peut-être contribué, aussi, à fausser le calcul des assaillants.

Depuis des années, les opposants en exil dénoncent ce qu'ils appellent les crimes du général Eyadema. L'ambassadeur de France au Togo autorise la presse à lui attribuer une seule phrase : le dernier rapport d'Amnesty International sur les violations des droits de l'homme au Togo, qu'il conteste véhémentement, *« était, dit-il, un véritable appel au meurtre »*.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

Un Noir est nommé ambassadeur des Etats-Unis à Pretoria

M. Reagan a nommé, mardi 30 septembre, M. Edward Perkins, un diplomate de carrière, ambassadeur des Etats-Unis à Pretoria, où il sera le premier Noir à représenter Washington. Le gouvernement sud-africain s'est refusé à tout commentaire sur cette nomination, sujette à l'approbation du Sénat américain.

D'autre part, en raison de son déplacement en Islande, pour la rencontre Reagan-Gorbatchev, M. George Shultz, secrétaire d'Etat américain, a été contraint de reporter à plus tard une tournée en Afrique, qui n'avait pas été officiellement confirmée, mais qui devait avoir lieu du 7 au 18 octobre. M. Shultz prévoyait de visiter une dizaine de pays du continent noir, dont l'Afrique du Sud.

MAROC

Le remplacement de M. Lamrani

M. Azzedine Laraki a été nommé premier ministre

Rabat. — M. Azzedine Laraki, cinquante-sept ans, a été nommé premier ministre, mardi 30 septembre, par le roi Hassan II, en remplacement de M. Mohamed Lamrani dont la démission avait été acceptée la veille (*le Monde* du 1er octobre). Le souverain a, d'autre part, nommé le docteur Mohamed Hilali, ministre de l'éducation nationale en remplacement de M. Laraki, et a désigné un nouveau secrétaire d'Etat aux affaires étrangères.

Le docteur Laraki était ministre de l'éducation nationale depuis octobre 1977, poste qu'il a cumulé à compter du mois de mars dernier avec celui de vice-premier ministre.

Il avait démissionné en novembre 1984 du Parti de l'Istiqlal, alors représenté au gouvernement, en raison d'un conflit sur sa politique au sein du gouvernement dans le domaine de l'enseignement. L'Istiqlal est ensuite entré dans l'opposition, lors de la formation, en avril 1985, du gouvernement issu des élections législatives de l'automne 1984.

Né en 1929 à Fès, M. Laraki y a fait ses études avant d'obtenir son doctorat en médecine à Paris, en 1957, et d'occuper le poste de directeur de l'hôpital Avicenne de Rabat.

Le roi Hassan II a également nommé M. Mohamed Sekkat, ancien directeur général des douanes, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères chargé des relations avec la Communauté économique européenne. — *(AFP.)*

● **ANGOLA : un Mig-21 s'écrase au Zaïre.** — Un Mig-21 de fabrication soviétique, vraisemblablement piloté par un Cubain servant en Angola, s'est écrasé, mardi 30 septembre dans la soirée, au Zaïre, non loin de la frontière angolaise, a affirmé l'agence de presse zaïroise Azap, citant une source militaire à Kinshasa. Le pilote, répondant au prénom d'Antonio, a réussi à sauter en parachute. Il a été capturé et est interrogé par l'armée zaïroise. L'avion s'est écrasé près de la ville de Dilolo, au sud-ouest de la province du Shaba, l'ancien Katanga. — *(Reuter.)*

● **Arrivée de l'ambassadeur ivoirien à Jérusalem.** — Le diplomate Jean-Pierre Boni a présenté mardi 30 septembre ses lettres de créances au président Chaim Herzog. Il a assuré à la radio israélienne que la Côte-d'Ivoire n'avait subi aucune pression visant à la détourner d'installer son ambassade à Jérusalem de préférence à Tel-Aviv, où se trouvent la quasi-totalité des représentations diplomatiques étrangères en Israël. — *(Reuter.)*

● **JAPON : décès de Hideo Kitahara.** — Ancien ambassadeur du Japon à Paris, Hideo Kitahara est mort, mardi 30 septembre, à Tokyo, à l'âge de soixante et onze ans. Personnalité connue des milieux franco-japonais de Paris et de Tokyo, M. Kitahara était, depuis qu'il avait quitté la diplomatie, président du groupe Moët-Hennessy-Japon et du groupe Nippon-Roussel. Diplômé de l'université de Tokyo, il avait été notamment directeur du bureau Asie-Europe au ministère des affaires étrangères puis ambassadeur du Japon à Saïgon de 1968 à 1970. Chef de la délégation japonaise auprès des organisations internationales à Genève, de 1970 à 1973, M. Kitahara avait été nommé par la suite ambassadeur du Japon à Paris, de 1975 à 1979. — *(Corresp.)*

ALGÉRIE : rentrée politique

Le président Chadli lance un appel au développement du secteur privé

ALGER
de notre correspondant

Le président Chadli a fait sa rentrée politique, dimanche 28 septembre, lors de la réunion du secrétariat permanent du comité central du FLN, en prononçant un discours dont le texte officiel a été publié mardi par *El Moudjahid*.

Si cette allocution ne semble rien apporter de nouveau sur le fond — le mot d'ordre du dernier congrès extraordinaire (1) : *« Compter sur soi »*, n'est jamais prononcé, mais apparaît en filigrane à chaque ligne — le ton utilisé, en revanche, est de nature à secouer les léthargies. *« Les exigences de l'heure nous commandent d'adopter le langage de la franchise et de la rigueur ; et j'ordonne à tous les responsables de parler le même langage »*, a déclaré notamment M. Chadli, avant de fustiger les gestionnaires de certaines entreprises nationales *« qui empêchent l'éclosion des initiatives »*, alors que *« les lois existent et qu'elles sont souples »*.

Le président a désigné à la vindicte publique dix-sept exploitations agricoles de la wilaya (département) d'Alger qui sont déficitaires, insistant sur l'une d'entre elles, qui *« a accusé un déficit évalué à 400 millions de dinars »* (2), alors qu'elle bénéficie d'un soutien financier de la wilaya. *« Pareille entreprise n'a pas de raison d'être, étant une charge pour l'Etat et vivant aux dépens des véritables producteurs »*, a-t-il ajouté.

Il a également cité une entreprise, qui vient de célébrer la sortie de son cinquante millième tracteur en douze ans, événement dont la presse nationale s'est largement fait l'écho, avant d'asséner : *« production que réalise en une année seulement une entreprise similaire d'un autre pays »*.

Autant de critiques qui doivent être comprises comme un appel au développement du secteur privé. Le président Chadli a ainsi illustré son propos : *« Il m'a été donné de constater, lors de ma dernière visite à certains pavillons de la foire de la production nationale, qu'une petite entreprise privée exposait des produits de qualité, alors que ceux de l'entreprise nationale faisaient piètre figure. »*

Le président de la République a ensuite invité les militants et responsables à *« la mobilisation sur le terrain »* pour lutter contre le gaspillage et la surconsommation, avant d'insister sur l'importance de la diversification des exportations.

La rencontre d'Ifrane

Le président Chadli a aussi évoqué la rencontre d'Ifrane entre le roi Hassan II et le premier ministre israélien, M. Shimon Pérès, considérant que *« cette initiative a permis à Israël de trouver une brèche pour s'infiltrer dans la région »*, afin de créer *« des troubles entre les pays du Maghreb et impliquer* [l'Algérie] *dans des conflits pouvant* [la] *détourner de* [ses] *engagements à l'égard de la cause essentielle pour la nation arabe qui est la cause palestinienne »*.

Sans doute la rencontre d'Ifrane sera-t-elle l'un des sujets que le président algérien abordera avec le premier ministre tunisien, M. Rachid Sfar, attendu ce mercredi à Alger. M. Chadli, qui a repris toutes ses activités après l'opération d'une hernie discale au début du mois de juillet et une convalescence prolongée, entamera, à partir du 7 octobre, une tournée en Amérique latine, qui le conduira successivement en Argentine, en Uruguay et au Brésil, d'où il repartira le 15. Il n'est pas exclu que sur la route du retour, il fasse escale à New-York, pour l'Assemblée générale de l'ONU.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

(1) C'est au cours du congrès extraordinaire du FLN, qui s'était tenu du 24 au 26 décembre 1985, que le projet de nouvelle charte nationale réhabilitant le secteur privé avait été adopté.

(2) Le dinar vaut actuellement environ 1,50 F.

Europe

GRANDE-BRETAGNE : le discours de M. Kinnock au congrès travailliste

Antinucléaire, oui ; pacifiste, non

BLACKPOOL
de notre envoyé spécial

« Nous sommes la première génération qui doit faire face à l'existence d'armes d'anéantissement total. Comment les contrôler, les limiter, les supprimer ? (...) Si nécessaire, je donnerais ma vie pour mon pays, mais je ne laisserai jamais mon pays mourir pour moi. » C'est sur cette promesse solennelle et fortement applaudie que M. Neil Kinnock a achevé, mardi 30 septembre, au congrès travailliste de Blackpool son long plaidoyer pour le désarmement nucléaire unilatéral, c'est-à-dire l'abandon de tout arsenal nucléaire – britannique ou américain – sur le territoire du Royaume-Uni.

Mettant à profit ses talents reconnus d'orateur, M. Kinnock a affirmé ses positions avec une puissante conviction et une passion qui n'exclut ni la prudence ni l'habileté. S'exprimant en futur chef de gouvernement – il a redit être certain de la victoire aux prochaines élections, – il s'est autant adressé à l'ensemble de ses concitoyens qu'aux militants travaillistes.

Beaucoup d'électeurs prêts à voter contre le gouvernement Thatcher sont, selon divers sondages, loin d'être persuadés du bien-fondé des principales orientations travaillistes, surtout de la *« stratégie non nucléaire »*. M. Kinnock n'a pas éludé la question, tant s'en faut. Il a clairement fait allusion aux avertissements venus récemment de Washington (*le Monde* du 1er octobre). Il a dénoncé cette « ingérence » sans toutefois lui donner trop d'importance, car il estime que cette attaque trouve en réalité son origine dans *« l'inquiétude croissante des conservateurs »* devant le *« rétablissement du Parti travailliste »*.

Cependant, malgré sa vibrante profession de foi, M. Kinnock s'est employé à rassurer les uns et à mettre en garde les autres. Il est unilatéraliste, oui, pacifiste, non. *« Le premier devoir de tout gouvernement est d'assurer la sécurité de son pays, nous l'accomplirons pleinement. »* Applaudissements prolongés, dont l'ampleur a quelque peu surpris. Et le leader travailliste d'ajouter aussitôt : *« Cela suppose que nous nous défendions efficacement et que nous participions comme il convient à l'alliance* [atlantique], *dont nous sommes membres à part entière et résolus. »* Là, il y a eu moins d'applaudissements. Cette remarque était destinée à l'aile gauche du parti, qui souhaite une très large réduction des dépenses militaires, le retrait de l'OTAN et le démantèlement de toutes les bases, nucléaires ou non, dont disposent les Etats-Unis au Royaume-Uni. M. Kinnock s'est en outre abstenu d'apporter la moindre précision sur le calendrier de la « dénucléarisation » de la défense britannique. La veille, M. Denis Healey, l'un des chefs de file de l'aile droite du parti, avait laissé entendre que, en ce qui concerne les installations américaines, le projet pourrait être très étalé dans le temps.

La « majorité morale »

Le programme travailliste dans le domaine économique est à l'antipode du thatchérisme : relance délibérée de la croissance, au moyen d'emprunts et d'investissements publics, pour résorber le chômage (l'objectif est de créer un million d'emplois en deux ans). M. Kinnock préfère ne plus parler de *« nationalisation »* ; il emploie maintenant le terme de *« propriété sociale »* confiée à un *« holding »* d'Etat, *« British Enterprise »*, qui laisserait aux compagnies du secteur public une certaine autonomie. Il n'a toujours pas dressé de liste, mais il a indiqué que British Telecom, privatisée en 1984, serait du nombre. Là encore, M. Kinnock s'est défendu contre ceux qui lui reprochent de ne pas aller assez loin. Les changements destinés à *« reconstruire et à moderniser l'industrie »* doivent se faire en fonction des « réalités ». Il a déclaré : *« Si la relance signifie une augmentation des coûts des investissements et de la main-d'œuvre au-delà de ce qui peut être absorbé par la productivité et la demande, alors les chances d'une réelle reprise économique et d'une véritable diminution du chômage seront anéanties. Je n'ignore pas l'accumulation d'injustices et donc d'impatience, après sept ans de gouvernement Thatcher, mais si nous nous contentons d'ouvrir les vannes, les espoirs d'un renouveau seront balayés. »* A bon entendeur, salut. Les syndicats avaient déjà écouté ce discours à l'assemblée du TUC voici un mois.

Plus inattendu a été l'« appel » lancé par le leader de l'opposition à la *« majorité morale »*, selon une expression anglo-saxonne, dont se réclament Mme Thatcher et M. Reagan. Le leader travailliste a accusé le premier ministre de se payer de mots et de ne faire que des *« homélies sur les valeurs victoriennes et la moralité »*. La majorité morale *« est aussi réaliste, elle sait que la morale doit avoir des effets pratiques et être étayée par des dispositions concrètes »*, a déclaré M. Kinnock. Il a vanté le sens de la justice sociale du Parti travailliste et a conclu sur cette formule : *« La majorité morale n'attend pas qu'on lui promette le paradis sur terre. Elle souhaite que l'on agisse pour arrêter l'enfer sur terre. »*

FRANCIS CORNU.

POLOGNE

Le nouveau pari de Lech Walesa

(Suite de la première page.)

Quand, annonçant le 11 septembre la libération des prisonniers politiques, le général Kiszczak, ministre de l'intérieur, évoquait ceux que, parmi les prisonniers libérés, il considérait comme des adversaires irréductibles, et non comme des *« partenaires de l'entente nationale »*, c'est évidemment à ces hommes-là qu'il pensait. Et on peut être certain que des noms comme celui de Bujak ou de Frasyniuk agissent comme un chiffon rouge sur les membres de l'appareil de la sécurité, et plus encore sur les fonctionnaires de l'appareil du parti, déjà fort mécontents de la récente amnistie.

La barre, incontestablement, a été placée assez haut, un peu plus haut sans doute que M. Walesa lui-même ne l'aurait souhaité. Mais c'était apparemment là, pour ses camarades sortis de prison, la seule solution qui permette de liquider dignement – et non sur un constat d'échec – la TKK.

Dès mardi, deux de ses membres encore en liberté, et qui se cachaient depuis des années, MM. Wiktor Kulerski et Jan Litynski, tous deux de Varsovie, ont réapparu au grand jour, et immédiatement annoncé la reconstitution d'une structure régionale du syndicat à Varsovie, – d'autres structures du même type étant appelées à se constituer dans les autres régions.

Muraille de défiance

M. Walesa lui-même ne figure pas parmi les membres du nouveau « conseil provisoire », qu'il a pourtant lui-même *« constitué »* (il s'est toujours considéré comme le président légal de Solidarité). Restant ainsi en dehors – ou au-dessus – de ce conseil, M. Walesa peut garder son rôle de recours, au cas où, entre le nouveau conseil et le pouvoir (ou sa police), les choses tourneraient rapidement à l'aigre.

Placé ainsi au pied du mur, que peut faire le général Jaruzelski ?

Curieusement, c'est M. Walesa lui-même qui souffle en quelque sorte la réponse, dans un entretien téléphonique avec l'agence Associated Press : les autorités, dit-il, ont trois possibilités : *« emprisonner, ignorer ou aller dans la direction que nous indiquons »*.

Il est fort probable que, du moins à brève échéance, le général Jaruzelski ne souhaite pas renvoyer les opposants en prison. La tentation de les « ignorer », de faire comme s'ils n'existaient pas, pourrait donc être assez forte. Cela permettrait de ménager l'avenir, et de préserver l'image désormais meilleure, qu'il a récemment, et non sans mal, acquise en Occident.

La première réaction – une réaction d'attente, il est vrai – du porte-parole du gouvernement, M. Urban, semble confirmer cette hypothèse. M. Urban a fait semblant de croire que les événements de mardi, à Gdansk et Varsovie, n'étaient rien d'autre que des « réunions privées », dénuées de toute importance ?

A l'évidence, une telle position n'est pas tenable longtemps. Le général Jaruzelski va devoir prendre des décisions lourdes de conséquences. Il est actuellement assez fort pour se permettre certaines audaces, et la situation est à cet égard plus favorable qu'elle ne l'a jamais été. Franchir la muraille de défiance qui le sépare toujours de ses concitoyens, n'est-ce pas plus exaltant, même si c'est plus difficile que de franchir la muraille de Chine ?

JAN KRAUZE.

La déclaration du président de Solidarité

Voici les principaux extraits de la déclaration de M. Walesa.

« La libération des prisonniers politiques constitue un fait important qui a éveillé dans la société une étincelle d'espoir. L'espoir que les affaires polonaises prendront un cours différent, qu'après plus de quatre années de profonde déchirure, de répression et de haine pourra être trouvé le début de la route conduisant au dialogue et à l'entente. (...) Les obstacles au dialogue se trouvent aussi bien d'un côté que de l'autre. Sans renoncer à ce qui permet de réaliser les idéaux de Solidarité, nous sommes disposés à liquider ce qui, dans l'esprit des autorités, constitue une barrière élevée par Solidarité. Nous voulons témoigner de notre bonne volonté. (...)

» Dans les déclarations récentes des représentants de l'Etat, nous constatons que le pouvoir lui-même est conscient du fait que les formes actuelles de contact avec la société sont insuffisantes. Nous considérons que le rétablissement du pluralisme syndical et du pluralisme des associations, la possibilité faite à Solidarité – repoussée dans la clandestinité – d'agir au sein des entreprises, sont une question incontournable si l'on souhaite vraiment améliorer la situation dans le pays. Le retour au pluralisme des syndicats et des associations, dans le cadre défini par la Constitution, est donc à l'ordre du jour.

» J'ai répété à maintes reprises que nous ne souhaitions pas conspirer. Il faut mettre au point et convenir d'un nouveau modèle d'action légale et au grand jour. C'est ainsi que nous pourrions résoudre le problème le plus douloureux et l'un des plus difficiles parmi les problèmes sociaux et politiques. Ce serait sans aucun doute un pas sur la voie d'une entente qui permettrait de sauver le pays d'une catastrophe économique et politique.

» C'est dans ce but que je constitue un conseil provisoire du syndicat Solidarité (...). »

A TRAVERS LE MONDE

● **DANEMARK : les Américains rendent un terrain aux Esquimaux du Groenland.** – Conformément à un accord conclu cet été entre Copenhague et Washington, les Américains ont ramené de 1 400 à 800 kilomètres carrés, à dater du 1er octobre, le périmètre de la base militaire qu'ils utilisent à Thulé, sur la côte occidentale du Groenland. Le terrain ainsi dégagé a été remis à la disposition des chasseurs et pêcheurs de la région. Les familles esquimaudes avaient dû laisser la place en 1953 pour être réinstallées 100 kilomètres plus au nord dans la bourgade de Qaanaaq. Ces autochtones et leurs descendants n'avaient, depuis, cessé de réclamer des compensations. – *(Corresp.)*

● **M. André Giraud en Arabie saoudite du 17 au 20 octobre.** – Le programme de la visite officielle du ministre de la défense n'est pas encore définitivement fixé. Son homologue saoudien, sultan Ibn Abdul Aziz, était venu en visite à Paris le 9 octobre 1985.

BELGIQUE

La crise des Fourons rebondit

BRUXELLES
de notre correspondant

José Happart ne connaît pas assez bien la langue néerlandaise pour demeurer bourgmestre (maire) des Fourons. Cette décision du Conseil d'Etat, attendue depuis plusieurs mois, risque de provoquer une crise dans une Belgique qui connaît une nouvelle poussée de « fièvre linguistique ». Tous les responsables politiques flamands demandent que cet arrêt du Conseil d'Etat soit immédiatement suivi d'effet et que le ministre de la justice casse la nomination de M. Happart. En revanche, les francophones contestent la décision de la haute juridiction.

Quant à M. José Happart, paysan opiniâtre, il a d'ores et déjà annoncé que son conseil communal le proposerait de nouveau comme bourgmestre... La commune des Fourons peuplée de 60 % de francophones a été rattachée en 1963 à la région flamande. Le Conseil d'Etat a estimé qu'un maire devait parler la langue de sa région. Cette interprétation nouvelle de la Constitution belge va certainement être utilisée par les hommes politiques flamands pour exiger que les responsables des communes dites « à facilités » de la région bruxelloise, c'est-à-dire les communes peuplées d'une majorité de francophones et situées en Flandre, parlent le néerlandais... *« Une exigence intolérable en démocratie, rétorquent les francophones, le suffrage universel n'ayant pas à être ainsi bridé. »* C'est au ministre de l'intérieur, M. Charles-Ferdinand Nothomb, qu'il appartient de destituer M. José Happart, une première fois dans les jours qui viennent, et une seconde fois au cas où le bourgmestre des Fourons serait réélu par son conseil communal. Pas facile pour un ministre francophone... Les partenaires de la coalition au pouvoir (sociaux-chrétiens et libéraux, Flamands et francophones) affirment que cette question ne dégénérera pas en crise gouvernementale et que l'essentiel reste la poursuite du plan d'austérité économique et social. On voit mal, cependant, quelle décision Flamands et francophones vont pouvoir prendre ensemble. A moins que le premier ministre Wilfried Martens ne sorte de son chapeau une *« solution à la belge »* qui permettrait à tout le moins d'attendre les prochaines élections communales de 1988.

ALAIN JOSÉ-FRALON.





Politique

Les journées parlementaires de la majorité

Les journées d'études de l'UDF, qui se sont tenues lundi 29 et mardi 30 septembre à Nancy, ont donné lieu à de longs débats sur la prochaine élection présidentielle et à un discours de M. Balladur sur la politique économique. Faute de pouvoir dialoguer directement avec M. Raymond Barre, présent mais muet, le ministre d'État a échangé, à fleuret moucheté, quelques arguments avec les barristes. L'UDF s'inquiète, d'autre part, de la manière dont s'effectueront les reports de voix au sein de la majorité au deuxième tour de l'élection présidentielle. MM. Gaudin et Lecanuet veulent faire signer aux prétendants un double pacte : un seul candidat UDF au premier tour et union derrière le candidat de la majorité le mieux placé au second.

A l'UDF : inquiétudes pour le deuxième tour de l'élection présidentielle

NANCY
De notre envoyé spécial

A dix-sept mois de l'élection présidentielle, deux questions sont posées à l'UDF. Comment garantir son unité au premier tour ? Comment garantir, au second, l'union de la majorité ?

A Nancy, MM. Jean-Claude Gaudin et Jean Lecanuet se sont répartis soigneusement les rôles, comme à l'habitude. Le premier, afin de réclamer que les candidats malchanceux au titre de « présidentiables, UDF » promettent de *« s'engager à fond en faveur de celui qui aura obtenu cette investiture »*. Le second, pour faire admettre le principe d'*« un serment solennel »* fait par les deux candidats de la majorité *« de se battre au deuxième tour avec ardeur et enthousiasme »* pour la victoire de celui qui sera arrivé en tête au premier tour. L'un et l'autre ont déroulé sur la table deux contrats de garantie d'union réclamant de tous les prétendants et prétendus candidats à l'Elysée une signature en blanc. Un contrat pour l'UDF, dont M. Gaudin voudrait qu'il soit conclu *« le plus tôt possible »*. Un contrat pour la majorité que M. Jean Lecanuet, sans le crier sur les toits, s'active en ce moment à faire établir dans les meilleurs délais avec en tête cette idée : créer ce qu'il appelle *« une dynamique de rivalité cordiale »*...

Comment expliquer cette soudaine précipitation ? En fait, tout se passe comme si la majorité était assaillie par l'inquiétude de perdre non seulement la prochaine élection présidentielle, mais pis encore, de devoir la perdre uniquement de sa propre faute. Les sondages de cette dernière période ont jeté le trouble. Tous laissent à penser en effet que si les deux candidats de la majorité au premier tour parviennent à dépasser ensemble largement la barre des 50 % de voix, le candidat restant en lice au second tour est battu. Quel que soit le camp, UDF ou RPR, du vainqueur, le report de voix est mauvais.

L'autre clignotant, s'est allumé dimanche dernier. Les élections sénatoriales ont prouvé à la majorité et plus nettement encore à l'UDF, que toute division se paye dans les urnes. Soudainement, le syndrome de mai 1981 a ressurgi. *« Le mauvais souvenir de la division »*, comme le dit M. Valéry Giscard d'Estaing, est devenu obsession. Et il était donc naturel que MM. Jean Lecanuet et Jean-Claude Gaudin mêlent leurs voix pour crier : *« Halte au suicide ! »*

Seront-ils entendus ? MM. Raymond Barre, Valéry Giscard d'Estaing, François Léotard et Jacques Chirac sont-ils décidés à apposer ainsi leur paraphe au bas du double code de bonne conduite qui leur est soumis ? M. Raymond Barre, comme prévu, n'a pipé mot au cours de ces deux journées parlementaires. Mais il a fait savoir discrètement, au président de l'UDF, qu'il y était prêt, d'autant plus volontiers que les sondages lui montrent que ce genre d'engagement lierait davantage ses concurrents que lui-même. A l'inverse, M. Valéry Giscard d'Estaing marque plus de réticence. *« C'est trop tôt*, confie-t-il. *Les Français ne veulent pas aujourd'hui entendre parler de l'élection présidentielle. »*

Les beaux serments

Sur le principe, on imagine mal cependant que celui qui s'est tranformé depuis cinq ans en apôtre de l'union, s'oppose à cette démarche. Mais l'ancien président estime que *« personne n'a les moyens de se protéger contre les divisions »* et que par conséquent ce genre de contrat ne serait que chiffon de papier si l'ardente obligation de l'union n'était pas avant tout ressentie à la base.

A M. François Léotard la question n'a pas été posée. Pour son entourage, elle ne se pose même pas tant *« la nécessité d'un pacte en acier »* entre les deux candidats RPR et UDF à l'élection présidentielle semble *« évidente »*. En revanche, pour ce qui est du contrat interne à l'UDF, les proches du ministre de la culture soulèvent aussi avec quelque arrière-pensée anti-barriste une seconde question qui, à les entendre, mérite davantage réflexion : *« Quel est le meilleur candidat qui pourra favoriser le cas échéant le meilleur report des voix UDF vers le RPR ? »*

Reste M. Chirac. M. Lecanuet confie qu'il n'aurait pas avancé sa proposition s'il n'avait pas eu précédemment l'assurance qu'elle serait bien reçue à Matignon. Il semble en effet que le président de l'UDF puisse s'en prévaloir puisque mardi matin, devant les parlementaires UDF, M. Edouard Balladur, au nom de M. Jacques Chirac, a officiellement répondu favorablement. *« Notre union*, a-t-il dit, *a fonctionné de manière exemplaire. Je suis persuadé qu'il en ira de même à l'avenir et que nous saurons montrer à nos concitoyens que notre diversité ne nuit pas à notre cohésion... Les Français choisiront celui qui, au moment de l'épreuve décisive du second tour de l'élection présidentielle, devra bien entendu défendre notre action présente mais défendre aussi les lignes de celle qu'il faudra alors mener pour l'ensemble des Français... »*

L'union ne se décrète pas. Les plus beaux serments ne garantiront jamais les meilleurs reports. Des signes sont donc indispensables pour que cette union devienne un fait aux yeux de l'opinion. A cet égard, la petite heure *« naturellement cordiale »*, d'après l'un des convives, qu'ont passée ensemble à table MM. Valéry Giscard d'Estaing et Raymond Barre, mardi midi à Nancy, a mis un peu de baume au cœur des « unionistes ». Un peu plus tard, l'ancien président a insisté *« sur les liens durables d'estime et de confiance »* qui l'unissent au député de Lyon. Les deux hommes manifestement sont disposés aujourd'hui à renouer le contact. Certes, l'un et l'autre se sont épargné le déplacement de Vittel où, mercredi, devaient se réunir l'UDF et le RPR rassemblés. L'union étant plus que jamais un combat, sans doute désiraient-ils tous deux ne pas monter trop brutalement à l'assaut de M. Chirac...

DANIEL CARTON.

M. Edouard Balladur et les barristes à fleuret moucheté

NANCY
de notre envoyé spécial

Les plaisirs du pouvoir ont quelques inconvénients. Les parlementaires de l'UDF l'ont mesuré à Nancy. Finies les discussions approfondies, les échanges d'idées des journées parlementaires d'antan. Redevenus membres de la majorité, il leur faut surtout entendre de longs exposés de tous les ministres et secrétaires d'Etat de leur mouvement. Quelques espaces de débat leur sont accordés, mais heureusement pour le gouvernement, ils sont fort courts. Chaque fois, ils laissent apparaître les insatisfactions, les regrets d'une base qui, souvent, regrette de n'être associée au pouvoir que pour approuver les choix des gouvernants. Situation bien connue dans toutes les majorités de la Ve République.

Les vrais sujets de discussion ne manquent pourtant pas si l'UDF veut organiser, comme le souhaite M. Jean-Pierre Fourcade, *« la préparation intellectuelle et conceptuelle »* d'une candidature d'un des siens aux prochaines élections présidentielles. Les divergences entre ses libéraux et ses centristes sont loin d'avoir disparu. La mine de M. Jacques Barrot, pendant que M. Alain Madelin expliquait qu'il voulait introduire la *« concurrence »* dans le système de couverture sociale et que l'*« on ne pouvait pas faire l'économie d'une réflexion globale sur le mode de protection sociale »*, était éloquente.

Tant pis pour la solidarité gouvernementale : le ministre de l'industrie, contrairement à ses collègues, ne veut pas se contenter de gérer son domaine ministériel. Il regrette que la majorité pratique parfois *« la politique de l'autruche »* en refusant de voir les conséquences de ses choix. Ainsi il demande si l'argent consacré au plan pour l'emploi des jeunes n'aurait pas été employé plus utilement en diminuant encore plus les prélèvements obligatoires. Pour lui, la réforme fiscale mise en place aux Etats-Unis *« est un formidable édifice dont vont devoir tenir compte les autres pays industrialisés »*.

En revanche, pour les centristes, M. Ronald Reagan n'est toujours pas un modèle. Ceux-là ont surtout demandé un effort supplémentaire pour la politique sociale. Même M. Pierre Méhaignerie, tout ministre qu'il soit, a expliqué qu'il ne fallait pas *« terminer l'année avant d'avoir pris des décisions en faveur des jeunes chômeurs »*. M. Jacques Barrot partage, bien entendu, cette ambition qu'il juge urgent de réaliser. Il souhaite aussi une politique de la famille plus ambitieuse, mais les interventions des ministres UDF concernés, MM. Adrien Zeller et Jean Arthuis, ont montré les limites de leur pouvoir face au ministre des finances.

Critiques

M. Edouard Balladur est venu à Nancy avec, manifestement, l'intention de continuer son opération de séduction des barristes commencée cet été au cours de nombreux entretiens avec les spécialistes des finances publiques proches de M. Raymond Barre. Présent pour l'entendre, celui-ci s'est refusé à tout commentaire, mais nombre de ses amis ont fait entendre des critiques si fondamentales que leur approbation affichée de la politique gouvernementale paraît surréaliste. Le message politique était clair : quoi qu'il laisse entendre, M. Edouard Balladur ne peut prétendre présenter un budget barriste. Il n'a pas droit au titre de *« Barre bis »*. Le combat s'est déroulé à fleuret moucheté.

L'analyse que développe M. Maurice Blin, rapporteur général de la commission des finances du Sénat, sur le contexte économique est pourtant plus pessimiste que celle du ministre d'État. Le climat mondial *« est à la déflation »*, dit-il. La France connaît une chute *« dramatique »* de ses exportations de produits manufacturés. La prévision d'une croissance de 2,8 % en 1987 lui paraît bien optimiste. Aussi M. Maurice Blin demande une relance fiscale de l'investissement, *« car il faut y aller avec un marteau, alors qu'on ne fait pour l'heure que dans la dentelle »*. M. Raymond Alphandery, député de Maine-et-Loire, a fait d'une incitation fiscale à l'investissement des entreprises et à l'épargne des ménages son cheval de bataille.

Les choix ont été autres dans le projet de budget, a reconnu le ministre des finances, qu'il a justifiés par une préférence pour une baisse des impôts plutôt que pour des incitations fiscales. Il demande que l'on ne fasse pas de cette affaire *« un débat idéologique »*. M. Balladur s'est déclaré *« prêt à examiner ce qui pourrait être fait »* afin d'inciter les entreprises à investir *« pour aller plus vite, plus loin »* que ce qui figure déjà dans ce budget, *« dès lors que le Parlement prendrait la responsabilité des économies correspondantes et précises »*. Est-ce demander là l'impossible ? A mi-mot, M. Maurice Blin et M. Gilbert Gantier, député UDF de Paris, ont regretté qu'en baissant les impôts des bas revenus *« deux millions de foyers fiscaux supplémentaires soient dispensés du devoir fiscal »*, alors qu'en France le poids de la fiscalité directe est beaucoup plus faible que dans les autres pays industriels.

M. Edouard Balladur, seul RPR à avoir pris la parole à Nancy, a annoncé quelques mesures propres à satisfaire ses interlocuteurs.

Faute du dialogue qu'il souhaiterait avoir avec M. Raymond Barre, M. Balladur n'a pas fini de discuter de la politique économique et financière avec les barristes. L'enjeu est clair : il s'agit d'attribuer le trophée du meilleur gestionnaire des finances publiques.

THIERRY BRÉHIER.



Dessin de PANCHO.

Au RPR : M. Messmer met les pieds dans le plat

EPINAL
de notre envoyé spécial

Pour la première fois de leur histoire encore courte mais parfois agitée, les deux groupes de la majorité gouvernementale se trouvent rassemblés pour écouter, l'espace d'un discours, le premier ministre. Les parlementaires UDF ont fait mercredi 1er octobre, le pèlerinage de Vittel en venant de Nancy, et ceux du RPR l'ont fait en venant d'Epinal. Voilà bien une... image nouvelle de la majorité donnée à gros traits, comme on le fait ici. L'imagerie qui a fait la célébrité du chef-lieu des Vosges y puisera peut-être un nouveau thème d'inspiration.

Autre image offerte au pochoir par les élus du groupe RPR : celle de la sérénité et de l'absence d'états d'âme. Tous se sont volontiers pliés à l'ordre du jour de leurs travaux qui ne prévoyait de débat que sur les problèmes de l'emploi, après le discours de M. Philippe Séguin, maire de la ville, mais aussi ministre des affaires sociales et de l'emploi, et sur les questions de la communication avec les allocutions de MM. Balladur, ministre d'Etat, et Alain Juppé, ministre délégué au budget. MM. Séguin et Balladur effaçant de leurs propos leurs divergences, se sont surtout attachés aux aspects techniques de leur action. Seul le ministre d'État s'adressant aux élus RPR après l'avoir fait devant ceux de l'UDF, a parlé à ses *« compagnons »* pour insister sur la *« participation »*, idée chère aux gaullistes et a rendu un hommage appuyé à M. Jacques Chirac, grâce à qui, *« avec Georges Pompidou, le gaullisme s'est incarné dans notre histoire »*. Ainsi, M. Balladur a pu rectifier les impressions qu'il avait données de *« contrer »* M. Séguin et d'oublier M. Chirac lors de sa dernière émission de « L'heure de vérité ».

Les députés et sénateurs RPR ont donc essentiellement consacré leurs travaux à l'action technique du gouvernement. Ni le terrorisme, ni le découpage électoral, ni la cohabitation, ni l'élection présidentielle, n'ont été abordés au fond. Les problèmes de politique générale ont ainsi été totalement occultés pour mieux souligner que, sur ceux-là, les élus du mouvement dont le chef dirige le gouvernement ne se posent aucune question. Cette absence de débat est une nouveauté, mais elle s'explique par la confiance que les élus du RPR font à M. Chirac pour briguer la magistrature suprême.

Mais ce silence n'empêche ni les réflexions ni la pensée. Et celles-là, que beaucoup partagent en silence, ont été exprimées à haute voix et avec force par le président du groupe, M. Pierre Messmer. Celui-ci est venu bousculer les attitudes compassées et l'unanimisme de bon aloi observés par tous depuis le début des travaux. Devant M. Jacques Chirac, qui venait d'arriver de Paris mardi en fin de journée, M. Messmer a d'abord fustigé l'*« agitation estivale stérile »* qui s'est emparée de l'UDF, qui *« détourne l'attention des vrais problèmes »*, qui est *« un luxe qu'on ne peut pas s'offrir si l'on veut gagner »* et qui concerne les *« éventuelles candidatures à la future élection présidentielle »*.

Le retrait de la FINUL

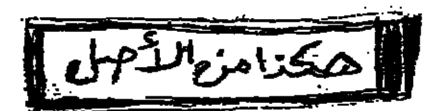
L'ancien premier ministre de Georges Pompidou a ensuite dressé un réquisitoire en règle contre *« la politique conduite depuis 1981 par les gouvernements socialistes »*, affirmant notamment : *« Au pouvoir, en dépit de tous les camouflages de leur politique du verbe, les socialistes se sont révélés antisociaux et même dans certains cas liberticides. »* Il a même accusé les socialistes d'avoir fait preuve de *« complaisance vis-à-vis de toutes sortes de mouvements indépendantistes allant jusqu'à menacer l'intégrité du territoire »*.

M. Messmer a également fait allusion à la signature des ordonnances sur le découpage électoral par M. Mitterrand en disant : *« Celui-ci s'est accordé un délai de réflexion qui, je l'espère, ne sera pas trop long, car les Français jugeraient sévèrement des manœuvres politiciennes au moment où la France doit faire face au terrorisme. »*

Mais l'ancien ministre des armées du général de Gaulle n'a pas hésité non plus à prendre le contrepied de la politique définie par M. Chirac lui-même au Proche-Orient en demandant : *« Est-il nécessaire que nous maintenions mille six cents Français au Liban dans une FINUL qui ne sert à rien, si elle a jamais servi à quelque chose... La règle gaulliste veut qu'on refuse l'intégration d'unités françaises dans un système multinational invertébré. »*

M. Messmer toutefois s'est en quelque sorte excusé de cette *« sortie »*, qui a cependant donné un peu de relief à ces journées d'études en faisant remarquer qu'*« aucun parlementaire n'est tenu à la réserve qui s'impose aux ministres »*. Tous enfin réunis – parlementaires et ministres – ont défilé avec M. Chirac dans une visite à pied de la ville derrière une fanfare militaire, de la préfecture à l'hôtel de ville d'Epinal.

ANDRÉ PASSERON.



MERCEDES. LES ROUES SE METTENT A RÉFLÉCHIR.

Politique

Les parlementaires socialistes, réunis le mardi 30 septembre à Mâcon, hésitent entre la « sinistrose » et leur volonté de reprendre l'offensive contre la majorité. L'élection partielle de la Haute-Garonne leur a en effet montré que la majorité résiste beaucoup mieux qu'ils ne le pensaient. M. Jospin a affirmé pour sa part que si la cohabitation était interrompue aujourd'hui les socialistes « perdraient ».

« Si la cohabitation s'arrête maintenant, nous perdrons », affirme M. Jospin

MACON
de notre envoyé spécial

L'autosatisfaction n'était pas de mise, le mardi 30 septembre, chez les parlementaires socialistes réunis à Mâcon. Le fait électoral de Haute-Garonne, qui a mis en évidence la bonne tenue de la majorité malgré la campagne conduite par M. Lionel Jospin, vient en effet de faire prendre conscience aux dirigeants du PS que le chemin de la reconquête du pouvoir risque d'être beaucoup plus long et plus pénible pour eux qu'il ne l'a été pour les partis de droite de 1981 à 1986. Une interrogation a ainsi dominé les débats : comment reconstituer une majorité ? A en croire l'analyse de M. Jospin, qui s'est exprimé avec réalisme, les socialistes n'ont guère de raisons d'envisager le proche avenir en rose.

« L'avant-16 mars n'a pas encore été effacé, souligne M. Jospin. *Une partie des milieux populaires n'a ni oublié ni pardonné la déception qu'ils ont ressentie de notre passage au pouvoir. L'irritation et l'impuissance que provoque chez certains Français, et très largement chez nos militants, la prise de conscience de ce que la politique de Chirac a d'enjeux et de dangereux pour l'avenir du pays, ne se manifestent pas chez tout le monde. Une fraction des milieux qui doivent voter à gauche boude à cause du passé sans vraiment regarder le présent, et ceci d'autant plus que le Parti communiste a cessé d'être une force motrice. »*

A moyen terme, l'horizon apparaît encore plus bouché. M. Jospin estime, en effet, que la période actuelle s'apparente par beaucoup d'aspects à *« une période d'années 30 molles ».* L'affrontement international des banques, la situation misérable du tiers-monde, le développement du terrorisme, la montée des fanatismes, la résurgence de l'extrême droite avec son cortège de xénophobie, le chômage chronique, renvoient à ses yeux à la période de l'entre-deux-guerres : *« Nous sommes donc dans une période qui n'est pas forcément favorable au rassemblement des forces populaires, à la mobilisation du salariat, aux valeurs de la gauche. Il faut l'admettre, mais en tenant fermé sur nos idées et sur nos positions pour saisir les opportunités si un basculement politique se produit. »*

M. Jospin ajoute à ce bilan *« le vieillissement de la population, qui semble entraîner un glissement vers le conservatisme ».* Ainsi que le poids de diverses *« questions de psychologie sociale autour des problèmes de sécurité, d'ordre, d'immigration : une partie de la population dans les couches populaires ne se détermine plus tellement par rapport à ses conditions d'existence mais par rapport à ses peurs, à la vision un peu fantasmatique de la vie quotidienne qui est la sienne,* dit-il. *Or, sur ces questions, le discours de la droite reste un discours sommaire, mais il est le discours populaire, alors que le discours socialiste est intelligent mais souvent perçu comme un discours aristocratique. Nous devons travailler sur ces problèmes et obtenir le concours des spécialistes des sciences sociales ».*

Vive la contre-attaque

Enfin, M. Jospin bouscule un tabou en se demandant si la *« coexistence institutionnelle »* de M. Mitterrand et de M. Chirac au sommet de l'exécutif ne constitue pas en soi *« un frein »* pour les socialistes. Il répond par l'affirmative : *« A l'évidence, la réponse est oui, mais moins dans notre attitude d'opposition au gouvernement,* précise-t-il, *que dans la perception objective que l'opinion a de la vie française. »* Le premier secrétaire du PS en tire deux conclusions : *« Je suis pour l'opposition la plus ferme et la plus complète au gouvernement, à condition bien sûr de ne pas dire une chose et son contraire, car il est difficile de s'y retrouver si l'on prône à la fois une opposition plus résolue et une alliance avec la droite. Mais, à la question de savoir si, en matière de coexistence, il vaut mieux le frein ou l'accélérateur, ma réponse est simple : si la coexistence s'arrête maintenant on perd. Par contre, si elle dure, nos chances de modifier le rapport des forces politiques grandissent, nos chances de gagner progressent. »* La cohabitation ne doit donc pas exclure le combat militant.

Nul n'a contesté cette analyse. Abondant dans le sens de M. Jospin, M. Louis Mexandeau, député du Calvados, a même regretté que la société française soit en voie d'*« helvétisation »*, c'est-à-dire tentée selon lui par le comportement *« de nos amis suisses si amoureux du conformisme et de la sécurité mais pas très à gauche... »*

Chacun des vingt-deux intervenants a également approuvé le recours à un discours plus offensif assorti de contre-propositions. M. Pierre Bérégovoy, député de la Nièvre, a ainsi invité ses collègues à appeler un chat un chat, M. Chirac et ses amis *« des capitalistes, des dirigistes et des revenchards ».* M. Jean Le Garrec, député du Nord, a souligné que la politique libérale de la nouvelle majorité *« se traduit en fait par la remise en cause de la conception républicaine de l'Etat ».* M. Pierre Forgues, député des Hautes-Pyrénées, a déploré que, sous l'effet de la cohabitation, les dirigeants du parti *« se soient montrés souvent trop timorés en donnant parfois l'impression de soutenir le gouvernement ».* M. Gilbert Bonnemaison, député de Seine-Saint-Denis, a dénoncé les projets du ministre de la justice dans le domaine pénitentiaire : *« On se prépare à installer de véritables usines de formation de révoltés et de récidivistes. »* M. Charles Josselin, député des Côtes-du-Nord, a souhaité que les socialistes *« n'abandonnent pas le terrain de la décentralisation ».* Quant à M. Henri Fiszbin, député apparenté socialiste des Alpes-Maritimes, il a souligné que l'*« objectif de la gauche doit rester la société post-capitaliste à inventer ».* Vive donc la contre-attaque sur tous les fronts !

En revanche, le débat sur les armes à utiliser pour entreprendre cette reconquête espérée reste au point mort, si l'on inscrit au nombre des simples redites les nouvelles interventions de MM. Jean-Pierre Chevènement, Georges Sarre et quelques autres en faveur de l'élaboration d'un nouveau projet socialiste.

ALAIN ROLLAT.

Les journées parlementaires du Parti socialiste

Entre « sinistrose » et volonté d'en découdre

MACON
De notre envoyé spécial

Le débat, ouvert par M. Mauroy, autour du comportement du PS dans l'opposition, ne semble pas près de s'éteindre. L'élection législative partielle de Haute-Garonne aurait pu y mettre un terme si M. Lionel Jospin avait fait un triomphe, ce que personne ne se risque à affirmer.

Avec ou sans arrière-pensées, tous les parlementaires socialistes jugent le résultat de M. Jospin *« honorable »,* selon l'expression de M. Laurent Fabius. Mais M. Pierre Mauroy résume probablement un sentiment dominant lorsqu'il affirme que le premier secrétaire du PS a rempli son contrat, sans plus.

Et si les grandes villes étaient toutes solidement ancrées à droite ou en train d'y passer ? Une telle interrogation, confortée par le résultat de Toulouse, renforcée par le déclin apparemment irrémédiable du PC, inquiète les socialistes à trois ans des prochaines élections municipales et justifie les discrètes allusions à des alliances centristes que l'on entend ici ou là dans certaines grandes villes du Midi méditerranéen.

A plus court terme, les socialistes s'interrogent sur une reconquête de l'opinion et balancent entre la *« sinistrose »* et le *« tonus »,* comme l'ont fait remarquer plusieurs intervenants. Le débat dépasse la personne même de M. Jospin, qui n'est pas directement mis en cause et a sans doute évité, en conservant au PS le quatrième siège de Haute-Garonne, des attaques plus directes.

M. Pierre Bérégovoy, qui se veut en dehors de tous les « clans », a observé que le PS peut être mesuré sur le ton, tout en étant plus intransigeant et plus direct dans sa critique du gouvernement. M. André Laignel, qui refuse, lui aussi, d'entrer dans des questions de personnes, ne s'est pas exprimé, mardi, à Mâcon mais juge que le PS doit désormais être *« plus offensif ».* M. Jospin lui-même a reconnu, pour la première fois mardi, que ce débat n'est pas seulement *« factice »* et fondé sur des *« positionnements »,* comme il l'avait dit jusqu'alors.

Quand le premier secrétaire du PS juge qu'aujourd'hui, en cas de rupture de la cohabitation, la gauche perdrait un combat électoral national, il n'est, semble-t-il, pas contredit. Mais M. Jean Poperen, numéro deux du PS, grommelait mardi dans les couloirs des journées parlementaires, que le problème reste entier si la cohabitation va jusqu'à son terme puisque, alors, M. Chirac aurait, dit-il, d'une certaine façon, « gagné ».

Quand M. Jospin souligne que l'opinion de gauche fait encore payer au PS les déceptions accumulées entre 1981 et 1986, M. Mauroy remarque qu'il est précisément d'autant plus urgent de *« réévaluer »* le bilan de la gauche et de *« repositionner »* le PS. M. Jean-Pierre Chevènement, de son côté, souligne à son tour que *« le président n'a pas besoin que nous nous taisions »* et demande que le PS ne se laisse pas enfermer dans le discours *« trop exclusivement gestionnaire ».*

Changement d'équipe ?

Mais l'ancien ministre n'oublie pas qu'il a contesté la politique économique de M. Mauroy et demande que le PS, sans *« battre sa coulpe »,* ne cède pas, à l'inverse, à la *« sacralisation »* de sa pratique gouvernementale. Pour tout simplifier, M. Dominique Strauss-Kahn fait remarquer que ni la situation politique ni la situation économique ne permettent au PS d'affirmer que *« la droite se plante »,* comme le disait une campagne officiellement annoncée au dernier comité directeur...

On en restera là à Mâcon, avec l'idée que, décidément, les socialistes se posent bien des questions. Le débat a toutes les chances de rebondir puisque M. Jospin a donné rendez-vous aux socialistes au prochain comité directeur en novembre pour *« clarifier ce qui a besoin de l'être ».* D'ici là, le premier secrétaire aura reçu, dit-il, les uns et les autres pour en discuter. Il a dès maintenant *« fait son profit »* de ce qu'il a entendu au comité directeur du 13 septembre et qui l'a éclairé sur les *« comportements »* et les états d'âme de certains, qu'il n'a pas nommés.

Est-ce à dire que des changements d'hommes se préparent ? Entre deux congrès, c'est difficile, et rien ne dit que M. Jospin ait de telles intentions. Mais tel ancien ministre, proche de lui, voudrait le presser de changer son équipe. Il souhaiterait, avec quelques autres anciens membres du gouvernement, que M. Jospin annonce que M. Michel Delebarre deviendra au prochain congrès son numéro deux.

Cette opinion, très minoritaire, qui ne reflète pas les vues du premier secrétaire, fait fi de plusieurs contraintes, notamment des relations actuelles entre le courant de M. Jospin et celui de M. Mauroy, dont M. Delebarre est le dauphin officiel. Elle témoigne cependant que, dans le feu du débat, tout le monde n'a pas oublié les promesses sur la modernisation du PS.

La convention nationale sur l'emploi, prévue au mois de décembre, peut-elle être l'une des manifestations de cette modernisation ? Une partie des dirigeants du PS, y compris dans le courant A (mitterrandiste), expriment leur scepticisme sur cette convention, qui n'a de sens que si le PS peut formuler de réelles propositions sur l'emploi. Or rien n'est moins sûr, tandis qu'à l'inverse M. Chevènement a répété mardi avec force qu'il serait inacceptable pour le PS de *« théoriser »* un nombre incompressible de deux millions et demi de chômeurs.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

Le nouveau Sénat

La première séance du Sénat, dont le tiers vient d'être renouvelé, sera consacrée, jeudi 2 octobre, jour de l'ouverture de la session parlementaire, à l'élection du président. Pour ce scrutin qui s'annonce sans surprise, M. Alain Poher qui a confirmé sa candidature, devrait être reconduit dans ses fonctions qu'il occupe depuis le 3 octobre 1968.

Après que les groupes parlementaires se seront constitués au plus tard le lundi 6 octobre, les sénateurs se retrouveront mardi 7 pour désigner les autres membres du bureau du Sénat, soit quatre vice-présidents, trois questeurs et huit secrétaires. Les six commissions permanentes sont convoquées pour le lendemain afin de procéder à la désignation de leur bureau.

	Avant le 28 septembre	Renouvelables	Élus et réélus	Après le 28 septembre
PC et app.	24	19	10	15
PS et app.	66	21	19	64
MRG et app.	11	4	2	9
RPR et app.	59	17	35	77
UDF et app., et div. droite	153	53 (2)	54 (3)	154
TOTAUX	313 (1)	114 (1)	120 (4)	319

(1) Quatre sièges étaient vacants. Dans l'Aude, il était détenu par un PS ; dans le Puy-de-Dôme, par un PS ; dans le Finistère par un PS ; dans le Var (appartenant à la série renouvelable) par un PS.

(2) Ainsi répartis : 26 CDS, 15 PR, 4 UDF, 5 div. dr., 2 radicaux et 1 PSD.

(3) Ainsi répartis : 21 CDS, 20 PR, 6 UDF, 4 div. dr., 2 radicaux et 1 PSD.

(4) Y compris les quatre sièges vacants et les deux nouveaux sièges de sénateurs représentant les Français de l'étranger.

● RECTIFICATIF. – Dans les Yvelines, M. Gérard Rebreyend, qui se présentait aux élections sénatoriales en quatrième position sur la liste UDF dissidente conduite par M. Pierre-Alexandre Bourson, est président départemental du Parti républicain, et non du RPR comme nous l'avons malencontreusement écrit dans le commentaire des résultats de ces élections dans ce département (*le Monde* du 30 septembre).

LA RÉUNION DU COMITÉ CENTRAL DU PCF

De quelle « union » parle M. Marchais ?

La session du comité central du PCF s'est achevée, le mardi 30 septembre, par l'adoption du rapport, présenté, la veille, par M. Georges Marchais, à l'unanimité moins deux abstentions (MM. Pierre Juquin et Félix Damette). Le message essentiel que souhaite faire passer la direction est celui d'un Parti communiste ouvert, favorable à l'« union » et au « rassemblement ». Les interventions de certains dirigeants à cette réunion font douter plusieurs membres du « parlement » communiste de la réalité de cette volonté.

Une seule séance matinale, placée sous la direction de M. Robert Bret (Bouches-du-Rhône), a comblé la seconde journée de cette session (*le Monde* du 1er octobre). Première intervenante, Mme Danielle De March (Var) a apporté son soutien au rapport Marchais et porté une violente attaque contre la CGT de la Seyne *« qui se noie dans une intersyndicale et perd son identité de classe »* dans la lutte des chantiers navals. Derrière elle, M. André Lajoinie a indiqué que le PCF ne fait pas *« un tournant »* en préconisant l'*« union »* qui est, selon lui, une application du vingt-cinquième congrès : *« C'est dur à faire ce rassemblement,* a-t-il dit, *mais nous n'avons pas le choix. »* Abordant la question du conseil national prévu pour mars 1987, il a souligné qu'il ne sera *« pas un congrès ».* Selon un participant, cette précision indique que *« le conseil national est d'ores et déjà verrouillé et qu'il exclut toutes formes nouvelles de discussion ».*

Après une intervention de M. Michel Duffour (Hauts-de-Seine) sur Renault, M. Charles Fiterman a exprimé son accord avec le rapport introductif ; il a remarqué que *« la situation électorale ne s'est pas modifiée de façon sensible »* pour le PCF et a suggéré d'*« aider à ce que le balancier reparte, le moment venu, dans le bon sens ».* L'ancien ministre des transports s'en est pris au journaliste d'Europe 1, Yvan Levaï pour une chronique de la veille : *« Ce matin, l'aboyeur Levaï s'est dépassé en annonçant triomphalement notre mort,* a-t-il dit. *Nous ne sommes pas morts et Levaï peut compter sur notre mépris. »*

Parlant de l'*« union »*, il a affirmé : *« Nous ne faisons pas un nouveau virage. »* Il s'agit, pour lui aussi, de l'application du dernier congrès *« dans ces différentes dimensions et sa cohérence ».* Il a ajouté : *« Nous devons donc nous présenter comme champion du rassemblement et de l'union. »* Pour un autre membre du bureau politique, M. Guy Hermier, *« le PS occupe le terrain »* des intellectuels. *« Nous agissons pour que vienne le temps, non d'accords politiques anciens mais d'accords politiques nouveaux. »*

Après une pause, et avant que Mme Sylviane Ainardi (Haute-Garonne) ne livre l'analyse de sa fédération sur l'élection législative partielle du 28 septembre, M. Marchais fait une courte déclaration. *« C'est volontairement que je n'ai pas procédé à l'analyse des élections de Toulouse,* dit-il. *Et cela pour deux raisons. La raison principale, c'est que le résultat n'est pas du tout de nature à modifier notre analyse, y compris sur les rapports du parti avec les masses. Et deuxièmement, il était mieux d'entendre d'abord les camarades qui ont eu la responsabilité d'organiser cette campagne. »* Le secrétaire général s'élève alors contre la publication par la presse de détails et de propos tenus dans la « maison de verre » de la place du Colonel-Fabien : *« Il faudra en finir avec des méthodes qui n'ont rien à voir avec le comité central d'un parti comme le nôtre. »* Cette mise au point aurait été *« mollement »* applaudie.

Mme Ainardi livre donc l'analyse de sa fédération sur le recul du PCF en Haute-Garonne en privilégiant *« le glissement à droite de la société »* et *« la perversion de la démocratie »* qu'est *« la loi du bâillon ».* Second « rénovateur » à prendre la parole, après M. Llabres, lundi, M. Félix Damette centre son intervention sur le terrain économique. Il estime que *« Produire français est un bon mot d'ordre mais qui pose des problèmes politiques »,* car, selon lui, on peut être *« contre les multinationales »* sans pour autant être *« contre les échanges internationaux ».* Il souligne que vouloir *« résoudre les problèmes de l'emploi en réduisant les échanges extérieurs est irréaliste et dangereux ».* Selon lui, *« construire le socialisme en économie ouverte »,* c'est-à-dire soulever la confrontation grandissante entre une *« indépendance industrielle »* et l'appartenance au *« marché capitaliste global et à la CEE »,* est *« un problème clé non explicité dans le rapport »* de M. Marchais. Il critique également *« les nouveaux critères de gestion »,* thème cher à la section économique de M. Philippe Herzog, *« critères »* qui, selon un autre membre du « CC », ne seraient qu'un « emballage ». Relevant *« l'incohérence du parti selon les sujets ou les circonstances »,* indique *l'Humanité* du 1er octobre, M. Damette annonce qu'il s'abstiendra sur le vote du rapport.

« Festimarx »

Cette intervention critique est suivie d'un échange de propos entre M. Marchais (*« Il faut écouter les rapports,* dit-il à M. Damette. *Si on a un doute, il ne faut pas hésiter à demander »*) ; MM. Boccara et Herzog, économistes du parti, qui s'en prennent également à l'orateur contestataire. M. Marchais rend hommage au politologue Alain Duhamel qui *« a reconnu que les communistes avaient raison dans leur analyse du glissement à droite de la société française. Il n'a pourtant pas l'habitude de servir le parti »,* ajoute-t-il. M. Alain Bocquet (Nord) annonce l'organisation dans sa fédération d'une manifestation de cinq jours de la pensée marxiste intitulée *« Festimarx ».* Parlant des huit cents rencontres qui vont se tenir dans toute la France, il émet cette mise en garde : *« Il faudra faire attention aux malins esprits dans les débats. »* Enfin, après M. Paul Fromonteil (Vienne), M. Jacques Perreux, secrétaire général du mouvement de la Jeunesse communiste (MJCF), affirme que *« dans la jeunesse, les bases du rassemblement s'élargissent ».* Il souligne que *« le racisme antijeune, c'est explosif »,* notion sur laquelle M. Marchais a émis, « amicalement », selon un participant, *« un fort doute ». « Il faut en discuter »,* aurait conclu le secrétaire général.

OLIVIER BIFFAUD.



Société

La lutte contre le terrorisme

Les mesures de sécurité sont maintenues et « seront renforcées s'il le faut »

Après M. Charles Pasqua, qui assurait, lundi, craindre *« que le pire ne soit pas derrière nous »*, c'est au tour de M. Robert Pandraud de demander à la population, dans un communiqué diffusé mardi 30 septembre, de ne pas relâcher sa « vigilance ». *« Les mesures de sécurité prises seront maintenues et, s'il le faut, renforcées »*, annonce le ministre délégué chargé de la sécurité, estimant que *« les menaces réitérées dont notre pays a fait l'objet ne sauraient être prises à la légère »*.

Après la suppression des congés de tous les policiers jusqu'au 15 octobre – c'est la première fois depuis mai 1968 qu'une telle décision est prise, – M. Pandraud déclare que *« les services de police viennent de recevoir de nouvelles instructions pour intensifier leurs efforts de recherche du renseignement et de contrôles, en particulier aux frontières et à Paris »*.

« Le concours que nos concitoyens peuvent leur apporter est d'une importance essentielle », précise M. Pandraud, qui ajoute qu'*« un appel à nos concitoyens a été lancé pour qu'ils fassent preuve de vigilance en signalant aux services de police ou de gendarmerie tout colis ou toute attitude suspects dont ils seraient les témoins sur la voie publique. Ces dispositions ont été bien acceptées par les Français, qui ont compris que le comportement de chacun pouvait être déterminant pour prévenir de nouveaux attentats et ont fait preuve d'un sens civique remarquable »*.

D'autre part, M. François Mitterrand continue ses entretiens avec les principaux responsables policiers : après le directeur général de la police nationale et le directeur de la surveillance du territoire, il a reçu, mardi, le préfet de police de Paris, M. Jean Paolini, à l'Elysée, durant une heure.

La suppression des congés n'est pas critiquée par les organisations syndicales de policiers. Cependant, la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), majoritaire dans la police en tenue, estime que *« ces mesures ne peuvent qu'être circonstancielles face à des faits exceptionnels »* et demande au gouvernement, *« comme il s'y était engagé, des créations d'emplois substantielles et la poursuite du plan de modernisation voté par le Parlement en août 1985 »*.

Tout se passe comme si, par ces décisions et ces déclarations préventives, le gouvernement laissait entendre qu'il redoute de nouvelles actions terroristes, d'autres réseaux – l'ASALA arménienne ou les chiites pro-iraniens – pouvant prendre le relais du réseau animé par les proches de Georges Ibrahim Abdallah, suspecté par les policiers d'être responsable de la dernière vague d'attentats.

Le gouvernement craint d'autres attentats

(Suite de la première page.)

« Nous avons des informations concordantes que cela peut repartir », disait-on, mercredi matin, au ministère de l'intérieur.

C'est dans ce climat tendu que M. Chirac a déclaré, mardi soir, lors d'un dîner aux journées parlementaires du RPR à Epinal, qu'*« un charter de suspects en matière de terrorisme sera expulsé »*

Le premier ministre semble s'être quelque peu avancé. Place Beauvau, à la police de l'air et des frontières, aux renseignements généraux comme au parquet de Paris, on assurait, ce mercredi, qu'aucune opération de ce genre n'était en cours. En revanche, trente ressortissants turcs entrés de façon irrégulière en France, ces derniers jours, ont fait l'objet d'une décision administrative de reconduite à la frontière. Ils ont pris, mardi soir 30 septembre, à 20 heures, un vol pour Istanbul. De source policière, on précise que *« ce n'est pas lié* a priori *au terrorisme »*.

RECTIFICATIF. – Mgr Hilarion Capucci n'est pas un prélat grec orthodoxe, comme nous l'avons écrit par erreur dans nos éditions du 1er octobre, mais grec catholique, adepte du rite oriental de l'Eglise catholique.

Le tête-à-tête entre Mgr Capucci et Ibrahim Abdallah

Les silences de la confession

Le tour de piste en France de Mgr Hilarion Capucci n'aura duré qu'un peu plus d'une semaine. Suffisamment pour *« écœurer »* ce prélat proche du président syrien Assad, moqué aussi bien par la majorité – M. Jean Lecanuet a raillé les *« capuccinades »* – que par l'entourage du président de la République qui s'est étonné à voix haute des *« facilités exceptionnelles »* données à Paris à l'ancien vicaire grec catholique de Jérusalem.

Mgr Capucci est un incompris. La classe politique française s'est non seulement querellée à propos de sa visite *« de bons offices »*, mais la police a tenté de le « doubler ». Dès qu'il eut obtenu la possibilité de rencontrer Georges Ibrahim Abdallah, chef présumé des Fractions armées révolutionnaires libanaises, à la prison de la Santé, le contre-espionnage entreprit de « sonoriser » soigneusement la cellule de celui-ci afin de ne rien perdre de sa confession et des libres propos de l'homme d'Eglise. La technique, malheureusement, n'a pas été à la hauteur des espoirs de la police française, et le magnétophone – défectueux ? – n'a pas fonctionné. Au surplus, les deux hommes se sont parlé à voix basse, bouche à oreille, comme deux hommes peu soucieux de crier leur petits secrets sur les toits.

Le vicaire n'est pas rancunier. Sans doute parfaitement conscient de l'étrange ballet esquissé autour de lui, il ne s'est pas formalisé. Il a même délivré un message d'espoir, mardi 30 septembre, à Rome, en déclarant : *« Contrairement à M. Pasqua, je suis plus optimiste, et j'espère que le plus grave est passé. »* M. Roland Dumas, ancien ministre des relations extérieures, qui fut l'avocat du prélat dans les années 60, a probablement reçu cette confidence et quelques autres.

L'actuel gouvernement laisse du reste entendre qu'il n'a reçu Mgr Capucci que pour assurer la *« continuité de l'Etat »*, tant il est vrai que l'homme d'Eglise avait eu sa part dans la libération de Gilles Sydney Peyroles, enlevé au Liban en 1985, alors qu'il était directeur du Centre culturel français de Tripoli.

LAURENT GREILSAMER.

M. Jospin : le crédit du gouvernement est épuisé

Evoquant à Mâcon, le 30 septembre, les mesures prises par le gouvernement pour lutter contre le terrorisme, M. Jospin a notamment déclaré : *« Il faut admettre que, actuellement, le terrorisme profite à la droite et plutôt à la droite conservatrice qu'à la droite extrême. Le paradoxe de l'impuissance gouvernementale face au terrorisme, c'est que lorsque nous étions au pouvoir et que nous étions confrontés à des attaques beaucoup plus brutales, cela était porté à notre débit. Et quand le gouvernement de la droite affronte la même épreuve dans des conditions beaucoup plus défavorables, cela est porté, en tout cas pour le moment, à son crédit. Il y a là aussi des réalités culturelles et des comportements qui doivent être analysés et modifiés. Je voudrais ajouter de ce point de vue que, si nous sommes coresponsables de la résistance de la communauté nationale face au défi terroriste, il doit être clair que nous ne sommes en rien coresponsables de la politique du gouvernement face au terrorisme. »*

Le premier secrétaire du PS a ajouté : *« En matière d'action contre le terrorisme, le crédit du gouvernement est désormais épuisé. Il nous doit et il doit au pays une obligation de résultat. »*

La délivrance des visas

Les consulats de France s'attendent à être débordés par les demandes de visas

Les étrangers se rendant en France, du moins ceux qui sont astreints à l'obligation de posséder un visa d'entrée (1), ne pourront plus, à compter du mercredi 1er octobre, se le procurer à leur arrivée dans l'Hexagone. Ils devront s'en être munis auprès d'un consulat de France, comme il avait été prévu lorsque cette mesure avait été prise, le 15 septembre dernier.

Dans les milieux diplomatiques et consulaires français, on ne voyait pas venir sans une certaine préoccupation cette échéance. Avant même que les facilités jusqu'alors accordées au point d'arrivée en France aient pris fin, des files d'attente parfois considérables se sont formées, jour après jour, devant les consulats de France à l'étranger. De New-York à Stockholm, de Santiago à Vienne, de Tokyo à Mexico, les services devaient déjà faire face à une affluence tout à fait inhabituelle; et aussi, faute de moyens suffisants, de locaux et de personnel, au vif mécontentement de beaucoup de postulants, même si un certain nombre d'entre eux comprennent par ailleurs que la France, confrontée à cette vague d'attentats meurtriers, multiplie les précautions. L'attente au guichet peut très facilement excéder leur durée d'ouverture, de sorte que les candidats au visa s'entendent parfois dire, après avoir patienté plusieurs heures, qu'il leur faudra repasser le lendemain – et sans aucune garantie...

Mais il est un autre aspect technique de cette mesure qui, quoique moins spectaculaire, n'en devrait pas moins constituer un véritable casse-tête pour l'administration : le problème du timbre fiscal. Cette vignette doit en effet être collée sur le visa d'entrée en France. Son montant, à l'étranger, peut être réglé dans la monnaie locale, le chiffre précis étant calculé en fonction de ce qu'on appelle le « taux de chancellerie » (c'est-à-dire un taux de change moyen, auquel s'effectuent différents règlements, notamment celui des traitements du personnel de l'ambassade). La multiplication du nombre des visas par dix, vingt, voire plus de cent – c'est par exemple le cas de l'Autriche, où ils pourraient passer de 4 000 à 500 000 par an – peut ainsi constituer certes une bonne affaire pour le Trésor public, mais elle va aussi entraîner de très nombreuses et complexes manipulations d'argent.

Scepticisme quant à l'efficacité

Autre grief formulé dans les consulats, mais aussi dans les postes diplomatiques en général, contre l'obligation de visa : de nombreux agents sont affectés à ces formalités, au détriment de leurs tâches habituelles, diplomatiques, économiques ou culturelles. *« Il n'y a aucun déshonneur à cela*, reconnaît l'un deux, *mais c'est tout de même un peu dommage lorsqu'on s'est donné un certain mal pour acquérir une compétence spécialisée, et que l'on a des dossiers en souffrance. »*

Enfin, le scepticisme semble assez général quant à l'efficacité réelle d'une telle mesure dans la lutte antiterroriste, pour deux raisons au moins. La première est que le dispositif comporte de nombreux « trous », et fort importants. Avoir exempté les pays de la CEE est certes sympathique du point de vue européen (encore que l'on eût pu, dans ce cas, étendre le bénéfice de cette exemption aux Etats membres du Conseil de l'Europe), mais on voit mal ce qui empêcherait des terroristes d'utiliser la nationalité ouest-allemande ou grecque, plutôt que norvégienne ou autrichienne. Sans parler des trois pays d'Afrique du Nord – Algérie, Tunisie, Maroc – pour lesquels on va sans doute en rester au système du « dyptique » déjà en vigueur.

En second lieu, pour qu'il y ait véritablement contrôle au moment de l'établissement du visa, il faut que le consulat qui reçoit la demande puisse consulter un fichier central, ce qui suppose du matériel (de préférence informatique), du personnel et... du temps. Si délivrer des visas consiste à tamponner à la hâte et en série d'invérifiables imprimés, l'intérêt de la réforme est assez mince. Or les consulats de France ne sont pas équipés pour un tel contrôle. Même ceux qui ont été informatisés – seize d'ici à la fin de l'année, une vingtaine de plus l'an prochain – ne le sont que pour mieux gérer le fichier des Français expatriés inscrits, et assurer les prestations de services qui leur sont fournies. Etre reliés à un fichier central informatique parisien – à l'image de ce que font les Américains depuis longtemps – serait tout autre chose.

De sorte que beaucoup de diplomates paraissent douter que la mesure puisse vraiment être mise en application, du moins avec tout le sérieux nécessaire. D'autres, il est vrai, prennent la chose avec philosophie : on doit, en principe, faire le point dans six mois, et l'on verra, d'ici là, si une telle politique est tenable. Et si ses effets sur les entrées en devises ne sont pas trop lourds pour la balance des paiements.

BERNARD BRIGOULEIX.

(1) Rappelons qu'en sont dispensés les ressortissants des pays membres de la Communauté européenne, ainsi que ceux des Etats limitrophes de la France qui n'appartiennent pas à la CEE : Suisse, Andorre et Monaco ; et du Liechtenstein, dont la représentation à l'étranger est assurée par la Suisse.

AÉRONAUTIQUE

La succession de Marcel Dassault

(Suite de la première page.)

Sous quelque forme juridique que ce soit, la société demeure, pour le fils du constructeur, un bien qui revient de droit à la famille et sur la destinée duquel, si l'Etat a naturellement son mot à dire, les descendants de Marcel Dassault doivent continuer à exercer un contrôle prioritaire. D'où, par exemple, l'intention que prête son propre entourage à M. Serge Dassault de remettre en cause la légitimité du vote double acquis, depuis 1979, par l'Etat actionnaire dans les décisions relevant d'une responsabilité collective.

« Esprit maison » et esprit de compétition

Diverses formules ont été imaginées pour adjoindre au fils du constructeur des « managers » ayant fait leurs preuves, précédemment, dans l'industrie aéronautique. On aurait ainsi, par exemple, instauré un conseil de surveillance et un directoire à la tête de Dassault-Breguet, au lieu de son actuel conseil d'administration. M. Serge Dassault aurait présidé le conseil de surveillance et des « managers », compétents pour la gestion ou la technique, l'auraient accompagné au sein d'un directoire formé, tout ou partie, de personnalités extérieures et de directeurs issus de la société. Cette formule a servi, dans le passé, à la société nationale Aérospatiale et elle a été abandonnée pour cause d'inefficacité.

Les partisans de cette solution ont avancé des noms pour animer le directoire en question. On a parlé de M. Jacques Benichou, l'actuel président-directeur général de la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation (SNECMA), qui met au point, notamment, les réacteurs des Mirage. On a ensuite évoqué celui de M. Bruno Revellin-Falcoz, l'actuel directeur général technique de la société Dassault-Breguet. Devant les piétinements de la négociation, entre les actionnaires privés et l'Etat, certains ont proposé de maintenir à son poste M. Vallières pour quelque temps, dans l'attente d'un accord sur une formule et des candidats.

Ces tergiversations ne créent pas un climat de tout repos, on l'imagine aisément, au sein de l'entreprise, dès lors qu'elles avivent les rivalités entre « managers » susceptibles de participer ou non aux futures responsabilités dans la structure qui sera retenue. L'« esprit maison » que Marcel Dassault avait su susciter dans la société tend à s'effacer chez les grands cadres de la haute hiérarchie, au profit de l'esprit de compétition. Des « écuries » se forment autour des prétendants, pour les soutenir, et les griefs s'accumulent : on reproche à l'un d'être plus technicien que gestionnaire et à l'autre de ne pas s'occuper assez de l'exportation.

De nouveaux arrivants se disent désagréablement surpris de constater une telle réalité, à l'heure où, paradoxalement, les échéances risquent d'être difficiles pour Dassault-Breguet compte tenu des circonstances internationales du marché militaire et de l'interrogation qui pèse sur le sort du programme Rafale.

Les marchés extérieurs se modifient, observent en substance les spécialistes français. Des pays sont en crise économique grave, en particulier en Amérique du Sud. D'autres voient leurs ressources taries par la baisse du pétrole, comme au Proche-Orient. Enfin, les pays dont les industries aéronautiques sont en voie d'émergence aspirent à produire des avions militaires. Leurs ambitions ne s'arrêtent pas à l'équipement de leurs propres forces. Ils cherchent à exporter dans des pays ouverts à leurs produits pour des raisons politiques ou économiques. Ils entrent ainsi parfois en concurrence avec les produits français dits de bas de gamme.

Un projet de 133 milliards de francs

Conclusion : l'industrie aéronautique française dans son ensemble, et Dassault-Breguet pour son propre compte, doivent amorcer une complète modification de leur stratégie pour faire face, aujourd'hui, à leurs rivaux américains ou européens et, demain, à des compétiteurs d'un autre genre, comme les avions israéliens, sud-africains ou suédois.

Ainsi, le marché a évolué de la vente facile à la vente difficile, puis à l'exportation avec des compensations, puis à la vente avec une coopération industrielle, fourniture de pièces et chaîne d'assemblage, puis à une telle opération avec des transferts de technologie. Le stade ultime de la vente, mais s'agit-il encore d'une vente en bonne et due forme, est celui où il n'est plus demandé au pays exportateur que de tenir, auprès de son « client », un rôle de conseil ou d'assistance en ingénierie. On ne trouve plus de débouchés, au sens originel du terme. On transfère de la créativité, du savoir-faire industriel et technique.

Dans ce contexte, le Rafale, si le programme est lancé l'an prochain, pour un appareil livrable à partir de 1995, apparaît comme un nouveau point de départ, comme le Mirage-III il y aura bientôt trente ans. Le Rafale est, pour l'instant, un « démonstrateur » qui peut donner naissance, comme le rappelait récemment M. Giraud en visite au centre d'essais en vol d'Istres (Bouches-du-Rhône), à une *« famille »* d'avions, c'est-à-dire à des avions dont la définition, les performances et les équipements peuvent varier selon les missions que leur attribueront les forces aériennes où ils seront en service. La gamme possible des futurs Rafale – il existe en effet plusieurs versions selon les réacteurs, les radars ou les équipements choisis – a été présentée, à la fin de la semaine dernière au ministre de la défense, qui souhaite dériver de cette *« filière »* un modèle le plus optimisé qui soit pour la France.

On ne cache pas, cependant, que le programme Rafale a contre lui, outre ses rivaux internationaux (l'ATF américain ou l'EFA européen), de représenter, pour les seuls besoins de l'armée de l'air et de l'aéronavale françaises, un lourd investissement évalué à environ 133 milliards de francs selon des estimations avancées par le ministre de la défense devant les députés membres de la commission de la défense. Soit de l'ordre de 400 millions de francs l'exemplaire. Il s'agit donc d'un projet ambitieux. L'impression prévaut qu'il ne pourra être mené à terme sans la recherche de coopérants (la Belgique est un partenaire possible) et sans un effort de productivité pour abaisser les coûts de l'industrie nationale.

JACQUES ISNARD.

ENVIRONNEMENT

Les suites de Tchernobyl

La CEE maintient les normes de radioactivité admissible dans les aliments

La Communauté économique européenne (CEE) vient de décider de prolonger jusqu'au 28 février 1987 les normes provisoires de radioactivité admissible dans les aliments fixées après l'accident de la centrale nucléaire soviétique de Tchernobyl. Ces normes, établies le 31 mai dernier, prévoient que le taux maximum de césium tolérable dans les produits alimentaires – aussi bien pour les échanges intracommunautaires que pour les importations en provenance de pays tiers – ne doit pas dépasser 370 becquerels par kilo pour le lait et les aliments destinés aux enfants et 600 becquerels par kilo pour les autres denrées.

En matière de radioactivité, le becquerel (Bq) correspond à la désintégration d'un noyau atomique chaque seconde. A titre d'exemple, le corps humain contient une quantité de radium 226 dont l'activité est de 11 Bq, ainsi que du potassium 40 (3 000 Bq). La décision de la CEE a été prise par onze voix et une abstention, celle de la France qui estime que ces normes provisoires ne sont pas fondées scientifiquement et qu'il serait bon de mettre en place rapidement un système de normes permanentes dont le projet devrait être présenté d'ici au 1er décembre.

● **Les moutons anglais toujours radioactifs.** – Le ministre britannique de l'agriculture a annoncé, lundi 29 septembre, que 500 000 moutons du pays de Galles, du nord-ouest de l'Angleterre et d'Ecosse resteraient interdits d'abattage pour encore plusieurs mois. Dans la province de Cumbria (nord-ouest de l'Angleterre), le taux de radioactivité relevé sur des échantillons de viande reste cinq fois plus élevé que la normale. En juin dernier, ce sont quatre millions de moutons qui avaient été interdits d'abattage. – *(AFP, AP)*

4 ROUES QUI PENSENT. 2 ROUES QUI RÉAGISSENT. ON NE DÉRAPE PLUS.

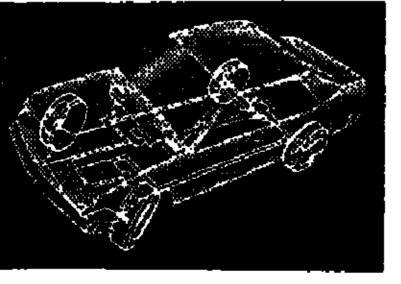
SYSTÈME ASR MERCEDES.

Voici le premier système de régulation automatique de la motricité. Un capteur sur chaque roue AV, 2 capteurs en sortie de pont, un calculateur électronique, un bloc hydraulique de freinage, un accélérateur électronique. Inventaire terminé. Action.

L'ASR est un véritable système ABS à l'envers. Si l'ABS évite le blocage d'une roue suite à un freinage trop brutal, l'ASR empêche "l'emballement" d'une roue quand la route provoque un phénomène de patinage. Amorce d'un virage. La roue avant droite et la roue arrière droite reposent sur de la boue, de la neige ou du verglas. Pensée fulgurante de l'électronique qui analyse la situation. Réaction fulgurante de la mécanique.

Les roues qui commencent à patiner sont automatiquement freinées tandis que "l'accélérateur électronique" diminue la puissance du moteur. La voiture poursuit sa trajectoire avec une parfaite stabilité.

Avec l'ASR, la vitesse de rotation des quatre roues est contrôlée en permanence. Les différences de vitesse sont calculées et analysées. Le résultat est immédiat.



Tout cela se passe sans que le conducteur s'en aperçoive. C'est bon pour la tranquillité d'esprit. Mais Mercedes pense à tout. Quand l'ASR travaille un voyant lumineux vous le signale. On ne néglige pas une sécurité supplémentaire.

100

MERCEDES-BENZ

Société

Au tribunal de Paris

Le petit monde de Mme Bertolini

C'est la justice de tous les jours, sans éclat, ni retentissement extérieur, ni prévenus renommés. Ce n'est pas la plus facile. A la quatorzième chambre correctionnelle du tribunal de Paris, Mme Nida Bertolini vient de la découvrir, ayant quitté ses fonctions de juge d'instruction pour la présidence de cette juridiction. Elle apporte là beaucoup de réserve, de prudence, de sagesse. Surtout quand il s'agit de mesurer les conséquences d'une sanction lorsque les faits reprochés ont été le résultat de ce que l'on peut appeler les exaspérations de la vie.

Que convenait-il, par exemple, d'infliger, mardi 30 septembre, à ce citoyen jusque-là modèle et tellement ému d'avoir à s'entendre reprocher un outrage envers une contractuelle ? Aurait-il même imaginé d'avoir un jour à répondre d'un pareil délit ? Tout s'enchaîna si vite, en ce jour de juillet où il accompagnait sa fille jusqu'à un magasin. Il attendait au volant qu'elle eût fini son emplette, mais c'était, bien sûr, en stationnement interdit. La contractuelle survint. Contravention. Discussion.

Dans l'ardeur, l'échauffement, voilà le carnet de la préposée arraché, déchiré, avec ce que cela comporte de mots fâcheux. Le défenseur avait bien raison : pour son client, cette seule épreuve de l'audience aura été un bien mauvais quart d'heure, qui déjà vaut sanction. Le tribunal y ajoutera tout de même un mois de suspension de permis de conduire.

Mais ce chauffeur de la RATP, prévenu, lui, de conduite en état d'ivresse, hors service heureusement, n'est pas un cas simple, non plus. Il voudrait tellement faire croire qu'il n'était pas au volant ce soir-là, mais simple passager d'un ami. Les témoins, hélas, lui sont contraires. L'anxiété l'habite, dans la crainte où il est de perdre son emploi. Là encore, il a fallu comprendre. Les six mois de suspension de permis qui lui ont été infligés ne vaudront pas pour sa profession. On le lui a bien expliqué.

Envoûtement

Voilà maintenant un jeune homme brun, caviste de son état. Il croyait sa sœur envoûtée par son beau-frère. Il est allé s'expliquer avec ce sorcier de malheur et lui a porté un coup de couteau. « *Ce n'était,* assure-t-il, *qu'un conflit de famille aujourd'hui oublié.* » De fait, la victime ne réclame rien et repartira, bras dessus, bras dessous, avec son agresseur, condamné quand même à six mois de prison avec sursis.

C'est encore l'exaspération qui amène ce chauffeur de taxi grisonnant, aux apparences si tranquilles, sous l'inculpation de coups et blessures volontaires, accompagnés d'une infraction au code de la route, pour défaut de maîtrise de son véhicule.

Tout commença par une queue de poisson peu appréciée de ce professionnel. Après quoi, l'un courrut après l'autre, de feu rouge en feu rouge, avec appels de phare et imprécations de portière à portière. Tout ainsi a dégénéré pour se terminer dans une empoignade finale. Qui cherchait la bagarre ? Grave question. Finalement, le chauffeur sera relaxé du délit de coups et blessures mais, comme dans l'affaire il a heurté un autre automobiliste, tant il avait hâte de rattraper l'insolent, il paiera 1 000 F d'amende pour défaut de maîtrise de son taxi.

Telle est une journée dans la vie de la quatorzième chambre de Paris. Tel est le petit monde de Mme Bertolini.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

POINT DE VUE

Gérer ou refuser la drogue ?

par Philippe Bilger
substitut au tribunal
de grande instance de Paris

LE garde des sceaux a récemment annoncé une série de mesures destinées à lutter contre l'augmentation de la délinquance liée aux stupéfiants : usage et trafic. Elles ont été immédiatement critiquées, sévèrement contestées, et force est de reconnaître qu'une publicité démesurée a été accordée à cette opposition, publicité d'autant plus abusive en l'occurrence qu'elle visait à diffuser, de manière unilatérale, une interprétation très partisane du projet gouvernemental.

Celui-ci, d'une part, renforce l'arsenal répressif en facilitant les poursuites, en rendant plus contraignantes les condamnations et plus longue la durée de la contrainte par corps, d'autre part, développe les structures d'accueil et de soins, puisque 1 600 places seront créées dans les futurs centres pénitentiaires, 2 000 places en milieu associatif, 1 000 toxicomanes pouvant être, en outre, affectés dans des familles d'accueil qui seront, pour cette activité, rémunérées.

Cette rapide description du projet révèle déjà qu'il est partagé et que, à la volonté de réprimer, et de mieux réprimer, il joint le souci de traiter. Cette double finalité est confirmée par l'examen de l'affectation des moyens financiers exceptionnels dégagés pour la mise en œuvre de ces mesures. Cet examen révèle l'accent mis sur la prévention et le traitement.

Faux procès, donc, qui oppose à une politique « douce » une politique qui renierait tous les principes de celle-ci et viendrait bouleverser un ordre qui aurait fait les preuves de sa réussite. Sa réussite ? Actuellement, 800 000 toxicomanes ; 8 000 toxicomanes détenus (un peu moins de 15 % de l'ensemble des détenus) ; un tiers des affaires de délinquance sont liées à la toxicomanie : il suffit d'assister à des audiences de la 23e chambre correctionnelle à Paris, où la justification par la drogue a remplacé, de manière systématique, celle par l'alcool ; 172 décès par overdose en 1985. Une réussite, cette politique, ou le constat d'un échec ? Echec qu'il serait illusoire de prétendre vouloir résorber par la simple application de ces nouvelles mesures, mais que le garde des sceaux ne pouvait ignorer, en continuant à penser et à agir comme s'il n'existait pas.

Ce faux procès s'est plus spécialement attaché à dénaturer ce qu'on peut appeler la « désintoxication forcée » dans les centres pénitentiaires. Le toxicomane serait un malade et non pas un délinquant, de sorte que toute coercition, même dans son intérêt physique et psychologique, constituerait un véritable scandale. Cette argumentation est apparemment redoutable, qui prêche au nom de la liberté un discours cependant contestable. D'autre part, la loi de 1970 édicte que l'usage de stupéfiants est un délit et son auteur un délinquant. Evidence qu'on feint d'ignorer. D'autre part, raisonner comme si le choix de la drogue provenait d'une pure contrainte intérieure, d'une sorte de fatalité qui abolirait tout libre arbitre de la part du consommateur, est une absurdité.

D'abord délinquant et à cause de la loi pénale et à cause des dispositions qui l'animent lors du passage à l'acte, le drogué peut, par la suite, devenir un malade. Il n'est pas davantage « malade » lorsqu'il commet son infraction que le voleur ou le violent ne résistant pas au désir de s'approprier le bien d'autrui ou de causer des dommages corporels. Admettre, dans ce domaine, une discrimination serait créer une catégorie de « délinquants de luxe », alors que tout l'effort judiciaire a consisté à éviter qu'échappent à l'ordinaire de la justice certaines matières : est-il nécessaire de rappeler tout ce qui a concerné la délinquance financière et la justice « de classe » dont celle-ci aurait bénéficié ?

Cette discrimination serait d'autant plus choquante que le délinquant drogué n'est pas une « solitude » qui n'offenserait que son intégrité corporelle, sa santé psychique. On a vu que les toxicomanes, par la nécessité où ils se trouvent de satisfaire leurs besoins, sont responsables du tiers des actes de délinquance banals commis en France. Peut-on continuer à répéter l'antienne de la seule maladie du drogué devant la gravité de ce chiffre ? Pour arrêter l'accroissement de cette délinquance-ci, ne convient-il pas de prendre conscience de cette délinquance-là, en refusant le confort — qui donne, il est vrai, bonne conscience — des seules solutions thérapeutiques qui ont manifesté pour le moins leur caractère limité ?

En réalité, ce que le projet gouvernemental a d'intéressant, c'est peut-être moins les mesures qu'il propose — en ce qu'elles ne font que « corseter » la loi de 1970 pour la rendre plus efficace, — que le partage qu'il effectue nettement entre le pénal et le thérapeutique. S'il ne considère pas le drogué seulement comme un délinquant — l'appareil de structures d'accueil et de soins qui sera mis en place le démontre, — il est inspiré, cependant, par une philosophie qui tranche heureusement avec un certain passé judiciaire. Non pas le tout-répressif ou le tout-thérapeutique ou éducatif, non plus la confusion de ces finalités, mais la satisfaction de ces deux exigences, chacune se voyant assigner un domaine qui lui est propre. Combien la pratique judiciaire a dû pâtir en effet de cet arsenal « mixte » mis à sa disposition, qui faisait perdre au pénal ce qu'on concédait au thérapeutique, à l'éducatif ce qu'on abandonnait au pénal — ambiguïté qui rendait inefficaces les deux démarches.

Ce projet gouvernemental, séparant le pénal du thérapeutique, autorise que chacune de ces démarches puisse être assumée absolument, à fond, sans être contrariée par l'autre.

Cette controverse sur le projet gouvernemental renvoie, au-delà de son objet apparent, au débat qui ne cesse pas d'opposer les tenants de la responsabilité et ceux de la fatalité, en matière pénale. Pour les premiers, la responsabilité du délinquant n'est jamais détruite, si elle est parfois réduite. Pour les seconds, les délinquants seraient agités par des vents mauvais sur lesquels leur volonté n'aurait aucune prise. Débat absurde, puisque la réalité et la morale commandent de considérer que le délinquant a, toujours, au moins une certaine liberté.

Il s'agit de regarder en face les faits, en matière de drogue comme ailleurs. L'idéologie de gauche a besoin, devant des évidences trop pénibles à supporter — et le monde de la drogue est insupportable, — d'oasis de douceur, d'îlots de compréhension. Pour beaucoup de « progressistes », la compassion envers les drogués constitue « le cœur d'un monde sans cœur ». L'humanisme véritable n'a rien à voir avec ces accès de sensibilité. Loin de fuir la réalité pour tenter de s'en consoler, il l'affronte pour la modifier.

Les mesures proposées par le garde des sceaux relèvent de cette volonté concrète et courageuse.

A Paris

Six commerçants inculpés de corruption de fonctionnaires

Quatre bijoutiers et deux fabricants de chaussures ont été inculpés, mardi 30 septembre à Paris, de corruption active de fonctionnaires par M. Jean-Pierre Michau, juge d'instruction. MM. Someth Lieu, trente-deux ans, Pierre Perrono, soixante-deux ans, Abdelkrim Reba, cinquante-six ans, Pierre Cabrilhac, soixante-quinze ans, Jean-Luc et Jean Moisset, trente-trois et soixante et un ans, laissés en liberté sous contrôle judiciaire, sont accusés d'avoir versé des pots-de-vin (de 50 000 à 200 000 francs) à deux inspecteurs des impôts qui leur avaient promis de minorer un redressement fiscal.

Les inspecteurs du fisc, MM. Jean-Louis Gérard et Georges Boucher, avaient été inculpés et écroués au mois de mars dernier (*le Monde* du 19 mars) : ils sont accusés d'avoir, pendant deux ou trois ans, organisé le racket de commerçants. Ils auraient respectivement touché 500 000 francs et 1 million de francs. Depuis, l'enquête a permis d'identifier une dizaine de commerçants — des bijoutiers-joailliers et un maroquinier — qui auraient accepté de se soumettre au racket et de verser aux fonctionnaires indélicats 10 % du montant du redressement fiscal prévu.

Après une perquisition au domicile de M. Jean-Louis Gérard, les enquêteurs de la brigade financière avaient, au printemps dernier, retrouvé la trace d'un compte numéroté en Suisse d'environ 3 millions de francs.

SPORTS

Le championnat du monde de volley-ball

Place aux jeunes !

La France a perdu, mardi 30 septembre à Toulouse, le deuxième match de sa poule semi-finale. Elle a été battue par la Bulgarie 3 sets à 1 (9-15, 15-11, 12-15, 9-15) en deux heures de jeu. L'équipe bulgare a montré qu'elle n'était pas seulement la plus haute du tournoi, avec cinq joueurs dépassant les 2 mètres ; elle a étalé un jeu complet reposant sur une défense dynamique et manifestant à l'occasion une certaine imagination offensive. Ni l'appui du chaud public toulousain ni leur esprit de corps n'auront pu sauver les joueurs français, trop limités au contre et en défense. Pour accéder aux demi-finales à Paris, les tricolores devaient obligatoirement battre le Brésil, — sans concéder plus d'un set — ce mercredi 1er octobre.

TOULOUSE
de notre envoyé spécial

Laurent Tillie est un joueur d'exception. Non seulement parce qu'il est homme à tout [bien] faire. Réceptionneur hors pair, contreur central solide, il peut aussi compter sur une détente phénoménale (1 m 10) pour se muer en attaquant diabolique, expert en l'art de la « chinoise », une attaque sophistiquée, qui met au supplice les arrière-défenses. Mais Laurent Tillie est aussi exceptionnel par sa précocité. A vingt-trois ans, il fait partie des meubles de l'équipe de France (191 sélections). Cadet, il jouait déjà en national 1 ; junior, il entrait en équipe de France A, au cours des championnats du monde de 1982. Depuis, il en est devenu l'indispensable pilier.

Tillie est le phénomène dans un sport où un joueur international n'atteint généralement pas la plénitude de ses moyens avant vingt-six ou vingt-sept ans. « *Cela tient à la complexité de ce sport,* dit Michel Genson, *qui fut entraîneur des équipes espoirs pendant huit ans, avant de devenir entraîneur adjoint de l'équipe de France. Pour amener un bon joueur au top niveau, il faut passer par une période de formation incompressible de quatre ou cinq ans.* »

L'image d'un volley-ball réservé aux hommes mûrs commence cependant à se craqueler. Si le six majeur de l'équipe de France accuse effectivement une moyenne d'âge de vingt-six ans, des joueurs plus jeunes comme Olivier Rossard, vingt et un ans, ont été incorporés au groupe, faisant baisser l'âge moyen de la sélection nationale à vingt-trois ans.

Plan de carrière

Sur les terrains de ce championnat du monde, le Brésilien da Silva, trente-deux ans, le Tchèque Jamka, trente et un ans, et l'inamovible passeur soviétique Zaïtsev, trente-quatre ans, font figure de pièces de musée. Alors que les trentenaires étaient naguère la force vive des meilleures formations, notamment de l'Est, la Bulgarie, avec son équipe en plein renouveau, est l'illustration bondissante de la nouvelle tendance. Dans le six majeur, qui a muselé la France mardi, l'entraîneur bulgare Bodgan Kutchoukov avait aligné trois joueurs de vingt et un ans, dont le passeur Plamen Hristov, étonnant de lucidité.

Toutefois, la musculation prématurée et l'entraînement intensif n'ont pas que des effets bénéfiques sur les jeunes organismes. « *Les pépins vertébraux ou tendineux apparaissent plus tôt qu'avant,* reconnaît Michel Genson. *Cela explique qu'on voit moins de joueurs de plus de trente ans* ». Pour que rejeunissement ne soit pas synonyme de raccourcissement de la vie active des champions, il estime nécessaire d'« *établir des plans de carrière pour les joueurs* ». « *La France,* ajoute-t-il, *n'aura jamais une élite de soixante-dix joueurs. Il faut donc éviter que les meilleurs soient en permanence sous pression, en faisant un tri des objectifs et en ménageant pour chacun des périodes de régénération.* »

Laurent Tillie a choisi ses objectif. Le premier sera sinon atteint, du moins passé dimanche 5 octobre au soir. Le second est olympique, programmé pour 1988. Entre-temps, son « *plan de carrière* » l'entraînera à Falconara, dans le championnat professionnel italien. Mais le surdoué français rêvait d'une expérience encore plus enrichissante outre-Atlantique. Les deux universités américaines contactées, UCLA et Stanford, l'ont recalé. Motif : trop vieux...

JEAN-JACQUES BOZONNET.

LES RÉSULTATS

GROUPE I
(Toulouse)

Bulgarie bat France	3-1
Brésil bat Italie	3-0
Tchécoslovaquie bat Chine	3-0

Classement. — 1. Brésil, 8 pts ; 2. France et Bulgarie, 7 ; 4. Tchécoslovaquie et Italie, 5 ; 6. Chine, 4.

GROUPE II
(Nantes)

Etats-Unis bat Cuba	3-1
URSS bat Argentine	3-0
Pologne bat Japon	3-0

Classement. — 1. URSS et Etats-Unis, 8 pts ; 3. Cuba, 6 ; 4. Argentine et Pologne, 5 ; 6. Japon, 4.

FOOTBALL

Les coupes d'Europe

Le PSG éliminé

Quinze jours après leur demi-échec du Parc des Princes (2-2), les joueurs du Paris-SG ont été mis en échec (0-1) par les champions de Tchécoslovaquie : le 30 septembre à Ostrava, ils ont été éliminés de la Coupe d'Europe des clubs champions par le TJ Vitkovice, formation d'apparence modeste.

Malgré l'inexpérience de son rival qui débutait en Coupe d'Europe, malgré la présence de huit internationaux sur la pelouse, malgré une supériorité numérique pendant la dernière demi-heure de jeu, les Parisiens n'ont jamais pu prendre en défaut un adversaire volontaire et bien organisé. Et Vitkovice s'est imposé à la faveur d'un penalty de Sourek consécutif à une faute de Lowitz sur Houska.

Il s'agit d'un échec sévère pour les joueurs de Gérard Houiller. Le PSG avait en effet beaucoup investi dans la perspective de cette première Coupe des champions. Les Parisiens sont maintenant renvoyés à des tâches plus hexagonales. En particulier, ils doivent affronter samedi 11 octobre les Girondins de Bordeaux qui, eux, se sont qualifiés sans difficulté pour le deuxième tour de la Coupe des coupes.

Déjà vainqueurs (2-1) à Waterford, les Girondins se sont imposés (4-0) le 30 septembre au Stade municipal. Toutefois il a fallu attendre le dernier quart d'heure pour que les Girondins, jusque-là assez maladroits, concrétisent leur supériorité par Zoran Vujovic (79e), Ziato Vujovic (85e), Reinders (86e) et Vercruysse (90e).

CYCLISME

Janie Longo comme Moser

A l'image de Francesco Moser qui détient deux records du monde de l'heure (51,15 kilomètres en altitude à Mexico et 48,543 kilomètres au niveau de la mer), la Française Janie Longo est devenue la championne absolue de la spécialité en battant le record du monde de l'heure féminin avec 43,587 kilomètres, mardi 30 septembre au vélodrome Vigorelli de Milan (ancien record : 43,082 kilomètres par Cornélia Van Oosten-Hage) après avoir établi la meilleure performance mondiale : 44,770 kilomètres le 21 septembre sur la piste de Colorado-Spring.

Une enquête de l'INED sur les divorcés

Pensions volages

Trente-cinq pour cent seulement des pensions alimentaires sont payées régulièrement et intégralement. Mais si une petite majorité de femmes (principales victimes de ces indélicatesses) acceptent d'avoir recours à la saisie sur le revenu de leur ex-mari, soixante-dix pour cent d'entre elles répugnent à aller au-delà, c'est-à-dire à demander une saisie mobilière ou immobilière. C'est ce que fait ressortir une enquête de l'Institut national d'études démographiques publiée dans *Population et Sociétés* du mois de septembre.

Cette enquête a été réalisée à la fin de 1985 auprès de 2 300 femmes qui se sont séparées de leur mari, au cours des vingt dernières années. En fait, si elle montre le faible pourcentage des pères respectant scrupuleusement les décisions de justice en matière de pensions alimentaires, elle permet aussi de lever une idée communément répandue sur la forte proportion des débiteurs totalement défaillants. Ces derniers en effet ne sont que 13 %.

En réalité, les mères se trouvent confrontées à une situation plus compliquée : soit que leur ex-compagnon paie avec retard cette pension qui, pourtant, n'est qu'une participation du père à l'éducation des enfants (16 % des cas), soit qu'il ne verse qu'une partie de ce qu'il doit (35 %).

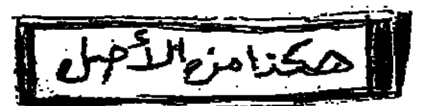
« *La récidive dans la défaillance est générale pour les mauvais payeurs,* note le sociologue Patrick Festy. *Ceux-ci suspendent leurs versements en moyenne à trois reprises au cours de la durée de vie légale d'une pension. Quatre fois sur dix cette interruption est suivie d'une reprise relativement rapide des paiements, mais, dans les six autres cas, l'absence de paiement se prolonge au moins huit mois et parfois plus.* »

La pratique du paiement partiel ou avec retard rend quasiment impossible les recours en justice qui exigent un non-paiement strict pendant plusieurs mois consécutifs. Malgré cela, on remarque que dans leurs réponses aux questions concernant les différentes possibilités d'action les femmes écartent les méthodes trop dures, comme la saisie mobilière ou immobilière.

Le deuxième volet de l'enquête de l'INED consistait à demander aux femmes dont l'ex-conjoint fait partie des non-payeurs de plus de huit mois si elles accepteraient que les Caisses d'allocations familiales (CAF) dont elles ont obtenu un soutien financier se chargent de récupérer elles-mêmes les sommes impayées et dans quelle limite.

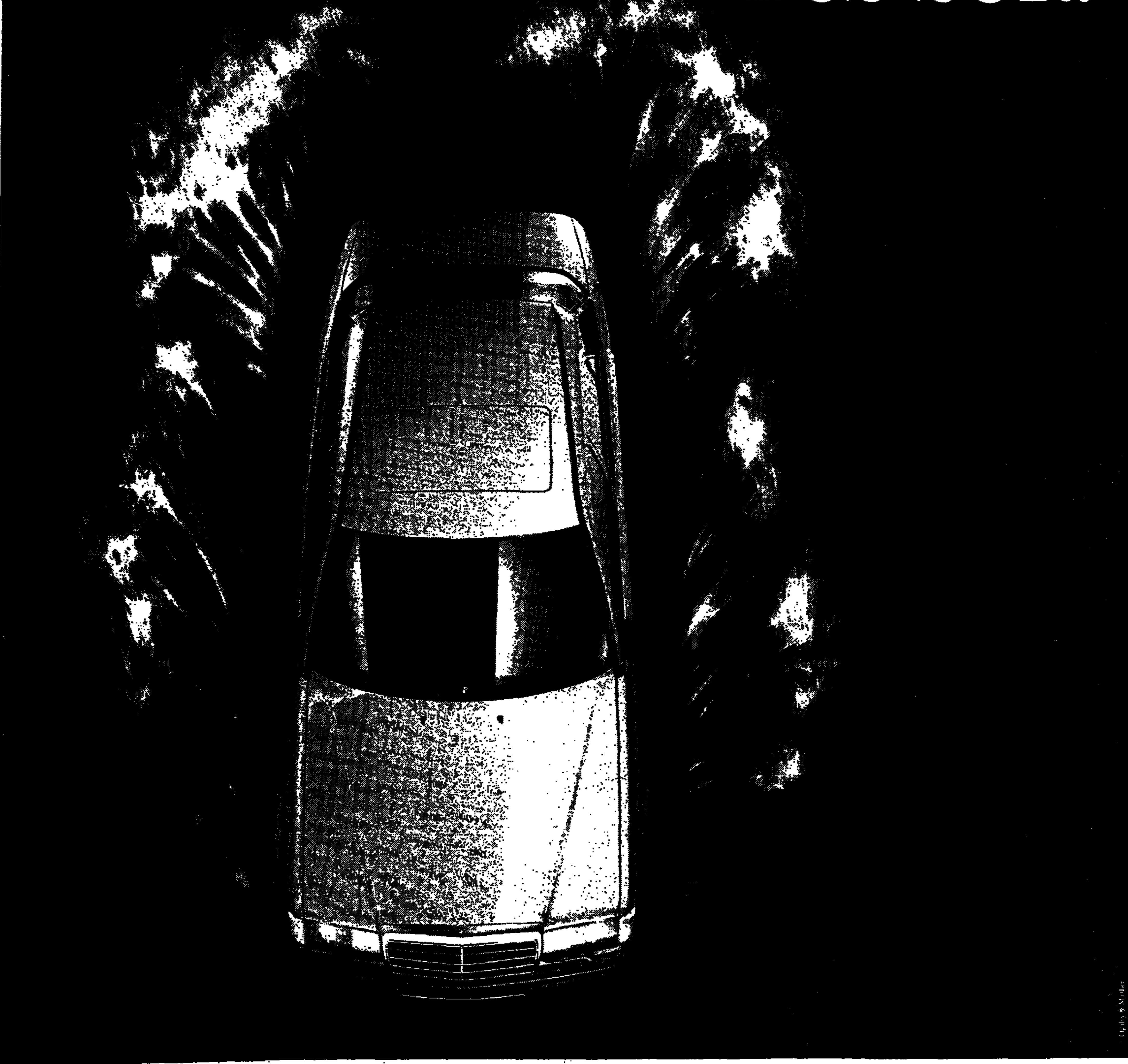
D'après les résultats obtenus, sur 57 000 femmes potentiellement concernées, il ressort que 22 000 femmes ne demanderaient pas une telle aide des CAF. Mille d'entre elles s'adresseraient à leur caisse, mais refuseraient que celle-ci contraigne l'ex-époux. 21 000 femmes souhaiteraient que l'intervention se limite à une saisie sur le revenu et seulement 13 000 auraient recours sous réserve aux CAF.

Ch. Ch.



هكذا من الأصل

4 ROUES QUI PENSENT. 4 ROUES QUI RÉAGISSENT. ON NE FAIT PAS PLUS SÛR.



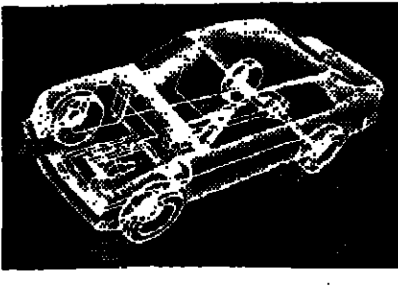
SYSTÈME 4 MATIC MERCEDES.

Voici le premier système de motricité intégrale à enclenchement automatique avec deux verrous de différentiel. Plus simplement *il s'agit d'un pont* spécial relié à deux demi-arbres de transmission pour les roues avant, un capteur de rotation sur chaque roue avant, un capteur sur le pont arrière, un calculateur électronique. A la base la voiture est à 2 roues motrices. Dès que *la situation* l'exige, le 4-Matic permet de passer automatiquement en 4 roues motrices.

En fait le 4-Matic intervient progressivement à 3 niveaux : sur l'enclenchement de l'entraînement avant, sur le verrouillage du différentiel central, et, si nécessaire encore, sur le verrouillage du différentiel du pont arrière. Tout cela en quelques millièmes de seconde.

La voiture rentre dans une courbe. Les roues se mettent à glisser insensiblement. Tenue de route précaire. Réaction immédiate de l'ordinateur central du 4-Matic. Les *roues avant deviennent motrices. La voiture* avale la courbe sans sourciller.

Plaques de verglas, flaques d'eau, dépôts de boue, gravillons, sable, neige, toutes ces embûches nécessitaient un comportement différent du conducteur et un pilotage délicat. Aujourd'hui c'est le 4-Matic qui agit et qui vous prévient de son intervention grâce à un voyant lumineux. Une sécurité supplémentaire. On ne patine plus, on ne dérape plus, on ne fait pas plus sûr. *La maîtrise de l'automobile est* maintenant proche de la perfection. Mercedes oblige.



100

MERCEDES-BENZ

Le Monde

EDUCATION

Les deux planètes

Les lycéens et leurs professeurs n'ont pas la même culture. Mais, comme le montre une enquête de l'INRP ce qui les différencie tient moins aux pratiques qu'aux valeurs qui les sous-tendent.

A force de répéter que les lycéens et les professeurs vivent sur deux planètes inconciliables, on avait fini par s'en convaincre. La réalité est moins simple, à en croire les conclusions d'une recherche menée par l'Institut national de la recherche péagogique (INRP) qui vient d'être publiée et met au jour d'étonnantes convergences entre ces deux « mondes » (1).

Près de 800 professeurs et plus de 3 500 lycéens ont été interrogés sur leurs pratiques culturelles : sorties, loisirs, style de vie. D'un côté, les enseignants de lettres et de physique de seconde et de première année de BEP ; de l'autre, leurs élèves.



Brassens pour les uns...

Premier constat : les deux populations étudiées sont beaucoup plus hétérogènes qu'on aurait pu s'y attendre. Le stéréotype du lycéen « branché » habitué de la fièvre du samedi soir comme celui du professeur coincé derrière ses livres sont balayés.

Ces caricatures existent bien, mais elles ne correspondent qu'à une partie de la réalité. La majorité des lycéens se distinguent par une grande fréquence des sorties de détente (cinéma, « boîtes », concerts, musées), mais beaucoup d'autres ont des occupations casanières et passent le plus clair de leur temps libre devant la radio, la télévision ou un livre. *« L'éventail des pratiques s'étale du goût pour les humanités classiques à celui des variétés et des jeux télévisés »*, constatent les auteurs de l'étude. Même la consommation musicale, *« point nodal de l'hypothétique culture jeune »*, ne parvient pas vraiment à cimenter la catégorie des lycéens. Leurs goûts sont trop éclatés entre le classique, la chanson, le reggae, le disco, le rock, le hard...

Même disparité chez les enseignants : ils tranchent avec la moyenne des Français par leur goût des salles obscures (les trois quarts vont au cinéma au moins trois fois par an, alors que seulement 50 % des Français y vont au moins une fois), la lecture (56 % lisent au moins vingt livres par ans contre 27 % dans l'ensemble de la population active), la musique classique, et par leur relative méfiance à l'égard des médias. Mais l'on compte aussi, parmi eux, un grand nombre d'adeptes du bricolage et du jardinage et une multitude de téléspectateurs assidus, surtout fidèles aux émissions qui concernent leur discipline. Cette diversité est sans doute à rapprocher de l'élargissement du recrutement social des lycées : les élèves, comme les professeurs, ne sont plus exclusivement issus des catégories les plus favorisées.

Mais les clivages ne s'opèrent pas systématiquement selon l'origine socio-professionnelle ou la filière scolaire fréquentée : on trouve des élèves casaniers, des sportifs, des rockers dans les LEP comme dans les lycées classiques, et des bricoleurs dans les deux types d'établissements. Chez les enseignants, les lignes de fracture semblent plus régulièrement s'ordonner selon la discipline enseignée : les professeurs de lettres lisent plus de romans et aiment plus souvent l'opéra que leurs collègues physiciens, eux mêmes plus attirés par le bricolage ou la lecture de magazines scientifiques. Et surtout selon le sexe.

L'importance de ce dernier facteur dans les pratiques culturelles des lycéens et de leurs professeurs permet de les rapprocher. Malgré la mixité bien établie dans les lycées, les comportements obéissent à une conception très classique de la division sexuelle des rôles : aux lycéens et aux professeurs masculins les activités scientifiques, techniques et sportives ; aux lycéennes et aux enseignantes les loisirs plus casaniers, littéraires et artistiques, qui font appel à la sensibilité.

Des convergences

A force d'être si différents entre-eux, lycéens et professeurs finissent par avoir plus d'un trait commun. Déjà, des convergences apparaissent lorsqu'on examine ce qui les distingue, ensemble, de la moyenne des Français : un goût plus prononcé pour les activités culturelles et sportives et moins d'attirance pour les médias ; ils lisent moins de quotidiens, mais davantage de livres. Une analyse fine des comportements permet d'associer par leurs goûts communs des familles d'élèves à des familles d'enseignants. Ainsi, on trouve dans les deux populations des *« activistes culturels »* aux références les plus classiques. Professeurs et lycéens se rapprochent aussi par leur pratique du sport ou du bricolage (13 % des professeurs et 22 % des élèves), ou leur goût pour les émissions télévisées scientifiques. Seul un quart des élèves résistent à ce parallélisme : leur profil, et notamment leurs goûts musicaux, ne rappellent celui d'aucune catégorie de professeurs.

Ces convergences ne doivent cependant pas cacher des constats plus classiques. Lorsqu'on examine les pratiques majoritaires, les oppositions l'emportent nettement. Autant les professeurs sont attirés par les musées, les expositions et le théâtre, autant les élèves préfèrent les boums et les matches sportifs. Lorsqu'ils écoutent la radio, ce ne sont ni les mêmes émissions ni – surtout – les mêmes stations.

Les jeunes apprécient une grande diversité de styles musicaux et sont les plus gros consommateurs de bandes dessinées, tandis que leurs enseignants se cantonnent au « classique », citent Brel, Brassens, Ferré et Trénet (13 % seulement apprécient le rock) et apprécient fort peu les histoires dessinées. Les professeurs de physique préfèrent le jazz, tandis que les enseignants de lettres des lycées avouent un penchant plus marqué pour l'opéra. S'ils vont au cinéma, les professeurs apprécient les films à thèse et les classiques ; les lycéens aiment l'action et le comique.

Plus profondément, les deux catégories ne privilégient pas les mêmes valeurs de vie. Les enseignants mettent en avant des préoccupations « existentielles », tant individuelles – être bien dans sa peau – que collectives – vivre dans un monde de paix et de solidarité, – alors que les lycéens veulent d'abord *« avoir un métier selon ses goûts »* ; 20 % d'entre eux veulent *« gagner de l'argent et vivre dans le confort »* (contre moins de 3 % des professeurs), mais seulement 10 % souhaitent *« avoir une vie active et créative »* (pour 37 % des professeurs). Ils se rejoignent seulement pour refuser tout engagement politique ou social.



...le rock pour les autres.

Bien dans sa peau

Si professeurs et élèves peuvent apparaître si différents, c'est que, selon l'enquête de l'INRP, ils ont des repères intellectuels et affectifs fort éloignés. Les uns adhèrent globalement à la culture classique, mais se séparent entre littéraires et scientifiques. Les autres n'ont pas encore intégré ce clivage, et une minorité seulement se réfère à la culture classique, la majorité trouvant ses repères culturels dans des modes d'expression musicaux, littéraires ou télévisuels qui lui sont propres.

Ainsi analysé, le malentendu sur lequel est contruit l'école ne peut plus se réduire à un simple décalage – pas toujours très net – des habitudes culturelles. Ce sont les grilles de référence qui ne coïncident pas. Comme si les habitants des deux planètes voisines, reliées par de simples passerelles, s'interpellaient constamment sans toujours se comprendre.

PHILIPPE BERNARD.

(1) *Les Univers culturels des lycéens et des enseignants*, par Régine Boyer, Monique Delclaux et Annick Bounoure. INRP, 29, rue d'Ulm, 75005 Paris.

L'Inde à Picpus

Marine est institutrice à Paris, Nadia à Goa. Une exposition montre les travaux de leurs élèves.

Si 1986 fut en France l'année de l'Inde, elle le fut plus intensément encore pour une vingtaine d'élèves de cours élémentaire 1. Il y a deux ans que la classe de Marine Baro, à l'école B de la rue de Picpus (Paris XIIe), était « jumelée » avec l'atelier d'enfants de Nadia Goralski, à Panjim, dans le territoire de Goa. A travers les lettres collectives et individuelles et grâce aux cadeaux envoyés de part et d'autre, les enfants ont perçu un autre style de vie, d'autres modes de pensée, une autre culture. Leur vision de l'Inde est présentée actuellement à l'INRP (Institut national de recherche pédagogique), dans une exposition baptisée *« Les enfants et l'Inde, rêves et expériences »*.

Les élèves de Marine Baro se sont familiarisés avec les dieux hindoux – Brahmâ, Shiva, Vishnu, et surtout Ganesh, le dieu éléphant (le favori des enfants). Ils se sont initiés au rite des kaulames, ces motifs dessinés à l'aide d'une poudre de riz par les femmes, sur le seuil de leur maison, pour conjurer les mauvais esprits. Ils ont appris les mudras, ce langage mythique des mains, et tous les mardis, avec Karuna, le seul professeur en Europe de kathakali, ils se sont initiés à cette danse antique, proche du mime.

Ces expériences sont présentes dans les vitrines, où l'on découvre aussi la culture du riz à travers un exposé de l'atelier de Nadia, qui « répondait » à un exposé du CE 1 sur la neige. Quelques jouets indiens – pauvres poupées inarticulées et voitures de fer blanc – ont montré aux petits Parisiens à quel point ils étaient gâtés. *« C'est la pauvreté qui les a le plus frappés*, constate Marine Baro, à l'issue de ces deux années d'échanges, *ainsi que la religion et la croyance en la réincarnation. Ils ont pu rêver ce qu'ils seront dans une autre vie. »*

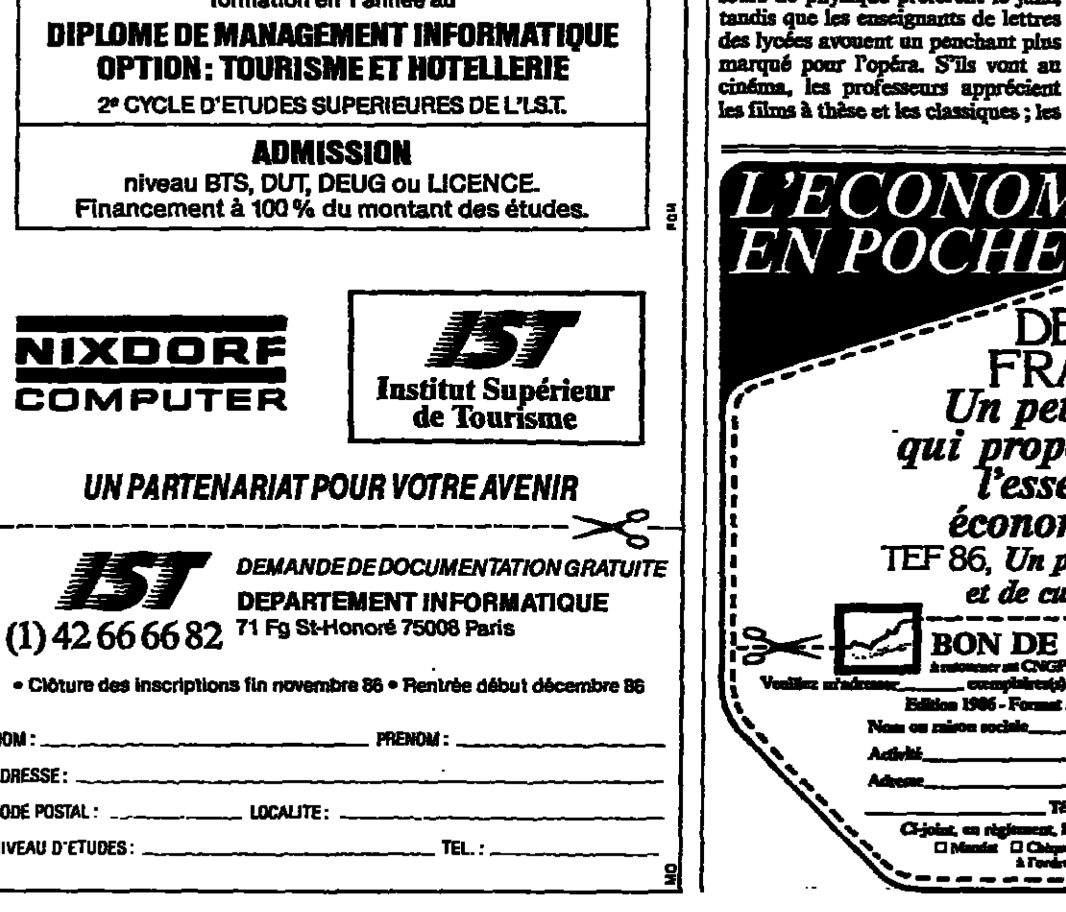
Mais l'exposition raconte aussi l'aventure d'une institutrice de quarante-six ans, ayant quitté son école du dix-huitième arrondissement pour créer une classe de français en Inde. *« Je ne suis pas une mystique*, dit-elle en riant. Adepte de la méthode Freinet, Nadia Goralski a simplement éprouvé le besoin de l'appliquer sous d'autres cieux. Pourquoi pas à Goa, dont les paysages l'avaient charmée lors d'un précédent voyage ?

Après neuf mois de démarches, elle s'envole pour Panjim, où elle ouvre, à l'Alliance française, son atelier pour enfants. La Petite France, comme elle l'appelle, accueille une trentaine d'Indiens de six à douze ans, quatre heures par semaine en dehors du circuit scolaire. Pour 50 roupies par mois (30 F), ils s'initient à la langue française.

Malheureusement, l'expérience ne se reproduira pas cette année, tout au moins avec Goa : Nadia Goralski s'est vu refuser son visa de retour en Inde.

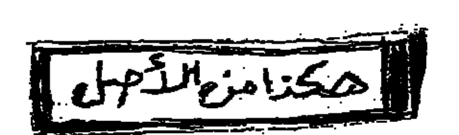
ANNE LANCHON.

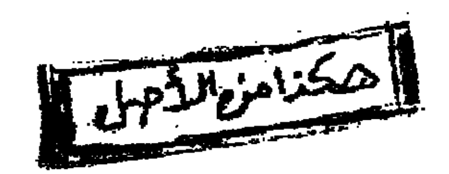
Les Enfants et l'Inde, rêves et expériences. Galerie Condorcet, 1er étage. Institut national de la recherche pédagogique, 29, rue d'Ulm, 75005 Paris. Jusqu'au 31 décembre. Du lundi au vendredi, de 9 heures à 18 heures. Entrée gratuite.











Les inspecteurs du futur

M. Monory compte sur l'inspection générale pour préparer « l'horizon 2 000 »

ON ne peut raisonnablement gérer une entreprise de neuf cent mille personnes sans disposer de solides relais d'autorité. M. René Monory, qui se veut le patron de *« l'entreprise du futur »* qu'est pour lui l'éducation nationale, a choisi : il compte sur l'inspection générale pour faire passer sa politique : *« J'ai bien l'intention de m'appuyer sur ce que vous représentez »*, a-t-il déclaré récemment, devant quelque cent vingt inspecteurs généraux de l'éducation nationale réunis en journée d'études par leur association amicale.

Du baume au cœur pour les vénérables membres de cette assemblée dont l'influence, jadis déterminante, a quelque peu vacillé ces dernières années. Bien avant 1981, les refus d'inspections organisés par certains enseignants avaient bousculé les pouvoirs de l'inspection générale, et M. Alain Savary avait réduit les prérogatives d'un corps au conservatisme légendaire et aux missions multiples (les inspecteurs généraux contrôlent, dans les établissements, la mise en œuvre de programmes et de méthodes pédagogiques dont ils sont eux-mêmes les inspirateurs sinon les auteurs).

Soucieux de restaurer le sens hiérarchique, M. Chevènement les avait renvoyés en première ligne, notamment pour la préparation de nouveaux programmes scolaires. Mais son successeur va encore plus loin dans l'hommage. M. Monory compte en effet sur l'inspection générale pour réintroduire à l'école certaines *« valeurs »* qu'il n'hésite pas à qualifier de *« morales »* : *« hiérarchie, responsabilité, contrôle du travail, obligation de résultats »*. A partir de ces principes et de ces exigences, le ministre de l'éducation nationale lui a demandé de procéder à *« une évaluation permanente de la qualité de l'enseignement »*. Cela afin d'aider les professeurs aux compétences insuffisantes à s'améliorer. Mais aussi pour préparer l'éducation nationale et l'opinion publique à *« pénétrer dans le futur »*.

Le ministre attend de l'inspection générale qu'elle soit le moteur d'une *« adaptation permanente »* de l'école à des mutations sociales et économiques de plus en plus rapides. Une adaptation qui ne peut se concevoir, selon lui, sans la nécessité *« d'amener un maximum de jeunes à un niveau de culture générale leur permettant de vivre ce changement dans les meilleures conditions de défense et de compréhension »*.

M. Monory parviendra-t-il à faire de l'inspection générale une alliée pour le grand ravalement de l'éducation nationale qu'il souhaite ? Contrepoids de taille face au pouvoir syndical, elle est aussi le pivot du système hiérarchique que le ministre entend réhabiliter. Mais il n'est pas sûr que les gardiens du temple éducatif appuient pleinement le ministre, lorsqu'il plaide pour une collaboration poussée avec les collectivités locales et les entreprises.

En choisissant *« les défis de la formation en France à l'horizon 2000 »* comme thème de leur journée d'études, les inspecteurs généraux ont cependant montré leur bonne volonté. Ils ont écouté sans sourciller, et même parfois avec sympathie, des communications quelque peu provocantes, comme celle d'un spécialiste des problèmes d'emploi, ancien syndicaliste, les invitant *« à sortir de la maison »*. Ou celle d'un directeur de banque expliquant que l'important n'est pas d'ajouter ou de retirer une heure au programme de telle ou telle matière, mais de former des adultes créatifs, à la personnalité affirmée.

Pour renforcer l'inspection générale et sans doute la rajeunir, le ministre a enfin annoncé la création, au budget 1987, de douze nouveaux postes (soit un dixième de l'effectif total du corps). Il a incité les inspecteurs à partir en mission à l'étranger *« pour voir ce qui s'y passe »* et, gage du modernisme, a promis de les équiper d'une boîte aux lettres électronique pour leur permettre de *« mieux communiquer »* avec lui.

Ph. Be.

EXPÉRIENCE

Poitiers, capitale du vidéodisque

DEVENIR l'académie pilote dans la fabrication de vidéodisques intéractifs, telle est l'ambition de l'académie de Poitiers. Une équipe comprenant des représentants de l'éducation nationale, de FR 3 Limousin, Poitou-Charentes, de FR 3 Formation et du Centre régional de documentation pédagogique a coproduit un vidéodisque de ce type « Emilie comptine », qui a été présenté aux élus de la région, à Poitiers, par M. Gabriel Bianciotto, recteur de l'Académie.

Ce vidéodisque, est le troisième d'une série, a demandé un an de travail et un investissement de 1,2 million de francs, alimenté par le ministère de la culture, la région, l'éducation nationale et FR 3. Le tournage (douze acteurs) a eu lieu cet été à Poitiers et au large de l'île Madame (Charente-Maritime). Il s'agit, selon ses réalisateurs, Claude Husson, professeur d'arts plastiques à Poitiers, et de Jacques Sauvage, chef de centre-adjoint à FR 3 Poitiers, d'une *« non-histoire qui peut devenir une histoire »*.

Des séquences d'une même scène ont été tournées plusieurs fois sous des angles différents. En continu, la lecture d'« Emilie Comptine » est de trente-six minutes d'images et de soixante-douze minutes de son, mais, le vidéodisque n'est pas destiné à être lu en continu. Il permet aux utilisateurs de construire eux-mêmes leur scénario en choisissant tel angle de vue par rapport à tel autre et telle piste de son.

En présentant ce vidéodisque aux élus de la région, M. Bianciotto a formulé deux souhaits : organiser dans l'académie des Journées de formation à l'emploi des vidéodisques, et suggérer au ministre de l'éducation nationale la création d'un Centre national de formation à l'image et à la communication sur le site du parc du futur à Jaunay-Elan, près de Poitiers. L'idée pourrait faire son chemin, René Monory étant à la fois ministre de l'éducation nationale, président du conseil général de la Vienne et « père » du parc du futur qui ouvrira ses portes au printemps de 1987.

BERNARD HILBERT.

PUBLICATIONS

● **Contre les lectures « réactionnaires ».** — L'enseignement de la littérature est en crise, mais le remède n'est pas, pour l'Association française des enseignants de français, dans un retour à une lecture *« réactionnaire »* des textes. Il faut bannir la lecture-pensum en continuant à utiliser, sans les confondre, la littérature et les *« textes littéraires »*. Recueil de stratégies de lecture, de « moments de classe », *Nous enseignons la littérature* s'adresse d'abord aux enseignants de français, mais pourra intéresser tous les enfants du Lagarde et Michard déconcertés par le modernisme des « nouveaux profs ».

(★) *Nous enseignons la littérature.* Le français aujourd'hui, Syros, 175 p., 72 F.

● **Le Dicoguide de la formation.** — C'est, depuis dix ans, la bible des formateurs. Et, avec ses deux volumes et ses 1 800 pages, l'édition 1986-1987 affiche clairement son ambition encyclopédique. La première partie dresse le bilan de la formation professionnelle avec des statistiques sur la participation des entreprises, des aides de l'État et des régions, l'apprentissage... rappel commenté de l'ensemble des textes juridiques (avec index de consultation par mots-clefs) ; panorama de l'actualité au cours des quinze derniers mois ; des centaines d'adresses utiles pour s'informer, trouver des matériels ou des lieux de formation. La seconde partie répertorie 6 000 organismes couvrant tous les domaines de formation.

(★) *Dicoguide de la formation.* Edition 1986-1987, Média France, 80, rue de Miromesnil, 75008 Paris, 726 p. et 1 070 p., 1 284 F les deux volumes.

CORRESPONDANCE

Le recteur baisse les notes

Un principal de collège, qui demande à conserver l'anonymat, nous adresse la lettre suivante :

J'ai lu avec intérêt votre article sur le nouveau barème des mutations dans l'enseignement secondaire (*le Monde* du 24 septembre). Il y a malheureusement une erreur dans la note, lorsque vous écrivez que *« la note administrative est attribuée par le chef d'établissement »*.

Le chef d'établissement *propose* une note avec appréciation à l'appui. Ce document est transmis à l'inspecteur d'académie qui entérine ou non les propositions et *donne son avis.* Enfin transmission au recteur qui *attribue* la note avec une appréciation.

La notation administrative concernant les agrégés, les certifiés et les adjoints d'enseignement est le propre du recteur qui maintient la proposition du chef d'établissement, augmente la note (très rarement), ou la diminue (très souvent). Pour les hautes catégories, c'est l'inspecteur d'académie. Ainsi cette dernière année scolaire dans l'académie de Nantes qui a « récolté » depuis juin 1985 un nouveau recteur, M. Dichamps (arrivé de Clermont-Ferrand), un système de notation propre à ce recteur a été mis en place, et de très nombreuses notes proposées par les chefs d'établissement ont été baissées.

On a même vu (ce qui me scandalise) des notes administratives attribuées par les recteurs précédents de Nantes ou par des recteurs d'autres académies baissées par ce nouveau recteur, sous le prétexte que la notation était *« surévaluée »* depuis de nombreuses années, alors que les enseignants n'ont pas démérité et sont même félicités...

Certains professeurs se retrouvent avec la note administrative qu'ils avaient obtenue en 1982-1983 ! Ce qui ne manquera pas d'avoir des répercussions (promotions, mutations...)

Communication

Le projet de loi sur la concentration dans les médias est adopté en conseil des ministres

Le conseil des ministres a adopté ce mercredi 1er octobre le projet de loi sur la concentration dans les médias élaboré après les annulations successives par le Conseil constitutionnel, pour cause d'insuffisance, des dispositions relatives au pluralisme contenues dans la loi sur la presse et dans celle qui concerne l'audiovisuel.

Ce dernier texte a été publié au *Journal officiel* le même jour. Le chef de l'Etat a usé, avant de le signer, de la totalité du délai (deux semaines) imparti par la Constitution. Le maintien jusqu'au dernier moment de ce « suspense » paraît lié à la volonté du chef de l'Etat de souligner par ce geste l'attention qu'il porte à l'ensemble du dossier communication.

M. François Mitterrand souhaitait avoir connaissance du nouveau projet de loi et de l'avis formulé par le Conseil d'Etat avant d'apposer au bas de la « loi Léotard » une signature, d'autant plus nécessaire qu'il n'est pas possible d'examiner en conseil des ministres un projet de loi complétant un texte non encore promulgué. Avant même le nouveau débat parlementaire, des voix s'élèvent dans la majorité pour exprimer regrets ou réserves à propos de la voie choisie par le gouvernement, tandis que l'opposition socialiste réitère ses critiques contre des dispositions qu'elle considère comme des *« faux-semblants »*.

Les surprises du débat parlementaire

Elaboré en un temps record, le projet de loi sur la concentration dans les médias sera soumis au Parlement avec une égale célérité. L'Assemblée nationale devrait en débattre vers le 9 octobre sous la menace d'un recours à l'article 49-3 de la Constitution.

Quant au Sénat, qui fut à l'origine d'un interminable débat sur la loi relative à la liberté de communication, il devrait être saisi du nouveau texte aussitôt après. Mais dans des conditions sensiblement différentes cette fois. La Chambre haute vient de connaître son renouvellement triennal. Hors M. Adrien Gouteyron, qui devrait être le rapporteur du projet de loi sur la concentration comme il l'avait été pour celui sur la communication, les acteurs risquent donc d'être changés. Et rien n'indique pour l'instant que l'humeur frondeuse du palais du Luxembourg survive au changement de saison.

Faut-il en conclure que M. François Léotard jusqu'ici malheureux dans ses relations avec les assemblées, ne doit pas redouter cette fois de nouveaux démêlés ? Ce serait sans doute aller vite en besogne. Le nouveau projet de loi du ministre de la culture et de la communication est loin de susciter une adhésion sans nuance, y compris chez ses amis politiques, comme l'ont montré les journées de l'UDF, à Nancy.

« Le gouvernement a répondu aux vœux du Conseil constitutionnel, mais le dispositif choisi est compliqué. Je crains qu'il ne soit très vite inapplicable ou économiquement dépassé », déclare ainsi le sénateur RI des Hauts-de-Seine, M. Jean-Pierre Fourcade.

Les hésitations du PS

Cette crainte, l'opposition socialiste ne la partage pas de la même manière. Le projet de loi ne donne aucune définition de la notion de *« contrôle »* économique, dit-on avec agacement rue de Solferino. L'exercice est difficile, mais les parlementaires PS s'y sont déjà essayés. La loi d'octobre 1984 sur la presse – partiellement abrogée aujourd'hui – le définissait comme *« la possibilité pour une personne d'exercer, sous quelque forme que ce soit et par tout moyen d'ordre matériel ou financier, une influence déterminante sur la gestion ou le fonctionnement d'une entreprise de communication »*. Une définition acceptée à l'époque par le Conseil constitutionnel, souligne-t-on au siège du PS. Non sans ironie.

Mais définir une notion du *« contrôle »* ne suffit pas. Il faut aussi que la future CNCL ait les moyens réels de vérifier si un groupe multimédias outrepasse ou non ses droits. *« Comment pourra-t-elle le faire pour la presse, alors que le gouvernement et sa majorité ont décidé de supprimer la commission Caillavet qui en était justement chargée ? »*, s'inquiète-t-on encore.

Les responsables du PS hésitent sur la stratégie à suivre. Faut-il ou non déposer une contre-proposition de loi ? L'importance du sujet le voudrait. Mais la crainte politique de se *« lier »* par un texte qui deviendrait une référence obligée fait hésiter. Les groupes parlementaires réunis à Mâcon trancheront.

Mais si la tactique se cherche encore, il n'en va pas de même pour les idées. Et, aux thèmes sur le pluralisme qui leur sont chers (diversifier les entreprises de communication, éviter les positions dominantes, *etc.*), ils en ajoutent un autre, tout nouveau : la nécessaire séparation entre les fonctions d'agence de publicité, de régie publicitaire et de « support » (presse écrite, chaîne de télévision, etc.). Un discours identique à celui des députés proches de M. Raymond Barre, dont M. François d'Aubert se fait depuis longtemps l'apôtre.

Le débat est d'autant plus ouvert que cette position vient de recevoir l'appui inattendu du sénateur centriste Jean Cluzel, influent et écouté. Dans une formulation personnelle, ce dernier estime aujourd'hui qu'il faut combattre les concentrations entre *« programmateurs et publicitaires »*, ainsi que celles entre *« programmeurs et producteurs »*. M. d'Aubert parle, lui, de la nécessité de s'opposer aux synergies abusives (un même groupe contrôlant une chaîne de télévision et un hebdomadaire de programmes TV, par exemple). Le débat du Parlement pourrait décidément provoquer de bien curieuses alliances.

PIERRE-ANGEL GAY.

L'UDF regrette l'« excès de juridisme » du Conseil constitutionnel

« Je n'ai qu'un goût modéré pour le supplice », a avoué M. François Léotard à Nancy, au cours des journées parlementaires de l'UDF. Alors – tant pis pour ses amis, – il se pliera aux recommandations du Conseil constitutionnel. Pourtant, paradoxalement, ce sont ceux qui avaient voulu lui imposer, dans son projet sur l'audiovisuel, des limites précises à la concentration et qui n'avaient pas alors obtenu gain de cause, qui lui suggèrent maintenant de prendre quelques libertés avec la volonté du Conseil, lequel leur a pourtant donné raison.

Le paradoxe n'est qu'apparent. MM. Jacques Barrot et François d'Aubert voulaient – et veulent toujours – freiner la concentration des médias. Mais ils préféraient s'en remettre à la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) dont ils souhaitaient en la matière l'accroissement des pouvoirs. M. Barrot a donc regretté la décision du Conseil de tout faire préciser dans la loi : *« Le Conseil constitutionnel nous oriente vers un excès de juridisme ; la loi ne doit donner que quelques repères supplémentaires à la CNCL pour l'aider à bâtir une jurisprudence préservant le pluralisme ; si le Conseil constitutionnel se trompe sur les moyens, que le gouvernement ne le suive pas ! »*

Et M. d'Aubert de renchérir : *« Tant pis si on doit déplaire un peu au Conseil constitutionnel ; on ne l'a jamais vu annuler deux fois une même loi »*.

Peut-être, mais M. Léotard ne veut prendre aucun risque. Cette affaire fut déjà trop douloureuse pour lui. Il obéira au Conseil constitutionnel, même s'il partage *« complètement »* l'analyse de ceux qu'il n'avait pas voulu écouter au début de l'été. Ce dossier aura inculqué au fougueux président du PR un peu de prudence, voire de modestie. Le voilà même qui se félicite que M. Jean Cluzel, le grand spécialiste de l'audiovisuel au Sénat, qui s'était tu tout au long de la préparation de la loi, intervienne sur le sujet. *« J'ai un peu souffert de ce silence »*, a avoué le ministre de la culture et de la communication.

L'un et l'autre, pourtant, ne partagent pas tout à fait la même vision des choses. M. Cluzel a rappelé que l'État devait être le *« garant »* de la liberté de la presse et que l'audiovisuel devait être *« un éducateur des esprits dans l'information comme dans la récréation »*. Autant dire que, pour lui, les médias ne peuvent pas être des entreprises comme les autres, philosophie qui sous-tend pourtant la politique de M. Léotard.

De même en matière de concentration, si M. Cluzel juge *« la voie étroite entre la contrainte politique et juridique imposée par le Conseil constitutionnel pour la défense du pluralisme de l'information et la contrainte imposée par le marché international de constituer des entreprises puissantes »*, il pense que *« la contrepartie du libéralisme, ce n'est pas la dérégulation »*. Si M. Léotard est content que le sénateur de l'Allier retrouve la parole, il n'est pas forcément satisfait de ce qu'il dit...

Th. B.

L'avenir de TF 1

Déjà commerciale mais pas encore privée

Etrange situation que celle où se trouve actuellement TF 1, déjà confrontée aux impératifs d'une chaîne commerciale avant même d'être une chaîne privée. Le défi n'est pas mince. Il est en passe d'être *« collectivement »* relevé, a affirmé, le mardi 30 septembre, le PDG de la chaîne, M. Hervé Bourges, en saisissant l'occasion de l'inauguration du nouveau « Studio 4 » de TF 1 pour annoncer le redressement financier de la « Une ».

« Nous n'éprouvons pas le besoin d'être en avance d'une loi, mais une chose est certaine, nous ne serons pas en retard, non plus, d'une loi », a lancé M. Bourges, montrant un dynamisme que ne semblait pas altérer la perspective d'une hospitalisation prévue pour le lendemain. La mise en service du « Studio 4 », qui permet de fabriquer près du quart des programmes de la chaîne et de diffuser en enchaîné huit émissions en direct, est, selon lui, le symbole de la volonté d'adaptation de son équipe aux échéances à venir.

Mais il fallait avant tout assainir la gestion de TF 1 pour la préparer à affronter, le 1er janvier 1987, son nouveau statut de chaîne privée. A cette date, la chaîne, qui ne bénéficiera plus de la redevance, devra, en effet, vivre de ses seules recettes publicitaires. *« Notre déficit budgétaire était de 85 millions de francs en 1985 ; en neuf mois*, a dit M. Bourges, *nous avons inversé la tendance grâce à l'application drastique de notre plan quadriennal. »* Ainsi, a-t-il indiqué, TF1 dégagera un excédent budgétaire qui oscillera entre 70 et 100 millions de francs. Dans le même temps, 120 millions de francs d'emprunt ont été réalisés sur les 150 millions autorisés par le ministère des finances, tandis que l'endettement auprès des fournisseurs a été réduit à 125 millions de francs.

Le budget

Quant au budget de 1987, dont l'« esquisse » sera présentée, le 14 novembre, au conseil d'administration, il devrait s'équilibrer autour de 2,7 milliards de francs. Une progression d'environ 3 à 4 % par rapport à l'exercice 1986, compte tenu des frais de la Régie française de publicité-TF1 (RFP-TF1) et de la participation au compte de soutien. C'est en procédant à une « simulation » du budget que la direction de TF1 peut compter sur un montant de recettes publicitaires de 2,7 milliards de francs. Un accroissement de 30 % en moyenne des tarifs publicitaires ainsi qu'une augmentation d'environ 20 % du volume des spots de publicité permettraient, en effet, d'atteindre cet objectif.

Une nouvelle organisation de la grille des programmes devient dans ces conditions indispensable. Sans préjuger sa forme définitive, le PDG de TF1 a cependant fixé quelques principes : il n'y aura aucune interruption publicitaire dans les journaux *télévisés* ni dans les magazines d'information, ni même dans les émissions de création française, les documentaires ou les fictions. Les émissions des matinées et des après-midi seraient les premières concernées.

La première chaîne attend aussi une autre échéance : celle de l'audit auquel va procéder la société choisie par les autorités de tutelle d'ici un ou deux jours. Une analyse qui ne doit être considérée que sous l'angle d'*« une nécessité légale »*, a dit le PDG, et qui ne préjuge en rien l'évaluation de TF 1, dans laquelle devront entrer bien d'autres paramètres (cahiers des charges, par exemple).

Mais TF 1 est loin de n'être qu'*« un stock de programmes et d'immeubles »*, a insisté M. Bourges. C'est aussi, *« et même avant tout*, selon lui, *une grande équipe d'hommes et de femmes, de professionnels »*, qui ont apporté la preuve de leur compétence. Une manière pour M. Bourges de faire remarquer que son équipe est capable de s'adapter aux exigences d'une chaîne privée. Une conviction qu'il a assortie d'une sorte de mise en garde : *« Le public et les milieux professionnels reconnaissent, aujourd'hui, la réussite de TF 1. Il faut appartenir à cette famille de la télévision, dans laquelle il est si difficile de se faire accepter, pour mesurer toute la fragilité du succès et de l'équilibre. La spirale du succès est lente ; celle de l'échec est rapide »*, a-t-il dit, en souhaitant que tous ceux qui *« détiennent une part de responsabilité »* dans l'avenir de TF 1 aient *« cette vérité, à tout instant, présente à l'esprit »*.

ANITA RIND.

Les difficultés de l'ACP

Sursis pour l'Agence centrale de presse (ACP) ? Les actionnaires de l'agence, réunis le 30 septembre, ont approuvé les comptes de l'année 1985, qui font apparaître un déficit d'exploitation de 9,03 millions de francs (*le Monde* du 1er octobre). Le mandat de la direction a été renouvelé, notamment afin d'*« explorer tous les points susceptibles de redresser la situation »*. La direction de l'agence mène actuellement des négociations avec différents groupes de communication. Le conseil d'administration de l'agence se réunira le 13 octobre, afin d'étudier l'ensemble des problèmes et d'élaborer des solutions. Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires aura ensuite lieu dans les quatre mois.

Des difficultés supplémentaires pour l'agence sont encore à venir, liées à l'attente du paiement des abonnements souscrits en 1986 par différents ministères et au renouvellement de contrats pour 1987.

Inquiets, les cent vingt salariés de l'agence se sont réunis dans la soirée du 30 septembre. Selon eux, une seule certitude demeure : l'assurance du paiement des salaires d'octobre.

Y.-M. L.

● **Décès de l'éditeur ouest-allemand Franz Burda.** – L'éditeur ouest-allemand Franz Burda est décédé le 30 septembre à Offenburg (RFA), à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Imprimeur, spécialiste de l'héliogravure, Franz Burda avait constitué dès l'après-guerre un groupe de presse qui figure aujourd'hui aux côtés des trois autres géants de la presse ouest-allemande (Bertelsmann, Springer et Bauer). Outre *Bunte*, hebdomadaire d'informations concurrent de *Stern*, et des magazines de mode et de loisir comme *Burda Moden* (créé par l'épouse de Franz Burda, Aenne Burda), le groupe Burda contrôle 24,9 % du groupe Springer, premier éditeur européen de quotidiens. Son chiffre d'affaires est de 1 milliard de DM.

Médecine

Le colloque national sur les maladies neuromusculaires

Découverte imminente du gène de la myopathie de Duchenne

TOURS
de notre envoyé spécial

M. Anthony P. Monaco (Boston) a annoncé, le 30 septembre, à Tours (Indre-et-Loire), un important résultat dans la compréhension des travaux moléculaires de la myopathie de Duchenne de Boulogne, la plus grave des maladies héréditaires touchant le système musculaire. Le résultat a été annoncé dans le cadre du deuxième colloque national sur les maladies neuromusculaires organisé par l'Association des myopathes de France, qui réunit à Tours, jusqu'au 4 octobre, plus de 400 chercheurs et cliniciens français et étrangers.

Ce résultat fera très bientôt l'objet d'une publication dans l'hebdomadaire scientifique britannique *Nature* (1). Tout indique, d'autre part, que l'identification complète, précise, du gène impliqué dans cette maladie n'*« est plus qu'une affaire de quelques mois, voire de quelques semaines »*.

L'équipe de M. Anthony Monaco, dirigée par M. Louis Kunkel, s'était déjà illustrée, il y a peu, en réussissant à mettre au point des sondes moléculaires capables de reconnaître certaines anomalies du patrimoine héréditaire de la maladie de Duchenne. C'est à nouveau cette équipe qui vient de marquer un point capital dans la course à la découverte de l'origine de cette maladie en annonçant avoir, pour la première fois, identifié une pièce centrale (ARN messager) du système moléculaire impliquée dans cette affection.

La maladie de Duchenne de Boulogne a été décrite pour la première fois en 1868 par un praticien français, dont elle porte le nom. Il s'agit d'une maladie relativement fréquente (trois mille familles sont, en France, touchées), grave (les sujets atteints ont une espérance de vie limitée), caractérisée dès le plus jeune âge par une réduction progressive de capacité musculaire, l'apparition d'importantes déformations corporelles et, parfois, par l'altération des capacités intellectuelles. Il s'agit d'une maladie héréditaire *« liée au sexe »*. Elle ne frappe que les garçons, et est transmise par les femmes. *« Au drame que vivent les familles s'ajoute l'angoisse de la procréation chez les femmes, mères, tantes, sœurs et cousines de myopathes qui craignent d'être conductrices du gène anormal et de donner naissance à un garçon myopathe »*, explique M. Jean-Claude Kaplan (Institut de pathologie moléculaire INSERM, CHU Cochin, Paris).

On assiste, depuis 1982, à une fantastique course à la découverte du gène responsable de la maladie. Les travaux de l'équipe de Kunkel avaient déjà permis de le localiser sur l'un des bras du chromosome X. L'utilisation des sondes ainsi mises au point avait permis de proposer aux familles *a priori* concernées un test de diagnostic prénatal (*le Monde* du 27 mars 1985) et le dépistage des femmes conductrices de la maladie (2).

La dernière pièce du puzzle

Les choses devaient pourtant se révéler par la suite beaucoup plus compliquées que prévu. Au terme d'une coopération internationale sans précédent (vingt-cinq laboratoires à travers le monde analysant les résultats collectés auprès de plus de mille trois cents myopathes), on s'aperçut que le gène recherché avait une structure très complexe. En fait, on s'aperçut que alors qu'on croyait être à proximité du gène, on était dans le gène lui-même et que ce dernier occupait une région incroyablement étendue du chromosome. *« Le problème*, explique M. Kaplan, *n'est donc plus de marcher vers le gène mais de marcher dans les deux sens pour en retrouver les extrémités. Tout se passe comme si l'on cherchait à reconstituer un collier dont on tient le fil et qui serait constitué d'une centaine de microbilles. »*

C'est donc à cette exploration que s'attache de manière intensive l'équipe américaine. L'une des extrémités du « collier » et une dizaine de ces « microbilles » ont déjà été identifiées par cette équipe. Celle-ci vient d'ailleurs, à partir d'un muscle fœtal, d'identifier la traduction du gène effectuée en aval (ARN messager). Plus en aval encore, on saura bientôt quelle protéine est synthétisée par le gène concerné, gène dont on sait par ailleurs qu'il peut être retrouvé dans de très nombreuses espèces animales (mammifères et oiseaux).

La reconstitution de ce puzzle de génétique moléculaire est donc en voie d'achèvement. Il s'agit d'un puzzle d'autant plus important que d'autres maladies sont à l'évidence concernées (comme la myopathie de Becker). Pour M. Kaplan, on est déjà entré, pour ces maladies, dans l'ère de « l'après-gène ». Une ère qui verra de profonds bouleversements dans la prise en charge diagnostique et thérapeutique. Reste, toutefois, une question essentielle : quels délais seront en pratique nécessaires pour que l'ensemble des familles concernées puissent bénéficier de ces formidables acquis de recherche fondamentale ?

JEAN-YVES NAU.

(1) Ce travail sera signé dans *Nature* (daté octobre) par Louis M. Kunkel, Anthony P. Monaco, Chris Colleti-Feener, Corlee Bertelson et Rachael Neue.

(2) En France, ces tests de dépistage sont actuellement pratiqués dans quatre laboratoires, deux à Paris (CHU Cochin et Centre international de l'enfance Longchamp), au CHU de Strasbourg et au CHU de Marseille.

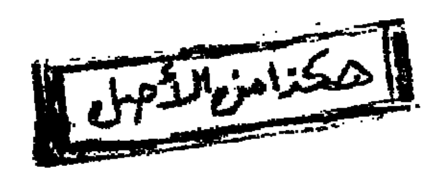
La « 5 » dépose un recours devant le Conseil d'Etat

La cinquième chaîne vient de déposer un recours devant le Conseil d'Etat sur le décret annulant son contrat de concession.

Comme TV 6 un mois plus tôt, c'est dans la plus grande discrétion que la chaîne du tandem Seydoux-Berlusconi a engagé cette procédure, puisque le recours a été déposé vendredi 26 septembre. Une *« mesure conservatoire »*, assure la direction de la chaîne, qui permet aux deux télévisions condamnées de faire une pression discrète sur les pouvoirs publics, au moment de négociations difficiles, notamment sur le calcul d'éventuelles indemnités.

Le décret incriminé – publié le 2 août – stipulait que cette résiliation prenait effet *« à l'expiration du troisième mois suivant la date d'installation »* de la future Commission nationale de la communication et des libertés. Les défenseurs des chaînes privées font notamment remarquer que ce décret s'appuie sur une institution non encore existante, puisque la loi sur l'audiovisuel n'a pas été encore promulguée.

● **Un nouveau statut pour la SEPT.** – La Société d'édition de programmes de télévision constituée en février dernier pour préparer la future chaîne culturelle par satellite a été transformée en société anonyme, mardi 30 septembre, mais sans que la répartition de son capital soit modifiée (FR 3 : 45 % ; Etat : 25 % ; Radio-France et INA 15 % chacun). La modification des statuts – la SEPT était une société à conseil de surveillance et directoire, – adoptée au cours d'une assemblée générale avec conseil extraordinaire, n'a pu s'accompagner de la désignation d'un nouveau conseil d'administration. Une assemblée générale ordinaire se réunira le 20 octobre à cet effet. M. Bernard Faivre d'Arcier, président du directoire, restera en fonctions jusqu'à cette date.



Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Expositions d'automne à Venise

Les encombrements du Grand Canal

Venise, capitale mondiale de culture ? Le mois de septembre a été en tout cas l'occasion d'un formidable foisonnement artistique. Les expositions d'automne croisent un moment celles d'été. On risque d'en oublier la perle : le peintre vedutiste Bellotto, qui nous conduit à Dresde.

FONDATION CINI

A Dresde, où il est resté douze ans, Bernardo Bellotto a su capter la douceur et la persévérance de la lumière des bords de l'Elbe.

Les premiers jours du mois de septembre, à Venise, auront été l'occasion de séjours de grâce pour ceux que le tourisme n'engloutit pas tout à fait. Tandis que la Mostra de cinéma faisait défiler ses stars, la Biennale, comme tous les deux ans et comme son nom l'indique, coulait tranquillement ses derniers jours, laissant venir à elle les retardataires. C'est en effet la période où les expositions d'été n'ont pas encore fermé et où celles d'automne s'inaugurent en batterie. C'est également le temps de la régate historique, contrepoint dantesque du carnaval qui paralyse tout un dimanche le Grand Canal, la ville et le Lido.

Pour la première fois cette *année, une course de la régate* était couplée à la loterie nationale. Les frères Strigheta l'ont emporté sur la gondole du favori Crea, *suivis en direct par la RAI.* La course, où tous les coups sont à peu près permis, a ainsi donné lieu à des commentaires aussi inhabituels qu'anachroniques. Le lendemain, les Vénitiens apprenaient avec un certain agacement que le billet gagnant de la loterie, soit 1 milliard de lires, avait été acheté par un Florentin.

Période intense. Assez pour que la presse régionale, débordante d'enthousiasme et de fierté patriotique, fasse illico de Venise le centre mondial et la capitale universelle de la culture. M. Lang, alors en randonnée sur la lagune, ne semble pas avoir protesté, ni M. Léotard qui profitait de la Mostra pour se faire expliquer les Buren de la Biennale par Dominique Bozzo. L'agitation culturelle *aura été, on le voit, frénétique.*

Les Vénitiens pour de vrai ou d'occasion auront pu assister presque le même jour aux inaugurations, un peu masquées par la régate, de manifestations aussi importantes que « Cina a Venezia » (« La Chine à Venise »), « Le Corbusier peintre et sculpteur », « Les joyaux des années 20 à 40 ». Ajoutez à cela la Biennale, « Futurisme et futurismes » (*le Monde* du 12 septembre) au palais Grassi (rudement aseptisé par Gae Aulenti), Bellotto à San-Giorgio, le secteur architecture de la Biennale, consacré à Berlage mais exilé si loin de Venise qu'il est pratiquement impossible de s'y rendre... et vous aurez à peine l'idée du nombre de vaporetti qu'il faut emprunter.

Est-ce une raison pour prendre le premier Orient-Express et se ruer à Venise ? Cela se négocie au cas par cas. « La Chine à Venise », par exemple, prend théoriquement la suite de « 7 000 ans d'art chinois », qui occupait aussi le palais Ducal il y a trois ans. Mais celle-ci, qui s'arrêtait à la civilisation des Han, déployait de telles splendeurs, de tels trésors, présentés avec un tel brio, qu'on se trouve aujourd'hui un peu penaud, déçu par cette suite chinoise qui s'achève en 1279, quand le jeune Marco Polo entre dans sa vingt-cinquième année.

Les pièces exposées, qui feront exulter l'amateur et trépigner l'archéologue, ne relèvent cependant pas du même registre de splendeur. Cela crée un étrange décalage avec le caractère hypersophistiqué de la présentation destinée davantage aux œuvres uniques, impériales, qu'aux séries de terres cuites, si précieuses soient-elles, révélées par les fouilles. *Cela dit, pour qui veut s'informer* sur ce gros millénaire de civilisation, l'ensemble du palais Ducal est une fois de plus un chef-d'œuvre de pédagogie et de clarté.

C'est un sentiment inverse qui se dégage au palais Fortuny, haut lieu de l'élégance vénitienne, vigoureusement restauré, chouchouté, par la municipalité. Le palais abrite l'exposition sur les joyaux de l'entre-deux-guerre : Cartier et les grands de l'art déco, précise le sous-titre. En fait de rivière, c'est un véritable océan de diamants et autres pierres précieuses de formidable valeur et d'impressionnante limpidité, plus de deux cents joyaux signés (outre Cartier) Van Cleef, Boucheron, Tiffany, Fouquet..., mais jetés pêle-mêle dans des vitrines mal assises sur un plancher de fortune, où ils sont à l'étroit. Tout cela est plein de chic, et difficile à suivre.

Revenant vers la place Saint-Marc, on s'arrête au musée Correr. Là, Venise, reconnaissante à Le Corbusier de ne lui avoir jamais infligé son projet d'hôpital, consacre une énorme exposition aux peintures et sculptures de l'architecte. Le Corbusier aurait eu cent ans en 1987. C'est la première manifestation d'ampleur *internationale qui vient, grâce aux* prêts de la Fondation Le Corbusier à Paris, célébrer cet anniversaire, et c'est aussi la plus périlleuse. Car il reste à prouver, pour légitimer un tel rassemblement, que l'artiste était l'égal de l'architecte... ce qui n'est pas prouvé.

La lumière des bords de l'Elbe

Mais si l'on ne peut crier au génie, l'œuvre de Jeanneret (son véritable nom) révèle, derrière la sécheresse, son sens de l'espace et de la construction (c'était bien le moins), et son sens de l'imprégnation plastique, sa parenté entretenue avec l'œuvre de Braque, Léger, Gris ou Picasso. Le meilleur, ici, sont les œuvres parentes de l'esquisse architecturale, il fallait s'y attendre. Il y retrouve souplesse et liberté, et, lorsqu'il travaille sur des feuilles de journaux, il perd comme une part de son inquiétude devant une surface plane.

Le meilleur de l'automne vénitien est, lui aussi, dans l'ordre de l'architecture. Mais c'est de Dresde, la ville allemande, qu'il s'agit. Dresde vu par Bernardo Bellotto, et exposé à la Fondation Giorgio Cini dans l'île de San-Giorgio. Bellotto (1721-1780) est le neveu de Canaletto, le plus célèbre des « vedutistes » vénitiens chez qui il apprend, dès quinze ans, son métier. Il y parvient si bien, d'ailleurs, qu'on l'appellera parfois Canaletto le Jeune. Venise, alors, centrifuge ses plus grandes gloires : Canaletto à Londres, Tiepolo à Madrid, Piranèse à Rome. Bellotto, lui, à peine âgé de vingt ans, abandonne la lagune, le canal et ses palais, pour l'Europe du Nord : Dresde, Vienne, Munich. Il mourra à Varsovie.

A Dresde, Bellotto reste douze ans, de 1759 à 1771, appelé par Auguste III, roi de Pologne, et électeur de Saxe. Il apporte la maîtrise acquise à l'école vénitienne et, s'il perd le soleil d'Italie, il capte aussitôt la douceur, la persévérance de la lumière du bord de l'Elbe. Comme le soleil fait vivre les couleurs de Venise, révèle son agitation, la lumière constante de Bellotto à Dresde, captée à heure fixe, dessine avec la plus grande netteté le détail et le volume de la ville.

L'agitation, indispensable à tout Vénitien, prend ici une dignité, une sagesse toute teutonne. La seule indiscipline est celle de l'architecture, se défaisant, se construisant, s'organisant sous l'œil du peintre, attentif, clinique et cependant amical. Des personnages, il ne sait guère que l'expression physique, laissant aux visages l'essentiel de leur anonymat. A une exception près : l'œil frisant d'un jeune bovin, ébloui et perturbé par la vallée de l'Elbe, près du château de Sonnenstein. Et pour ce regard-là, pour lui seul, il faut partir sur-le-champ vers Venise.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

★ « Futurisme et futurismes », palais Grassi, jusqu'au 12 octobre; « Cina a Venezia », palais Ducal, jusqu'au 28 février 1987; « Le Corbusier pittore et scultore », Museo Correr, jusqu'au 30 octobre; « I Gioielli degli anni 20-40 », palais Fortuny, jusqu'au 2 novembre; « Hendrik Petrus Berlage », villa Farseti, Santa-Maria-di-Sala (entre Mestre et Padoue), jusqu'à fin octobre; « Bellotto a Dresda », Fondation Cini (San-Giorgio) jusqu'au 9 novembre.

Dalida de retour dans son Egypte natale

« Tu fais concurrence à Moubarak »

Dalida est retournée à Choubra, gros faubourg du Caire où elle a passé son enfance, pour l'avant-première du « Sixième jour », de Youssef Chahine. Une foule immense l'attendait.

« Dalida ! Dalida ! » Dans la nuit égyptienne bleu satin, comme la robe de la star, les trois syllabes de ce prénom de nulle part résonnent à rendre sourd dans des milliers de poitrines. Tout Choubra est dans la rue. Les hommes et les enfants au milieu des voitures, desquelles se sont échappés les chauffeurs. Les femmes au balcon. Choubra, quand Dalida y est née, sous le roi Farouk, c'était un peu Bab-el-Oued-sur-Nil. Aujourd'hui, c'est un immense quartier populaire islamo-chrétien de deux ou trois millions d'âmes – personne ne sait exactement, – en tout cas une ville dans la capitale, avec son humour frondeur et ses pudeurs farouches.

Ne craignant ni la concurrence de la Vierge Marie, qui est apparue plusieurs fois à la foule ces derniers mois sur le toit de l'église Sainte-Damienne de Choubra, ni l'éventuelle saute d'humeur des Frères musulmans, qui, récemment dans le même secteur, ont allégrement brûlé des magasins vendant films vidéo, alcools et autres poisons de l'Occident, le cinéaste égyptien Youssef Chahine avait décidé, en cette lourde fin d'été cairote, de lancer *in situ* son dernier film, *le Sixième Jour*, avec une « cavalcade » autour de la vedette en chair et en os, Dalida.

Afin de limiter les possibles dégâts, la nouvelle n'avait pas été annoncée avec précision et le concours du service d'ordre de la police avait été requis. Mais le téléphone arabe avait fonctionné et, lorsque la chanteuse, sortant brusquement d'un mini-bus au verre fumé, prit place à l'entrée de Choubra, dans une voiture découverte, avec le jeune premier égyptien Mohsen Mohieddine, autre tête d'affiche du film, des milliers de personnes étaient déjà rassemblées, chacune voulant au moins approcher la voiture, sinon toucher el negma (l'étoile).

Depuis qu'elle a retrouvé l'arabe, appris enfant, et qu'elle chante dans cette langue, la chanteuse bénéficie au pays natal et dans le reste du Proche-Orient d'une popularité comparable à celle des grands de la chanson orientale. A Choubra, quartier déprécié que personne ne vient jamais voir, c'en était trop : le retour de Dalida a fait déborder les cœurs.

Le choléra, la grand-mère et l'amour

Sur la route du cinéma Modern, où allait être projeté *le Sixième Jour*, l'enthousiasme virant à l'émeute, la police dut plusieurs fois faire reculer la foule à coups de bâton. Des jeunes gens n'en dégringolaient pas moins de chez eux avec des instruments de musique. A l'arrivée devant Sainte-Thérèse, l'ancienne paroisse de celle qui était alors une petite Calabraise d'Egypte, Yolande Gigliotti, la marée humaine était telle qu'il fallut transférer à bras le corps Dalida et Mohsen dans le mini-bus, afin de pouvoir gagner le Modern. Là, l'entrée des deux acteurs faillit tourner à l'étouffement, malgré les renforts de police arrivés en hâte. *« Dalida, tu fais concurrence à Moubarak ! »*, lança un jeune homme à la chanteuse, quand elle fut enfin dans la salle où mille deux cents bouches scandaient de plus belle les trois syllabes de son prénom, en écho au murmure des spectateurs refusés.

Restait l'ultime épreuve : celle du léger accent péninsulaire, perceptible dans l'arabe parlé par l'actrice, accent comparable à celui qu'elle a en français. Le public égyptien, surtout à Choubra, où règne un impitoyable esprit de clocher, est intransigeant sur ce genre de détails. Apparemment, la jeunesse masculine qui – avec quelques femmes voilées – formait le premier public de l'œuvre a été satisfaite de la performance linguistique de la star. Elle incarne dans le film, tiré d'un roman d'Andrée Chedid, une jeune grand-mère, campagnarde citadine, qui rencontre l'amour en voulant sauver son petit-fils, lors d'une épidémie de choléra en Egypte dans les années 40. Portant une de ces amples robes longues de coton noire des paysannes d'Egypte dans lesquelles Jean Cocteau voyait la véritable élégance, Dalida jouait probablement là le rôle le plus dur de sa carrière. Choubra l'avait sans doute senti et voulait la remercier, à sa manière, qui est toujours forte, d'avoir pour cela choisi l'Egypte.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

★ Le Sixième Jour, coproduction franco-égyptienne, doit sortir en France en novembre en version originale sous-titrée et en version doublée. Le trentième long métrage de Chahine a été présenté hors compétition au récent Festival de Montréal.

CINÉMA

« Welcome in Vienna », d'Axel Corti

Le cynisme, la survie

Quand des soldats américains reviennent dans leur pays d'origine, l'Autriche en ruine, où il s'agit d'échapper à la dénazification.

Certains films n'ont pas besoin d'être réussis pour être nécessaires. Qu'on se souvienne d'*Holocauste*, la série télévisée qui rappela au monde, et en particulier aux jeunes générations, le génocide des juifs par Hitler... Ce genre d'œuvre cinématographique, dont fait partie le film d'Axel Corti, *Welcome in Vienna*, ne se juge pas à l'aune des critères esthétiques habituels.

Le sujet du film — un hasard ? — coïncide avec un débat qui a surgi dans l'actualité à l'occasion de l'élection de Kurt Waldheim à la présidence de la République d'Autriche : il s'agit de la manière dont ce pays escamota sa responsabilité dans l'aventure nazie.

Les deux héros d'Axel Corti sont des soldats américains, un émigré allemand et l'autre originaire de Vienne, qui se retrouvent sept ans après, revêtus de l'uniforme américain et chargés de faire revivre le théâtre dans les ruines de la capitale autrichienne.

Leur vision idéalisée de leur terre natale va se heurter aux réalités d'un pays et d'une population dont le principal souci, une fois résolu le lancinant problème de la nourriture et du chauffage, va être d'échapper à la dénazification bien maladroitement menée par les occupants alliés, surtout soucieux de marquer des points les uns sur les autres dans la guerre froide qui s'amorce.

Au lieutenant Karpeles et au sergent Adler, figures emblématiques de ces juifs émigrés se croyant investis d'une mission de régénération d'un pays gangrené par le nazisme s'opposent les deux anti-héros autrichiens : un chevalier d'industrie de l'économie de marché noir, et une actrice fille de général nazi dont s'éprendront tour à tour les deux soldats.

Peu à peu, l'idéalisme des deux hommes va se décomposer au contact de l'escroc et de la demi-mondaine : le lieutenant Karpeles perdra également au passage ses illusions sur l'avenir radieux entretenues par ses convictions communistes devant l'attitude des troupes soviétiques à Vienne...

De renoncemant en renoncement, ils laisseront faire. Ils permettront à un metteur en scène compromis avec le régime nazi de reprendre ses activités dans le théâtre contrôlé par les troupes américaines d'occupation, et se laisseront peu à peu gagner par le cynisme dont les Autrichiens dans l'immédiat après-guerre ont fait le principal moteur de leur survie...

Malgré la minceur des personnages secondaires et le caractère franchement ridicule de certaines scènes — l'officier-femme censée représenter le KGB semble sortie tout droit d'un roman de Gérard de Villiers, — le propos d'Axel Corti éclairera ceux que l'actualité a amenés à se poser quelques questions sur un pays dont on ne voyait jusqu'alors que les montagnes neigeuses sur fond de valse viennoise. Il met en tout cas à mal le postulat fondateur de l'Autriche moderne, qui voudrait faire croire qu'elle fut, seulement, la première victime du nazisme.

LUC ROSENZWEIG.

THÉATRE

Clévenot/Jouvet

Les secrets du comédien


D.R.

Philippe Clévenot

Louis Jouvet professeur au Conservatoire. Une élève, l'Elvire de Dom Juan. *Une histoire d'amour. Le mystère du théâtre.*

Le spectacle de Brigitte Jacques *Elvire/Jouvet 40* revient à l'Athénée. Créé au Théâtre national de Strasbourg (*le Monde* du 24 janvier 1986), il y a ensuite été joué, a tourné en France et en Amérique latine et, après les représentations parisiennes, repart en France, en Italie, en Espagne. Succès surprenant car il ne s'agit pas d'une fiction dramatique, mais de quelques leçons de Louis Jouvet exactement transcrites.

Louis Jouvet, professeur au Conservatoire, fait travailler une élève sur le rôle d'Elvire dans *Dom Juan*. Un rôle piège dans une pièce d'hommes, avec seulement deux scènes pour défendre le personnage. Le travail s'étend sur un an, au début de l'Occupation. La jeune femme est juive, le spectacle s'arrête quand elle doit partir, abandonner le théâtre. Arrière-plan tragique de la réalité, oubliée dans ces moments protégés où le professeur et les élèves cherchent ensemble à saisir le mystère de leur art.

C'est la raison pour laquelle le spectacle passionne des spectateurs qui n'approchent pas personnellement le métier de comédien. Les leçons de Jouvet sont en quelque sorte un prétexte. Elles révèlent quelque chose de ce mystère dont l'humanité subit l'envoûtement depuis des millénaires. Giorgio Strehler a pu les interpréter selon son tempérament, dans son studio-école de Milan (*le Monde* du 9 juillet 1986). Ici, c'est Philippe Clévenot qui les prend en charge. Il n'est pas Jouvet, il est un homme de théâtre entraîné dans un vertige contrôlé, une méditation sur le théâtre, c'est-à-dire sur lui-même. Sombre, élégant, aigu, il est évidemment fantastique d'intelligence, de tension contenue. Il donne les leçons de Jouvet, comme s'il les cherchait en lui-même.

L'école du doute

« Quand j'ai lu le texte des leçons, *raconte Philippe Clévenot*, je n'étais pas dedans. Il a fallu que je commence à les parler pour que m'apparaissent les exigences de Jouvet, pour que je me rende compte qu'elles sont les miennes. Quand il dit : *« Va dans une église, tu verras des gens qui ont jeûné un certain temps : ils sont dans un état de rayonnement »*... Je ne vais pas à l'église, mais je connais cet état. Le discours de Jouvet, je le partage dans les grandes lignes. C'est celui d'un homme démuni qui cherche, c'est la démarche de n'importe quel comédien qui réfléchit sur son métier, qui se demande à chaque spectacle pourquoi le jouer et comment. Jouvet n'enseigne pas comment jouer Elvire, mais comment affronter le théâtre.

— C'est le grand problème de la formation de l'acteur. Vous avez vous-même été élève à l'école de Strasbourg.

— J'étais assez naïf, traditionnel. Je ne connaissais pratiquement rien. Et je me suis rapidement ennuyé. Mais ça m'a aidé. Je me suis souvenu de ce que ça représente, faire partager une passion et la faire passer à travers un personnage. Les grands professeurs sont rares, et les rapports avec les élèves difficiles. On est des deux côtés de la barrière. On se moque d'eux comme dans n'importe quelle école. Et puis, parfois, on en trouve un qui vous aide. Ça m'est arrivé, à Strasbourg. On travaillait O'Neill, le *Long voyage vers la nuit*, je devais faire un rôle âgé, avec de longs monologues. Je sentais très bien le personnage, et je n'y arrivais pas. Grâce à son insistance, à son attention, le professeur m'a permis de faire passer non pas ce qu'il sentait, lui, mais ce que je sentais, moi. Le blocage n'était pas dans les mots. Plutôt dans l'imaginaire. On croit saisir les sentiments, et ils vous échappent. *« Etre acteur*, dit Jouvet, *demande du temps, une expérience de la vie, c'est pour apprendre ça que vous êtes ici. »* Au théâtre, on apprend à douter et à choisir.

— Vous suivez votre intuition ?

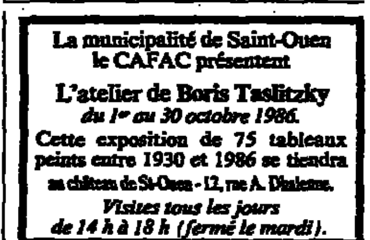
— On suit ses goûts. On se trompe quelquefois, ça demande du temps de savoir choisir, il faut se promener un peu dans la famille théâtre : on acquiert l'expérience. On se sent moins démuni, et, en même temps, les doutes s'accroissent. Le trac augmente, il se modifie mais ne disparaît pas, au contraire. Plus on avance, plus les occasions se multiplient, et les incertitudes avec. *« Il faut choisir et être convaincu de son choix »*, dit Jouvet. Il lui faut un an pour que son élève choisisse comment jouer Elvire et soit convaincue que son choix est le bon.

— Il joue de sa séduction.

— ...Absolument. Je ne suis pas loin de penser que tous les professeurs sont obligés d'en passer par là, et ça vient tout seul. Si on ne séduit pas son élève, ça ne marche pas. La jeune fille devient amoureuse de Jouvet comme Elvire de *Dom Juan*, et lui la bouscule : c'est sa manière d'être fragile. Il veut toujours avoir le beau rôle, et il l'a puisqu'il est le professeur, puisqu'il est Jouvet et que tous l'admirent. Pourtant, il se contredit souvent, mais c'est sans importance : l'important est qu'il se passe quelque chose, tant pis ou tant mieux si c'est différent de la veille : dans cette situation, on ne joue pas *Dom Juan*, on est dans un travail en train de se faire. Jouvet avoue parfois n'avoir rien à dire, et il demande aux élèves de lui apporter leur matériau. Il n'est pas cynique ni sadique : il travaille pour qu'elle, son élève, soit bien. Son amour du théâtre passe à travers elle, à travers la pièce. Les leçons transmettent cet amour au-delà d'elle et de Molière. »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

★ Athénée, du 10 octobre au 8 novembre, 21 h. Le texte de la pièce, commenté par Brigitte, Jacques et François Regnault, est publié par les éditions Beba. 42 photos, 88 pages, 95 F.





هكذا من الأصل

MUSIQUES

Ouverture de l'Opéra d'Amsterdam

La dernière couleuvre

Contesté dès l'origine, attendu depuis cinquante ans, un « Théâtre de musique » vient d'ouvrir ses portes dans la cité néerlandaise. Et c'est presque la paix...

Une spectatrice du parterre arbore à son bras nu un large bandeau de velours noir. De qui porte-t-elle le deuil ? De la maison d'opéra qui s'ouvre ce soir-là et contre laquelle elle a mené une résistance acharnée. Maintenant, le mal est fait, toutes les pétitions ont été signées, la protection des sites mobilisée, des manifestations pacifiques ou violentes organisées, en vain : il faut se résigner. Autant, dit-elle penaude au reporter de télévision qui l'interrogeait, accompagner le bateau lors de sa première traversée.

Ainsi fut malgré tout inauguré cet Opéra qu'Amsterdam attendait depuis cinquante longues années (*le Monde* du 10 avril). Les travaux se sont éternisés, l'addition s'est indéfiniment rallongée, la note définitive est plus que salée (400 millions de francs environ). Et comme le bâtiment en U (une aile pour l'art lyrique, l'autre pour la municipalité) a délogé un marché aux puces, très fréquenté, sur l'emplacement exact d'un ancien quartier juif, un autre million de florins a été dépensé pour réparer en cours de travaux les grillages défoncés, les grues incendiées, les roulottes d'ouvriers percées de banderilles par les « provos » déchaînés.

La soirée d'ouverture, sans doute parce que la reine y assistait, fut l'occasion hors les murs d'une dernière flambée. Iroquois, clochards, plaisantins, curieux, sympathisants et riverains, si longtemps empêchés de dormir par le bruit des marteaux piqueurs et des camions, étaient venus se venger en opposant aux festivités officielles un concert de leur fabrication. Dames et messieurs de la police, munis de boucliers ou montés sur coursiers, opposèrent de longs bâtons et beaucoup de flegme aux cannettes de bière, aux klaxons à pompe et aux bidons tambourinés. A minuit, le gratin de la « première » s'était comme par magie écoulé par les accès de parkings en sous-sol (pas d'embouteillages : on put ainsi le constater). Tandis que, sur la Waterlooplein, cette dernière couleuvre avalée, les inconsolables du « Stopéra » (c'est le sobriquet qu'ils lui ont donné) étaient paisiblement allés se coucher.

L'édifice en brique, très années 50, ou plutôt impossible à dater, qui borde désormais le fleuve Amstel, avec sa façade arrondie plaquée de portiques en damiers, a récemment été représenté sur la couverture d'un hebdomadaire néerlandais sous la forme d'un gâteau flasque couleur de gouda frais. Disons qu'on oublie vite cette architecture pour en apprécier l'hospitalité. Pas de dorures, d'accès différés, de salons pour apartés, d'agencement hiérarchisé des corbeilles et des loges, comme à la Fenice ou au palais Garnier.



Costumes de Mechthild Schwienhorst pour *Ithaka*.

On pousse deux portes en verre, on prend sa place au guichet (un système informatisé permet de la louer des années à l'avance), on pointe au contrôle, on monte un ou deux escaliers et, hop ! la scène apparaît derrière l'ouvreuse, comme l'écran d'un grand cinéma de quartier. Les étoiles du plafond, aux scintillements variés, auraient pu faire Grand Rex si, partout ailleurs, des chaufferettes individuelles à la hauteur des dossiers, le sens du confort n'avait prédominé. Et un mépris sensible de l'excentricité : du rideau de scène à la moquette, en passant par le revêtement des seize cents sièges très astucieusement alignés, le velours est rouge, d'autorité.

Ouvrir son établissement par la création d'un spectacle hollandais était sans doute un devoir pour le directeur Van Vlijmen. Ce n'était pas une bonne idée. Il eût fallu un miracle pour qu'un opéra contemporain fasse l'unanimité. *Ithaka*, résultat en un prologue et neuf tableaux d'une commande passée au Néerlandais Otto Ketting, sur un livret de Kees Hin et de lui-même, chanté en anglais, aurait défrisé l'auditoire le plus détendu et le plus gai (et, comme on l'a vu, ce n'était pas le cas).

Le voyage qui y est retracé est celui d'un Ulysse-journaliste remontant dans son passé et croisant, de bars enfumés en no man's land troubles d'une mémoire troublée, son fils mort à quatorze ans, un poète constamment empêtré du cadavre de son amant, une star en mal d'amour étranglée par un nain, un ange femelle, très exterminateur, et Carlos Gardel, figure sans doute emblématique de la mélancolie argentine, dont le rôle aurait demandé à être explicité. A chaque séance de cette psychanalyse en actes correspondent une atmosphère musicale, un style vocal (de Wagner à Berg), des rythmes et une instrumentation caractéristiques, dont évidemment quelques allusions au tango.

Verdi fait la fête

Tout cela ne crée ni une unité ni un style : on pense à l'écriture polymorphe de Hans Werner Henze dans *Boulevard Solitude*. Et si l'intrigue est fertile en épisodes tragiques, elle est dramatiquement trop déboussolée pour irriguer tout un opéra. Aussi peu datée que l'établissement qui l'accueillait, la musique de Ketting est pourtant solide, très flatteuse pour la voix : elle fut d'ailleurs fort bien chantée.

Mais le coup d'envoi du nouvel Opéra, la fête escomptée, c'est Verdi qui allait les donner. La largeur de la scène, la mobilité du plateau ultra-perfectionné ont permis à *Falstaff* de s'épanouir et d'étinceler. Dame Quicly ramant sur la Tamise fut du plus bel effet et, quand le rideau refusa de se lever sur le cinquième tableau, le fou-rire ne put que redoubler. Une mise en scène réglée comme un ballet (Liviu Ciulei), une distribution irréprochable (du Falstaff si humain de Timothy Noble à l'Alice Ford d'Ashley Putman et à la Nanetta de Ruth Ann Swenson), une direction précise (Hans Vonk) que l'on aimerait retrouver dans les grands Mozart, un orchestre au garde-à-vous et sûr de ses réflexes : voilà des atouts rarements rassemblés, au service d'une musique géniale.

L'ambition de l'Opéra néerlandais ne sera pas, on croit du même coup le deviner, de disputer aux établissements du monde entier les Pavarotti, les Domingo et les Freni. Mais, à l'exemple de la Monnaie de Bruxelles, de dépoussiérer le répertoire, de le moderniser (au programme cette année : *Der Kreiderkreis* de Zemlinsky, *Lear* de Reiman), et de lancer, avec un peu de chance, les Callas de demain.

L'enjeu est assez excitant pour apaiser la guérilla du « Stopéra ». Pourtant, le dimanche 28 septembre, un incendie a été maîtrisé dans les sous-sols de la Waterlooplein, sur l'origine duquel la police ne s'est pas prononcée.

ANNE REY.

★ Prochaine représentation de *Falstaff* : le 12 octobre. (Rens. : De Nederlanse Opera, Waterloopiein, 22, 1011 PG Amsterdam. Tél. : 19-31-20-551-89-11.)

THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

ELVIRE/JOUVET-40, Athénée (47-42-67-27), 20 h 30 (1).
LES CHIENS DE PLUIE, Tintamarre (42-87-33-82), 21 h 30 (1).
ADAM ET ÈVE, Cité, Resserre (45-89-38-69), 20 h 30 (1).
PERROTIN-LURTECHE, Cité, Resserre (45-89-38-69), 22 h (1).
VOLTAIRE, Cité, Galerie (45-89-38-69), 20 h 30 (1).
PIERRE DESPROGES, Théâtre Grévin (42-46-84-47), 20 h 30 (1).
LE VESTIAIRE, Théâtre des 50 (43-55-33-88), 20 h. 30 (1).
TUEUR SANS GAGES, Neuilly, Athletic (42-58-27-63), 20 h (1).
ON NE MEURT PAS AU 34, Huchette (43-26-38-99), 21 h 30 (1).
BABY SITTING, Déchargeurs (42-36-00-02), 20 h (1).
LE NÈGRE, Bouffes Parisiens (42-96-60-24), 21 h (3).
CHAT EN POCHE, Potinière (42-61-44-16), 21 h (4).
VAUTRIN/BALZAC, Châtenay, Campagnol (46-61-14-27), 20 h30 (4).
DON CARLOS, Théâtre de la Ville (48-87-54-42), 20 h 30 (7).
EST PERMIS CE QUI CONVIENT, Guichet (43-27-88-61), 21 h (7).

Les salles subventionnées

OPÉRA (Palais Garnier) (47-42-57-50), mar., jeu., ven., dim., lun., à 18 h 30 : Don Carlos ; sam., 20 h : Concert R. Strauss. – *Salle Favart* (42-96-06-11), sam., dim., mar. : Concours de danse ; lun., à 19 h 30 : Ariane à Naxos.
COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), mer., 14 h 30, sam., lun., 20 h 30 : le Bourgeois gentilhomme ; Mer., 20 h 30, dim., 14 h 30 : Un chapeau de paille d'Italie ; dim., mar., 20 h 30 : Bérénice.
CARRÉ SILVIA MONFORT (42-77-50-97), sam., ven., sam., mar., 20 h 30 jeu. à 19 h 30, dim. à 16 h : la Tour de Nesle, d'Alexandre Dumas.
CHAILLOT (47-27-81-15), 20 h 30 ; 20 h 30, dim., 16 h : la Clé, d'Eugène Labiche et Alfred Duru.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17) (D), 20 h 30 : la Repasseuse.
ANTOINE (42-08-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Lily et Lily.
ARCANE-THÉATRE (43-38-19-70) (D. soir, L.), 18 h 30, dim. 15 h. : Mystère Bouffe.
ATELIER (46-06-49-24) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h 30, dim. 15 h 30 : Adriana Monti.
ATHÉNÉE (47-42-67-27) (D., L.), 20 h 30, mar. 19 h : Elvire Jouvet 40.
BOUFFES DU NORD : voir Festival d'automne.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). (D. soir), 21 h, sam. 18 h et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Nègre, à partir du 3.
CARRÉ SILVIA-MONFORT (42-77-50-97), 20 h 30 : la Tour de Nesle.
CARTOUCHERIE, Aquarium (43-74-72-74) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 16 h. : Héloïse et Abélard « Jours tranquilles en Champagne ».
CENTRE CULTUREL SUISSE (42-71-44-50) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h. : Buddy et Fladdo brûlent les planches.
CENTRE MANDAPA (45-89-01-60), 20 h 30 : la Parpaillotte - Souricette - L'Histoire du tigre.
CHATEAUROUGE (42-52-44-94), 20 h : Vibrations posthumes.
CITHEA (43-57-99-26) (D., L.), 20 h 30 : Savez-vous faire cuire un œuf ? – Sylphide.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 17 h 30, dim. 15 h 30 : Clérambard.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41) (M., D. soir), 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Orlando Furioso.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11) (D. soir, L.), 21 h, sam. 17 h 30, dim. 15 h 30 : Poil de carotte.
CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31) (L.), 20 h 30 : Phèdre.
DAUNOU (42-61-69-14) (D., L.). 20 h 30 : Y a-t-il un otage dans l'immeuble ?
DEUX PORTES (43-61-23-52) (D. soir, L., merd.), 20 h 45, Dim. 15 h : Tortilla Flat.
ESCALIER D'OR (45-23-15-10) (J., D.), 21 h, merc., dim. 15 h : Scapin ; jeu., ven. 21 h, sam. 18 h 30, dim. 17 h 30 : le Floria.
ESPACE CARDIN (42-66-27-81) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h : la Villa bleue.
ESPACE MARAIS (42-71-10-19) (D. soir, L.), 20 h, dim. 17 h : Théâtre de feu.
ESSAION (42-78-46-42) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 17 h, dim. 17 h : Aux armes citoyens.
FONTAINE (48-74-74-40) (S. soir, D.). 20 h 30, sam. 17 h : Vingt ans de pisses forcés.
GAITÉ-MONTPARNASSE (42-22-16-18) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h : Selon toute ressemblance.
GALERIE 55 (43-26-63-51) (D., L.), 19 h : Duels for one ; 21 h : Happy Days.
GRAND HALL MONTORGUEIL (42-86-04-06) (D. soir, L.), 20 h 45, Dim. 18 h 30 : Marx loutre Mary.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61) (D. L.), 21 h : Loup entouré de chiens à la tombée de la nuit, dern. le 4.
GRAND EDGAR (43-20-90-09) (D.) à 20 h 15 : la Dragne ; à 22 h : la Mariée mise à nu par ses célibataires, même.
HUCHETTE (43-26-38-99) à 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; à 20 h 30 : la Leçon.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99) (D.), 21 h, sam. 18 h : le Système Ribadier.
LUCERNAIRE (45-44-57-34) (D.), I : 19 h 30 : Embrassons-nous Folleville ; 21 h 30 : l'Amour goût ; II : 19 h 45 : Arlequin serviteur de deux maîtres ; 22 h 15 : Ecoute petit homme.
MADELEINE (42-65-07-09) (D. soir, L.), 21 h, sam. 16 h 30, dim. 15 h : le Silence éclaté.
MARIGNY (42-66-20-75) (D. soir, L.), 21 h, dim. 14 h30, 18 h 30 : les Brumes de Manchester.
PETITE SALLE (42-25-20-74) (D. soir, L.), 24 h, dim. 15 h : l'Homme gris.
MARIE-STUART (45-08-17-80) (D. L.), 18 h 30 : Dad ; 20 h 30 : la Bête dans la jungle ; 22 h : le Lieutenant Gustel.
MATHURINS (42-65-90-00) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30 : les Petits Oiseaux.
MICHEL (42-65-35-02) (D. soir, L.), 21 h 15, sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : Pyjama pour six.
MODERNE (48-74-10-75) (D. soir, L.), 21 h, sam. 17 h 30, dim. 16 h : l'Entretien de M. Descartes avec M. Pascal le jeune.
MONTPARNASSE (43-22-77-74) Grande salle (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 17 h 30, D. 15 h 30 : la Maison du lac ; Petite salle (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h : Violences.
NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : Le mal court.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76) (S. soir, D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Mais qui est qui ?
ŒUVRE (48-74-42-52) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h : l'Escalier.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93) (D.), 21 h : Un amour de Punk.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81) (S. soir, D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : l'Amuse-gueule.
PLAINE (42-50-15-65) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h. : Un bain de ménage – Mon Isménie.
PORTE DE GENTILLY (45-50-20-20), (D., L., Mar.), 20 h 30 : Qui a peur de Virginia Woolf ? à partir du 8.
PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53) (D. soir, L), 21 h., sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h. : B 29.
POTINIÈRE (42-61-44-16) (D. L.), 21 h : Chat en poche, à partir du 4.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47) (D. soir, L.), 18 h 30 : les Mystères de Paris ; 20 h 45, dim. 15 h : Faisons un rêve.
TAI THÉATRE D'ESSAI (42-78-20-79). I : sam., lun., mar., 20 h 30, dim. 15 h : Antigone ; jeu., ven. 20 h 30, sam. 22 h, dim. 17 h : l'Ecume des jours ; II : sam., mar. 20 h 30, dim. 17 h : Huis clos.
RENAISSANCE (42-08-18-50) (D.), 21 h : la Maison des Jeunes et de la culture.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10) (D. soir, L.), 21 h., sam. 18 h., dim. 15 h 30 : Tel quel.
THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h + sam. 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-60-70), Petite salle (D. soir, L.), dim. 15 h : le Bain de Diane.
TINTAMARRE (48-87-33-82) (D., L.). 20 h 15 : A Star is beur ; 21 h 30 : Poivre de Cayenne ; 22 h 30 : Mémoire à suivre ; ven. 18 h 30 : Buffo.
TOURTOUR (48-87-82-48) (D. L.), 18 h 30 : Namouna ; 20 h 30 : le Petit Prince ; 22 h 30 : la Nuit des morts de rire.
TRISTAN BERNARD (45-22-08-40) (D.), 21 h : American Buffalo.
VARIÉTÉS (42-33-09-92) (D. soir, L.). 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Tombeur.

Festival d'automne

(42-96-12-27)

Théâtre national de Chaillot (Jeu., Sam., Mar.) 19 h, ven. 21 h, dim. 17 h : Ballade Chenga ; ven. 19 h, sam., mar. 21 h : Chœur Dong ; jeu. 21 h, dim. 15 h : Marionnettes Palanche.
Bobigny, MC 93, les 6, 7, à 21 h : Alcestis.
Bouffes du Nord (dim. soir, lun.) 20 h 30, dim. 15 h : le Discours aux animaux.
Comédie-Française, les 5, 7 à 20 h 30 : Bérénice.
Vitry, Studio-Théâtre (dim. soir, lun.) 20 h 30, dim. 17 h : la Métaphysique d'un veau à deux têtes.
Créteil, Maison des arts, les 2, 7 à 20 h 30 : Compagnie Bagouet.
Centre G.-Pompidou, les 1, 2, 3, 4 à 20 h 30, le 5 à 16 h : Images Dance Company ; le 29 à 20 h 30 : D. Dunn.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35) (D.), 20 h 15 : l'Orchestre ; (mar.) 21 h 45 : J'assure tes risques ; (L., Mar.) 23 h, mar. 22 h : De Belleville à Byzance ; L. 23 h : Banc d'essai des jeunes.
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84) (D.), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulous ; 22 h 30 : l'Étoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11) (D.), I. 20 h 15 + sam. 23 h 45 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes. – III. 20 h 15 : Pierre Salvadori.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51) (D., L.), 20 h 15 : Ficelles ; 22 h : la Mort, le Moi, le Nœud.
PETIT CASINO (42-78-36-50) (D.), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 ; Nous, on sème.
POINT-VIRGULE (42-78-67-03) (D., L.), 20 h 15 : D. and J. Memories ; 21 h 30 + sam. 24 h : Nos désirs font désordre ; 22 h 30 : Pièces détachées (à partir du 5).
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93) (D., L.), 21 h : Job de Fo.

Music-hall

CIRQUE D'HIVER (48-06-02-02), le 7 à 20 h 30 : G. Bedos, à partir du 7.
LA COUPOLE (43-20-14-20) (D., L.). 19 h 30 : Eclats de nuit.
FOLIES PIGALLE (48-78-25-56), 24 h : Marie-France.
GYMNASE (42-46-79-79) (D. soir, L.), 20 h 48, dim. 16 h : F. Perrin.
OLYMPIA (47-42-25-49), (D. soir), 20 h 30, dim. 17 h. : C. Lara.
PALAIS DES CONGRÈS (47-58-40-45) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Th. Le Luron.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). 20 h 30 : M. Sergent, à partir du 26.
THEATRE GRÉVIN (42-46-84-47) (D., L.), 20 h 30 : P. Desproges.
THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-08-80) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, dim. 15 h : Ch. Dumont.

Opérettes,

CASINO DE PARIS (42-80-28-89) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 21 h, dim. 15 h : la Valise en carton.
DÉJAZET, TLP (48-87-97-34) (D., L.) 21 h : la Petite Boutique des horreurs.
ÉLYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15), mer., ven., sam. : 14 h 30 ; ven., sam., à 20 h 30 ; dim. à 14 h et 17 h 30 : le Roi du Pacifique.

En région parisienne

Voir aussi Festival d'Automne

CHAMPIGNY, CC G. Philipe (48-80-96-28), le 4 à 21 h : Middle Sax Sextet.
CHEVANNES (près Corbeil), Foyer rural (64-99-45-54), le 4 à 20 h : Musique d'ici qui rêve d'ailleurs.
CHILLY-MAZARIN, Eglise St-Etienne, le 4 à 21 h : Ars Antiqua de Paris.
EVRY, Agora (60-79-10-00), le 4 à 20 h 30 : A. Métayer.
MARNE-LA-VALLÉE, Troisième Festival de jazz, Chapiteau, le 2 à 21 h : Trio gitan ; D. Lockwood Quartet ; Ferme du Buisson, le 4 à 20 h 30 : Cl. Barthelemy/J.-M. Padovani ; P. Sinclair ; Don Pullen, G. Adams Quartet ; à 24 h : Ph. Catherine trio ; le 5 à 16 h : Spécial Crooner.
MALAKOFF, Th 71 (46-55-43-45), le 4 à 20 h 30 : Sinfonietta, dir. : A. Myrat (Vivaldi, Mozart, Beethoven...).
VERSAILLES, Th. Montansier (39-50-71-18), les 3, 4 à 21 h : Voisin Voisine.







MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 1er OCTOBRE

Salle Gaveau, 20 h 30 : E. Elias (Mozart, Ravel, Coff...).

Salle Pleyel, 22 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : D. Barenboïm (Wagner).

Salle Cortot, 20 h 30 : S. Patterson (Mozart, Bellini, Rossini...).

La Table verte, 22 h : D. Poray, N. Sigot (Schubert, Poulenc, Duparc...).

JEUDI 2 OCTOBRE

La Table verte, 22 h : voir le 1er.

Salle Gaveau, 20 h 30 : D. Laval (Mendelssohn, Liszt).

Eglise St-Roch, 20 h 30 : Chœur des solistes, Orchestre français d'oratorio, dir. : H. Reiner (Mozart).

VENDREDI 3 OCTOBRE

La Table verte, 22 h : voir le 1er.

Eglise St-Germain-des-Prés, 21 h : Chants religieux des trouvères et troubadours.

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : D. Barenboïm (Wagner).

Lucernaire, 18 h : F. Reinman, G. Wyss (Schumann, Wolf, Burkhard...).

SAMEDI 4 OCTOBRE

Lucernaire, 18 h : F. Reinman, G. Wyss (Schubert, O. Schoek, G. Bistas...).

La Table verte, 22 h : voir le 1er.

Auditorium du Musée d'art moderne, 20 h 30 et 21 h 30 : N. Frize.

Eglise St-Merri, 21 h : Y. Noack (Beethoven, Brahms, Chopin).

18-Théâtre, 16 h 30 : C. Thual, L. Verna (Brahms, Wolf, Strauss).

DIMANCHE 5 OCTOBRE

Eglise Saint-Merri, 16 h : B. Olier.

Auditorium du Musée d'art moderne, 16 h et 17 h : voir le 4.

Salle Pleyel, 20 h 30 : R. Lupu, D. Barenboïm (Schubert).

Théâtre du Rond-Point, 11 h : B. Engerer, solistes de l'Orchestre de Paris (Mozart).

Chapelle St-Louis de la Salpêtrière, 16 h 30 : P. Coueffe.

Notre-Dame, 17 h 45 : V. Paulet (Alain, Duruflé, Messiaen).

Eglise des Billettes, 10 h : J. Amade (Bach, Duruflé) ; 17 h : M. Jackson, F. Vidil (Schubert, Brahms).

Basilique du Sacré-Cœur, 17 h : A. Johansen (Franck, Widor, Duruflé...).

LUNDI 6 OCTOBRE

Comédie des Champs-Elysées, 20 h : H. Cuenod, M.-Th. Foix, S. Gazeau... (Satie, Clair, Wiener...).

Théâtre du Rond-Point, 20 h 30 : Ensemble intercontemporain, dir. : P. Boulez (Donatoni, Holliger, Boulez).

MARDI 7 OCTOBRE

Salle Cortot, 12 h 30 : D. Goudard (Bach, Beethoven, Chopin...).

Lucernaire, 18 h : Ch. Chareyrac, L. Menici (Strauss).

Salle Gaveau, 20 h 30 : Orchestre national de l'Ile-de-France, dir. O. D'Narc (Bach, Stravinski, Beethoven).

Radio-France, 18 h 30 : (Ducol, Gaussin, Fénelon...).

Eglise St-Séverin, 20 h 30 : J. Alain, J.-L. Serre, H. Schaaerie.

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 23 h : F. Constantin, L. Veraenais, M. Quesado, M. Anselem, dern. le 30, le 6 : Liquid Gang, le 7 : S.A. Evans.

BAINS (42-33-93-18), le 3 à 20 h : Gypsy King.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : D. Doriz.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), mar. Viva Maria ; mer. Africa Folies ; jeu., vend., sam. Bon Bon Tropical.

CITHEA (43-57-99-26), le 7 à 19 h 30 : Les Blaireaux.

DUNOIS (45-84-72-00), 20 h 30, les 3, 4, 5 : S.S. Hansen.

GIBUS (47-00-78-88), 22 h, les 5, 6 : Emea Zita.

KISS (48-87-89-64), 23 h, le 1er : Ayela, les 2, 3 : Moustic, Pompon et Jumboz.

MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44), 22 h : E. Le Lann, dern. le 4.

MONTANA (45-48-93-08), R. Utreger, R. Galeazzi, dern. le 6.

MONTGOLFIER (45-54-95-00), 21 h, les 1er, 2, 3 : R. Franc ; les 4, 5, 6, 7 : A. Boyer.

MUTUALITÉ (43-29-12-99), le 6 à 20 h 30 : Pablo Moves ; le 1er : Woodentops, le 4 : El Gran Combo.

NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30, le 2 : J. Hendricks ; les 3, 4 : Quest ; les 5, 6 : Ch. Baker.

OLYMPIA (47-42-25-49), les 6, 7, 8 à 20 h 30 : Level 42.

OPÉRA NIGHT (42-96-62-56), le 7 à 21 h : N. Cave.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h : mer. : L. Lee Wilson ; jeu. : High Society Jazz Band ; ven. : Big Boss Band ; sam. : M. Pindar Sextet ; lun. : Ch. Gagnassi Big Band ; mar. : E. Caumont.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59), 22 h : mer. : Watergate Seven + One ; jeu. : High Society Jazz Band ; ven. : Cyril Jazz Band ; sam. : Metropolitan Jazz Band ; lun. : Alligator Jazz Band ; mar. : M. Slim.

LA PINTE (43-26-26-15), 21 h, les 3, 4 : Trio Robin ; les 5, 6 : Meteo.

SLOW CLUB (42-33-84-30) (D. L.), 21 h 30 : J. Lacroix, dern. le 4.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : M. Waters.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37) (D., L.), 22 h + ven., sam. 24 h : O. Piro Quintet.

ZÉNITH (42-40-60-00), le 6 à 20 h : Metallica.

Danse

BASTILLE (43-57-42-14), les 1er, 3, 4, à 21 h : Kazuo Ohno.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : Avec Rainer Maria Rilke.

PALAIS DES CONGRÈS (47-58-14-94) (L.), 20 h 30, sam. 14 h 30, dim. 15 h : Ballet Bolchoï.

PALAIS DES SPORTS (42-28-40-90), sam. 15h, dim. 17 h : A. Ailey.

OPÉRA-COMIQUE (48-24-40-26), les 4, 5, 6, 7 à 20 h 30 : Festival international de la danse de Paris.

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI 1er OCTOBRE

16 h, Ces dames aux chapeaux verts, de M. Cloche ; 19 h, Drive a crooked road, de R. Quine ; 21 h, Dodes'Cad'en, de A. Kurosawa.

JEUDI 2 OCTOBRE

16 h, Trois Artilleurs à l'Opéra, d'A. Chotin ; 19 h, le Ciel de Lit, de L Reis ; 21 h, Dillinger est mort, de M. Ferreri (v.f.).

VENDREDI 3 OCTOBRE

16 h, Partir, de M. Tourneur ; 19 h, Echos du silence, de P. E. Goldman ; 21 h, Rendez-vous avec la peur, de J. Tourneur.

SAMEDI 4 OCTOBRE

15 h, Tovaritch, de J. Deval ; 17 h, la Zone près de la rivière, de T. Kinugasa ; 19 h, l'Aventurier du Rio Grande, de R. Parrish (v.o.) ; 21 h, Comanche station, de B. Boetticher (v.o.).

DIMANCHE 5 OCTOBRE

Cycle, les grandes restaurations de la cinémathèque française : 15 h, Fanfan la Tulipe, de R. Leprince (épisodes 1 et 2) ; 17 h 15, la Valse de Paris, de M. Achard : 19 h, Our Betters, de G. Cukor ; 21 h, Filles de Chine, de L. Zifeng et Z.Qiang.

LUNDI 6 OCTOBRE

Relâche.

MARDI 7 OCTOBRE

16 h, Sixième étage, de M. Cloche ; La cinémathèque de la danse ; 19 h, Pajama Game, de S. Donen et G. Abbott ; 21 h, Relâche.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

MERCREDI 1er OCTOBRE

15 h, Rio Grande, de J. Ford (v.f.) ; 17 h, la Nuit... Un rodeur, de J. Sharman ; 8e Festival de Biarritz du film ibérique et latino-américain : 19 h, 27 Heures, de M. Armendariz.

JEUDI 2 OCTOBRE

15 h, le Kid en Kimono, de F. Tashlin (v.f.) ; 17 h, l'Echiquier de la passion, de W. Petersen ; 8e Festival de Biarritz du film ibérique et latino-américain ; 19 h, Malabrigo, d'A. Durant.

VENDREDI 3 OCTOBRE

15 h, Bonjour, Eléphant !, de G. Franciolini (v.f.) ; 17 h, Trotta, de J. Schaaf ; 8e Festival de Biarritz du film ibérique et latino-américain ; 19 h, Petite Revanche, d'O. Barrera.

SAMEDI 4 OCTOBRE

15 h, le Cycle, de D. Mehrjui ; 17 h, Rome ville ouverte, de R. Rossellini ; 8e Festival de Biarritz du film ibérique et latino-américain : 18 h, le Film du roi, de C. Sorin ; 21 h, Zoelos, de C. Endfield.

DIMANCHE 5 OCTOBRE

15 h, les Petites Marguerites, de V. Chytilova ; 17 h, Quelle joie de vivre, de T. Garnett ; 8e Festival de Biarritz du film ibérique et latino-américain ; 19 h, Manon, de R. Chalbaud ; 21 h 15, la Maure enchantée, de M. Costa et Silva.

LUNDI 6 OCTOBRE

15 h, le Défi, de F. Rosi (v.f.) ; 17 h, Nous voulons les colonels, de M. Monicelli ; la cinémathèque créatrice ; 19 h, Yann Beauvais (en présence du cinéaste).

MARDI 7 OCTOBRE

Relâche.

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Mercury, 8e (45-62-96-82).

L'AMOUR SORCIER (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

A PROPOS D'HIER SOIR (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; V.f. : Français, 9e (47-70-33-88).

AUTOUR DE MINUIT (Fr., A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-47-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES AVENTURES DE JACK BURTON (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

BEAU TEMPS, MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82). – V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

BLACK MIC-MAC (Fr.) : Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

LE CLOCHARD DE BEVERLY HILLS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

CLOCK WISE (Brit., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LE COMPLEXE DU KANGOUROU (Fr.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).

LE CONTRAT (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

CORPS ET BIENS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CRITTERS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Parnassien, 14e (43-20-32-20) ; V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).

LE DIABLE AU CORPS (It., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE DIAMANT DU NIL (A., v.o.) : Espace Gaîté (h. sp.), 14e (43-27-95-94).

LA FEMME SECRÈTE (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

GENESIS (Ind. v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

GINGER ET FRED (It. v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

HANNAH ET SES SŒURS (A. v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40). – V.f. : Capri, 2e (45-08-11-69).

HAVRE (Fr.) : Studio 43 (h.sp.) 9e (47-70-63-40).

HIGHLANDER (Brit., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

HITCHER (int. - 13 ans) (A., v.o.) (*) : George V, 8e (45-62-41-46).

HOUSE (A., V.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-94-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

IL ÉTAIT UNE FOIS LA TERRE (A. v.f.) : La géode, 19e (42-45-66-00).

L'INVASION VIENT DE MARS (A., v.f.) : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

JE HAIS LES ACTEURS (Fr) : Gaumont Halles, 1er (42-26-12-12) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; 14 Juillet Racine, 6e (43-26-19-19) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

KARATÉ KID, LE MOMENT DE VÉRITÉ (2) (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f. : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).

LE MAL PAR LE MAL (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 9e (45-08-96-45).

MELO (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LE MOME (*) (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MONA LISA (*) (Brit. v.o.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).

MORT UN DIMANCHE DE PLUIE (*) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-André des Arts, 6e (43-26-48-18) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Escurial, 13e (47-07-28-04). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f : Lumière, 9e (42-46-49-07).

NUIT D'IVRESSE (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

NUIT DE NOCES CHEZ LES FANTOMES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

OPERA DO MALANDRO (Franco-brésilien, v.o) : Saint-Ambroise (h.sp.), 11e (47-00-89-16).

OTELLO (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE PALTOQUET (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PIRATES (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

PYGMÉES (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

QUI TROP EMBRASSE... (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA RAGE DE VIVRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

LE RAYON VERT (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain des Prés, 6e (42-22-87-23) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

RECHERCHE SUSAN DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

ROMÉO ET JULIETTE (Brit., v.o.) : Vendôme (le mat.), 2e (47-42-97-52).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio Médicis (h.sp.), 5e (43-54-42-34).

RUNAWAY TRAIN (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LE SACRIFICE (Franco-suédois, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

LE SEXE DU DIABLE (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

SOLEIL DE NUIT (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama (h.sp.), 13e (47-07-28-04).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) (h.sp.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LE TANGO DE NOTRE ENFANCE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

THÉRÈSE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André des Arts, 6e (43-26-48-18) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TOUCH OF ZEN (Chinois, v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; George V, 8e (45-62-41-46).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; George V, 8e (45-62-41-46).

TOP GUN (A. v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V. f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

YIDDISH CONNECTION (Fr.) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

CINEMA

Les grandes reprises

AMADEUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

AMARCORD (It., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Écoles, 5e (43-25-72-07).

AU CŒUR DE LA NUIT (Brit., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

LE BARBIER DE SEVILLE (Fr.) : Vendôme (sous réserves), 2e (47-42-97-52).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

BARRY LYNDON (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BLADE RUNNER (A., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BOUDU SAUVÉ DES EAUX (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (46-22-44-21).

CENDRILLON (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA CLÉ DE VERRE (A.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

COMMENT ÉPOUSER UN MILLIONNAIRE (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).

LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

ESCALIER C (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

FANTASIA (A.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette (43-31-56-86) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Montparnos, 14e (43-27-52-37).

FRÈRES DE SANG (A., v.o.) : Le Grand Edgar (Hsp), 14e (43-20-90-09).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

LES HAUTS DE HURLEVENT (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE GRAND ALIBI (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

HUMORESQUE (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

IL ÉTAIT UNE FOIS LA RÉVOLUTION (A., v.f.) : Grand Pavois (Hsp), 15e (45-54-46-85).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (47-00-89-16).

KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14).

LOLA MONTES (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

LES LOUPS ENTRE EUX (Fr.) : Le Club, 9e (47-70-81-47).

LUDWIG (It.) (version intégrale) (v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (45-08-11-69).

NINOTCHKA (A., v.o.) : Action Rive Gauche 5e (43-29-44-40).

LA NUIT (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

PETER PAN (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Napoléon, 17e (42-67-63-40).

PIC-NIC A HANGING ROCK (Aus., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

RAMBO II (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-40).

ROCKY IV (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

LA ROSE TATOUÉE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (It., v.o.) (*) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

SUBWAY (Fr.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

SUR LES QUAIS (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

UNE POIGNÉE DE SALOPARDS (A., v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

LA VIE EST A NOUS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (45-54-46-85).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

WHIRLPOOL (A., v.o.) : Action Christine (deux salles), 6e (43-29-11-30).

LES YEUX SANS VISAGE (Fr.) (**) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

Les festivals

W. ALLEN (v.o.), Templiers, 3e (42-72-94-56). En alternance : Zelig, Comédie érotique d'une nuit d'été, Tombe les filles et tais-toi.

BUSTER KEATON, Utopia, 5e (43-26-84-65), 14 h : Fiancées en folie, le Mécano de la générale ; 16 h 20 : Steamboat Bill Junior, la Croisière du navigator.

CYCLE DU COURT MÉTRAGE, Républic-Cinéma, 2e (48-05-51-33), jeu. 20 h 30.

L'ÉTÉ DE LA COLUMBIA (v.o.), Action-Rive-Gauche, 5e (43-29-44-40), mer. : 13 h 10 pour Yuma ; jeu. : la Dame de Shangaï ; vend. : le Messager ; sam. : Salomé ; dim. : le Bal des adieux ; lun. : le Sillage de la violence ; mar. : Vas-y, fonce.

FASSBINDER (v.o.), 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68), mer. : la Marchande de quatre saisons ; jeu. : l'Année des treize lunes (**) ; ven. : Tous les autres s'appellent Ali ; sam. : les Larmes amères de Pétra Von Kant ; dim. : Maman Custer s'en va au ciel ; lund. : la Troisième génération ; mar. : la Femme du chef de gare.

J.-L. GODARD, Denfert, 14e (43-21-41-01), dim. 10 h du mat. : Je vous salue Marie ; lun. : 15 h 30 : Sauve qui peut la vie.

LAUREL ET HARDY (v.o), Action Ecoles, 5e (43-25-72-07), mer. : Laurel et Hardy au Far West ; jeu. : C'est donc ton frère ; ven. : la Bohémienne ; sam. : les Conscrits ; dim. : les Montagnards sont là ; lun. : les As d'Oxford ; mar. : Tête de pioche.

MONTY PYTHON (v.o.), Parnassiens, 14e (43-20-32-20), mer., ven. : Monty Python, la Vie de Brian ; jeu., dim. : Jabberwocky ; sam., lun. : Monty Python sacré Graal ; mar. : le Sens de la vie.

LUBITSCH (v.o.), Champo, 5e (43-54-51-60) : jeu., sam., lun. : To be or not to be ; ven., lun. : la Folle Ingénue ; mer., dim. : le Ciel peut attendre.

NUIT BLANCHE DU COURT MÉTRAGE, 17 films en présence des réalisateurs, Grand-Edgar, 14e (43-20-90-09), sam., 24 h.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.), Studio 28, 18e (46-06-36-07), mer. : Bugsy Malone ; jeu. : le Faucon maltais ; ven. : Souvenirs secrets ; sam. : Yiddish connection ; dim., mar. : Opéra do Malandro.

HOMMAGE A A. RESNAIS, Le Latina, 4e (42-78-47-86) : mer. : Mon oncle d'Amérique ; jeu., dim. : La vie est un roman ; ven., lun. : Je t'aime, je t'aime ; sam., mar. : Muriel.

ROHMER, Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), mer. 17 h 40 : Perceval le Gallois ; jeu. 19 h : Pauline à la plage ; ven. 20 h, lun. 18 h : les Nuits de la pleine lune ; sam. 17 h 40 : la Carrière de Suzanne + la Boulangère de Monceau ; jeu. 17 h, dim. 18 h : Ma nuit chez Maud ; lun. 14 h : la Marquise d'O ; mer., lun. 20 h, sam. 19 h : la Femme de l'aviateur ; dim. 16 h : le Beau Mariage ; sam. : 14 h 15 : le Genou de Claire + Denfert, 14e (43-21-41-01), mer. 20 h, dim. 18 h : les Nuits de la pleine lune ; ven. 15 h 30, lun. 19 h 30 : la Carrière de Suzanne + la Boulangère de Monceau ; ven., dim. : 16 h : la Femme de l'aviateur ; jeu. 20 h 20 : le Beau Mariage ; mer., sam. 19 h : Ma nuit chez Maud ; dim. 12 h 20 : Pauline à la plage.

TARKOVSKY (v.o.), Denfert, 14e (43-21-41-01), lun. 17 10 : Nostalghia ; dim. 21 h 30 : Solaris ; ven. 19 h : Stalker ; lun. 21 h : Andreï Roublev ; jeu. 16 h : l'Enfance d'Ivan + le Rouleau compresseur ; ven. 17 h, mar. 22 h : le Miroir + Républic-Cinéma, 2e (48-05-51-33), sam. 21 h : Andreï Roublev ; jeu. 14 h 40 : Nostalghia.

LA TRILOGIE DE LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.o. et v.f.), Espace-Gaîté, 14e (43-27-95-94). Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

F. TRUFFAUT, Denfert, 14e (43-21-41-01), mer. 16 h, mar. 18 h : l'Argent de poche ; sam. 12 h : la Peau douce ; dim. 14 h : les 400 Coups ; mer., sam. 22 h : Jules et Jim ; jeu. 22 h : l'Homme qui aimait les femmes ; dim. 20 h : Tirez sur le pianiste ; mer. 18 h, sam. 16 h : l'Enfant sauvage.

VIVE LA REPRISE (vo), Studio Bertrand, 7e (47-83-64-66), 14 h : Opération jupons ; 16 h 10 : le Voyeur ; 18 h 10 : Magliari ; 20 h 10 : Cette sacrée vérité ; 21 h 50 : Pâques sanglantes.

Les séances spéciales

AMADEUS (A., vo) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), mer. 19 h ; ven. 19 h 30 ; jeu., lun. 14 h ; mar. 21 h ; sam. 19 h 45 ; dim. 15 h 30 + Boîte à films, 17e (46-22-44-21), 19 h 45.

L'AME SŒUR (Suisse, all. ; v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77), 12 h.

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), jeu. 16 h 15 ; lun. 18 h 10 ; dim. 22 h.

ANTONIO DAS MORTES (Brés., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (45-08-51-33), ven. 15 h 40.

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), jeu. 17 h ; mer. 22 h ; lun. 22 h 30.

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), mer., ven. 22 h ; sam. 22 h 20 ; dim. 16 h ; lun., mar. 18 h 30.

LE BAISER DE LA FEMME-ARAIGNÉE (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77), 12 h + Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16), mer. 21 h 40.

BRAZIL (Brit., v.o.) : St-Lambert, 15e (45-32-91-68), mer., ven., dim., mar. 18 h 45.

CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 19 h 45.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit, v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), mer., sam., dim. 20 h 20 ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), jeu., sam. 19 h.

CUL-DE-SAC (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 16 h.

LA DAME DE SHANGHAI (A., vo) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 18 h.

DÉLIVRANCE (A., vo) : Templiers, 3e (42-72-94-56), mer., ven. 20 h ; sam. 22 h ; dim. 18 h ; lun. 16 h 10.

LES ENFANTS (Fr.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), mar. 16 h 20.

GENESIS (Ind., vo) : Denfert, 14e (43-21-41-01), jeu. 18 h 20 ; mar. 16 h.

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 20 h.

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), lun. 12 h.

LUDWIG, REQUIEM POUR UN ROI VIERGE (All., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), ven. 17 h 30 ; mar. 14 h.

M LE MAUDIT (All., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), ven. 22 h ; dim. 20 h.

MAINE-OCÉAN (Fr.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77), 12 h.

MÉTROPOLIS (All., muet) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), dim. 22 h.

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82), 21 h 50.

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), 22 h 20, sauf dim.

QU'EST-IL ARRIVÉ A BABY JANE ? (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16), jeu. 21 h 40.

LA RÈGLE DU JEU (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 14 h.

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio-Galande, 5e (43-54-72-71), 22 h 15, ven., sam. 0 h 15.

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), ven. 14 h ; dim. 20 h 30.

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 22 h 15.

THÉORÈME (It., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), sam. 18 h + Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), mer., dim. 22 h.

LES FILMS NOUVEAUX

L'AFFAIRE CHELSEA DEARDON, film américain d'Ivan Reitman, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). – V.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DE L'ARGENTINE, film français de Werner Schroeter, v.o. : 14-Juillet Parnasse (43-26-58-00) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

DEMONS (**), film italien de Lamberto Bava, v.o. : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Images, 18e (45-22-47-94).

831, VOYAGE INCERTAIN, film français de Jean-Louis Lignerat : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

MISSION, film britannique de Roland Joffé, v.o. : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-70-76-23)) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). – V.f. : Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Wepler, 18e (45-22-46-01).

TAROT, film allemand de Rudolf Thome, v.o. : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lyncoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

TEX ET LE SEIGNEUR DES ABYSSES, film italien de Duccio Tessari, v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

WELCOME IN VIENNA, film autrichien d'Axel Corti, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

AVANT-PREMIÈRE

PEKIN CENTRAL, film français de Camille de Casabianca : Studio de l'Etoile, 17e (43-80-42-05), sam. 20 h et 22 h.

PARIS EN VISITES

JEUDI 2 OCTOBRE

«Moulins et vieux village de Montmartre», 14 h 30, métro Abbesses (Flâneries).

«L'Ile Saint-Louis», 14 h 30, métro Saint-Paul (G. Botteau.

«Le Palais de justice en activité», 14 h 30, métro Cité, sortie côté marché aux fleurs (M. Ch Lasnier).

«Les appartements royaux du Louvre», 10 h 30, église Saint-Germain-l'Auxerrois (C.-A. Messer).

«Visite de l'Arsenal de Paris. Evocation de Mme de Genlis», 14 h 30, métro Sully-Morland (I. Hauller).

«Le Palais de justice en activité», 14 h 45, grilles du Palais (Academia).

«Les guillotinés du cimetière de Picpus», 14 h 30, 35, rue de Picpus (E. Romann).

«L'Abbaye de Port-Royal», 15 heures, sortie métro Port-Royal.

«Champ de repos de la Magdelaine de la Ville l'Evêque. Marie Antoinette. Louis XVI...», 15 h 15, 29, rue Pasquier (G.-S. Barbier).

«L'Ecole des beaux-arts au temps du Prix de Rome», 15 h 30, 13, quai de Malaquais (D. Bouchard).

«L'Opéra, parties publiques», 15 heures, haut des marches gauche (AITC).

«Le Palais de justice, palais des rois et tribunal révolutionnaire», 15 heures, grille du Palais (Paris et son histoire).

«De l'Ancienne Comédie aux Cordeliers», 14 h 30, métro Mabillon (Paris pittoresque et insolite).

«L'étrange quartier Saint-Sulpice», 15 heures, sortie métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

«L'Ecole nationale supérieure des beaux-arts», 14 heures, 17, quai Malaquais (Mme Vermeersch).

«Saint-Julien-le-Pauvre, Saint-Séverin», 14 h 30, entrée église Saint-Julien-le-Pauvre (Mme Senant).

«Exposition Boucher», 13 h 30, Grand Palais, hall d'entrée (Approche de l'art).

«Les jardins du village de Saint-Germain-des-Prés, l'abbaye», 14 h 30, devant église.

«Paul Poiret», 10 h 30, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (Art pour tous).

CONFÉRENCES

Cinémathèque, 11, rue Jacques-Bingen «l'art roman en France. Exemple typique : Saint-Foy de Conques» (conférence-projection. Mme Saint Girons).

Centre Varenne, 18, rue de Varenne, 20 h 30 soirée-débat «La crise est-elle finie ?» avec M. Jacques Meraud, administrateur général de l'INSEE, membre du Conseil économique et social.

Mairie du VIe arrondissement, 78, rue Bonaparte, salle des fêtes, conférence-projection sur le Vietnam par M. Michel Tauriac, grand reporter et romancier.

Maison de l'Europe, 35, rue des Francs-Bourgeois, 18 h 30, «Un poète européen : Rainer-Maria Rilke ou l'abîme illuminé» par M. Daniel des Brosses, écrivain.

3, rue Rousselet, 17 h 30, «Les origines de Rome» et 19 heures, «Les origines du meuble» (Arcos).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 1er octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 30 Tirage du Loto.
20 h 35 Série noire :
Le tueur du dimanche.
Téléfilm de José Giovanni, avec Rufus, Georges Wod, Michel Voita, André Tissot, Jacques Michel, Sophie Ladmiral...
Du suspense... Chaque dimanche, à Genève, un tueur assassine une dame riche, semant ainsi la terreur dans la ville.
22 h 5 Volley-ball : Championnats du monde, deuxième tour (en différé de Toulouse.)
0 h 5 Journal.
0 h 20 Magazine : Performances.
Magazine culturel présenté par Michel Cardoze.
Don Carlos, de Schiller ; Boucher au Grand Palais.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h Football : Coupe de l'UEFA, premier tour, match retour : Toulouse-Naples (en direct de Toulouse).
21 h 45 Magazine : Moi je.
Emission de Pascale Breugnot et Bernard Bouthier.
▶ Au programme : Fous de tennis ; Ils ont tué ; Chacun son luxe ; Chicken Folies ; Pouquoi pas nous ?
23 h 10 Histoires courtes.
Nuit de garde.
Pour sa première nuit de garde en Algérie, un jeune appelé est témoin d'événements bouleversants...
23 h 40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Variétés : La nouvelle affiche.
Emission présentée par Philippe Risoli.
▶ Avec Renaud, Francis Cabrel, Gold, Arnold Turboust et Zabou, Elli Medeiros, Desireless, le groupe Images, les Avions, Christian Barham, Franck Langols, Michel Françoise et Frédéric Lodéon.
21 h 55 Magazine : Thalassa.
Bangkok, le naufrage tranquille.
22 h 40 Journal.
23 h 10 Magazine : Montagne.
23 h 40 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

14 h (et 17 h 30), Cabou Cadin ; 14 h 25, Téléfilm : Au-delà des plaines ; 15 h 55, Téléfilm : Le piège de l'orchidée ; 18 h 05, Dessins animés ; 18 h 15, Jeu : Les affaires sont les affaires ; 18 h 45, Top 50 ; 19 h 15, Zénith ; 20 h 05, Starquizz ; 20 h 30, Les triplés ; 21 h, Cinéma : La grande bouffe. ■■ film italien de Marco Ferreri (1973), avec Marcello Mastroianni, Ugo Tognazzi, Michel Piccoli, Philippe Noiret, Andréa Ferreol ; 23 h 05, Flash d'informations ; 23 h 15, Cinéma : La clé. □ Film de Tinto Brass (1984), avec Stefania Sandrelli, Franck Finlay, Franco Branciaroli ; 1 h 10, Cinéma : Le pactole. ■■ Film français de Jean-Pierre Mocky (1985), avec Richard Bohringer, Patrick Sébastien, Pauline Lafont, Marie Laforêt ; 2 h 25, Série : Cisco Kid.

LA « 5 »

20 h 30, Série : Thriller ; 21 h 50, Série : L'inspecteur Derrick ; 22 h 55, Série : Arabesque ; 23 h 45, Série : Thriller ; 1 h 05, Série : L'inspecteur Derrick ; 2 h 05, Série : Arabesque.

TV 6

19 h, NRJ 6 ; Invité : Frankie Goes to Hollywood ; 20 h, Tonic 6 ; 23 h, NRJ 6 (rediff.) ; 0 h, Tonic 6.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Antipodes. Trente ans après... Anniversaire du 1er congrès des écrivains et artistes noirs Paris-Sorbonne 1956.
21 h 30 Semaine thématique : Roulez les mécaniques. Festival de musique mécanique à Mâcon : L'harmonie et le tourneur ; Autour de la création de Louis Roquin, à tous vents.
22 h 30 Nuits magnétiques. La nuit et le moment ; Sur le vif.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (donné à la Philharmonique de Berlin le 27 janvier 1986) : Symphonie Stücke (1985), de Schnebel ; Concerto pour piano et orchestre en la mineur, op. 54, de Schumann ; Symphonie n° 3 en mi bémol majeur, op. 55, « Héroïque », de Beethoven, par l'Orchestre symphonique de la radio de Berlin, dir. Christoph Eschenbach, soliste, Murray Perahia, au piano.
23 h Les soirées de France-Musique. Jazz-club.

Jeudi 2 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

14 h 40 Ravi de vous voir.
15 h 25 Quarté à Saint-Cloud.
15 h 35 Ravi de vous voir. (Suite.)
15 h 45 Feuilleton : Paul et Virginie.
16 h 15 Variétés : Show bises.
17 h 25 Feuilleton : Merci Sylvestre.
18 h 25 Mini-journal, pour les jeunes.
18 h 40 La vie des Botes.
19 h 10 Feuilleton : Santa Barbara.
19 h 40 Cocoricocoboy.
20 h Journal.
20 h 30 Feuilleton : Tous les fleuves vont à la mer.
D'après le roman de Belva Plain ; réal. : Fielder Cook.
Avec Lesley Ann Warren, A. Assante, I. McShane, T. Soper...
(4e épisode.)
21 h 45 Magazine : Infovision.
Emission d'Alain Denvers, Roger Pic, Maurice Albert, Jacques Decornoy et Bernard Lainé.
▶ *Au sommaire : sous les palmiers, de la poudre (dans la maternité du plus grand hôpital de Miami, un enfant sur cinq naît en état de manque de cocaïne) ; sauvez les meubles (le marché du meuble ancien) ; Final : les casques bleus s'enterrent au Liban.*
23 h Journal.
23 h 15 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

13 h 50 Magazine : Aujourd'hui la vie.
15 h Feuilleton : les Cousins de la Constance.
16 h 5 C'est encore mieux l'après-midi.
17 h 35 Récré A 2.
18 h 5 Série : Capitol.
18 h 30 Magazine : C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Actualités régionales.
19 h 35 Expression directe. FO-CNPF.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord.
20 h 35 Cinéma :
Signé Caroline chérie. ■
Film français de Richard Pothier (1950), d'après le roman de Cécil Saint-Laurent, avec Martine Carol, Jacques Dacqmine, Pierre Cressoy, Jacques Clancy, Marie Déa, Raymond Souplex.
Une jeune aristocrate aime un homme qu'elle n'a pu épouser. Prise dans la tourmente révolutionnaire, elle connaît des aventures dramatiques et galantes. Adaptation succincte du grand roman historique de Cécil Saint-Laurent pastichant quelque peu Autant en emporte le vent.
22 h 50 Le magazine.
Préparé par Jean-Louis Saporito.
Le Carmel de la paix : retour au carmel de Mazille, en Saône-et-Loire ; L'Homo Miniteins : le minitel, refuge contre la solitude ?
0 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h Tribune libre.
12 h 15 Magazine : La vie à plein temps.
13 h Feuilleton : Demain l'amour.
13 h 30 Muppets show.
14 h Magazine : Thalassa (rediff.).
14 h 30 Série : Bizarre, bizarre.
15 h Boîte aux lettres (rediff.).
16 h Documentaire : Architecture et géographie sacrées.
17 h Série : Les secrets de la mer Rouge.
17 h 30 Série : Huckleberry Finn et tom Sawyer.
17 h 55 Croq'soleil.
19 h Le 19-20 de l'information.
19 h 15 Actualités régionales.
19 h 55 Dessin animé : Les entrechats.
20 h 4 Les jeux à Condom.
20 h 30 D'accord, pas d'accord.
20 h 35 Cinéma : Alice ou la dernière fugue. ■■
Film français de Claude Chabrol (1976), avec S. Kristel, C. Vanel, J. Carmet, A. Duperier, F. Ledoux.
Une jeune femme qui vient de quitter son mari s'enfuit en voiture sur une route déserte, puis est accueillie dans un mystérieux château dont elle ne peut plus sortir. Chabrol a fait une incursion remarquable dans le fantastique d'essence littéraire et intellectuelle : Lewis Carroll, Borges, Buzzati. Un pare-brise de voiture brisé est, pour cette Alice (Sylvia Kristel dépouillée de son personnage d'Emmanuelle »), la traversée du miroir ; le thème de la maison maléfique introduit celui des mondes parallèles. La mise en scène rigoureuse fait penser à Fritz Lang... auquel le film est dédié.
22 h 10 Journal.
22 h 35 Série : Témoins.
Hommage à Henry Moore.
23 h 30 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

14 h, Cinéma : Dreamscape. ■ Film américain de Joseph Ruben (1985), avec Dennis Quaid, Max von Sydow, Christopher Plummer, Eddie Albert... ; 15 h 35, Cinéma : La septième cible. ■ Cycle Lino Ventura. Film français de Claude Pinoteau (1984), avec Lino Ventura, Léa Massari, Jean Poiret, Elisabeth Bourgine, Béatrice Agenin... ; 17 h 20, Cabou Cadin ; 17 h 25, Série : Cisco Kid ; 18 h 05, Dessins animés ; 18 h 15, Jeu : Les affaires sont les affaires ; 18 h 45, Top 50 ; 19 h 15, Zénith ; 20 h 05, Starquizz ; 20 h 30, Les triplés ; 20 h 35, Cinéma : Dust. ■ Film belge de Marion Hansel (1985), avec Jane Birkin, Trevor Howard, John Matshikiza, Nadine Uwampa... ; 21 h 55, Flash d'informations ; 22 h 05, Cinéma : Bras de fer. ■■ Film français de Gérard Vergez (1985), avec Bernard Giraudeau, Christophe Malavoy, Angela Molina... ; 23 h 50, Cinéma : L'amour en douce. ■ Film français d'Edouard Molinaro (1985), avec Daniel Auteuil, Jean-Pierre Marielle, Emmanuelle Beart, Sophie Barjac... ; 1 h 20, Série : Espion à la mode.

LA « 5 »

13 h 30, Série : Arabesque ; 16 h 45, Série : Jaimie ; 17 h 35, Série : Shérif fais-moi peur ; 18 h 25, Série : Riptide ; 19 h 15, Série : Happy Days ; 19 h 40, Série : Star Trek ; 20 h 30, Série : Thriller ; 21 h 50, Série : Lou Grant ; 22 h 40, Série : Arabesque ; 23 h 30, Série : Thriller ; 0 h 50, Série : Lou Grant ; 1 h 40, Série : Arabesque.

TV 6

14 h, Tonic 6 ; 17 h, Système 6. Invitée : Clémentine Célarié ; 19 h, NRJ 6. Invité : Glass Tiger ; 20 h, Tonic 6 ; 22 h, NRJ 6 (rediff.) ; 23 h, Profil 6 ; 0 h, Tonic 6.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 L'enfant-Silence, de Jean-Marie Lachvetine, avec François Marthouret, Nadia Barentin, Nathaniële Esther.
21 h 30 Semaine thématique : Roulez les mécaniques. Machine ou pas machine ? *Pièce de rechange pour orgue mécanique*, de Martial Solal, avec Pierre Charial, à l'orgue Odin 56 touches.
22 h 30 Nuits magnétiques. La nuit et le moment.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné au Théâtre Antique d'Orange le 2 août 1986) : Macbeth, opéra en quatre actes de Verdi, livret de Francesco Maria Piave, d'après Shakespeare, par l'Orchestre national de France, dir. Thomas Fulton, et le chœur national bulgare Svetoslav Obretenov, chef des chœurs Gyögy Robev ; solistes Mara Zampieri, Martine Mahe, Renato Bruson, Taro Ichihara, John Tomlinson, Gérard Garino, Alain Vernhes, Daniel Ottevaere, Marc Barrard.
23 h Les soirées de France-Musique.

Informations « services »

EN BREF

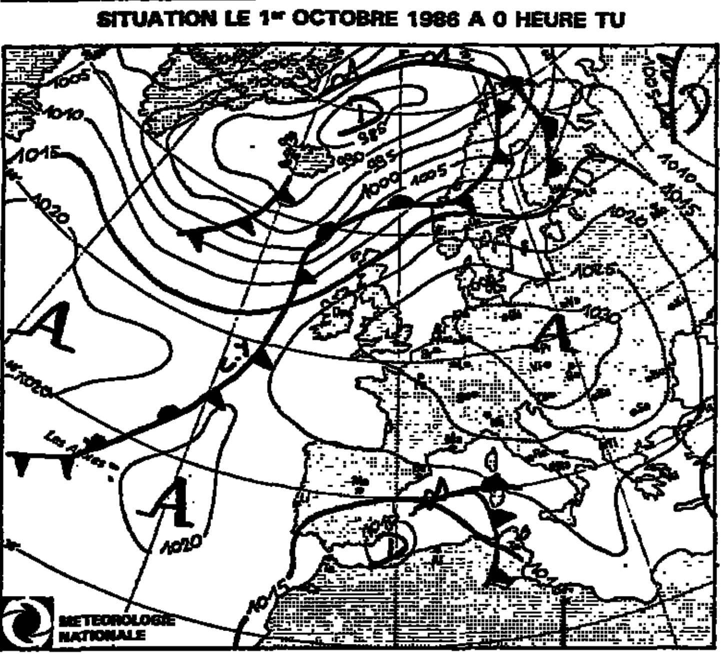
● **Collecte au profit des sinistrés de Grèce.** — Une collecte est organisée pour venir en aide aux victimes du tremblement de terre survenu le 12 septembre à Kalamata (Grèce). Les personnes désirant y participer peuvent envoyer leur don à la Banque nationale de Grèce, 65, avenue Franklin-D. Roosevelt, 75008 Paris, compte n° BNGF 517524 (spécialement ouvert à cet effet). Des chèques au profit des sinistrés peuvent aussi être adressés à l'archevêché orthodoxe grec en France, 7, rue Georges-Bizet, 75116 Paris, et à la Communauté hellénique de Paris, 9, rue Mesnil, 75116 Paris.

● **IMPOTS LOCAUX : mode de calcul.** — Les feuilles d'impôts concernant la taxe d'habitation commencent à arriver, précédant d'un mois celles établies pour les taxes foncière et professionnelle. Les paiements devront intervenir au plus tard à la mi-novembre pour la taxe d'habitation, au plus tard à la mi-décembre pour les autres taxes. Le calcul de ces impôts est trop complexe pour être suffisamment détaillé sur les feuilles d'imposition. La mairie de Paris met à la disposition de tous les Parisiens un service permanent d'information personnalisé, auquel ils peuvent avoir accès en téléphonant tous les après-midi au 48-87-08-15, ou en se rendant aux permanences organisées toute l'année, de 14 heures à 17 heures, les lundis, mercredis et jeudis, 17, boulevard Morland, le mardi dans les mairies pour les dix premiers arrondissements, le vendredi dans les mairies pour les dix autres arrondissements de la capitale. (Ces permanences sont prolongées jusqu'à 18 heures, du début octobre à la mi-novembre). Quarante-cinq mille brochures seront diffusées gratuitement dans les bureaux d'accueil des mairies et à l'Hôtel de Ville.

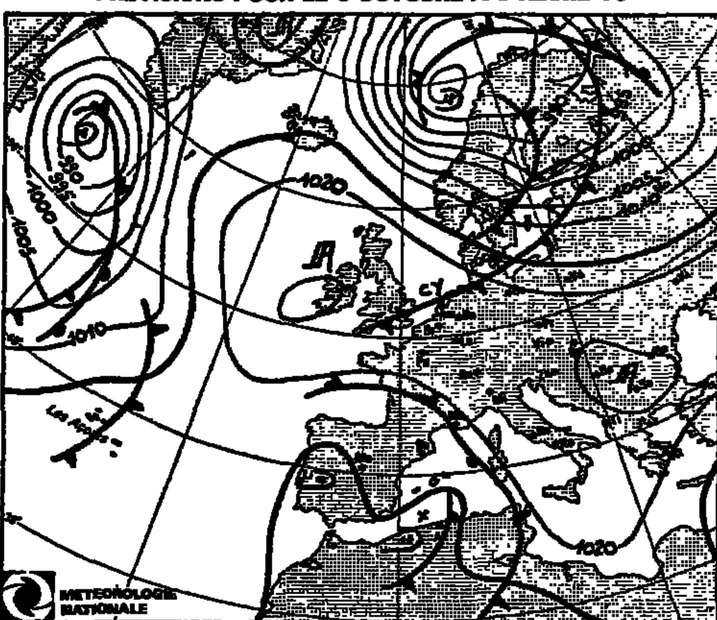
● **SÉCURITÉ : cachez vos clés !** — Les cambrioleurs spécialisés peuvent « lire » certaines des clés et les reproduire après en avoir noté la combinaison et les principales caractéristiques. Ils sont aussi capables de reproduire de vraies clés par moulage ou photographie et se procurent des « fausses clés résumées » qui offrent un plus grand nombre de combinaisons et multipliant leurs chances d'ouvrir une serrure. La plupart des assurances indemnisent en cas de vol commis sans effraction, mais il appartient à l'assuré de prouver que le voleur a pénétré dans les lieux grâce à des fausses clés. La preuve est difficile à apporter, aussi nombre de magistrats admettents-ils comme moyen de preuve de légères traces portées sur la serrure avec un instrument de petite taille (cour d'appel d'Amiens, 3 juin 1985). Certains juges présument l'utilisation de fausses clés s'ils disposent de « présomptions précises et concordantes », par exemple si l'enquête de police prouve qu'au moment du vol toutes les issues étaient parfaitement closes.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 1er OCTOBRE 1986 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 3 OCTOBRE A 0 HEURE TU



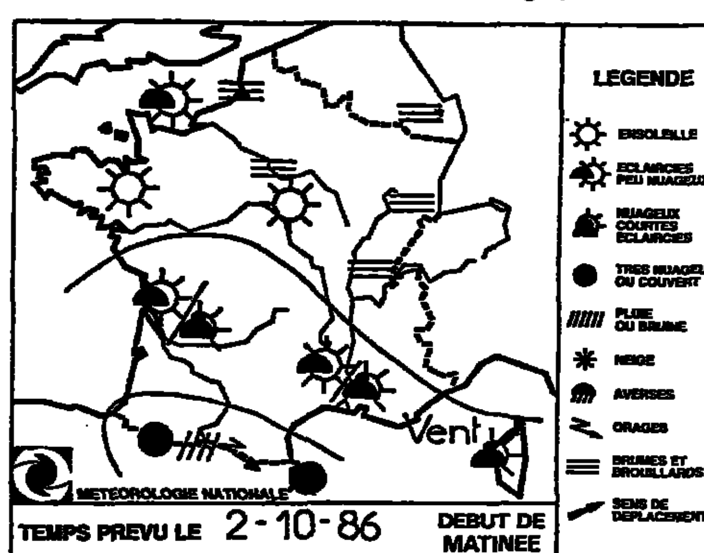
Evolution probable du temps en France entre le mercredi 1er octobre à 0 heure et le jeudi 2 octobre à 24 heures.

Les masses d'air chaud et instable qui ont provoqué des pluies abondantes sur la Catalogne vont remonter vers le golfe du Lion. D'autre part, les conditions anticycloniques persisteront sur la moitié nord du pays.

Jeudi matin, le ciel sera très nuageux du sud de l'Aquitaine au Languedoc-Roussillon et à la Corse. Ces nuages seront accompagnés de pluies localement orageuses et abondantes sur les Pyrénées orientales et près de la Méditerranée, plus discontinues ailleurs. En cours de journée, ces précipitations se décaleront vers le sud du Massif Central et la Provence, épargnant progressivement l'Aquitaine. Des pays de Loire au Centre, aux Alpes et à la Côte d'Azur, les nuages élevés seront nombreux, donnant un ciel plus ou moins voilé. Plus au nord, de la Bretagne au Bassin parisien, au Nord et au Nord-Est, la journée sera très ensoleillée après la dissipation des formations brumeuses matinales. Par endroit, les nappes de brouillard seront denses sur ces régions mais elles se dissiperont assez rapidement.

Les vents d'Est souffleront assez forts près de la Méditerranée. Sur le reste du pays, les vents de secteur Sud seront faibles.

Les températures minimales seront comprises entre 6 et 10 degrés sur la moitié nord, entre 12 et 16 degrés sur la moitié sud. Les températures maximales seront nettement au-dessus des normales saisonnières : elles seront comprises entre 22 et 28 degrés, du Nord au Sud.



TEMPÉRATURES maxima - minima
Valeurs extrêmes relevées entre le 30-9-1986 à 6 h TU et le 1-10-1986 à 6 h TU

Temps observé le 1er-10-1986 à 6 heures TU

FRANCE	max.	min.	temps
AJACCIO	30	15	S
BIARRITZ	21	13	B
BORDEAUX	23	12	S
BOURGES	22	9	S
BREST	21	8	B
CAEN	19	8	B
CHERBOURG	15	12	B
CLERMONT-FERR.	19	9	S
DIJON	20	11	B
GRENOBLE St-M-H	22	8	B
LILLE	20	7	B
LIMOGES	22	13	S
LYON	19	6	B
MARSEILLE-MAR.	27	16	S
NANCY	20	5	B
NANTES	22	10	S
NICE	25	17	N
PARIS-MONTS.	21	11	B
PAU	24	10	S
PERPIGNAN	24	17	P
RENNES	23	7	B
ST-ÉTIENNE	19	8	S
STRASBOURG	21	8	S
TOURS	23	9	B
TOULOUSE	26	15	S
POINTE-À-P.	29	23	S

ÉTRANGER	max.	min.	temps
ALGER	23	17	O
AMSTERDAM	14	5	B
ATHÈNES	26	18	C
BANGKOK	27	24	C
BARCELONE	25	17	P
BELGRADE	21	5	N
BERLIN	17	6	B
BRUXELLES	18	8	B
LE CAIRE	31	22	S
COPENHAGUE	16	13	C
DAKAR	30	26	S
DELHI	30	22	N
DJERBA	34	24	N
GENÈVE	18	6	S
HONGKONG	29	23	P
ISTANBUL	20	13	A
JÉRUSALEM	25	17	B
LISBONNE	27	19	S
LONDRES	16	12	B
LOS ANGELES	24	14	S
LUXEMBOURG	19	10	S
MADRID	24	17	N
MARRAKECH	29	15	S
MEXICO	25	14	P
MILAN	25	10	S
MONTRÉAL	25	13	C
MOSCOU	8	-1	S
NAIROBI	26	26	C
NEW-YORK	31	21	S
OSLO	12	5	N
PALMA-DE-MAJ.	22	18	C
PÉKIN	27	10	S
RIO-DE-JANEIRO	24	20	N
ROME	26	15	S
SINGAPOUR	30	22	C
STOCKHOLM	10	9	S
SYDNEY	23	19	C
TOKYO	26	20	P
TUNIS	25	23	O
VARSOVIE	16	7	N
VENISE	25	12	S
VIENNE	20	6	S

A	B	C	N	O	P	S	T	*
averse	brume	couvert	nuageux	orage	pluie	soleil	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Le Monde ANNONCE

OFFRES D'EMPLOIS

STAGE AGRÉÉ
INGÉNIEUR COMMERCIAL
en systèmes informatiques.
Candidats Bac + 4.
Débutants motivés acceptés.
INSCRIPTION IMMÉDIATE
GFN - 14, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS.
Tél. : 42-96-12-58.

Le Centre d'Informations Financières, nº 1 du secteur, rech. pour développer ses agences de Paris et région parisienne
CONSEILLERS COMMERCIAUX (H.F.)
– Sens des relations.
– Possibilité d'évolution.
– Rémunération motivante.
Tél. pr r.-v. : 45-63-20-00.

Important Institut Supérieur Privé recherche
PROFESSEUR D'AUDIT ET RÉVISION COMPTABLE
Ayant expérience pédagogique et professionnelle.
Adr. propositions à : ARMA, 47, rue de Liège, 75008 Paris.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.F. vraie bilingue esp./fr., ex-enseign., exp. internationale, cherche poste à responsabilités. Tél. : 30-61-01-90.

Jeune femme de formation littéraire : licence et maîtrise d'histoire, diplômée de l'Institut des carrières artistiques, ayant 4 années d'expérience dans le SECTEUR CULTUREL cherche emploi dans l'ÉDITION ET LA PRESSE (rédaction ou relations publiques), c.v. et contact au 45-82-10-77.

J.F. 29 a., bac G1, BTS secrétaire direction bilingue angl., ch. place stable, motivante, à responsabilités, exp. 7 ans. Tél. : 45-56-91-71, p. 40-37.

H. 25 ans cherche emploi stable. MONTEUR P 1, raccordement PTT, abonnés, rééquipements, très expérimenté, sérieuses réf. Libre de suite. Tél. : 48-52-99-59.

capitaux propositions commerciales

PLACEMENTS
OINTÉRÊTS 16 %. Garanties s/immeubles. 43-48-77-63.

formation professionnelle

MAGISTÈRE AMÉNAGEMENT (Milieux, Espaces, Sociétés). Paris-I (Institut de Géographie). Paris-VIII (Institut d'Urbanisme) avec la collaboration des E.N.S., de l'E.N.P.C., de Paris-IV, X et XII. Formation intensive en 3 ans d'ingénieurs de l'aménagement. Accès : DEUG ou équiv. Dossiers : Institut de Géographie, Paris-I (Mme Moquette), 191, rue Saint-Jacques, 75005 PARIS. Date limite : 8 OCT. 17 H.

ICD propose à des jeunes de moins de 26 ans une formation de 10 mois
B.T.S.
D'ACTION COMMERCIALE
Alternance entreprises/école. Rémunération 60 à 65 % du SMIC.
Niveau 1re année B.T.S.
Ecr. ICD-BTS en alternance, 63, av. de Villiers, 75017 PARIS ou tél. : 47-66-84-22 (poste 63).

travail à domicile

Tous vos documents dactylographiés. Débit très rapide., 15 F/page. T. : 43-73-92-77.

propositions diverses

Vous vous sentez capable d'écrire sur un sujet imposé ? Vous avez une bonne connaissance de l'environnement économique actuel ? Vous avez une certaine expérience professionnelle ou universitaire ? Pas de contrainte, pas d'horaire.
Ecrire sous le nº 8 050 M LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, Paris-7e.

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une doc. (grat.) sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM), B.P. 291-09, PARIS CEDEX 09.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à tous les Français avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur la revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (D 16), B.P. 402-09, PARIS CEDEX 09.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

Vends R 5 Alpine turbo, très bon état, 1983, 37.500 km, bleu navy métal, jantes alu neuves, pneus P 6 neufs, intérieur velours beige, amorties. Koni neufs. Prix : 41.000 F. Tél. h.b. : 43-21-38-12. Tél. après 20 h : 45-34-42-00.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

3e arrdt

CHATELET. Dans hôtel XVIIe, calme, haut plafond, superbe récept., 2 ch., 105 m², parf. ét. DORESSAY - 46-24-93-33.

5e arrdt

LHOMOND 4-5 p. p. de t., balc., parfait état, clair, calme, parkg possible. 1 785 000 F, 43-25-97-16.

8e arrdt

PARC MONCEAU COURCELLES Gd stand, pierre de taille, 6 p., 270 m², balcon, service. DORESSAY - 46-24-93-33.

12e arrdt

Marché d'Aligre, 2 p., 38 m² env., séj., chbre, kitchenette, s. de bns, w.-c., sur rue et cour, 3e ét., imm. ancien, 360 000 F. T. 42-61-64-87 ap. 18 heures.

Gare Lyon, 2 p., 35 m², entrée, cuis., bns, w.-c., chf. cent. ind. gaz. 6e ss asc., vue dégagée, cave, part. à part. 340 000 F. Tél. : 43-44-35-58.

13e arrdt

CITÉ FLORALE Bel appt 102 m², soleil, calme + box. Tél. : 45-89-49-34.

14e arrdt

Achète 150 m². Vends villa **300 m² + JARDIN** luxe. 47-03-32-44 matin.

PTE ORLÉANS (PRÈS)
Gd studio, tt cft, 30 m², 10e ét., imm. récent. VUE IMPRENABLE. RARE. 270.000 F. 45-26-99-04.

Mº SAINT-JACQUES Imm. récent, stand., s/jard., sud, balc., 65 m², duplex, dble parking. Tél. : 42-72-40-19.

16e arrdt

PORTE DE SAINT-CLOUD rue Le Marois 2 p., 35 m² ancien, calme, ravalement fait. Tél. : 45-24-43-14.

Mº ÉGLISE D'AUTEUIL
Bel imm. p. de taille, tt cft, liv., s. à manger, 2 chbres, entrée, dressing, gde cuis., bns, w.-c., 122 m², soleil. Tél. matin : 45-44-21-97.

FAISANDERIE Gd studio, cuis., bains, 42 m², 5e étage. SUR VERDURE. GARBI - 45-67-22-88.

17e arrdt

GUY MOQUET Séj. + 2 chbres refait neuf. 520.000 F, 45-26-99-04.

20e arrdt

ATELIER D'ARTISTE
Duplex 136 m², poss. extens., ref. neuf, s/jard., imm. réc., calme, park. ss-sol. 893.903 F. A.F.I. - 48-25-65-55.

91 - Essonne

Collaboratrice du « Monde » vd appt de pav. à Corbeil (91). Cuis., sal., s. à m., 1 chbre + 1 p., grenier, cave, jardin 200 m², prox. gare, ts commerces, A6, RN7. 300 000 F. 45-65-91-71 h b, p. 41-28.

92 Hauts-de-Seine

PONT DE SURESNES
Part. vd appt 3 p., cuisine équipée, s. de bns, w.-c., balcon, cave, 2 parkings, exposition sud-ouest, vue Seine, 5e asc. Px 950 000 F. 42-04-02-72.

NEUILLY CHATEAU
GRAND LUXE. Imm. récent. TRÈS ÉLÉGANT DUPLEX : 165 m². Salon, s. à m., 2e sal. s/terr. aménagée de 240 m², 2 ch., 2 bns, box 2 voitures. EXCLUSIVITÉ 46-24-75-26.

NEUILLY Près Paris, soleil, verdure, calme, liv., 2 ou 3 chbres, 105 m². 2.100.000 F. DORESSAY - 46-24-93-33.

Province

PERPIGNAN centre ville, grand F3, confortable, loggia, balcon, cave, 3e étage, ascenseur, plein sud. M. BROUE, bois de Serres, Carcassonne, 68-71-32-46.

MEGÈVE/ROCHEBRUNE
Lux. appt 3 pièces meublé. Prix : 1.100.000 F. Michel Bernard, 46-02-13-43.

Prix très intéressant, 2 h 30 de PARIS, à vendre, près forêt, appt 50 m² + terrasse, à STELLA-TOUQUET, 5 mn plage dans petit imm. standing. Tt cft., cuis. aménagée, charges minimes. Mme PECQUEUR, tél. h.bur. Châtellerault : (16) 49-21-81-77. ou après 20 h (16) 49-21-21-03.

appartements achats

PROPRIÉTAIRES VOUS DÉSIREZ VENDRE
un logement avec ou sans cft. ADRESSEZ-VOUS A
IMMO MARCADET
T. 42-52-01-82/42-23-73-73.

MICHEL BERNARD
42, av. Victor-Hugo, 16e. Tél. : 45-02-13-43. Recherche appts, immeubles, locaux, bon standing.

Recherche 1 à 3 p. Paris, préfère 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 48-73-20-67 même le soir.

DORESSAY-DOURDIN RECHERCHE URGENT HOTEL PARTIC. OU APPTS PARIS-NEUILLY 500 à 1.200 M2 Pour personnalité. Discrétion assurée. Tél. : 46-24-93-33. Intermédiaire bienvenu.

JEAN FEUILLADE 54, av. de La Motte-Picquet, Paris-15e. Tél. 45-66-00-75. Recherche pour clients sérieux APPTS à partir de 100 m² dans 15e et 7e ardts.

locations non meublées offres

Paris

CHARENTON MAIRIE 2 beaux 4 pièces DUPLEX à louer, état neuf, cuisine équipée, w.-c., salles de bains, 5 300 F (86 m²), 6 000 F (100 m²). CNC, 47-42-82-18.

Région parisienne

30 km Paris (91), Janvry, 7 p., annexes, viager possible. Loyer 6.800 F/mois. Jard. 908 m². 64-90-72-15, 47-63-86-79.

villas

91 LARDY 400 m RER, villa 199 m² sur parc 2 607 m², 850 000 F, 60-82-75-31 après 19 heures.

locations non meublées demandes

Paris

Jeune médecin cherche en location STUDIO TOUT CONFORT vide et/ou meublé, préférence 11e, 12e, 13e, 14e, 15e arrdt. Tél. 43-27-13-43 h repas.

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine, 75008 PARIS, recherche en location ou à l'achat APPTS DE GDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE, corps diplomatique et cadres de stés multinationales.
TÉL. : 45-62-78-99

Pour personnel et dirigeants déplacés région parisienne IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE INFORMATIQUE rech. divers appts 2 à 6 p., studios, Paris et banlieue. 45-03-30-33 de 10 h à 19 h.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou AMBASSADES. 45-26-18-95.

fermettes

A vdre ferme basque à rénover, 35 km Biarritz, tout près Hasparren, magnifique vue sur montagne, 5 970 m² de prairie. T. 59-29-73-29 ap. 18 h.

propriétés

A vdre proche banlieue Est MAISON 200 m² hab., cft, chauffage central, jdin, dépend., prox. gare, RER, bus. 800 000 F. T. 43-24-45-01.

LE VÉSINET PRÈS LAC Propriété 10 pièces, très beau terrain + petite maison à rénover. Tél. : 47-20-42-79.

locaux commerciaux

cap 18 A LOUER DANS PARIS
26000 m² de locaux d'activités
Divisibles en lots de 75, 150, 300 à ... 3000 m² pour des entreprises à vocation variable de toutes dimensions.
CAP 18 est au 189 rue d'Aubervilliers Paris 18e
Renseignements : 42.66.33.28,
SOCIÉTÉ ARIC - 37, rue de Surène - 75008 Paris.

fonds de commerce

Ventes

A VENDRE SOCIÉTÉ **MICRO-INFORMATIQUE** A DÉVELOPPER. TÉL. : 45-26-60-63.

A VENDRE 180.000 F fonds dép. plomberie Essonne. C.A. 550.000 F annuel avec maison 2 p., cuis., s.d.b., tt cft + grange, loyer mens. 1.180 F. Camion Trafic neuf, outill. et stock. Pub. Bottin payée 36.000 F. Crédit banc., poss. et secrét. gratuit 8 mois. Poss. sans outil., stock et véhic. 90.000 F. Tél. : 64-57-53-91 (ap. 20 h.).

bureaux

Locations

Domiciliation depuis 90 F/mois. Rue St-Honoré : 43-10-81-62 ou Paris-12e : 43-40-68-60. Constitution SARL 2.000 F/HT.

DOMICIL. CCIALE 8e
TÉLEX/PERMANENCE TÉLÉPH. Travaux secrét., bur. hre, 1/2 j. et journée.
AGECO - 42-94-95-28
(STATIONNEMENT AISÉ.)

L'AGENDA

Particuliers

(offres)

Vends TABLE pieds forme tonneau, 2 m X 1,13, genre Ruhlman 1925, excellent état, prix modéré. Tél. : 45-67-92-02.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e, 43-54-00-83. PARCE QUE L'ON AIME. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro Cité ou Hôtel-de-Ville.

ACHAT BIJOUX
OR, BRILLANTS
Anciens, modernes, argenterie. Perrono, bd des ITALIENS Opéra, 4, Chaussée-d'Antin, Etoile, 37, av. Victor-Hugo. Ventes – Occasions – Echanges. Références de PARIS PAS CHER.

Moquettes

A SAISIR
MOQUETTE 100 %
PURE LAINE
Prix posée : 99 F/m². Tél. : 46-58-81-12.

Cours

Professeur français, excellentes références, cours tous niveaux. Tél. : 43-31-21-20.

Spécialités régionales (vins)

MONTLOUIS
appellation contrôlée. Vin blanc, sec, 1/2 sec, moelleux, méthode champenoise. Tarifs sur demande. A. CHAPEAU, vigneron 15, rue des Aitres, Husseau, 37270 MONTLOUIS-S/LOIRE.

Vacances

Tourisme

Loisirs

Découvrez le vélo de montagne ou perfectionnez votre tennis dans le Jura, du 26 octobre au 1er novembre. Accueil dans ancienne ferme comtoise du XVIIIe siècle confortablement aménagée, chambres, salle de bains. Petite capacité d'accueil (10 personnes), table d'hôtes, nourriture et pain maison, cuit au feu de bois, calme, repos. Tarif 2 400 F sem./pers., tout compris. Pension + vin + option 1 ou 2.
1. option vélo = locat. super vélo performan. Suisse + accompagnement.
2. option tennis = 10 h leçon avec moniteur, sur cinq jours. Tous rens. : 81-38-12-61.

Informations « services »

La nouvelle tarification téléphonique est entrée en vigueur

La nouvelle tarification téléphonique est entrée en vigueur le 1er octobre. La taxe de base est réduite de 77 à 74 centimes, mais pour les communications locales, elle ne donne plus le droit qu'à une conversation de 6 minutes contre 20 précédemment.

Parallèlement, les prix des communications téléphoniques avec plusieurs pays d'Amérique latine (Argentine, Brésil, Colombie, Mexique et Venezuela) diminueront de 16,7 %, celles avec les territoires français d'outre-mer de 12,4 % et celles avec les pays africains francophones de 10,6 %.

Les prix des communications téléphoniques dans les autres relations intercontinentales baisseront en moyenne de 4 %. En outre, précise le ministère des P et T, le régime tarifaire « heures creuses », qui existe déjà avec les TOM, 14 pays de l'Europe de l'Ouest, l'Amérique du Nord, l'Afrique du Nord et 14 pays africains francophones, sera étendu, comme suit :

– des tarifs réduits (- 33 %) seront applicables pour les zones frontalières : Belgique, Luxembourg, Allemagne, Suisse, Italie (et San Remo) et Espagne de 21 h 30 à 8 heures en semaine, le samedi à partir de 14 heures et toute la journée les dimanches et jours fériés ;

– un tarif réduit de 30 % sera également appliqué avec les pays nordiques (Finlande, Norvège et Suède) aux mêmes horaires. Avec cette extension, souligne le ministère, la quasi-totalité des pays de l'Europe de l'Ouest bénéficieront d'un tarif réduit.

Pendant tout le mois d'octobre, un numéro vert (appel gratuit) est mis à la disposition des usagers pour obtenir les détails de la nouvelle tarification : 05-05-77-74.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 1er octobre 1986 :

UNE LOI

● Nº 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication.

DES DÉCRETS

● Nº 86-1068 du 30 septembre 1986 relatif aux attributions du ministre délégué auprès du premier ministre, chargé de la réforme administrative.

● Nº 86-1069 du 30 septembre 1986 organisant la procédure du tirage au sort prévu à l'article 99 de la loi nº 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication.

● Nº 86-1070 du 30 septembre 1986 fixant les modalités des élections et cooptations prévues aux 2e, 3e, 4e et 6e de l'article 4 et à l'article 99 de la loi nº 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication.

UN ARRÊTÉ

● Du 19 septembre 1986 modifiant l'arrêté du 25 juillet 1986 relatif à la détermination des quantités de référence des acheteurs de lait pour la période allant du 31 mars 1986 au 29 mars 1987.

CARNET DU MONDE
Tarif H.T.
Toutes rubriques .... 60 F
Abonnés .... 50 F
Communicat. diverses 65 F
Renseignements 42-47-95-03




MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4325

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II						■			■
III			■						
IV							■		
V						■			
VI		■			■				
VII						■			
VIII	■			■					
IX				■				■	
X						■			
XI				■			■		

HORIZONTALEMENT

I. Instrument à « cordes ». – II. Lessivé et rincé. Abréviation hôtelière. – III. Conjonction. Fait partie d'un service d'ordre. – IV. Point de vue. Personnel. – V. Petite poire à jus. Fond de cours. – VI. Drame étranger. Sa réaction est toujours attendue. – VII. Pris au pied de la lettre. Pointe de terre. – VIII. Note. Rasé de près. – IX. Peut être assimilé à un « mal ». Femme merveilleuse. – X. D'où l'on peut tirer le canon. Pas bien éveillé. – XI. Forme d'être. Caché. Négation.

VERTICALEMENT

1. Rapidement fait. Mot d'explication. – 2. Table de communion. Chante. – 3. Partie de rigolade. Tourne... de l'œil. – 4. Gardien de propriété. – 5. Bouillon d'oseille. Certains le recherchent en coupant, d'autres en débitant. – 6. Terme de chimie. Peut être joué sur une touche. – 7. Tête de lecture. Dadas avec une tête de mule. – 8. Sont donc à court d'emploi. Indéfini. – 9. N'a donc pas une exposition très claire.

Solution du problème nº 4324

Horizontalement

I. Vêtement. – II. Ici ! Oui (oui). – III. Docteur. – IV. En. Ris. – V. Politique. – VI. Omis. Nues. – VII. Cie. Fée. – VIII. Henné. Si. – IX. Ilette. – X. Sicaire. – XI. Fainéant.

Verticalement

1. Vide-poches. – 2. Economie. If. – 3. Tic. Lien. Ca. – 4. Tais. Nisi. – 5. Mue. Félin. – 6. Urine. Ere. – 7. Norique. Tea. – 8. Tu. Aue. St. – 9. Sic. Escient.

GUY BROUTY.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Emmanuelle BOLLACK et Jacques DESCHAMPS sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille

Judith,

le 27 septembre 1986.

19, rue du Temple,
75004 Paris.

Décès

– Le président Pierre-Bloch et les anciens du camp de Mauzac

ont la douleur de faire part du décès de leur ami

Maurice KAOUZA,
compagnon de la Libération.

(*Le Monde* du 1er octobre.)

– Mme Simone Plaisant,
son épouse,
Mme Michèle Plaisant,
sa fille,

ont la douleur de faire part du décès de

Marcel PLAISANT,
lieutenant-colonel de gendarmerie (ER),
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu dans sa quatre-vingt-sixième année, le 29 septembre 1986.

17, rue Véronèse,
59800 Lille.

– Mme Roger Sala,
née Marcelle René-Boisneuf,
son épouse,
Mlle Josy-Anne Sala,
M. et Mme Seyni et Loum
et leurs enfants,
M. et Mme Claude Benoît
et leurs enfants,
M. et Mme François Chapoutot
et leur fils,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-fils,
Mme Gladys Sala
et ses enfants,
Les familles Sala, René-Boisneuf,
Ses belles-sœurs, beaux-frères, neveux, nièces,
Et ses nombreux amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Me Roger SALA,
avocat,
ancien bâtonnier
de l'ordre des avocats
du barreau de Pontoise,
chevalier de l'ordre national
du Mérite,
officier de réserve,

survenu le 29 septembre 1986, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 2 octobre, à 15 h 45, en l'église Saint-Joseph d'Enghien-les-Bains, rue de Malleville, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, à Enghien-les-Bains.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5 *bis*, rue Peligot,
95880 Enghien-les-Bains.

Remerciements

– Mme Emile SALIS
et toute sa famille,
très touchées des marques de sympathie qui leur ont été témoignées, vous adressent leurs très sincères remerciements.

Anniversaires

– Une pensée émue est demandée aux amis de

Paul ELIASBERG,

décédé le 1er octobre 1983.

– *Le 28 septembre 1983,*

Jean-Emmanuel MARTIMOR

nous quittait dans sa dix-neuvième année.

Ses parents demandent une pensée affectueuse à ceux qui l'ont connu et aimé.

Nous ne pouvons l'oublier, il est toujours présent parmi nous.

Toulouse.
Malabo (Guinée-Equatoriale).

Communications diverses

– L'assemblée générale de l'Amicale et coopérative CNEFASES, 2, avenue Wilson, 95260 Beaumont-sur-Oise, aura lieu le mercredi 8 octobre 1986, à 14 heures.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

– Université Paris-IV, jeudi 2 octobre, à 14 h 30, salle des Actes, M. Joze Krasovec : « La justice de Dieu dans la Bible hébraïque et l'interprétation juive et chrétienne. »

– Université Paris-IV, lundi 6 octobre, à 14 h 30, salle des Actes, M. Jacques Semelin : « La résistance civile de masse en Europe sous l'occupation nazie (1939-1945). »

– Université Paris-IV, lundi 6 octobre, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Daniel Gouadec : « Stratégies de la traduction entre l'anglais et le français. Essai de construction d'un modèle d'enseignement pour la formation des traducteurs. »

Mes LIBERT CASTOR
Commissaires-Priseurs associés
3, rue Rossini Paris 9e. T. 48-24-51-20
HOTEL DROUOT
9, rue Drouot 75009 Paris
Samedi 4 octobre 1986 à 14 h 30
200
BONZAI
Estimation de 500 F à 20 000 F
Exposition :
Vendredi 3 octobre 1986 de 11 h à 18 h

Economie

REPÈRES

Croissance

Baisse de 0,2 % de l'indice composite américain

L'indice composite des principaux indicateurs américains, censé donner une indication de la conjoncture des mois à venir, a enregistré une baisse de 0,2 % en août, annonce le département du commerce. Ce recul, le troisième en quatre mois, tend à confirmer la faiblesse persistante de l'activité économique et conforte les prévisions de ceux qui tablent sur une expansion lente de 2,5 % en rythme annuel durant le second semestre de l'année. La baisse de l'indice composite en août est essentiellement due, selon le département du commerce, à une forte chute des cours des produits de base. L'indicateur a également été influencé par un ralentissement de la création d'entreprises et une baisse des commandes de biens d'équipement.

Commerce extérieur

Moindre déficit aux Etats-Unis...

Le déficit commercial américain a représenté 13,32 milliards de dollars en août contre un record de 18,04 milliards de dollars en juillet. Les marchés financiers, qui craignaient des résultats beaucoup plus mauvais, ont salué cette relative amélioration en allégeant, provisoirement tout au moins, leurs pressions à la baisse sur le dollar. Mais si le secrétaire au commerce a conclu qu'il pouvait s'agir d'un *« tournant »* pour le déficit commercial américain, les analystes restent très prudents. La baisse de 13,5 % des importations, qui sont tombées à 30,93 milliards de dollars, paraît refléter enfin la dépréciation du dollar vis-à-vis des monnaies des principaux partenaires commerciaux des Etats-Unis. En revanche, les exportations restent peu encourageantes et ont enregistré une baisse de 0,6 %, à 17,60 milliards de dollars, en dépit d'une progression de 10,7 % des ventes à l'étranger de produits agricoles. Au total, le déficit commercial, avec un rythme annuel de 173 milliards de dollars en août, reste supérieur au record de 148,5 milliards enregistré pour l'ensemble de 1985.

... Moindre excédent au Japon

L'excédent commercial japonais, 8,11 milliards de dollars en août, reste proche du record absolu de 8,66 milliards enregistré en juillet et nettement supérieur aux 4,38 milliards d'août 1985. Mais exprimées en yens, les exportations nippones ont chuté de 21,2 %, alors que les importations connaissaient une chute libre de 40,7 %. En volume, la baisse sur un an est limitée à 3,4 % pour les exportations, mais les importations progressent de 13,7 %, une évolution dont les dirigeants de Tokyo ne manqueront de tirer argument pour calmer leurs partenaires anxieux de voir rééquilibrer le commerce extérieur japonais. Ils mettront également en valeur le fait que la balance des capitaux à long terme a enregistré un déficit record de 13,16 milliards de dollars en août, contre 11,96 milliards en juillet, reflétant l'accélération des placements à l'étranger, notamment aux Etats-Unis.

Transports aériens

Trois tarifs pour les DOM

Air France se propose de mettre en place une nouvelle grille tarifaire pour les départements d'outre-mer afin de faire face aux concurrences des compagnies de charters Minerve sur les Antilles et Point Air sur la Réunion, autorisées par le ministre des transports depuis cet été. Trois catégories de tarifs existeraient : des vols « rouges » à prix élevés en période de pointe (environ cinquante jours par an), des vols « oranges » à prix moyens pendant les périodes intermédiaires (environ cent cinquante jours par an), des vols « verts » à prix plus bas pendant la basse saison (environ cent cinquante jours par an). Les tarifs les plus bas baisseraient de 7 % à 8 % par rapport aux niveaux actuels ; les tarifs « rouges » seraient supérieurs en moyenne de 13 % par rapport à ceux de 1986.

En marge de l'assemblée générale du FMI

Le Mexique obtient de nouveaux crédits des banques privées

WASHINGTON
de notre envoyé spécial

C'est seulement mardi 30 septembre en fin d'après-midi qu'un accord de principe *(qui reste subordonné à l'heureuse issue des négociations en train sur les détails concernant plusieurs de ses dispositions)* a pu être conclu entre le ministre des finances du Mexique, M. Gustavo Petricioli, et le groupe des quatorze plus grandes banques créditrices de ce pays (dont la Société générale) sur l'octroi de nouveaux crédits. Ils s'élèvent à un peu moins de 6 milliards de dollars pour une durée de douze ans avec franchise de cinq ans.

Dans le discours d'adieu, qu'il avait quelques heures auparavant prononcé à la séance d'ouverture de l'assemblée générale du FMI et de la Banque mondiale, M. Jacques de La Rosière, directeur général du Fonds, avait déclaré que, si ces deux institutions avaient fait leur devoir pour commencer à réaliser le plan Baker, il n'en était pas de même des banques commerciales : *« Les nouveaux prêts nets accordés par elles aux quinze principaux débiteurs au cours des six premiers mois de 1986 auront été nettement inférieurs aux montants qu'impliquait l'initiative »* (il s'agit de l'initiative lancée l'an dernier à Séoul par le secrétaire américain au Trésor, M. James Baker, en faveur des pays en question). M. de La Rosière n'avait pas caché l'importance extrême qu'il attachait à la conclusion positive des négociations menées en sa présence et en celle de M. Paul Volcker, président de la Fed (institut d'émission américain), par les membres de la délégation gouvernementale mexicaine et le groupe de banques que dirige M. William Rhodes, président de la Citibank. Pour accroître la pression politique sur les banques, le Fonds monétaire avait subordonné le versement de ses propres crédits au Mexique (1,6 milliard de dollars) à la coopération des banques privées.

Sur le premier des deux points d'achoppement, les banques ont obtenu très largement satisfaction. Elles percevront sur l'ensemble des crédits rééchelonnés ou faisant l'objet de conditions de remboursement spéciales, soit un total qui dépasse 57 milliards de dollars (nouveaux crédits inclus), une commission *(spread)* de 13/16 % au-dessus du Libor (taux interbancaire offert à Londres). Ce taux est très proche de celui qu'elles avaient demandé d'emblée : 14/16 %. Cela représente un profit supplémentaire non négligeable, à se partager entre les quelque cinq cents établissements créanciers.

Un avantage de taille

Il n'empêche que ce *« spread »* est inférieur à celui que touchent actuellement les banques sur le Mexique, et qui est de 1 1/8 %. La différence représente sur dix-huit mois un manque à gagner de l'ordre de 250 à 300 millions de dollars. Il a été convenu, après de longues discussions qui ont commencé mardi à 6 heures du matin, que ce montant sera déduit de la contribution de 6 milliards de dollars que les banques sont censées faire au plan de secours au Mexique, mis au point par M. de Larosière, et qui s'élève au total à 12 milliards. Les banques n'avaient accepté qu'avec réticence une pareille contribution. Encore ne parlons-nous ici que des plus grandes représentées au sein du groupe de négociation ; tout laisse penser que les centaines de banques moyennes, qu'il va falloir convaincre avant le 31 octobre, sont encore plus réticentes.

Les banques ont encore obtenu un autre avantage de taille, qui se traduira aussi par une diminution du montant total des fonds à recevoir par le Mexique. Elles bénéficieront, sur une fraction des prêts consentis, d'une garantie de la Banque mondiale. Celle-ci cofinancera une partie des crédits alloués par les banques : 1,5 milliard de dollars sur le total de 6 milliards. Cela signifie en clair que la Banque mondiale accordera sa garantie pour la moitié de la première de ces sommes, soit 750 millions de dollars. Mais il est entendu que la valeur actualisée de ce dernier montant sera déduite du concours que la Banque mondiale s'est engagée à apporter et qui était initialement fixé à 2,3 milliards. Mexico ne touchera pas la totalité des 12 milliards annoncés par le Fonds.

En revanche, le Mexique a obtenu un allongement supplémentaire des délais de paiement qui lui avaient été consentis en août 1984, dans le cadre d'un accord de rééchelonnement portant sur quelque 49 milliards de dollars de dettes échues ou à échoir. Pour une somme égale à 43,7 milliards, le remboursement s'étendra sur une période de vingt ans (au lieu de quatorze ou quinze ans) avec une période de franchise de sept ans.

Accord avec le Nigéria

Dans son discours à la tribune de l'immense salle de réunion de l'hôtel Sheraton, ornée des cent cinquante et un drapeaux des pays membres, M. de Larosière a annoncé un autre accord qui fera date. Il s'agit d'un accord « préliminaire » entre le FMI et le Nigéria qui ouvrira la voie, lui aussi, à des financements bancaires, pour lesquels, a précisé le directeur général, des négociations sont maintenant engagées. Le Nigéria refusait depuis quatre ans de négocier avec le Fonds. Il en était arrivé à se mettre au ban de la communauté internationale. Même les banques britanniques ne lui accordaient plus de crédits pour le financement des opérations commerciales les plus ordinaires.

Dernière survivance de cette longue période de bouderie, le Nigéria, qui vient de signer la fameuse lettre d'intention adressée au directeur général du FMI, et dont l'acceptation vaut ouverture d'un crédit *stand by*, a fait savoir qu'il n'userait pas de cette facilité, laquelle, dit-on, s'élèverait à quelque 650 millions de dollars. En revanche, les Nigérians ont demandé et obtenu du Trésor public de plusieurs pays — la Grande-Bretagne et la France seront, quasiment à égalité, les deux plus gros contributeurs — un crédit relais de quelque 200 millions de dollars en attendant le versement des deux prêts accordés par la Banque mondiale pour un montant total de 400 millions de dollars. Le Nigéria s'est engagé en contrepartie à mettre en œuvre un vaste programme de libéralisation et d'assainissement.

La journée, commencée en grand cérémonial, aura été marquée en coulisse par les soudains progrès de la candidature française à la succession de M. de Larosière. Si, lundi, les chances de M. Michel Camdessus, actuellement gouverneur de la Banque de France, de l'emporter sur l'autre candidat officiellement sur les rangs, M. Onno Ruding, ministre néerlandais des finances, ou sur un troisième homme paraissaient encore minces, les choses allaient évoluer en sa faveur mardi. La totalité des pays latino-américains, les deux circonscriptions des pays arabes (les pays membres forment plusieurs groupes pour les élections des administrateurs), la Chine, l'Inde, les pays scandinaves exprimaient officieusement leur préférence pour le candidat français, l'un des plus grands spécialistes des problèmes de l'endettement qu'il a longtemps traités en présidant le Club de Paris. Soutiennent le plus vigoureusement M. Ruding, la Grande-Bretagne, les pays du Benelux, un ou deux autres pays européens, l'Australie. Les Allemands ne se sont pas prononcés.

Pour ceux qui l'avaient, pour la même occasion, entendu deux ans auparavant, le président Reagan, venu prononcer son discours de bienvenue, a paru s'exprimer d'une voix plus sourde, moins forte. Mais c'est le même message qu'il ne cesse depuis cinq ans de répéter. *« A travers le monde au cours des derniers cinq ans, nous avons vu les hommes et les femmes commencer à remettre en question les vieux dogmes et à redécouvrir des vérités de tous les temps »*, a notamment dit le président, qui a repris avec la même conviction son habituel plaidoyer en faveur de l'initiative individuelle.

PAUL FABRA.

Le contrôle des changes ne sera pas intégralement levé dans l'immédiat

Les mesures complétant la levée du contrôle des changes, retardées récemment en raison d'une tension sur les marchés, seront prises *« dans les prochaines semaines »*, a annoncé le mardi 30 septembre M. Édouard Balladur à Nancy, lors des journées parlementaires de l'UDF. Une exception, toutefois : la possibilité, pour les banques françaises, de prêter des francs aux non-résidents ne sera pas encore admise. Elle le sera *« en temps opportun »*, a annoncé M. Balladur. Cette exception ne surprendra pas. Il a été plusieurs fois souligné dans ces colonnes (*le Monde* du 25 septembre) qu'accorder une telle possibilité, critère suprême d'une véritable liberté des changes, revenait à supprimer le dernier garde-fou à la disposition du gouvernement pour empêcher une spéculation contre la monnaie nationale. Prêter des francs à des non-résidents permettrait à ces derniers de les utiliser pour les vendre à terme dans l'espoir de les racheter moins cher. Or, du fait de la grande vigueur du mark, la position du franc a été rendue plus délicate ces dernières semaines.

En revanche, les résidents français seront prochainement autorisés à détenir librement des devises, ce qui achèvera de lever les dernières entraves subsistant actuellement, après plusieurs mesures d'assouplissement ces derniers mois. Cette libre détention de devises n'est pas jugée dangereuse, les capitaux en cause étant insuffisants pour constituer une véritable menace vis-à-vis du franc.

Par ailleurs, M. Balladur a évoqué, à nouveau, la création d'un livret épargne-retraite, qui fera l'objet d'une loi déposée sur le bureau du Parlement au cours de la session d'automne, et qui comportera des dispositions *« d'incitation fiscale à l'épargne et de modernisation des marchés financiers »*.

Répondant aux inquiétudes exprimées par certains parlementaires, tels que M. Maurice Blin (Ardennes), rapporteur général de la commission des finances du Sénat, et M. Edmond Alphandéry, député du Maine-et-Loire, devant la *« faiblesse »* de l'investissement en France, M. Balladur, revenant sur les indications données la veille par M. Juppé, s'est déclaré *« prêt »* à discuter, sur ce point, de certains aménagements au budget de 1987.

(Lire page 8 le compte rendu des Journées UDF de Nancy.)

SUÈDE : la fin du principe de solidarité ?

La grève du secteur public provoque un conflit ouvert avec les syndicats du privé

STOCKHOLM
de notre correspondant

Plus de 14 000 employés de l'Etat, des conseils généraux et des communes de Suède sont en grève depuis mardi 30 septembre. Les arrêts de travail des infirmières des hôpitaux et du personnel des crèches de certains départements, ainsi que des guichetiers des gares de chemin de fer et de quelque 9 000 fonctionnaires de l'administration n'auront, dans un premier temps, que des effets limités. Mais le conflit risque de s'étendre. Mardi, deux des quatre syndicats de la fonction publique étaient apparemment disposés à reprendre les négociations avec les employeurs sur la base d'un relèvement moyen de 8 % à 9 % des salaires en 1986 et 1987. Mais ils ont quand même maintenu leur mot d'ordre de grève, l'Etat-patron refusant de garantir comme c'est le cas depuis vingt ans, que les traitements des fonctionnaires augmenteront au même rythme que ceux des catégories comparables du secteur privé.

Le conflit latent depuis quelques années entre les syndicats du secteur privé et ceux du public a subitement éclaté au grand jour la semaine dernière, au cours du congrès national de la puissante confédération générale du travail LO (social-démocrate). Le dirigeant de l'organisation des métallos, M. Leif Blomberg, n'a pas eu des mots tendres pour ses collègues des fédérations de la fonction publique, des conseils généraux et des communes, qui, pour appuyer leurs revendications salariales, avaient déposé le 24 septembre un préavis de grève illimitée. *« Ils sont irresponsables et incompétents. »*

M. Blomberg estime que les employés du secteur productif doivent être légèrement privilégiés. A ses yeux, la stratégie des fonctionnaires et des agents communaux consiste à obtenir, automatiquement, autant et si possible davantage d'augmentations que les travailleurs de l'industrie, dont les salaires dépendent pourtant du niveau de la production, de la conjoncture générale et des exportations. Les syndicats visés se défendent de vouloir *« sucer la roue »* des ouvriers et répliquent qu'il n'y a pas d'employés de *« deuxième catégorie »*. Au nom de la *« solidarité salariale »* prêchée officiellement par LO, leur objectif est de rattraper le terrain perdu entre 1980 et 1985.

Au printemps dernier, le patronat et LO avaient conclu de nouvelles conventions collectives applicables au secteur privé pour 1986 et pour 1987. Dans le public, en revanche, les négociations ont traîné en longueur. Après la grève des médecins en juin et une trêve estivale, elles ont repris début septembre, avec le concours d'une commission de médiation. Les propositions de compromis que celle-ci a présentées le 3 septembre ont été rejetées. Selon l'Etat-patron, elles entraîneraient une augmentation inacceptable des coûts, de l'ordre de 14 %.

En Suède, les négociations paritaires sont, en principe, *« libres »*, mais, depuis 1982 en particulier, le gouvernement intervient plus ou moins directement dans les pourparlers. Les syndicats n'aiment guère ces petits *« coups de main »*, et s'efforcent de préserver leur fameuse liberté. Le ministre social-démocrate des finances, M. Kjell-Olof Feldt, a jeté cette fois de l'huile sur le feu en déclarant franchement qu'il était préférable de ne pas accepter un conflit social dans le secteur public plutôt que d'accepter un accord reprenant les propositions *« excessives »* de la commission de médiation. *« Ce serait,* a-t-il dit, *compromettre la lutte contre l'inflation. »* Les syndicats du secteur public ont protesté contre cette intrusion *« inadmissible »*, mais le ministre bénéficie probablement, dans ce différend, du soutien des organisations de travailleurs de l'industrie et d'une bonne partie des Suédois.

Cette dispute entre cols blancs et cols bleus ébranle sérieusement le grand principe de *« solidarité »* cher à LO. Elle s'est accentué, au cours des dix dernières années du fait du gonflement spectaculaire du secteur public et de la réduction des effectifs dans l'industrie. A l'heure actuelle, les fédérations industrielles (métallurgie, bois et papier) contrôlent toujours les postes clés du comité directeur, mais la fédération des employés communaux est la plus grosse organisation de la centrale syndicale suédoise.

ALAIN DEBOVE.

Le tunnel sous la Manche s'ouvre aux investisseurs internationaux

Le 20 octobre prochain, la société Eurotunnel franco-britannique chargée de la construction et de l'exploitation du tunnel sous la Manche publiera une note d'information sur les conditions d'ouverture de son capital aux investisseurs institutionnels du monde entier. Les 2 060 millions de francs attendus seront levés par le biais d'un placement d'unités, chaque unité étant constituée d'une action de la société française Eurotunnel SA et d'une action de la société britannique Eurotunnel PLC. Le nombre et le prix de ces unités restent à déterminer. L'opération sera pilotée par Indosuez, la BNP, le Crédit lyonnais, Robert Fleming and Co et Morgan Grenfell and Co.

Ce placement privé est la première épreuve financière qui permettra de connaître le jugement que les milieux financiers portent sur la rentabilité du lien fixe entre la France et la Grande-Bretagne, dont l'ouverture est prévue pour le 15 mai 1993. A ce jour, seules les sociétés fondatrices ont apporté 460 millions de francs de capitaux propres.

Si tout se passe bien, si le traité *ad hoc* entre la France et la Grande-Bretagne est ratifié vers Pâques 1987, la troisième tranche du capital, soit 7 480 millions de francs, sera placée dans le public. Un syndicat international de quarante et une banques a confirmé qu'il se portait garant pour des prêts divers d'un montant de 52,5 milliards de francs.

Les dirigeants d'Euro Tunnel s'efforcent désormais de désarmer les dernières critiques suscitées en Grande-Bretagne par les compagnies exploitant des ferries sur la Manche, qui soulignent la vulnérabilité aux actes de terrorisme et la non-rentabilité de l'ouvrage. Ainsi M. Jean-Paul Parayre, ancien président de France-Manche, a-t-il déclaré que le tunnel, foré dans la roche, serait *« indestructible »*. Pour sa part, M. André Bénard, coprésident d'Eurotunnel, a souligné que les objectifs de taux de rentabilité des dividendes seraient respectés, soit de 15 % à 15,6 % avant avoir fiscal.

AL. F.

La Corée du Sud choisit trois firmes américaines pour ses prochains réacteurs nucléaires

Nouvelle déception pour les entreprises françaises : ce sont finalement trois firmes américaines qui ont été retenues pour construire deux nouveaux réacteurs nucléaires en Corée du Sud. Le contrat définitif sera signé en février prochain avec Combustion Engineering (pour le cœur nucléaire), General Electric (pour la partie classique) et Sargent Lundy (pour l'architecture industrielle). Les travaux de ces deux centrales de 900 mégawatts chacune devraient débuter en juin 1989, la mise en route étant prévue en 1995. La Corée du Sud, qui a déjà quatre réacteurs en fonctionnement et cinq en construction, avait en 1981 confié la construction les deux précédentes tranches à la France.

Pour les entreprises françaises, la déception est d'autant plus rude que c'était, après la Chine, le dernier appel d'offres international demeurant ouvert sur le marché du nucléaire. *« C'est un signal »*, a assuré le mardi 30 septembre M. Jean-Pierre Desgeorges, PDG d'Alsthom, qui était sur les rangs avec Framatome et EDF, parmi treize autres groupes de tous pays. Cette affaire, a-t-il ajouté, illustre les pressions actuellement faites par les autorités américaines pour encourager les exportations de grands biens d'équipement. Sur la Corée, *« nous étions techniquement les meilleurs, mais les Américains ont fait des pressions politiques sur le pays de façon à emporter la commande »*.

De façon plus générale M. Desgeorges a dénoncé la concurrence des industriels américains sur les grands contrats. Ils sont *« aux abois »* et cherchent à entrer par tous les moyens sur les marchés d'exportation. *« C'est extrêmement dangereux pour nous, car ils se surimposent aux Japonais, qui, comme eux, sont aidés »*, a déclaré le PDG d'Alsthom, soulignant toutefois que dans ce contexte *« extrêmement dur »* son groupe était parvenu jusqu'ici à tirer son épingle du jeu.

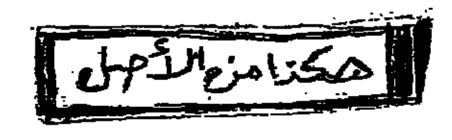
Au cours du premier semestre 1986 les commandes enregistrées à l'exportation ont atteint 6,7 milliards de francs, soit 48 % de plus que l'an passé à la même époque, et sur l'année le groupe espère voir le montant de ses commandes progresser de 20 % environ, à 12 milliards contre 10,5 en 1985. Le résultat du premier semestre est certes *« satisfaisant »* pour Alsthom, a noté M. Desgeorges, mais *« inquiétant pour l'ensemble des grands contrats français »*, qui pendant la même période ont régressé, passant de 68 milliards de francs au premier semestre de l'an passé à 38 milliards de francs cette année.

Ces bonnes performances, qui ont permis au groupe de voir ses bénéfices nets augmenter de 8,5 % au premier semestre sur l'an dernier, s'expliquent par la relative bonne tenue des ventes de matériel électrique classique, notamment pour les équipements des réseaux de distribution, et surtout par le succès important des turbines à gaz, dont Alsthom est le leader mondial — il vient d'ailleurs de recevoir commande d'ELF pour une turbine de 200 mégawatts, d'un montant de 365 millions de francs.

Dans le domaine naval, Alsthom, a estimé M. Desgeorges, peut espérer *« durer »*, car, contrairement à ses concurrents, et notamment la Normed, le groupe a un *« bon fonds de commerce »* dans la fabrication de paquebots de croisière — cinq vendus en trois ans, — de dragues, de sous-marins et de navires complexes en général.

Dans le domaine ferroviaire enfin, le groupe espère commencer l'exportation des TGV en construisant une ligne en Floride, ce qui *« donnerait le déclic aux marchés internationaux »*.

V. M.



Economie

La journée de la CGT dans le secteur public

Une mobilisation importante à la SNCF

Même s'il serait abusif de parler de succès – comme M. Poperen, le numéro deux du PS, qui n'hésite pas à déclarer que, *« depuis des années, nous n'avions pas vu une réaction d'une telle ampleur »*, – la CGT n'a pas de raisons de faire mauvaise figure à l'issue de sa journée de grève, le 30 septembre, dans le secteur public.

Elle a montré qu'elle avait encore suffisamment de moyens pour perturber l'activité d'un service public comme la SNCF, même si, en concentrant ses actions dans le secteur *« protégé »*, elle prend le risque de mieux mettre en évidence la persistante passivité des salariés du secteur privé, qui continuent à faire de moins en moins grève.

Ce résultat, modeste mais qui n'autorise pas à parler d'échec, a été rendu possible pour l'essentiel par la mobilisation des cheminots, qui a provoqué d'importantes perturbations sur le trafic, notamment en banlieue parisienne et pour les dessertes régionales.

Selon la direction, il y a eu 25 % de grévistes pour l'ensemble du personnel de la SNCF et 50 % chez les agents de conduite, ce qui est nettement supérieur à la précédente journée d'action cégétiste du 12 juin dernier. Certes, la CGT a bénéficié du concours des autonomes de la FGAAC et, dans certains dépôts comme Chambéry, Paris-Saint-Lazare ou Marseille, de la CFDT, mais, par rapport au 30 mai, où un mot d'ordre de grève avait été lancé conjointement par la CGT, la FGAAC et la CFDT, la grève a été mieux suivie, en particulier pour l'ensemble des cheminots.

En dehors de la SNCF, les résultats sont beaucoup plus limités. A EDF, toutefois, la direction a recensé en moyenne 30 % de grévistes (40 % selon la CGT), ce qui est légèrement inférieur à la journée du 12 juin dernier, où la proportion de grévistes avait été de 37,5 %, mais sur des périodes moins longues variant de deux heures à huit heures.

La baisse de production a été en moyenne de 12 000 mégawatts, mais il n'y a pratiquement pas eu de délestages, à l'exception d'une brève coupure *« sauvage »* d'à peine dix minutes en région parisienne en fin de matinée. A la RATP, 92,37 % des machinistes d'autobus et 90 % des conducteurs de métro étaient présents, et les répercussions sur le trafic ont été faibles (avec un minimum de 85 % pour le métro à 17 h 30). Dans la fonction publique aussi, la grève a été faiblement suivie avec, selon le ministère, 7,3 % de grévistes aux PTT pour l'ensemble des secteurs.

La CGT, qui réunit ce 1er octobre sa commission exécutive confédérale, ne cache pas sa satisfaction. Au début de la manifestation parisienne (d'autres ayant eu lieu en province, comme à Marseille), qui a réuni de 6 000 à 8 000 personnes (30 000 selon la CGT), M. Henri Krasucki s'est permis de tenir un langage offensif : *« Si l'action grandit, c'est parce que la CGT en est à l'initiative, elle en est même la locomotive. Notre journée du 30 rend possibles des actions plus vastes encore. Dans l'action, nous ne repoussons personne, nous n'avons aucune mesquinerie de boutique en ce qui concerne les développements ultérieurs. D'autres ont commencé à comprendre que, lorsque l'on est mécontent, deux mois pour réagir, c'est un peu lent. »*

La centrale de M. Krasucki ayant rempli son contrat en montrant à l'opinion – et à ses militants – qu'elle était toujours la plus combative, et la plus intraitable,elle semble désormais laisser la porte entrouverte à une participation à la grève du 21 octobre dans la fonction publique lancée parallèlement par la FEN, la CFDT, FO et les autonomes de la FGAF (avec un défilé parisien de FO, à 15 heures, de la Bastille au Palais-Royal).

Déjà, le bulletin de victoire de la fédération CGT des transports et le discours de M. Duteil aux militants réunis place du Palais-Royal laissent clairement entendre que d'autres actions vont s'engager. Il sera toujours possible alors de tolérer quelques compagnons jusqu'alors indésirables.

M. N.

● **Grève illimitée des préposés des PTT à Saint-Etienne.** – Les lettres et plis divers s'accumulent à la recette principale des PTT de Saint-Etienne, où la distribution du courrier est fortement perturbée par une grève illimitée des préposés. Selon la direction départementale des PTT, 275 000 plis sont en souffrance à la recette principale, où 98 préposés sur 145 sont en grève illimitée depuis le 25 septembre. Mercredi 1er octobre à 5 heures du matin la police a fait évacuer, sans heurts, les locaux. Soutenus par les syndicats CFDT, CGT, FO, les grévistes protestent contre le projet de supprimer seize emplois. Malgré les contacts journaliers avec l'intersyndicale, la direction refuse toute négociation. – *(Corresp.)*

Accord entre trois syndicats et les dirigeants de NORMED

Aux termes d'une négociation qui a duré plus de dix heures, trois syndicats représentant les salariés de NORMED, la CFTC, la CGC et FO, ont signé, le 30 septembre, un accord d'entreprise avec les dirigeants de la société et l'administrateur judiciaire, puisque, depuis le 30 juin, la société est en redressement.

La CFDT, pour sa part, ne donnera sa réponse que le 7 octobre, après avoir consulté ses adhérents, tandis que la CGT, qui avait quitté la réunion avant son achèvement, fera de même, bien qu'elle ait déjà annoncé une réponse *« négative »*.

Si l'accord a pu être conclu, c'est parce que le ministre de l'industrie (qui est le véritable partenaire des syndicats, bien que ses représentants – ce qui est pour le moins surprenant – ne soient jamais apparus à la table des négociations) a fait quelques concessions d'ordre politique et financier. Il a indiqué, au cas où les navires en cours de construction ne seraient pas achevés dans les délais prévus, que, à sa seule initiative, pourraient être remis en cause tout ou partie des engagements financiers de l'Etat, à l'exception, toutefois, des ressources nécessaires à la mise en œuvre du plan social et aux opérations de reconversion et de réindustrialisation. Les aides attribuées aux sociétés qui embaucheront des ex-salariés de NORMED, d'autre part, seront doublées.

Enfin, les syndicats ont obtenu des améliorations pour le statut des salariés âgés de quarante-huit à cinquante-deux ans. Ils pourront être embauchés en priorité par les entreprises qui les prendront pour remplacer leur propre personnel partant en préretraite.

Cet accord – même s'il n'est pas avalisé par tous les syndicats – sera-t-il de nature à détendre sensiblement l'atmosphère jusqu'au 6 octobre, date à laquelle le tribunal de commerce de Paris se prononcera sur le sort de l'entreprise, liquidation ou nouvelle période d'observation accordée pour trois mois ?

Pour l'heure, sur le terrain, le climat reste tendu. A La Ciotat, où le maire est communiste et la CGT puissante, de violents affrontements ont opposé lundi, au moment où avaient lieu les négociations, les forces de l'ordre et plusieurs groupes d'ouvriers. Cinq manifestants ont été blessés, dont trois gravement.

Selon certaines sources, c'est un climat quasiment insurrectionnel qui règne à La Ciotat, où trois cents ou quatre cents personnes, pas toutes du chantier, sont prêtes à tout. L'affaire est devenue politique, puisque le PC et la CGT ont décidé de faire de La Ciotat *« le noyau dur »* de la lutte contre *« la politique de casse industrielle »* du gouvernement. C'est la raison pour laquelle à La Ciotat et parmi les dirigeants de NORMED, on attend de savoir si M. Madelin acceptera d'aider M. Margnat, vice-président de l'Union patronale des Bouches-du-Rhône, à mettre au point son projet de reprise, avec mille trois cents à mille cinq cents personnes, du site de La Ciotat. L'activité du chantier est totalement paralysée depuis dix jours.

NORMED n'est pas le seul dossier chaud de la construction navale. Le tribunal de commerce de Rouen a prononcé, nous rapporte notre correspondant, la mise en redressement judiciaire des Chantiers navals de Dieppe et de Saint-Malo, filiale de la SARL Ateliers et chantiers de la Manche (ACM). Le 23 septembre, le juges consulaires avaient déjà rendu un jugement analogue à la suite du dépôt de bilan d'ACM, en nommant Me Alain Brajeux, administrateur judiciaire. C'est à ce même syndic qu'a été confiée la gérance provisoire de sites de Dieppe (trois cent trois salariés) et Saint-Malo (deux cent vingt salariés).

Jugeant très sévèrement l'attitude de M. Madelin, qui lui a refusé toute aide de restructuration, M. Guy Roux, PDG des ACM, a indiqué que, lâché par les banques, il envisageait pour l'établissement de Grand-Quevilly, également sous son contrôle, la cessation pure et simple d'activité.

F. GR.

Economie

ENTREPRISES

Bouygues prend 10,04 % de Spie-Batignolles

La Société civile foncière de participation (groupe Bouygues) a racheté 10,04 % du capital de Spie-Batignolles, a-t-on appris le 30 septembre au siège de Bouygues. *« Il y a une complémentarité entre les deux groupes qui ont appris à se connaître en coopérant au projet de tunnel sous la Manche »*, indique la société de bâtiment et de travaux publics Bouygues. Quant au groupe Schneider, qui détient 57 % du capital de Spie-Batignolles, il rappelle de son côté, dans un communiqué, que cette société est une des composantes les plus importantes du groupe en termes de stratégie et que *« la prise de participation de Bouygues ne change rien à cette situation »*. Le conseil d'administration de Spie-Batignolles a révisé en baisse l'estimation de ses résultats en 1986 du fait des difficultés encontrées par sa filiale Speichim, spécialisée dans l'ingénierie. On se souvient que Bouygues a pris récemment le contrôle — en y mettant le prix ! — de la SCREG, autre entreprise de travaux publics.

CdF-Chimie cherche toujours un président

Un mois n'a pas suffi pour trouver un président à CdF-Chimie. Le conseil de surveillance du groupe nationalisé, dont le principal ordre du jour du 30 septembre était pourtant la nomination d'un successeur à M. Michel Hug, qui avait démissionné, le 1er septembre, de ses fonctions de directeur-général des Charbonnages de France et de président du directoire de sa filiale chimique, a reporté sa décision. *« La question de la composition du directoire fera l'objet d'un conseil exceptionnel qui doit être réuni prochainement »*, a précisé la direction de CdF-Chimie. La nomination du nouveau patron de CdF-Chimie avait déjà été reportée du 18 au 30 septembre.

Pharmacie : Rhône-Poulenc autorisé à racheter Nattermann

L'Office fédéral ouest-allemand des cartels a autorisé le groupe chimique français Rhône-Poulenc à acheter l'entreprise pharmaceutique allemande Nattermann, a annoncé le 30 septembre un porte-parole de l'Office fédéral. Cette décision a été motivée par la faible implantation outre-Rhin du groupe français dans le secteur pharmaceutique, ainsi que la part modeste qu'occupe Nattermann sur le marché ouest-allemand.

Nattermann appartient à la famille Lappe et a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires de 410 millions de deutschemarks (1,3 milliard de francs), ce qui la place loin derrière les géants ouest-allemands de la branche, Bayer et Hoescht, et même de sociétés comme Schering ou Boehringer.

Le groupe papetier suédois STORA lance une nouvelle OPA

Le groupe papetier suédois STORA, numéro un européen et suédois, vient de lancer une OPA sur le cinquième groupe suédois, Papyrus, pour un montant de 5,8 milliards de couronnes, soit environ 5,6 milliards de francs. C'est, sur le plan financier, la plus grosse opération lancée dans ce pays.

La nouvelle société aura un chiffre d'affaires de 18,2 milliards de couronnes et emploiera 23 650 personnes. Ce rapprochement est réalisé à l'initiative du conglomérat financier et industriel Wallenberg, qui détient 40,6 % de STORA et 35,8 % de Papyrus. Ainsi se poursuit le mouvement de concentration dans l'industrie scandinave des produits de la forêt. Déjà en 1984, STORA avait repris, pour 3,5 milliards de francs, la société Billerud. Avec cette nouvelle fusion, STORA cherche à réduire la part de la pâte à papier, produit soumis aux fortes fluctuations du marché mondial, dans son chiffre d'affaires, au profit des différentes sortes de papiers.

Machine-outil : redressement judiciaire pour Graffenstaden

La chambre commerciale du tribunal de grande instance de Strasbourg a ordonné, le 30 septembre, une procédure de redressement judiciaire pour la société Graffenstaden-Machine-outil (huit cent trente salariés, groupe Intelautomatisme), qui a déposé son bilan la semaine dernière (*le Monde* du 26 septembre 1986). L'avenir de la société est désormais entre les mains d'un administrateur judiciaire, Me Claude Weil, qui devra d'ici trois mois proposer soit une liquidation de biens, soit un plan de restructuration permettant la poursuite des activités.

L'affaire provoque des remous dans la région, où élus et syndicats demandent à l'Etat ce qu'il doit à Intelautomatisme (75 millions de francs) dans le cadre du plan machine-outil, ne serait-ce que pour régler les créances des nombreux sous-traitants régionaux.

Les assises du CNPF

La jeunesse n'a pas d'âge

L'une des critiques qui irritent le plus les dirigeants du CNPF est d'entendre qualifier l'organisation patronale de « ringarde ». Il fallait qu'elle réagisse vivement. Et elle l'a fait le 30 septembre, à l'occasion de ses assises, en organisant au Zénith, à La Villette, une grande fête sous le signe de la rencontre et de la réconciliation entre la jeunesse et l'entreprise. Clips, baffles hurlants, musique métallique, inscriptions laser sur écran géant, références à Balavoine, cohorte de jeunes vêtus de tee-shirts bleus proclamant *« le bâtiment fait peau neuve »*, vedettes de télévision, bref, tous les ingrédients médiatiques étaient réunis pour donner du patronat français une image moderne, novatrice et libérée.

Mais, derrière l'orchestration et la parure, l'important restait le message que le CNPF cherchait à faire passer auprès de la jeunesse ici rassemblée, à la fois vivier d'initiatives et aussi proie facile pour le chômage. Il fallut bien d'abord rappeler des lieux communs : le Far West s'appelle désormais le Pacifique, le monde moderne est en mutation, et les ruptures géographiques et sectorielles font chanceler les pays et les entreprises figés. Mais, à vouloir trop user de formules choc et à sacrifier aux poncifs, il arrive au CNPF d'écorner la vérité pour, par exemple, affirmer sans nuances que la société d'énergie et de transport cède la place à une société de communication ou que l'économie de demain sera faite de services et de distribution et non plus de production.

Une cinquantaine de dirigeants et de dirigeantes prestigieux ou discrets se sont succédé pour témoigner, raconter leur conte de fées (comme ce jeune plein d'idées qui a eu la chance de rencontrer un milliardaire du Texas), dire que les périodes de rupture sont aussi celles qui offrent le plus d'opportunités à saisir, faire avec fougue l'apologie de l'aventure, voire du culot, ou prononcer des incantations avec la voix chevrotante d'un prédicateur pour lancer : *« Ensemble, patrons et jeunes, construisons un monde nouveau ! »*

M. Vincent Bolloré, trente-quatre ans, président de Bolloré Technologies, a eu raison de rappeler qu'il fallait *« innover ou mourir »*, et il a donné la parole à M. Laurent Caraux, trente-sept ans, PDG de Pommes de pain, qui, sur le marché de la restauration rapide, attaque McDonald et consorts. Pour ce chef d'entreprise, *« non seulement faire des sandwiches au jambon n'est pas un sous-métier, mais cela permet de faire son beurre »*.

« Etre international c'est une volonté »

Formation, participation, exportation, compétitivité, recherche, internationalisation — *« être international, c'est une volonté, le rester, c'est un réflexe »*, selon la phrase d'Alain-Dominique Perrin, PDG de Cartier international, — toutes les fonctions de l'entreprise ont été présentées à une jeunesse supposée ardente à embrasser le secteur privé. *« L'important est de faire comprendre aux jeunes qu'une entreprise ressemble à une famille,* a expliqué M. Jean-René Fourtou, PDG de Rhône-Poulenc. *Il existe des filiations, et il faut réussir jour après jour à transmettre l'expérience, les acquis et le savoir. »*

Entrain, optimisme, modernisme : jamais le patronat n'avait tant fait pour séduire la jeunesse. Reste à savoir si tous les jeunes du Zénith, qui avaient été soigneusement sélectionnés par le CNPF, auront été convaincus. A cet égard, la manière maladroite par laquelle Jean-Marie Cavada a dissuadé une jeune fille contestataire, non prévue au programme, de s'expliquer en public sonnera comme une fausse note dans cette grand-messe.

M. Yvon Gattaz a conclu en indiquant que près d'un quart des jeunes Français connaissaient les affres du chômage. *« Nous, les décideurs économiques, nous ne pouvons nous juger totalement irresponsables du désemploi »*, et il a encouragé toute l'assistance à prendre deux résolutions : *« Embauchons des jeunes et assurons leur formation; pratiquons une gestion participative adaptée aux jeunes d'aujourd'hui et faisons de nos entreprises des lieux de progrès. »*

Quelle jeunesse ? Celle que définit la démographie ou bien l'ensemble des ouvriers, cadres et patrons toujours en éveil, mobilisés et entreprenants ? De même que la vieillesse n'est pas une tare, ni la jeunesse un droit, *« admettons que la jeunesse n'a pas d'âge »*, a philosophé M. Dominique Hannebelle, ancien président de l'Union patronale de Rhône-Alpes.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

EN BOURSE

Numéro deux américain du téléphone

GTE cotée à Paris

Après la société ouest-allemande Nixdorf la semaine dernière, la Bourse de Paris accueille à la cote officielle, ce 1er octobre, une nouvelle valeur étrangère, le groupe américain de télécommunication GTE Corporation, partenaire de Thomson CSF pour le contrat RITA.

« L'objectif financier primordial de GTE consiste à maximiser le profit total de nos actionnaires. » Présentant à la presse française l'introduction à la Bourse de Paris — assurée par la Société générale — de GTE, M. Theodore F. Brophy, le président de la vingt-quatrième société américaine par son chiffre d'affaires (15,7 milliards de dollars en 1985), ne s'embarrasse pas de préalables inutiles. Il promet aux investisseurs français qui viendront rejoindre les quelque 442 000 porteurs de titres GTE à travers le monde (l'action est déjà cotée, outre aux Etats-Unis, sur les principales places européennes) dividendes et plus-values.

Mal connue en France malgré sa présence, à côté de Thomson CSF, dans le contrat de 4,3 milliards de dollars signé, en novembre dernier, pour la fourniture à l'armée américaine d'un réseau de communication téléphonique tactique (RITA), GTE n'est pourtant pas un petit gabarit. Employant 160 000 personnes et présente dans quarante pays, la société intervient aujourd'hui par l'intermédiaire de ses filiales dans trois domaines d'activité principaux : le téléphone, les produits d'éclairage et les matériels de précision. Avec les produits marqués Sylvania, GTE est ainsi le numéro deux sur le marché américain des produits d'éclairage.

Le téléphone est cependant la principale composante de développement du groupe. Avec ses 18 compagnies locales, il dessert déjà près de 13 millions de lignes d'abonnés, notamment aux Etats-Unis et au Canada. Face à la tourmente qui chahute actuellement ce secteur, avec la déréglementation et les progrès technologiques, la société a engagé une stratégie d'alliances. Pour contrer ATT, GTE a créé, depuis le 1er juillet dernier, une joint venture avec United Technology, US Sprint, une société de communications interurbaines détenue à égalité par les deux partenaires. Pour les systèmes de transmission américains et internationaux, GTE s'est rapprochée de l'allemand Siemens AG. Un accord est en vue avec le japonais Fujitsu pour les systèmes téléphoniques à usage professionnel.

Toutes ces opérations ont pesé sur les résultats du groupe l'an dernier. Compte tenu d'*« une dépense non susceptible de se répéter »* de 1,3 milliard de dollars, l'exercice 1985 s'est, en effet, achevé sur une perte nette de 161 millions de dollars.

Grâce en particulier au téléphone, GTE enregistre une forte croissance. Sur les douze derniers mois s'achevant le 30 juin, les ventes ont dépassé 16 milliards de dollars. Elles ont augmenté sur les cinq années passées à un rythme annuel de 9,3 %.

GTE vient donc renforcer le clan des belles étrangères à Paris. Pourquoi aujourd'hui ? *« On note un intérêt croissant, en France notamment, pour les opportunités d'investissement offertes par les sociétés américaines comme GTE »*, explique son président, M. Brophy. Il est vrai que le groupe est déjà bien implanté dans l'Hexagone, avec en particulier la société Claude (lampes et autres produits d'éclairage). Rachetée à ITT à la fin de 1979 alors qu'elle connaissait de graves difficultés, celle-ci est aujourd'hui *« profitable »*, a indiqué le patron de GTE, sans donner davantage de lumières. Aucun éclairage non plus sur les résultats consolidés attendus pour l'année 1986 — le premier semestre a été bon.

ERIK IZRAELEWICZ.

Marchés financiers

PARIS, 1er octobre ↑

Regain d'animation

+ 1,6 %

La Bourse de Paris a renoué avec la hausse le 1er octobre, l'indicateur de tendance gagnant environ 1,6 % à l'approche du son de cloche final. Le marché s'est trouvé revigoré après le raffermissement intervenu la veille à Wall Street. L'animation ambiante, avec l'annonce par Bouygues qu'il détient plus de 10 % de Spie-Batignolles, les mouvements sur St-Louis Bouchon, et la possible contre-offensive de Jimmy Goldschmidt sur les Presses de la Cité, ont eu un effet bénéfique sur l'activité.

Mais l'événement attendu de la journée était la reprise des cotations du titre Elf-Aquitaine, suspendu la semaine passée à 339 F. Après vingt-cinq minutes de cotation (celle-ci dure habituellement cinq minutes), le prix s'est établi à 317 F, en repli de 6,9 % sur le dernier cours connu. Les demandes ont été très importantes. Elles ont été servies par l'intermédiaire de la charge spécialiste de la valeur Elf-Aquitaine. Le prix coté se situait à un juste milieu, au-dessus du cours offert (305 francs), mais pas trop, de façon à ne pas prêter le flanc aux critiques des socialistes sur le thème du bradage. Un prix nettement supérieur à 305 F aurait en effet pu laisser croire que le plancher choisi était trop bas.

Autour de la corbeille, on notait encore les replis du certificat Elf, de Bic, Vuitton. Hachette, Dassault et Moulinex s'effritaient.

En hausse figuraient Promodès, Lafarge, Bouygues, ainsi que Moët, Spie-Batignolles et Schneider.

Le marché obligataire s'est de son côté raffermi, en sympathie avec l'évolution des Etats-Unis. Au MATIF, le contrat à échéance juin 1987 se traitait à 111,65, en progression de 0,17 %.

Lingot : 90 950 F (+ 1 550 F) ; napoléon : 542 F (— 5 F).

NEW-YORK, 30 septembre ↑

Redressement

La Bourse de New-York s'est quelque peu redressée le 30 septembre, l'indice Dow Jones des trente valeurs industrielles gagnant 12,38 points, à 1 767,58 points. En milieu de séance, l'indice avait repris jusqu'à 27 points, avant que des prises de bénéfices n'infléchissent la tendance. Le volume des transactions a porté sur 124,88 millions de titres, contre 115,61 millions de titres la veille.

Autour du Big Board, aucune initiative convaincante ne s'est cependant manifestée dans les rangs des investisseurs. Beaucoup estiment cependant que l'économie américaine est en voie d'amélioration, confortés par la réduction de 5 milliards de dollars du déficit commercial en juillet. Cette nouvelle a revigoré le marché obligataire, qui a entraîné « en sympathie » celui des actions. Depuis le 30 juin, l'indice Dow Jones a perdu 125,14 points. Cette consolidation laisse espérer aux opérateurs que le marché dispose d'une nouvelle marge de progression, pour peu que l'économie des Etats-Unis s'améliore.

Parmi les valeurs les plus traitées, on notait USX Corp., qui gagnait 1/4, à 23 3/4. Syntex et ATT faisaient aussi l'objet d'échanges importants.

VALEURS	Cours du 29 sept.	Cours du 30 sept.
Alcoa	36 1/4	37
A.T.T.	22 5/8	22 3/4
Boeing	52 3/8	53 3/8
Chase Manhattan Bank	36 3/8	36 3/8
Du Pont de Nemours	80 1/4	80 1/8
Eastman Kodak	53 1/4	53 3/8
Exxon	66 1/4	67 1/4
Ford	52 1/4	53
General Electric	71 1/4	71 3/4
General Motors	68 1/8	67 7/8
Goodyear	33	34 5/8
I.B.M.	134 1/4	134 1/2
I.T.T.	47 7/8	48 3/8
Mobil Oil	36 7/8	37 1/2
Pfizer	57 1/4	58
Schlumberger	33 1/8	33 1/2
Texaco	33 3/4	34 3/8
U.A.L. Inc.	58	58 3/8
Union Carbide	20 1/2	20 1/2
U.S. X. Corp.	23 1/2	23 3/4
Westinghouse	51 1/2	52 1/2
Xerox Corp.	61 3/8	61 1/2

CHANGES

PARIS

Dollar : 6,6405 F ↑

L'annonce d'un recul imprévu du déficit de la balance commerciale des Etats-Unis pour le mois d'août (13 milliards de dollars, contre 18 milliards en juillet) a pris à contrepied les marchés des changes, qui jouaient la baisse du billet vert. Ce dernier a remonté partout. A Paris, le cours du deutschemark a légèrement fléchi à 3,2570 F, ce qui a permis à la Banque de France de ne pas intervenir.

FRANCFORT	30 sept.	1er oct.
Dollar (en DM) ..	2,02	2,03

TOKYO	30 sept.	1er oct.
Dollar (en yens) ..	153,60	154,30

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (1er oct.)	7 1/4 %
New-York (30 sept.)	6 1/2 %

INDICES BOURSIERS

PARIS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	29 sept.	30 sept.
Valeurs françaises ..	146	144,5
Valeurs étrangères .	112,4	111,5

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général ...	384,2	379,5

NEW-YORK

(Indice Dow Jones)

	29 sept.	30 sept.
Industrielles	1 755,20	1 767,58

LONDRES

(Indice « Financial Times »)

	29 sept.	30 sept.
Industrielles	1 212,16	1 227
Mines d'or	323,8	319
Fonds d'Etat	81,75	82,89

TOKYO

	30 sept.	1er oct.
Nikkei	1 517,28	1 511,72
Indice général ...	17 853,86	17 818,12

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 30 septembre
Nombre de contrats : 3 931

COURS	ÉCHÉANCES				
	—	Oct. 86	Déc. 86	Mars 87	Juin 87
Dernier	—	110,85	111,90	111,80	111,45
Précédent ...	—	110,85	111,75	111,70	111,40

AUTOUR DE LA CORBEILLE

PROGRESSION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DE DARTY. — Le chiffre d'affaires hors taxe consolidé du groupe Darty, pour le premier semestre de l'exercice 1986-1987 (1er mars-31 août), s'est élevé à 2 451 425 000 F, contre 2 075 108 000 F pour la même période de l'exercice précédent, soit une augmentation de 18,1 %. La progression a été sensible au premier trimestre (+ 29 %), en raison d'une forte activité dans le secteur des magnétoscopes, au moment de la Coupe du monde de football. Au deuxième trimestre, le chiffre d'affaires s'est accru de 9 %.

RÉSULTATS DE RHIN-RHONE EN HAUSSE. — Rhin-Rhône (négoce de combustibles et de matériaux de construction) a annoncé, mardi, un bénéfice net avant impôt de 40,4 millions de francs pour le premier semestre 1986, contre 19,9 millions de francs au premier semestre 1985.

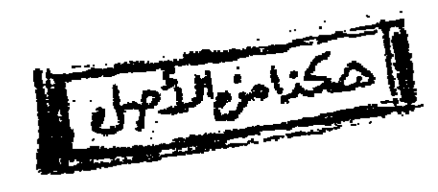
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou dép. —		DEUX MOIS Rep. + ou dép. —		SIX MOIS Rep. + ou dép. —	
$ E.-U.	6,6280	6,6310	+ 57	+ 69	+ 115	+ 140	+ 340	+ 428
$ can.	4,7776	4,7815	— 55	— 40	— 110	— 81	— 397	— 324
Yen (100) ...	4,3109	4,3157	+ 85	+ 98	+ 165	+ 187	+ 456	+ 518
DM	3,2731	3,2762	+ 65	+ 80	+ 133	+ 154	+ 389	+ 445
Florin	2,8962	2,8988	+ 39	+ 47	+ 79	+ 93	+ 246	+ 289
F.B. (100) ...	15,7772	15,7919	— 61	— 5	— 120	— 5	— 315	+ 22
F.S.	4,0341	4,0384	+ 106	+ 126	+ 203	+ 231	+ 573	+ 648
L (1 000) ...	4,7284	4,7338	— 181	— 148	— 353	— 303	— 931	— 829
£	9,5576	9,5685	— 283	— 259	— 558	— 509	— 1608	— 1463

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	5 7/8	6 1/8	6	6 1/8	6	6 1/8	6	6 1/8
DM	4 3/8	4 5/8	4 1/2	4 5/8	4 1/2	4 5/8	4 9/16	4 11/16
Florin	5 3/8	5 5/8	5 3/8	5 1/2	5 5/16	5 7/16	5 1/4	5 3/8
F.B. (100) ..	6 3/4	7 1/4	7 1/4	7 9/16	7 3/8	7 11/16	7 3/8	7 11/16
F.S.	1	1 3/4	3 15/16	3 15/16	3 7/8	4	4 1/16	4 3/16
L (1 000) ..	9	11	10 3/4	11 1/2	11	11 1/2	10 7/8	11 1/4
£	9 3/4	10	10 1/2	10 5/8	10 11/16	10 13/16	10 3/4	10 7/8
F. franç. .	7 1/2	8	7 3/4	8	7 3/4	8	7 9/16	7 13/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 1er OCTOBRE

Cours relevés à 14 h 55

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1800	4,5 % 1973	1740	1750	1748	+ 0 45
4599	C.N.E. 3 %	4585	4570	4570	+ 0 10
1210	B.N.P. T.P.	1212	1210	1212	....
1270	C.C.F. T.P.	1280	1280	1280	....
1211	Créd. Lyon. T.P.	1212	1214	1214	+ 0 16
2880	Electricité T.P.	2800	2800	2800	....
2110	Renault T.P.	2248	2240	2245	− 0 13
2350	Rhône-Poul. T.P.	2335	2235	2235 c	+ 0 01
1452	St-Gobain T.P.	1450	1450	1455	+ 0 34
1385	Thomson T.P.	1404	1400	1400	− 0 28
430	Accor	440	444	444	+ 0 90
1770	Agence Havas	1769	1800	1800	+ 1 75
1500	Ag. Havas C. I.	1555	1550	1550	− 0 32
730	Air Liquide	741	751	752	+ 1 48
1930	Alcatel	1925	1915	1915	− 0 51
1670	Als. Superm.	1799	1750	1750	− 2 72
430	A.L.S.P.I.	404 90	414 90	415	+ 2 49
325	Alsthom	326 50	335	335	+ 2 60
1940	Arjom. Prioux	2015	2045	2045	+ 1 48
245	Aussedat-Rey	238	245	251	+ 5 46
1600	Aux. Entrepr.	1615	1595	1595	− 1 23
1290	Avions Dassault	1221	1220	1206	− 1 31
525	Bail-Equipem.	481	471	471	− 2 07
1050	Bail-Investiss.	1080	1150	1150	+ 6 48
1200	Cie Bancaire	1104	1130	1139	+ 3 17
585	Bazar H.-V.	578	579	579	+ 0 17
490	Béghin-Say	512	515	515	+ 0 58
460	Berger (Ma)	423	429	429	+ 1 41
800	Bic	808	809	808	....
1450	B.I.S.	1435	1405	1420	− 1 04
2340	Biscuit (Géné.)	2280	2290	2290	+ 0 43
2070	Bongrain S.A.	2060	2105	2110	+ 2 42
1270	Bouygues	1351	1400	1400	+ 3 62
4190	B.S.N.	4100	4155	4160	+ 1 46
1130	Carnaud	1142	1118	1139	− 0 26
3280	Carrefour	3252	3293	3275	+ 0 70
1990	Casino	2050	2100	2101	+ 2 48
1450	Casino A.D.P.	1525	1540	1540	+ 0 98
830	C.C.M.C.	815	802	800	− 1 84
1340	Cetelem	1249	1250	1272	+ 1 84
1670	C.F.A.O.	1635	1699	1699	+ 3 91
490	C.F.D.E.	478 10	....	....	....
1110	C.G.I.P. ★	1161	1181	1190	+ 2 49
1290	Chargeurs S.A.	1311	1317	1320	+ 0 68
57	Chiers-Châtil.	60	60 60	62 50	+ 4 16
675	Ciments franç.	684	686	686	+ 0 29
585	Club Méditerr.	575	575	572	− 0 52
240	Codetel	241	240	240	− 0 41
405	Cofimeg	409 50	409	409 80	+ 0 07
850	Colas	971	980	975	+ 0 41
250	Compt. Entrepr.	249	252	252	+ 1 20
600	Compt. Mod.	638	640	640	+ 0 31
1320	Créd. Foncier	1330	1335	1335	+ 0 37
520	Crédit F. Imm.	530	523	524	− 1 13
1750	Crédit Nat.	1559	1570	1595	+ 2 30
270	Creusot ★	265	265	272 70	+ 2 90

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2080	Damart S.A.	2125	2150	2160	+ 1 64
3700	Darty ★	3880	3950	3935	+ 1 41
285	Dév. P.d.C. (Li)	265	265	265	....
520	D.M.C.	540	550	550	+ 1 85
2170	Docks France ★	2100	2150	2135	+ 1 66
1690	Dumez	1810	1867	1851	+ 2 26
1370	Eaux (Gén.)	1360	1360	1360	....
3200	Ecco ★	3206	3208	3220	+ 0 43
980	Electro-Finan.	975	975	975	....
340	Elf-Aquitaine	339	317	320	− 5 60
315	— (certific.)	316	306 50	312 50	− 1 10
2160	Epeda-B-Faure	2270	2280	2280	+ 0 44
3040	Essilor	3150	3170	3170	+ 0 63
540	Esso S.A.F.	501	501	501	....
3380	Eurafrance	3039	3051	3051	+ 0 39
1350	Eurocom ★	1330	1355	1361	+ 2 33
2330	Euromarché	2746	2750	2760	+ 0 54
930	Europe nº 1 ★	859	858	872	+ 1 51
1430	Facom	1452	1448	1450	− 0 13
915	Fichet-Bauche	985	953	953	− 3 24
305	Finextel	308	308	308	....
285	Fives-Lille	225	....	....	....
225	Fraissinet (Ma)	230	233 80	233 80	+ 1 65
315	Francarep	320 50	321	321	+ 0 15
1080	Fromageries Bel	1031	1045	1050	+ 1 84
1070	Gal. Lafayette	1028	1021	1021	− 0 68
390	Gascogne	405 80	400	400	− 1 42
310	Géophysique	311	300	300	− 3 53
1130	Gerland	1250	1400	1400	+ 12
430	GTM-Entrepose	493	496	525	+ 6 49
715	Guyenne-Gas. ★	727	730	728	− 0 13
2560	Hachette ★	2570	2580	2551	− 0 73
770	Hénin (La)	768	769	770	+ 0 26
68	Imétal	56 10	58	59 10	+ 5 34
805	Imm. Plaine-M.	781	786	790	+ 1 15
4180	Inst. Mérieux	4100	4130	4110	+ 0 24
710	Intertechnique? Interbail	715	725	725	+ 1 39
1630	Intertechnique	1650	1650	1650	....
880	J. Lefebvre	940	958	961	+ 2 23
1890	Lab. Bellon	1880	1940	1940	+ 3 19
1340	Lafarge-Coppée	1355	1408	1405	+ 3 69
1370	Lebon	1355	1310	1345	− 0 73
4220	Legrand	4431	4463	4460	+ 0 65
1170	Lesieur	1175	1175	1175	....
970	Locabail Immob.	958	975	976	+ 1 77
640	Locafrance	640	635	643	+ 0 46
1180	Locindus	1138	1170	1170	+ 2 81
995	L. Vuitton S.A ★	986	997	980	− 0 60
780	Luchaire	760	760	760	....
1300	Lyonn. Eaux	1310	1310	1310	....
199	Mais. Phénix	220	221	223	+ 1 36
565	Majorette (Ly)	546	541	541	− 0 91

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
103	Manurhin	100 50	105	105	+ 4 47
400	Mar. Wendel	415	413	413	− 0 48
1350	Martell	1351	1345	1345	− 0 44
2350	Matra	2190	2252	2252	+ 2 83
3030	Merlin-Gerin	2940	2965	2961	+ 0 71
3060	Michelin	2560	2685	2675	+ 4 49
1600	Midi (Cie)	1560	1560	1555	− 0 32
525	Midland Bk S.A.	527	518	518	− 1 70
645	Min. Salsig. (Ma)	844	850	849	+ 0 77
45	M.M. Penarroya	34	38 20	38	+ 11 76
2110	Moët-Hennessy	2123	2205	2200	+ 3 62
910	Mot. Leroy-S ★	875	898	898	+ 2 62
72	Moulinex	70 50	70 50	70 60	....
1020	Navig. Mixtes	1047	1090	1085	+ 3 62
205	Nord-Est	190 50	192	191 50	+ 0 52
450	Nordon (Ny)	449	442	442	− 1 55
490	Nouvelles Gal.	457	468	468	+ 2 40
1000	Occident. (Gén.)	1018	1035	1042	+ 2 25
1470	Omn. F. Paris	1465	1495	1495	+ 2 04
195	Olida-Caby	185 50	175 10	165	− 11 06
530	Opfi-Paribas	515	513	513	− 0 38
3830	Oréal (L')	3445	3590	3590	+ 4 20
846	Paris-Réescomp	790	810	809	+ 2 40
1040	Pechelbronn	1100	1100	1090	− 0 90
1370	Penhoët	1390	1380	1375	− 1 07
970	Pernod-Ricard	980	985	983	+ 0 30
152	Pétroles B.P.	143	147	147	+ 2 79
1100	Peugeot S.A.	1081	1110	1110	+ 2 68
56	Poclain	41 50	43 10	43 50	+ 4 81
1490	Pollet	1570	1530	1530	− 2 54
680	P.M. Labinal	713	719	724	+ 1 54
2400	Presses Cité	2420	....	....	....
1670	Prétabail Sic.	1680	1710	1710	+ 1 78
515	Primagaz	540	546	544	+ 0 74
555	Printemps ★	520	520	523	+ 0 57
1810	Promodès	1805	1900	1900	+ 5 26
285	Prouvost S.A ★	260 10	261 50	265 60	+ 2 11
910	Radiotechn.	898	905	905	+ 0 77
179	Raff. Dist. Total	171	173 90	173 90	+ 1 69
2090	Redoute (La) ★	2110	2140	2145	+ 1 65
1430	Roussel-Uclaf	1460	1490	1485	+ 1 71
1130	Roussel-C.N.I.	1075	1069	1074	− 0 09
4660	R. Impériale (Ly)	4770	4700	4730	− 0 83
285	Sade	288 10	288 10	288 10	....
2940	Sagem	3000	3003	3003	+ 0 10
665	St-Louis B.	694	694	698	+ 0 57
1630	Salomon	1650	1650	1650 c	+ 1 21
1120	Salvepar	1126	1106	1106	− 1 77
715	Sanofi	709	718	710	+ 0 14
460	S.A.T.	436	430 10	435	− 0 22
750	Saupiquet (Na)	759	755	755	− 0 52

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
650	Schneider ★	620	626	633	+ 2 09
118	S.C.O.A.	112 20	113	114	+ 1 60
430	S.C.R.E.G.	420	430	430	+ 2 38
535	Sab ★	531	539	542	+ 2 07
460	Sefimeg	458	465	465	+ 1 52
1650	S.F.I.M.	1695	1695	1695	....
77	S.G.E.	78 50	79 90	79 50	+ 1 27
540	Signaux Ent. El.	519	518	528	+ 1 73
965	Silic	955	959	959	+ 0 41
640	Simco-U.P.H.	637	648	648	+ 1 72
355	Simnor (Li)	360	363	363	+ 0 83
1210	Skis Rossignol	1210	1180	1210	....
880	Siminco	905	905	905	....
230	Sodero (Na)	239	238	238	− 0 41
2030	Sodexho	2090	2110	2110	+ 0 95
430	Sogerap	433	431	433	....
1300	Sommer-Allib.	1225	1255	1255	+ 2 44
785	Source Perrier	775	781	785	+ 1 29
1340	Sovac	1405	1410	1410	+ 0 35
800	Spie-Batignol.	915	940	940	+ 3 06
505	Strafor	537	541	545	+ 1 48
385	Synthelabo ★	385	387	388	+ 0 25
530	Talcs Luzenac	545	558	558	+ 2 38
2900	Tél. Elect.	2790	2850	2850	+ 2 15
1500	Thomson-C.S.F.	1530	1575	1565	+ 2 28
435	Total (CFP)	451	459	459	+ 1 77
99	— (certific.)	100	102 20	102 20	+ 2 20
2800	T.R.T.	2815	2820	2820	+ 0 17
845	U.F.B.	785	800	800	+ 1 91
1450	U.I.C.	1350	1320	1324	− 1 92
615	U.I.F.	628	631	631	+ 0 47
1030	U.I.S.	1053	1060	1060	+ 0 66
655	U.C.B. ★	665	665	668	+ 0 45
840	Unibail	896	895	901	+ 0 55
575	Valéo	615	632	630	+ 2 43
100	Vallourec	98 80	98	98 50	− 0 30
5120	V. Clicquot-P.	4990	4900	4900	− 1 80
755	Via Banque	740	711	724	− 2 16
780	Elf-Gabon	830	840	840	+ 1 20
99	Amax Inc.	94	92 50	93 50	− 0 53
385	Amer. Express	365	376 50	376 50	+ 3 15
158	Amer. Teleph.	151	154	154	+ 1 98
110	Anglo Amer. C.	96 50	96 90	96 90	+ 0 41
580	Amgold	525	508	508	− 3 23
905	BASF (Akt)	903	918	920	+ 1 88
950	Bayer	952	975	975	+ 2 41
165	Buffelsfont.	147	145 80	146	− 0 68
245	Chase Manh.	243 50	243	243	− 0 20
215	Cie Pétr. Imp.	219	218 60	218 60 c	− 0 18
53	De Beers	47 65	47 60	49	+ 2 83
2510	Deutsche Bank	2555	2614	2614	+ 2 30
52	Dome Mines	43	43 50	43 90	+ 2 09
1370	Dresdner Bank	1350	1380	1380	+ 0 74

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
118	Driefontein Cd	108	109	109	+ 0 92
535	Du Pont-Nem.	531	538	538	+ 1 31
355	Eastman Kodak	361	358	358 c	− 0 83
47	East Rand	45	44 55	44 55	− 1
280	Electrolux	275 50	280	280	+ 1 63
225	Ericsson	214	217	217	+ 1 40
440	Exxon Corp.	432	444	444	+ 2 77
350	Ford Motors	350 50	350	350	− 0 14
92	Freegold	81 50	81 40	81 40	− 0 12
103	Gencor	93	95 80	95 80	+ 3 01
475	Gén. Electr.	480	484	484	+ 0 83
460	Gén. Belgique	461	462	467	+ 1 30
480	Gen. Motors	455	456	455	....
58	Goldfields	56 50	56 30	56 30	− 0 35
40	Gd Metropolitain	40 50	41 30	41 30	+ 1 97
82	Harmony	82	81 30	81 90	− 0 12
42	Hitachi	45 70	42 90	43 40 c	− 5 03
845	Hoechst Akt.	842	858	861	+ 2 25
106	Imp. Chemical	103 70	104 50	104 50 c	+ 0 77
93	Inco. Limited	90	91 40	91 40	+ 1 56
915	IBM	895	897	900	+ 0 55
335	ITT	322 50	324	324 c	+ 0 46
158	Ito-Yokado	168 20	165 80	168 80	+ 0 36
69	Matsushita	74 30	73 50	73 50	− 1 07
650	Merck	666	659	660 c	− 0 75
675	Minnesota M.	668	673	673	+ 0 74
240	Mobil Corp.	243	249 90	250	+ 2 88
560	Morgan J.P.	552	549	550	− 0 36
33650	Nestlé	33060	34400	34400	+ 4 08
138	Norsk Hydro	133	135 70	135 70	+ 2 03
236	Olivetti? Ofsil	210	213 50	213	+ 1 42
1410	Petrofina	1398	1430	1430	+ 2 28
425	Philip Morris	440 50	441 10	442	+ 0 34
148	Philips	153 20	155 80	155 80	+ 1 69
455	Quilmès	442	447	447	+ 1 13
685	Randfontein	675	654	654	− 3 11
590	Royal Dutch	585	585	585	....
63	Rio Tinto Zinc	59 70	60 50	60 50	+ 1 34
95	St Helena Co	86 20	85 70	85 70	− 0 58
220	Schlumberger	230	226 40	226 40	− 1 56
88	Shell transp.	87 10	87 50	87 50	+ 0 45
2160	Siemens A.G.	2183	2288	2289	+ 4 85
136	Sony	131 90	130	131	− 0 68
148	T.D.K.	145	146 50	146	+ 0 68
30	Toshiba Corp.	35 40	33 35	33 35 c	− 5 79
1400	Unilever	1392	1387	1387	− 0 35
285	Unit. Techn.	284	282 50	283	− 0 35
590	Vaal Reefs	542	540	540	− 0 36
365	Volvo	346 50	345	346	− 0 14
295	West Deep	277	277	277	....
356	Xerox Corp.	349	345	345 c	− 1 14
1 39	Zambia Corp.	1 37	1 33	1 33	− 2 91

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	9221	..
Emp. 8,80 % 77	124	3 182
9,80 % 78/93	108 10	2 202
8,80 % 78/86	100 29	7 088
10,80 % 79/94	110 39	0 828
13,25 % 80/90	111 20	4 392
13,80 % 80/87	108 65	13 271
13,80 % 81/89	113 88	3 830
16,75 % 81/87	108 70	1 010
16,20 % 82/90	125 10	11 629
16 % juin 82	128 70	5 061
14,60 % fév. 83	125 20	8 020
13,40 % déc. 83	128 36	10 463
12,20 % oct. 84	120 80	11 988
11 % fév. 85	123 65	8 721
10,26 % mars 86	118 90	5 734
ORT 12,75 % 83	1708	..
OAT 10 % 2000	116 55	3 507
OAT 9,90 % 1997	113 95	7 947
OAT 9,80 % 1996	117 80	6 576
Ch. France 3 %	169	..
CNB Bques janv. 82	103 75	2 157
CNB Paribas	105	2 157
CNB Suez	104 70	2 157
CNI janv. 82	103 80	2 157
PTT 11,20 % 85	116 80	8 589
CFF 10,30 % 86	....	..
CNE 11,50 % 85	114 90	3 431
CNT 9 % 86	105 40	3 950
CRH 10,90 % déc. 85	116 90	7 418

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	585	587
Agache (Sté Fin.)	880	884
A.G.F. (St Cent.)	8880	8880
André Roudière	236	226 50 o
Applic. Hydraul.	600	595
Arbel	150	145
Astorg	280	280
Avenir Publicité	1628	1605
Bain C. Monaco	450	427 c
Banque Hypoth. Eur.	438	438
Béghin-Say (C.I.)	325	320
B.G.L.	370	355 20
Blanzy-Ouest	487	487
B.N.P. CI	502	496
B.N.P. Intercontin.	439	439
Bénédictine	3890	3950
Bon-Marché	804	828
Calf	882	882
Cambodge	425	....
C.A.M.E.	260	260
Campenon Bern.	315	328 d
Carbone-Lorraine	590	605
C.E.G.Frig.	580	585
Centen. Blanzy	2245	2200
Cenvet (Ny)	240	236
Cauboti	89 65	88 75 o
CERUS	721	806 d
Chambourcy (M.)	380	....
Champex (Ny)	185	180
C.I.C. (Financ. de)	275	275
C.I. Maritime	445	444
Cous-Sistre	1270	....
Citram (B)	236	277

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Clause	878	845
Cofradel (Ly)	1205	....
Cogif	525	526
Comiphos	463 10	463 10
Cie Industrielle	3600	3600
Comp. Lyon-Alem.	810	820
Concorde (La)	1270	1250
C.M.P.	23 10	21 o
Crédit (C.F.B.)	730	725
Créd. Gén. Ind.	886	886
Crédit Lyonnais C.I.	739	739
Cr. Universel (Cie)	840	840
Créditel	206 10	206 10
Darblay S.A.	470	470
Darty Act. d. p.	2820	2820
De Dietrich	1600	1599
Delalande S.A.	1100	1100
Delmas-Vieil. (Fin.)	1300	1300
Didot-Bottin	582	....
Drag. Trav. Pub.	20	31 20
Eaux Bass. Vichy	1508	1500
Eaux Vittel	1700	1665
Economats Centre	585	585
Electro-Banque	440	430
Elf-Antargaz	419	419
E.L.M. Leblanc	593	593
Enelli-Bretagne	280	276
Entrepôts Paris	580	....
Epargne (B)	2400	2400
Europ. Accumul.	60 90	58 50
Eternit	2495	2450
Exor	3370	3388
Finalens	230	230
FIPP	348 70	408
Fnac	820	800
Foncière (Cie)	541	560
Fonc. Lyonnaise	4000	4080
Foncina	530	550
Forinter	1120	1120
Fougerolle	149 80	152
France I.A.R.D.	390	385
France (La)	1400	1650
From. Paul Renard	474 50	488
GAN	1301	1320
Gaumont	508	....
Gaz et Eaux	2150	2145
Gévelot	278	279
Gr. Fin. Constr.	588	590
Gds Moul. Paris	360	359
Groupe Victoire	4000	4050
G. Transp. Ind.	515	525
Hutchinson	851	860
Immindo S.A.	500	509
Immoinvest	322	312 40
Immobail	550	555
Immobanque	909	910
Immob. Marseille	8030	8030
Immofice	542	550
Invest. (Sté Cent.)	3890	3734 o
Jaeger	234 90	230
Lafitte-Bail	595	600
Lambert Frères	109	110
Lille-Bonnières	880	930
Loca-Expansion	380	380
Locafinancière	520	510
Locatel	345	....
Louvre (Sté)	1705	1740
Machines Bull	42 15	43
Magasins Uniprix	187 50	....
Magnant S.A.	134	....
Maritimes Part.	347	360
M.R.	....	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Métal Déployé	395	398
Mors	165	....
Naval Worms	105	104
Navig. (Nat. de)	195	167
OPB Paribas	394	390
Optorg	176 10	182 10
Origny-Desvroise	399	431
Palais Nouveauté	864	836
Paribas-CIP	960	970
Paris France	262	270
Paris-Orléans	300	295
Part. Fin. Gest. Im.	1750	1800
Pathé-Cinéma	478	474
Pechiney (cert. inv.)	214	218 80
Piles Wonder	970	910
Piper-Heidsieck	1100	1080
P.L.M.	188	188
Porcher	243	233 50
Providence S.A.	1801	....
Publicis	1795	1860
Raff. Souf. R.	172	169
Rhône-Poul. (c. inv.)	439	434
Ricqlès-Zan	176 80	184 d
Rochefortaise S.A.	182 30	187
Rochette-Cenpa	93 60	89 80
Rosario (Fin.)	209 90	202
Rougier et Fils	71 40	68 50
Sacer	196	203
Sacilor	21 50	....
SAFAA	739	739
Safic-Alcan	550	550
SAFT	1450	1500
Saga	276	280
St-Gobain C.I.	328	328
Salins du Midi	570	568
Santa-Fé	170	170
Satam	125	130
Saulnes	72	71
Saunier-Duval	66	....
Sucrerie (M)	141	150 d
SCAC	715	725
Senelle Maubeuge	510	500
S.E.P. (M)	250	250
Serv. Equip. Véh.	91	94
Sial	147 90	152
Sicotel	408	408
Sindra	289	301
Siph (Plant. Hévéas)	366	....
SMAC Acieroïd	54 40	52 30
Sté Générale-CIP	1120	1120
Sofal financière	1924	1900
Sofio	318	....
Soficomi	880	920
S.O.F.I.P. (M)	135	....
Sofragi	1136	1150
Soudure Autog.	435 10	436
Souvbeil	918	900
Speichim	73 90	70 80 o
S.P.I.	583	580
Suez (Fin. de)-CIP	1190	1203
Stand	670	655
Taittinger	1900	1969
Testut-Aquitaine	440	409 70 o
Tour Eiffel	525	545
Uliner S.M.D.	535	520
U.A.P.	2760	2818
Unimar	8 10	....
U.T.A.	2000	1956
Vinip	620	630
Virax	193	190 50
Waterman S.A.	700	718
Brass. du Maroc	140	140

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	981	....
Akzo	407	435
Alcan Alum.	221	230
Algemeine Bank	1620	1591
American Brands	575	590
Am. Petrofina	330	....
Arbed	430	....
Asturienne Mines	141	....
Bco Pop Espanol	329	330
Banque Mexique	....	....
Banque Ottomane	1010	....
B. Règl. Internat.	35490	33350
Br. Lambert	559	550
Canadian-Pacific	73 60	75 95
Commerzbank	1025	1045
Dart. and Kraft	370	370
De Beers (port.)	39 50	....
Dow Chemical	358	361
Gén. Belgique	461	467
Gevaert	881	885
Glaxo	95	92 10
Goodyear	219	224 90
Grace and Co	311	310
Gulf Canada Corp.	67 10	65 50 c
Honeywell Inc.	470	461
I. C. Industries	180	181 c
Int. Min. Chem	173	....
Johannesburg	848	840
Kubota	18	16 50
Latonia	282	282
Mannesmann	549	540
Midland Bank Plc	56	56 10
Mineral-Ressourc.	48 10	48 60
Noranda	98 70	98
Olivetti	41	41
Pakhoed Holding	180	180
Pfizer Inc.	390	395
Procter Gamble	474 90	470
Ricoh Cy Ltd	33	30 50 c
Rolinco	238	238 70
Robeco	264 50	284 80
Rodamco	390	390
Saipem	24 10	24 50
Shell fr. (port.)	85	....
S.K.F. Aktiebolag	305	290
Sperry Rand	515	....
Steel Cy of Can.	103	....
Stilfontein	48 50	....
Swedish Match	389	....
Tenneco	251	....
Thorn EMI	43 20	43 50
Thyssen c. 1 000	490	....
Toray Indust. Inc	27	25 70 c
Vieille Montagne	879	835
Wagons-Lits	905	901
West Rand	23 50	24

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arrap	11 90	11 50
C.E.M.	....	....
Cochery	62	....
Coparex	385	380 10
Dubois Inv. (Coste)	786	800
Hydro-Energie	300	....
Hoogovens	250	....
Nicolas	620	....
Révillon	239	....
Rorento N.V.	144 20	144
Sopalem	85 70	....
S.P.R.	196	....
Ufinex	380	....
Union Brasseries	137 20	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1346	1335
Alain Manoukian	790	....
Asystel	434	425
BAFP	720	720
B.I.P.	1278	1278
Bolloré Technologies	1070	1100
Buitoni	520	522
Câbles de Lyon	918	919
Calberson	572	595
Cardif	2780	2890
Cap Gemini Sogeti	2245	2270
C.D.M.E.	760	745
C. Equip. Elect.	219	218
C.E.G.I.D.	1460	....
C.G.I. Informatique	542	551
C. Occid. Forestière	121	121
Dafsa	177	182
Dauphin O.T.A.	1775	1845
Dauvilay? Deauville	1880	1885
Devillé	932	932
Dutout-Assurances	579	582
Éditions Belfond	269	269
Elect. S. Dassault	890	900
Expand	380	380
Filipacchi	780	780
Guintoli	409	400
Guy Degrenne	910	900
I.C.C.	296	307
IM Informatique	360	360
Le gd livre du mois	345	332
Loca-Investissement	364	....
Manutan	460	442
Merlin Immobilier	446 40	446
Métallurg. Minière	148	143 90
M.M.B	706	706
Molex	295	282
Navale-Delmas	781	761
Om. Gest. Fin.	420	436
Pancarelle-R.D.	3185	....
Petit Boston	215	220
Petrofigaz	459	460
Rexel	880	925
St-Gobain Emballage	1380	1324
St-Honoré Matignon	252 80	252 80
S.C.G.P.M.	210	218
Seine-Meuse	970	980
S.E.P.	1180	1133
S.E.P.R.	1600	1536
S.M.T. Goupil	267	286 d
Sofibus	320 50	320 50
Supra	870	881
Valeurs de France	344	344

SICAV (sélection) 30/9

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	713 71	695 30
Actions France	459 50	438 66
Actions sélectives	595 20	568 21
Aedificandi	682 10	651 17
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1185 11	1158 20
A.G.F. 5000	576 26	561 23
A.G.F. ECU	1202 38	1190 46
A.G.F. Interfonds	472 14	460 62
A.G.F. OBLIG.	1216 33	1210 28
Agfimo	681 05	664 44
Alézé	227 30	216 99
A.L.T.O.	210 66	201 10
Amé-Gan	5299 17	5058 87
Amérique-Valor	731 24	698 08
Amérique Gestion	362 70	346 25
Arbitrages court terme	5100 08	5099 89
Argonautes	419 17	400 16
Asecic	1258 69	1258 69
Aurecic	1399 08	1358 31
Bourse-Investiss.	467 72	446 51
Bred Associations	2693 58	2685 60
Capital Plus	1650 92	1650 92 ◆
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Colombie	834 62	796 96 ◆
Convertisseur	391 56	376 49
Cortal court terme	12031 86	12031 86
Cortexa	901 41	860 53
Credinter	462 76	449 27
Croiss. Finance	284 68	272 33 ◆
Croiss. Monaco	2754 40	2674 17 ◆
Croiss. Immobil.	863 78	833 66 ◆
Croiss. Prestige	361 14	344 76 ◆
Démétor	12927 36	12927 36
Drouot-France	644 46	615 22
Drouot-Investiss.	1082 58	1033 47
Drouot-Sécurité	253 65	242 15
Drouot-Sélection	147 84	141 14
Ecucic	1189 39	1171 81
Elicop Sicav	10950 70	10923 39
Energie	262 63	250 72
Epacic	2909 34	2803 53
Epancort Sicav	8130 22	8109 95
Epargne Associations	25424 96	25398 89
Epargne-Capital	8061 59	7971 87
Epargne-Croiss.	1472 36	1432 95
Epargne-Industr.	752 02	717 92
Epargne-Inter	628 47	612 62
Epargne-Long-Terme	1765 43	1718 18 ◆
Epargne-Oblig.	205 70	200 19
Epargne-Unie	1188 63	1134 73
Epargne-Valeur	419 93	408 69
Eparoblig	1331	1328 34 ◆
Euracic	10223 16	10072 07
Euro-Croissance	544 69	529 70
Eurodyn	1050 76	1018 21
Francic Pierre? Françoise Plus	27357 65	27086 78
Fnord Placement	63825 47	63507 93
Fnord Trimestriel	1185 77	1146 54
Fnord Valorisation	13433 42	13170 02
Foncier Investiss.	1132 29	1104 87
Foncival	287 30	274 27
France Ecu Plus	10398 80	10296 84
France-Garantie	319 78	319 12 ◆
France-Investiss.	554 89	529 73 ◆
France-Net	127 37	126 11
France-Obligations	478 89	473 94
Francic	393 36	381 90
Fructi-Associations	1283 37	1283 37

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Fructicapi	312 17	307 58
Fructidor	265 51	261 59
Fructifrance	786 70	767 51
Fructivar	80596 05	80395 07
Fructi ECU	568 71	560 31
Fructi-Première	12477 13	12292 74
Futuroblig	1116 91	1115 79
Gestilion	60306 26	60155 87
Gestion Associations	148 38	143 16
Gestion Mobilière	710 04	677 84
Gest. Rendement	510 21	487 07
Gest. Sél. France	774 54	739 42
Haussmann Associat.	1294 97	1294 97 ◆
Haussmann court terme	1129 31	1129 31 ◆
Haussmann Epargne	1400 26	1400 25 ◆
Haussmann Europe	1938 89	1850 97 ◆
Haussmann France	1059 21	1011 18 ◆
Haussmann Obligcapi.	1329 71	1329 71 ◆
Haussmann Obligation	1593 90	1521 53 ◆
Horizon	1248 97	1212 59
I.M.S.I.	627 46	599 01
Indo-Suez Valeurs	782 13	748 66
Ind. française	14482 27	14178 70
Interoblig.	11909 05	11451 01
Interselect France	466 11	444 97
Intervaleurs Indust.	659 68	629 77
Invest. net	14878 54	14848 84 ◆
Invest. Obligataire	17818 24	17782 57 ◆
Japacic	169 82	164 97
Jeune épargne	232 54	229 10 ◆
Laffitte-cnt-terme	61700	61700
Laffitte-Expansion	808 86	770 27
Laffitte-France	340 48	325 04
Laffitte-Immobilier	262 17	250 28
Laffitte-Japon	317 82	303 41
Laffitte-Oblig.	155 08	148 05
Laffitte-Rend.	221 36	211 32
Laffitte-Tokyo	1223 29	1167 82
Lion-Associations	12085 97	12065 97
Lion-Institutionnels	25681 81	25617 77
Lionplus	75108 80	74365 15
Livret portefeuille	608 76	581 03
Méditerranée	161 60	154 27
Mondiale Investissem.	456 55	435 85
Monecic	5775 37	5775 37
Morel J.	51325 38	51325 38
Multi-Obligations	463 51	442 48
Mutuelle Unie Sél.	159 13	151 91
Natio-Assoc.	8913 89	8900 09
Natio-Epargne	13923 04	13785 19
Natio-Inter.	1178 16	1146 65
Natio-Obligations	568 32	553 11
Natio-Patrimoine	1401 60	1364 28
Natio-Placements	65241 93	65241 93
Natio-Revenus	1133 04	1121 82
Natio-Sécurité	53188 70	53188 70
Natio-Valeurs	734 72	715 08
Nord-Sud Dévelop.	1222 36	1219 92 ◆
Oblicoop Sicav	1480 29	1461 07
Oblifon	1167 63	1128 38
Optimavalor	627 24	598 80
Options et Rendement	50898 62	50244 95
Orient-Gestion	165 77	158 25
Pacomique	613 54	490 25
Paneurope	828 99	791 40 ◆
Paribas Epargne	16543 61	16512 58
Paribas Gestion	613 54	588 53 ◆

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Parnasse-Valor	1112 69	1111 58
Patrimoine-Retraite	1675 64	1642 78
Phénix Placements	280 36	278 97
Pierre Investiss.	755 38	721 14 ◆
Placement A	997 69	997 69
Placement crt-terme	71517 12	71517 12
Placement J	53572 36	53572 36
Placement Premier	50587 13	50587 13
Priv'Association	21899 51	21899 51
Province Investiss.	533 10	508 93
Quartz	105 54	102 84
Rentacic	174 20	171 63
Revenus Trimestriels	6177 39	6116 23
Revenu Vert	1230 93	1229 70
Rivoli Plus	1074 87	1026 13 ◆
St-Honoré Assoc.	14315 68	14244 46
St-Honoré Bio-aliment.	704 66	672 61
St-Honoré Capital	10225 20	10144 05
St-Honoré Pacifique	525 97	502 12
St-Honoré P.M.E.	430 75	411 22
St-Honoré Real	11103 62	11059 38
St-Honoré Rendement	12317 33	12256 05
St-Honoré Technol.	709 12	676 96
St-Honoré Valor	12568 55	12468 80
Sécuricic	10803 98	10793 19
Sécur. Mobilière	449 17	428 80
Sécuri Taux	10191 34	10191 34
Sél. court terme	12313 42	12221 76
Sicavden (Crédit BP)	792 93	781 21
Sicav-Associations	1347 45	1344 76
S.F.I. fr. et étr.	593 08	566 10
Sicavimmo	793 40	757 42
Sicav 5000	349 92	340 56
Sivafrance	532 07	517 93
Sivam	411 90	400 88
Sivarente	226	218 98
Silvinter	410 40	399 42 ◆
S.I.-Est	1275 17	1217 35
S.I.G.	896 13	855 10 ◆
S.N.I.	1186 26	1151 71
Sofinvest	527 70	506 19
Sogepargne	423 43	408 13
Sogerex	53734 89	52169 89
Sogevar	1025 21	978 72
Soginter	1290 47	1231 95
Soleil Investiss.	496 18	473 66
Technocic	1147 66	1114 23
U.A.P. Investiss.	383 59	366 17
Uni-Associations	112 37	112 37
Unifrance	460 96	440 05
Unifoncier	1310 34	1250 92
Uni-Garantie	1466 79	1438
Unigestion	873 21	833 61
Uni-Japon	1508 03	1439 65
Uni-Régions	2713 81	2590 76
Unirente	2326 42	2249 92
Univar	170 43	170 43
Univers-Obligations	1631 43	1577 79
Valorem	500 49	488 28
Valoblig	61111 82	60506 75
Valorg	1451 25	1449 80
Valrel	78483 17	78454 94 ◆

c : coupon détaché
o : offert
● : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	72 50	72 40
Casino	195 50	201
Créd. Foncier France	298	261
Pernod-Ricard	240	248
Total	10 20	10 80
Souscription		
Oréal (L')	0 08	0 01

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 1/10	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 622	6 640	6 300	6 860
ECU	6 846	6 845	....	....
Allemagne (100 DM)	327 510	327 460	317	337
Belgique (100 F)	15 798	15 792	15 200	16 050
Pays-Bas (100 fl.)	289 850	289 620	280	298
Danemark (100 krd)	86 800	86 880	82 500	90
Norvège (100 k)	90 130	89 980	86	92
Grande-Bretagne (£ 1)	9 610	9 583	9 200	9 900
Grèce (100 drachmes)	4 917	4 909	4 600	5 400
Italie (1 000 lires)	4 739	4 737	4 500	5
Suisse (100 fr.)	403 480	403 700	391	411
Suède (100 krs)	96 050	96 100	92	98
Autriche (100 sch.)	46 545	46 550	45 100	47 450
Espagne (100 pes.)	4 976	4 974	4 750	5 250
Portugal (100 esc.)	4 521	4 510	4	4 900
Canada ($ can 1)	4 791	4 770	4 580	5
Japon (100 yens)	4 306	4 295	4 130	4 380

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 1/10
Or fin (kilo en barre)	89300	90000
Or fin (en lingot)	89400	90850
Pièce française (20 fr)	547	542
Pièce française (10 fr)	400	.....
Pièce suisse (20 fr)	576	585
Pièce latine (20 fr)	516	521
Souverain	652	661
Pièce de 20 dollars	3250	3260
Pièce de 10 dollars	1590	1590
Pièce de 5 dollars	1005	.....
Pièce de 50 pesos	3405	3455
Pièce de 10 florins	548	547
Or Londres	421 20	425 60
Or Zurich	411	424 50
Or Hongkong	423 37	429 85
Argent Londres	5 83	.....

Le Monde

M. Chirac annonce un « pacte » de la majorité pour les législatives

M. Jacques Chirac a annoncé, le mercredi 1er octobre, à Vittel, que, aux prochaines élections législatives, « les députés sortants seront candidats uniques de la majorité dans leur circonscription, ce qui est légitime et logique ».

Le chef du gouvernement, qui s'adressait aux parlementaires du RPR et de l'UDF (lire page 8) réunis à Vittel, a précisé : *« Il y a là une sorte d'engagement qui est un pacte qui résulte de la nature même du pacte majoritaire. » « Les députés sortants qui pourraient avoir le sentiment que le nouveau découpage les désavantagerait*, a-t-il ajouté, *auront à l'évidence une priorité absolue pour être candidats uniques de la majorité dans la circonscription de leur choix. »*

Changement possible à la tête de Schlumberger

Des modifications pourraient intervenir à la tête de Schlumberger Ltd, société spécialisée dans les services pétroliers et l'une des rares multinationales contrôlée par des Français. Un conseil d'administration qui se réunit à New-York ce mercredi 1er octobre à 14 heures (heure locale) pourrait décider du remplacement de M. Michel Vaillaud, l'actuel PDG qui a succédé à Jean Riboud il y a peine plus d'un an. Pour la première fois depuis sa création, le groupe ne serait plus dirigé par un Français.

Les difficultés de la conjoncture pétrolière et les pertes de la société d'électronique Fairchild, filiale de Schlumberger, ont, il est vrai, entraîné une érosion de la rentabilité de cette entreprise et une baisse du titre en Bourse. Les actionnaires américains, émus de la baisse du chiffre d'affaires au premier semestre et de la réduction de plus de la moitié des bénéfices (203 millions de dollars contre 516 millions au premier semestre de 1985), auraient *décidé de réagir, estimant — dit-on — que « les mesures qui s'imposaient n'étaient pas prises »*. Mais ils n'auraient pu agir sans l'accord de la famille Schlumberger, toujours détentrice du quart du capital du groupe. Reste à savoir ce qu'un changement éventuel dans la nationalité des dirigeants entraînera comme conséquence sur certaines participations du groupe, dont la rentabilité n'était pas le seul objet. On pense notamment aux quelque 13 % dans la CLT (que M. Michel Vaillaud avait affirmé vouloir garder) au moment des grandes manœuvres audiovisuelles.

L'action ELF-Aquitaine cotée au-dessus du cours offert par l'Etat

L'action ELF-Aquitaine, dont la cotation avait été suspendue le jeudi 25 septembre avant l'annonce d'une offre publique de vente des actions de l'État au cours de 305 francs, a atteint 317 francs mercredi 1er octobre, à l'occasion de la reprise des cotations. Ce nouveau cours s'inscrit en recul de 6,49 % sur le dernier cours coté de 339 francs. Le titre était très demandé, et il a fallu que des ventes soient volontairement effectuées sur le titre pour l'empêcher de dépasser 317 francs.

Nouvelle-Calédonie : après la libération des auteurs de la fusillade de Hienghène

Les indépendantistes dénoncent un « piège grossier »

NOUMÉA
de notre correspondant

La tension était vive, mercredi 1er octobre, sur le territoire à la suite du non-lieu prononcé lundi par le juge d'instruction chargé de la fusillade de Hienghène qui coûta la vie, le 5 décembre 1984, à dix Mélanésiens. Le parquet de Nouméa n'ayant pas fait appel, les huit inculpés ont pu bénéficier de la mise en liberté et ont quitté dans la plus grande discrétion le Camp-Est, la prison de Neuméa. Le parquet général et la partie civile, de leur côté, ont interjeté appel, renvoyant ainsi l'affaire devant la chambre d'accusation.

Cet élargissement des auteurs de la fusillade a suscité une grande émotion dans les milieux indépendantistes. *« En signe de deuil »*, le bureau politique du FLNKS a décidé la fermeture des sièges des trois régions (Centre, Nord, îles Loyauté) et des municipalités indépendantistes pendant quarante-huit heures ainsi que des débrayages dans divers secteurs, à l'initiative des syndicats qui lui sont proches. Par ailleurs le FLNKS — qui contrôle quinze communes sur trente-deux — devrait retirer sa participation au déplacement des maires calédoniens à Paris, prévu dans la deuxième quinzaine d'octobre, à l'invitation du premier ministre. C'est un coup dur porté à l'offensive de charme du gouvernement vis-à-vis des communes, une politique que M. Chirac avait inaugurée lors de sa récente visite à Nouméa fin août.

Dans sa *« riposte »* à la libération des *« terroristes caldoches blanchis par un appareil judiciaire qui dévoile là son véritable visage colonial »*, le FLNKS n'envisage toutefois pas une relance des actions militantes en brousse, en dépit d'une certaine effervescence qui a régné toute la journée au sein des « comités de lutte » implantés sur toute l'île. A Hienghène en particulier, la commune où s'est déroulée la fusillade, le « comité de lutte » avait manifesté son intention de dresser des barrages, mais il en a été dissuadé par l'état-major FLNKS de Nouméa ; les militants se sont donc limités à une manifestation devant la brigade de gendarmerie. Selon la direction indépendantiste, *« le gouvernement Chirac cherche à inciter les Canaques à se faire justice eux-mêmes. Nous ne devons pas tomber dans ce piège grossier et leur donner un prétexte pour accentuer la répression et nous discréditer. Face à leur barbarie, opposons-leur notre dignité. »*

Pour parer à toute éventualité, le haut Commissariat a toutefois dépêché des renforts de gendarmerie dans les « zones sensibles » comme à Hienghène, mais aussi les secteurs de Ponérihouen et de Pouembout où le climat s'était déjà durci ces derniers jours en raison de conflits fonciers opposant des tribus canaques à des éleveurs européens.

FRÉDÉRIC BOBIN.

● **La LCR et la Nouvelle-Calédonie.** — La LCR (trotskiste) a publié, mercredi 1er octobre, la déclaration suivante : *« L'ordre colonial règne en Nouvelle-Calédonie. Le non-lieu prononcé contre les assassins de Hienghene est une insulte au peuple canaque comme au peuple français. En libérant les assassins de dix canaques, la justice donne son véritable sens à tous les discours officiels concernant le statut de l'île. Face à une telle provocation, la LCR affirme plus que jamais sa solidarité avec le peuple canaque et le FLNKS en lutte pour l'indépendance et le socialisme. »*

Bataille pour la présidence de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée

Le retour de M. Jean Lecanuet au Sénat laisse libre la place de président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale. Considérant que la place lui revient, puisque le PR préside déjà deux autres commissions, le CDS a décidé de présenter la candidature de M. Bernard Stasi, alors que M. Jean-Marie Daillet, lui aussi CDS, a été un temps candidat à la candidature.

Mais, faisant fi des équilibres au sein de l'UDF, M. Jean-François Deniau a décidé d'être lui aussi candidat, estimant qu'il avait plus le profil du poste que le maire d'Epernay. Le bureau du groupe UDF doit trancher le jeudi 2 octobre. Mais l'ensemble des commissaires de la majorité avaliseront-ils le choix, si celui-ci était favorable à M. Stasi ? Les barristes, officiellement, ont décidé de soutenir le maire d'Epernay, mais, même dans le rang de l'UDF, M. Stasi ne plaît pas à tout le monde.

● **CHILI : mise au secret d'un dirigeant communiste.** — Un juge militaire chilien a ordonné, mardi 30 septembre, la mise au secret d'un dirigeant du Parti communiste, M. Patricio Hales, qui a été transféré au pénitentier de la capitale. M. Hales, qui appartient à la coalition du MDP, avait été arrêté le 8 septembre dernier, comme d'autres responsables de l'opposition de gauche lors de la proclamation de l'état de siège. Le juge militaire Luis Acevedo a entendu pendant deux heures M. Hales

● **Djibouti rétablit ses relations diplomatiques avec l'Egypte.** — Djibouti a annoncé cette décision le mardi 30 septembre. Les relations avaient été rompues en 1979 à la suite de l'accord de paix israélo-égyptien.

A Pau

Avis favorable à l'extradition d'un réfugié politique basque

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Pau a rendu, mercredi 1er octobre, un avis favorable à la demande d'extradition présentée par le gouvernement espagnol à l'encontre du réfugié politique basque, M. Txema Bereciartua (*le Monde* du 25 août). Il appartient désormais au premier ministre, M. Jacques Chirac, de signer (ou non) le décret d'extradition.

Ph. E.

L'extrême droite européenne réunie à Athènes

M. Jean-Marie Le Pen est arrivé, le mardi 30 septembre, à Athènes, où doit se tenir une conférence réunissant les partis d'extrême droite européens.

Cette réunion devait à l'origine avoir lieu à Salonique, dans le nord de la Grèce, et s'étaler sur quatre jours. Mais le gouvernement grec a ordonné, la semaine dernière, l'interdiction de cette manifestation. M. Chrysanthos Diymitriades, unique député grec d'extrême droite à l'Assemblée des Communautés européennes, a annoncé que cette conférence devait se tenir dans les bureaux du Parlement européen à Athènes, en dépit de la volonté du gouvernement d'annuler également cette réunion.

Démocratie 2000 le terrorisme et les libertés

Démocratie 2000, club proche du Parti socialiste, considère comme *« illusoire de vouloir répondre au terrorisme par le secret, les négociations parallèles ou l'abandon des principes moraux de notre démocratie »*. Après avoir organisé son *« débat de rentrée »*, lundi 29 septembre à Paris, sur le thème « La France face au terrorisme », ce club estime qu'il serait *« menaçant pour les libertés »* de prévoir en France *« des procédures judiciaires spéciales »* en matière de terrorisme. *« Le consensus actuel ne saurait être fondé trop longtemps sur l'absence d'informations sur les véritables objectifs diplomatiques et politiques du pays »*, ajoute Démocratie 2000

Sur le vif

Ronnie et Gorby

Vous avez vu Reagan hier à la télé ? Tout fier, tout content, rougissant sous les applaudissements: Oui, oui, je sais, je suis le plus fort, je suis le plus grand des Deux Grands. La paix s'envole vers de nouveaux sommets. On va se retrouver nous deux Gorbatchev dans quelques jours à Reykjavik. C'est une grande victoire de la diplomatie américaine.

Qu'est-ce que c'est que ce cirque ? Il nous prend pour des crétins, ou quoi ? Moi, je vais vous dire ce qui s'est passé. Il y a environ un mois, le téléphone rouge sonne dans son bureau :

— Allô Ronnie, ici Gorby. T'arrêtes mes espions maintenant, non mais ça va pas ! Je te préviens, j'ai pris un de tes journalistes en otage en l'accusant d'espionnage. Si tu veux que je le relâche, tu me renvoies le mien.

— Enfin, Gorby, tu peux pas faire ça, c'est pas du jeu !

— Tu sais ce que j'en fais, de ton jeu... ? Bon, alors, écoute-moi bien, je te donne vingt-quatre heures, sinon...

— Comme ça ? Tout de suite ? Je peux pas, moi, j'ai des élections dans six semaines... Qu'est-ce qu'elle dirait mon opinion ?

— Ben, justement, parlons-en de ton opinion. Elle a la pétoche, elle aime pas qu'il y ait du tirage entre nous, alors, si tu veux ton rancart, tu ferais mieux de...

— Ecoute, tu me prends à la gorge, là, desserre un peu pour que je puisse faire mon cocorico. Sois chouette, rends-moi le journaliste et mets-moi un ou deux dissidents en prime. Sakharov, Orlov...

— Sakharov ! T'es malade ! Orlov, bon, oui, peut-être. A condition naturellement que mes vingt-cinq agents du KGB en poste à l'ONU puissent y rester. Dire que t'as le culot de vouloir les virer. Tu perds la tête ou quoi ?

— Oui, bon, OK, d'accord, tout ce que tu voudras. Alors, c'est bien sûr, tu viens en Islande, tu me feras pas faux bond ? Et ensuite on se retrouve à Washington, promis ?

— Et puis quoi encore ? On verra ça quand j'aurai piqué ton ambassadeur à Moscou.

CLAUDE SARRAUTE.

● **Incident dans la rade de Sydney.** — *Sept manifestants anti-nucléaires ont été arrêtés, mercredi 1er octobre à Sydney, à la suite d'incidents qui ont marqué l'arrivée de deux navires de guerre, une frégate française et un bâtiment américain, dans la rade du port australien. Les deux navires, la frégate française FNS Commandant Blaison et le croiseur américain USS Missouri, manœuvraient dans la rade lorsqu'une flotille de quelque soixante-dix bâtiments composée de voiliers, de planches à voile et de petites vedettes à moteur s'est interposée, tandis que près de deux mille manifestants protestaient sur les quais du bassin.*

La plupart des embarcations étaient toutefois tenues à distance par les vedettes de la police, mais le croiseur américain a été obligé de mettre en panne durant une dizaine de minutes. Les deux navires de guerre doivent participer, en compagnies de trente autres bâtiments représentant sept nations, aux cérémonies organisées pour célébrer le soixante-quinzième anniversaire de la marine royale australienne. — *(AFP.)*

Le numéro du « Monde » daté 1er octobre 1986 a été tiré à 495 503 exemplaires

A B C D E F G